Bibliothèque numérique
medic@

Fromage de Feugré. Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, observations nouvelles sur les moyens les plus avantageux de les employer, de les entretenir en santé... de les traiter dans leurs maladies... recueillies... et publiées périodiquement par M. Fromage de Feugré.

Paris : chez F. Buisson, 1811.
Cote : École nationale vétérinaire de Maisons Alfort

BIUM

ENVA
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?extalfo00020


EMANVEL·DE·PERELL·DE·LA·ROCA
VIRTVET HONOR
EX LIBRIS
Maria de Cardona
Madrid 1928

©ENVA



ENVA

CORRESPONDANCE

SUR LES

ANIMAUX DOMESTIQUES.

T. III.

©ENVA

On trouve chez M. *Buisson*, Libraire :

COURS COMPLET ou DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'AGRICULTURE PRATIQUE, *d'Economie Rurale et Domestique, et de Médecine des Animaux*, par l'Abbé *Rozier*; rédigé par ordre alphabétique: Ouvrage dont on a écarté toute Théorie superflue, et dans lequel on a conservé les Procédés confirmés par l'expérience et recommandés par *Rozier*, par M. Parmentier et les autres Collaborateurs que *Rozier* s'étoit choisis. On y a ajouté les Connoissances Pratiques acquises depuis la publication de son Ouvrage, sur toutes les branches de l'Agriculture et de l'Economie Rurale et Domestique, par MM. Sonnini, Tollard aîné, Chabert, Lafosse, Fromage-Defeugré, Cadet de Vaux, Heurtaut-Lamerville, Curaudeau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Cadet-Gassicourt, Poiret, de Chaumontel, Louis Dubois, V. Demusset, Demusset de Cogners et Veillard.

6 vol. *in*-8°. de 3565 pages, imprimés sur Caractères neufs de Philosophie, très-grande justification, avec le portrait de *Rozier*, celui de M. Parmentier, et 30 Planches gravées en taille-douce.

Le prix de chaque volume broché est de 7 fr., pris à Paris. Les Personnes qui voudront les recevoir *franc de port* par la Poste, ajouteront aux Prix ci-dessus fixés 2 fr. pour le port de chaque volume.

VOCABULAIRE PORTATIF D'AGRICULTURE, *d'Economie Rurale et Domestique, de Médecine de l'Homme et des Animaux, de Botanique, de Chimie, de Chasse, de Péche* et des autres Sciences ou Arts qui ont rapport à la culture des Terres et à l'Economie; dans lequel se trouve l'Explication claire et précise de tous les Termes qui ne sont pas d'un usage ordinaire, et qui sont employés dans les Livres modernes d'Agriculture et dans d'autres Livres. Ouvrage utile aux Cultivateurs, aux Habitants de la Campagne, et à tous ceux qui n'ont pas fait une étude particulière des Sciences et Arts, par MM. *Sonnini, Veillard* et *Chevalier*, Collaborateurs du Nouveau Cours Complet ou Dictionnaire universel d'Agriculture Pratique de l'Abbé *Rozier*. Un vol. in-8°. Prix 6 fr. broché, pris à Paris, et 7 fr. 50 cent. pour le recevoir par la Poste *franc de port*.

DES ERREURS ET DES PRÉJUGÉS RÉPANDUS DANS LA SOCIÉTÉ, par *J. B. Salgues*. Tome second et dernier, de 450 pages in-8°. Prix 5 fr. broché, et 6 fr. 50 cent. *franc de port* par la Poste. (Ce second Volume n'est pas moins recommandable que le premier. Voyez Tome I de la *Correspondance sur les Animaux*, page 267.)

©ENVA

CORRESPONDANCE

SUR LES

ANIMAUX DOMESTIQUES,

Pour perfectionner les Moyens de les choisir, de les employer, de les entretenir en santé, de les multiplier, de les traiter dans leurs maladies; en un mot, d'en tirer le parti le plus utile aux Propriétaires et à l'Etat;

Applications directes à l'Agriculture, à la Garantie et au Commerce, à l'Equitation et à la Cavalerie, aux Haras et à l'Economie Domestique :

Recueillies de la pratique d'une Société d'Hommes de l'Art, Français ou Etrangers, et publiées périodiquement,

PAR M. FROMAGE-DEFEUGRÉ,

Vétérinaire en chef de la Gendarmerie de la Garde de S. M. l'Empereur et Roi; Membre de la Légion d'honneur, Docteur en Médecine de l'Université de Leipsick, ancien Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, Membre de la Société d'Emulation d'Alençon, de la Société d'Agriculture de Caen, de celle de Cambray; Auteur de beaucoup d'articles sur l'Art Vétérinaire, imprimés dans le *Cours complet d'Agriculture Pratique*.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10.

1811.

©ENVA

CONDITIONS POUR L'ABONNEMENT

a la Correspondance sur les Animaux.

Ce Journal commence en 1810. Il en paroît chaque mois un Cahier de 48 pages in-12, très-grand format. Lorsqu'il est nécessaire, on y joint des Planches gravées en taille-douce.

A la fin de chaque Année, les douze Cahiers réunis forment deux volumes.

Ceux de 1810, imprimés sur beaux caractères neufs de Philosophie, se vendent 7 fr., pris à Paris, et 8 fr. par la Poste.

La *Seconde Année* commence au 1er. Janvier 1811; elle est imprimée en Petit Romain.

Le prix de la Souscription est de 8 fr. pour les douze Cahiers, que l'on reçoit *francs de port* par la Poste, dans tous les Départements.

Les Lettres d'avis et l'Argent doivent être *affranchis* et adressés à *M. Buisson, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 10, à Paris.* Pour éviter les frais, on peut encore envoyer l'Argent par un Mandat sur Paris. On souscrit aussi chez tous les Libraires de France et de l'Etranger.

Les Mémoires, Consultations ou Observations doivent être adressés FRANCS DE PORT à *M. Fromage-Defeugré, rue du Petit-Musc, N°. 2,* A PARIS. C'est à la même adresse qu'il faut remettre les Livres nouveaux qui traitent des mêmes matières, et qu'on veut faire annoncer.

Les Lettres ou Mémoires *non affranchis* ne seront pas reçus.

©ENVA

RAPPORT HISTORIQUE

Sur les progrès des Sciences Naturelles depuis 1789, et sur leur état actuel;

Présenté à S. M. l'Empereur et Roi, en son Conseil d'État, le 6 février 1808, par la Classe des Sciences Physiques et Mathématiques de l'Institut, conformément à l'arrêté du Gouvernement, du 13 ventôse an X :

Rédigé par M. Cuvier, Secrétaire perpétuel de la Classe pour les Sciences Physiques (1), *imprimé par ordre de Sa Majesté* (2).

Extrait par M. Fromage-Defeugré.

Sire,

Dans l'honorable tâche que Votre Majesté a prescrite à l'Institut, de vous présenter un tableau général des progrès des connoissances humaines

---

(1) Suivant la loi qui créa l'Institut, il y a deux vétérinaires membres de cette classe, et deux vétérinaires membres correspondants.

(2) Paris, de l'Imprimerie impériale, 1810, grand in-8°. de 394 pages.

©ENVA

pendant les vingt dernières années, notre impartialité ne pourra pas toujours nous préserver de tout reproche envers ceux dont les écrits nous sont moins familiers : idée pénible dans cette occasion solennelle où le génie demande à connoître et à honorer le génie, où le Héros qui a porté la gloire militaire et politique au-delà de toutes les bornes que lui assignent les exemples de l'histoire et les élans les plus hardis de l'imagination, veut rapprocher de lui et couronner de ses mains toutes les sortes de gloire !

A peine les premières étincelles des sciences remontent-elles à trente siècles, et leur lumière a été interrompue pendant près de la moitié d'un si court intervalle. Cependant les deux derniers siècles ont plus fait pour les sciences naturelles que tous les précédents, et les trente dernières années ont peut-être à elles seules égalé les deux derniers siècles. Mais chacun des hommes qui se dévouent à leurs progrès, étant réduit à opérer isolément, ne peut placer que quelques matériaux dans le grand édifice, et il laisse à ses successeurs ou à ses émules à remplir les vuides. Les travaux dont on doit rendre compte sont si nombreux et si variés que, malgré les soins qu'on a pris pour recueillir tous les faits, et pour profiter de toutes les lumières, il n'a pas été possible, dans une matière aussi vaste, d'éviter toutes les erreurs et toutes les omissions. Pouvoit-on en effet saisir toujours avec

©ENVA

précision les points qui ont conduit à des vérités nouvelles, et distinguer ce qui est dû à chaque auteur?

Les sciences ne sont que l'expression des rapports réels des êtres, et elles doivent former un ensemble, comme les êtres eux-mêmes.

Placées entre les sciences mathématiques et les sciences morales, les sciences naturelles commencent où les phénomènes ne sont plus susceptibles d'être mesurés avec précision, ni les résultats d'être calculés avec exactitude ; elles finissent lorsqu'il n'y a plus à considérer que les opérations de l'esprit et leur influence sur la volonté. L'espace entre ces deux limites est aussi vaste que fertile, et appelle de toutes parts les travailleurs, par les riches et faciles moissons qu'il promet.

Une fois sortis des phénomènes du choc, nous n'avons plus d'idée nette des rapports de cause et d'effet. Tout se réduit à recueillir des faits particuliers, et à chercher des propositions générales qui en embrassent le plus grand nombre possible. Par une suite nécessaire, le moindre fait bien observé, doit être accueilli, s'il est nouveau, puisqu'il peut modifier nos théories les mieux accréditées : ainsi l'observation la plus simple peut renverser le système le plus ingénieux, et ouvrir les yeux sur une immense série de découvertes.

Nous parlerons d'abord de l'attraction, puis des cristaux et des affinités, ensuite, de la chimie elle-

©ENVA

même dont la météorologie, l'hydrologie et la minéralogie sont en quelque sorte des dépendances.

Mais il faudra, bientôt après, considérer le jeu des affinités dans ces corps d'une forme plus ou moins compliquée, dont l'origine n'est point connue, et dont la composition est loin encore de l'être ; dans les corps organisés, en un mot, où l'action simultanée de tant de substances entretient, au milieu d'un mouvement continuel, une constance d'état, objet éternel de notre étonnement, et borne peut-être à jamais insurmontable pour notre esprit. L'anatomie, la physiologie, la botanique et la zoologie s'occupent de ces êtres merveilleux.

Les circonstances les plus favorables au développement, à la propagation et à la vie des espèces utiles, et les maladies qui elles-mêmes sont soumises à un certain ordre dont on peut saisir les lois, forment, à cause de leur importance pour la société, l'objet de deux sciences particulières bases de l'agriculture et de l'art de guérir.

Les arts relatifs aux commodités de la vie ne sont que des applications bien faciles des théories générales, et il n'existe dans les sciences aucune proposition qui ne puisse être le germe de mille inventions usuelles : l'anarchie féodale subsisteroit peut-être encore si la poudre à canon n'eût changé l'art de la guerre ; les deux mondes seroient

©ENVA

encore séparés sans l'aiguille aimantée, et nul ne peut prévoir ce que deviendroient leurs rapports actuels, si l'on parvenoit à suppléer aux denrées coloniales par des plantes indigènes.

L'effet le plus sensible de l'attraction moléculaire, c'est l'union des substances homogènes pour former les cristaux, dont l'arrangement est devenu l'objet d'une science toute entière entre les mains de M. Haüy.

M. Bertholet a imposé des lois toutes nouvelles aux affinités.

La chaleur a été mieux connue dans ses sources dans sa propagation, dans ses effets, par MM. Herschel, Rumfort, Biot, Séguin, Gai-Lussac, Lefévre-Gineau, Guyton, Brogniart, Delaplace et Lavoisier.

On sait depuis long-temps que la *pression* arrête la vaporisation : l'eau bout dans le vide lorsqu'elle est à peine tiède, tandis qu'on peut la faire rougir en la tenant comprimée dans la marmite de Papin. On peut aussi ramener la vapeur à l'état liquide sans la refroidir, par la simple compression.

Le chevalier Jacques Hall, d'Edimbourg, a soumis un grand nombre de corps aux feux les plus violents, dans des vaisseaux qui ne pouvoient se rompre ; alors la craie est entrée en fusion et a pris l'apparence cristalline du marbre blanc ; le bois, la corne, au lieu de se brûler, se sont changés en une sorte de bouillie.

©ENVA

La glace même s'évapore ; l'air devient plus léger en devenant humide , et la théorie des vapeurs sera un jour la base fondamentale de la météorologie.

M. le comte de Rumfort l'a appliquée à l'art de chauffer soit les appartements , soit les liquides ; et il est arrivé à des économies qui , dans certains cas , surpassent tout ce qu'on auroit osé espérer.

L'électricité est encore un de ces principes impondérables qui jouissent du pouvoir de modifier les affinités.

L'électricité galvanique a occasionné beaucoup de travaux et d'efforts dans ces dernières années. Son effet sur l'économie animale avoit été aperçu par Cotugno , et développé par son maître Galvani ; sa nature et son origine ont été démontrées par Volta , et son action chimique a été reconnue par MM. Ritter, Carlisle , Davy et Nicholson.

Si l'on réunit quelques nerfs du corps d'un animal avec quelque partie de ses muscles par un conducteur formé de métaux différents , les muscles éprouveront des convulsions. On a vu des grenouilles mortes sauter à plusieurs pieds ; des membres séparés du corps se fléchir et s'étendre avec violence ; des têtes décolées grincer des dents , remuer les yeux d'une manière effrayante : les vivants ont éprouvé des sensations fortes , quelquefois même très-douloureuses. Mais en dernière analyse , tout se réduit à avoir trouvé un excitant d'un

©ENVA

nouveau genre, plus subtil et plus actif à-la-fois que ceux qu'on avoit possédés jusque-là; aussi dit-on en avoir tiré quelque parti dans certaines paralysies.

M. Volta reconnut le premier que l'électricité naît du seul contact de deux métaux; que les convulsions ne sont que des effets ordinaires de ce fluide; que c'est dans sa manière de naître, ou plutôt d'être mis en mouvement, que consiste tout ce que ces expériences ont de particulier.

Pour faire cesser les conjectures vagues qui servent toujours d'auxiliaire au doute, il multiplia un grand nombre de fois les plaques des deux métaux, en les séparant par des plaques de carton mouillé, et il vit se manifester à l'instant, à l'une des extrémités de cette pile, l'électricité vitrée, et à l'autre la résineuse: en un mot, il eut un instrument qui s'électrise constamment lui-même, et qui deviendra peut-être, pour la chimie et pour la physiologie, ce que le microscope a été pour l'histoire naturelle, et le télescope pour l'astronomie.

Gautherot, M. Pfaff et M. Davy ont varié les substances des piles, et reconnu que les métaux n'y sont pas nécessaires. Il suffit de combiner des plaques de deux natures; observation qui peut devenir de la plus grande importance, pour expliquer plusieurs phénomènes physiologiques.

M. Aldini, dans ses expériences sur les animaux, a remplacé l'arc métalique par des parties animales ou par des corps vivants. M. Volta a rem-

©ENVA

placé aussi la pile par des tasses pleines d'eau que réunissent, en y plongeant, des lames recourbées de deux métaux.

M. Ermand a démontré que, quand on fait communiquer à-la-fois quelque conducteur avec les deux poles de la pile, ils ne transmettent que l'une des deux électricités, seulement encore quand on lui donne une issue vers le sol.

M. Ritter, M. Carlisle et M. Nicholson, ayant plongé dans l'eau deux fils métaliques, qui communiquoient chacun avec l'un des poles de la pile, remarquèrent qu'il se manifestoit au pole positif des bulles de gaz oxigène, et au pole opposé des bulles de gaz hydrogène.

M. Davy et M. Ritter virent chacun de leur côté ces gaz naître dans deux vases séparés, pourvu qu'ils communiquassent ensemble par le corps humain, par une fibre animale, par de l'acide sulfurique ou tel autre conducteur.

Il résulte de cette grande découverte, que le simple contact des substances hétérogènes a le pouvoir d'altérer l'équilibre électrique, et que cette altération peut en occasionner dans les affinités chimiques de tous les corps environnants. Il est aisé de concevoir à quel point cette action tranquille, et continue, peut influer sur tout ce qui se passe à la surface du globe et dans son intérieur, et contribue peut-être aux mouvements les plus compliqués de la vie, et quelle abondante source de

lumière ce nouveau corps de doctrine doit ouvrir à toute la philosophie naturelle (1).

La combustion est un effet des plus importants soit pour les besoins de la vie et des arts, soit pour les phénomènes de la nature. Elle peut ne pas aller jusqu'à la flamme ; et prise dans son acception la plus étendue, elle précède, accompagne ou constitue la plupart des opérations chimiques et des fonctions vitales. Quelque corps s'y trouve toujours soit brûlé soit débrûlé : en un mot, une théorie chimique n'est guère autre chose qu'une théorie de la combustion.

Aussi cette théorie est-elle la plus importante des révolutions que les sciences naturelles aient éprouvées dans le dix-huitième siècle. Jean Rey, médecin du Périgord, avoit eu, dès 1630, sur la calcination de l'étain et du plomb, des idées toutes semblables à celles de la nouvelle chimie ; Robert Boyle, dès le milieu du dix-septième siècle, savoit que la combustion et la respiration diminuent le volume de l'air, et le rendent insalubre, et il n'ignoroit point l'augmentation du poids que les

(1) Lorsque ce rapport a été rédigé, les expériences qui paroissent annoncer la décomposition des alkalis n'étoient pas encore connues à Paris.

On ne peut en général trop recommander, sur toutes les questions de physique mentionnées jusqu'à cet endroit, la lecture du Traité élémentaire de Physique de M. Haüy ; Paris, 2 vol. in-8°., deuxième édition.

©ENVA

métaux acquièrent, par la calcination. Son disciple Mayow avoit appliqué ces faits à la respiration et à la production de la chaleur animale, presque comme nous le ferions aujourd'hui.

Black reconnut en 1766 l'identité de l'air qui s'élève des liqueurs fermentées, avec la vapeur qui se manifeste lors de l'effervessence de la pierre calcaire et des alkalis; en 1785, Cavendish détermina la pesanteur spécifique respective de l'air fixe et de l'air inflammable. Il montra l'identité du premier avec la vapeur du charbon et sa nature acide. En 1775 Priestley en fixa les caractères, découvrit l'air nitreux, et obtint séparément l'air pur.

En 1774, Bayen avoit remarqué que plusieurs chaux de mercure se réduisent sans addition d'aucune matière combustible, et en dégageant beaucoup d'air.

Mais il étoit réservé au génie de Lavoisier de donner une meilleur théorie; il eut le bonheur de démontrer en 1773, et en 1777, que tous les corps combustibles absorbent, en brûlant, seulement de l'air pur, et cela en quantité précisément égale à l'augmentation du poids des chaux ou des acides produits; qu'ils rendent cet air en se réduisant, et que l'air ainsi restitué se change en air fixe, quand c'est par le charbon qu'on les réduit. La combustion n'est donc qu'une combinaison de l'air pur avec les corps. La lumière et la flamme qui s'y développent étoient cette chaleur latente employée auparavant

©ENVA

à maintenir l'air pur à l'état élastique. L'air fixe est le produit spécial de la combustion du charbon.

En 1781, M. Cavendish observa qu'il se manifeste de l'eau dans la combustion de l'air inflammable, et en 1783, MM. Monge, Lavoisier, Meunier et Delaplace trouvèrent que cette eau égaloit en poids l'air inflammable brûlé et l'air pur consommé. On fit passer à son tour de l'eau sur des corps qui pouvoient lui enlever son air pur; il resta de l'air inflammable. La composition de l'eau fut donc connue. Les nombreuses calcinations qu'elle opère sans le concours de l'air, et les productions d'air inflammable par ces calcinations furent expliquées.

Les principes de la nouvelle théorie furent en quelque sorte démontrés lorsque M. Delaplace eut imaginé le calorimètre où la glace, dont la fusion sert de mesure, est enveloppée par d'autre glace qui arrête la chaleur extérieure.

Dès-lors les fermentations des mouvements intestins des sucs, et des substances végétales, ne furent plus que l'effet des changements d'affinités qu'amène l'accès de l'air et de la chaleur; et l'on put confirmer ce calcul par l'analyse de leurs produits, tels que l'alcool et le vinaigre: ce fut encore entièrement l'ouvrage de Lavoisier.

Pendant ce temps, M. Bertholet reconnoissoit que l'alkali volatil est formé de l'air inflammable combiné avec l'air nommé jusque-là *phlogistiqué*, et que toutes les matières animales, toutes celles des

©ENVA

végétaux qui donnent cet alkali, en se brûlant ou en pourrissant, contiennent de l'air phlogistiqué. C'étoit à ce nouvel élément qu'étoient dues les fermentations putrides et les modifications si désagréables de leurs produits.

Enfin M. Cavendish composa l'acide du nitre avec l'air phlogistiqué immédiatement par l'étincelle électrique.

Alors la théorie nouvelle s'étendit sur toutes les branches importantes de la science, et l'expression générale du rapport des parties avec l'ensemble est due à Lavoisier : c'est ce qui constitue sa gloire incontestable, et montre la force de son génie.

L'Europe fut témoin, à cette époque, d'un spectacle touchant dont l'histoire des sciences offre bien peu d'exemples : les chimistes français qui avoient le plus de droits à se regarder comme les émules de Lavoisier, passèrent franchement sous ses drapeaux, proclamèrent sa doctrine, et travaillèrent à l'étendre ; et cette conduite noble fit donner à la nouvelle théorie le nom de *Chimie française*, sous lequel elle est adoptée aujourd'hui dans toute l'Europe.

Cependant M. Winterl, professeur à Pesth, avance contre elle des remarques irréfragables ; c'est qu'on n'a point encore extrait l'oxigène de plusieurs acides ; que l'hydrogène sulfuré agit à la manière des acides, quoiqu'il n'y en entre certainement point ; tandis que les oxides métalliques se comportent à la manière des alkalis.

©ENVA

Ce qui a le plus contribué à faire goûter la chimie nouvelle, c'est la nomenclature créée par les chimistes français. Beaucoup des termes de cette science étoient barbares, et la plupart conservoient cet air merveilleux qui leur avoit été donné par des charlatans. M. Guyton de Morveau proposa en 1781 de donner aux éléments des noms simples, d'en dériver, pour les combinaisons, des noms qui exprimassent l'espèce et les proportions des éléments qui les constituent : et c'est ce qui fut complettement exécuté par lui et par ses collègues, en 1787. Cette nomenclature offre l'instruction simplifiée par la fusion des noms et des définitions; elle est l'expression des découvertes faites, et ses défauts sont faciles à corriger.

L'état brillant où la chimie est arrivée de nos jours, est dû aussi à l'esprit mathématique et à la rigoureuse précision qu'on a portée dans l'examen de ses opérations : et elle a eu beaucoup à se louer du concours de nos géomètres les plus distingués.

Les anciens reconnoissoient quatre éléments : mais aujourd'hui nous appelons élément tout ce que nous ne pouvons décomposer. On connoissoit aussi sept métaux, sept planètes; et l'identité de ce nombre avec celui des notes de la gamme et des couleurs de l'iris, avoit donné lieu à une foule d'idées superstitieuses ou ridicules. On découvrit pendant le moyen âge quelques demi-métaux,

©ENVA

l'antimoine, le bismuth, le zinc, le cobalt, le nikel. Les chimistes de l'école de Sthal y ajoutèrent l'arsenic, le molibdène, le tungstène, et le manganèse. Leurs longues recherches parvinrent à purifier le platine, et à nous montrer en lui un nouveau métal noble, le plus pesant et le plus inaltérable de tous. En 1789, M. Klaproth découvrit l'*urane*, en 1795 le *titane*, et en 1798 le *tellure*. M. Vauquelin découvrit en 1797 le *chrome* qui sert de principe colorant à l'émeraude et au rubis, dont l'oxide donne un beau vert pour la porcelaine, et dont l'acide combiné avec le plomb donne un rouge inaltérable aussi beau que le minium.

MM. Fourcroy, Vauquelin, Descostils, Wollaston et Smithson-Tennant ont mis au jour en 1805 et 1806, quatre métaux mélangés avec le platine brut; le *palladium*, l'*osmium*, l'*iridium*, et enfin le *rhodium*.

M. Hatchett a découvert en 1802 le *columbium*, MM. Hisinger et Berzelius, le *cerium*; mais ces deux métaux ont des propriétés moins saillantes que les trois précédents. Il y auroit donc aujourd'hui vingt-sept métaux.

On n'admettoit qu'une seule espèce de terre. L'école de Sthal commença à distinguer la terre *calcaire*, la *siliceuse* et l'*argileuse*; Black et Margraf y ajoutèrent la magnésie, Scheele et De Gahn la baryte. En 1789, M. Klaproth découvrit la zir-

©ENVA

cone, et en 1793 la stronciane; M. Vauquelin en 1798 la glucine ; enfin M. Gadolin reconnut en 1794 l'*ittria* dans une pierre de Suède. Ainsi la chimie possède aujourd'hui neuf terres (1).

On a découvert des acides nouveaux. Les chimistes du moyen âge connoissoient seulement l'acide sulfurique, le nitrique et le muriatique ; le sulfureux fut distingué par Stahl , le boracique par Homberg , le phosphorique par Margraf , le carbonique par Black , le fluorique par Scheele qui fit connoître ceux du molibdène et du tungstène , et éclaircit la nature de celui de l'arsenic.

Ce même Scheele avoit oxigéné l'acide muriatique.

M. Vauquelin a trouvé l'acide chromique et M. Hatchett le columbique.

Les acides à bases binaires ou ternaires se sont multipliés davantage. Les anciens possédoient tous les acides animaux et végétaux naturels , tels que ceux du vinaigre , du citron , du sel d'oseille. Scheele produisit l'acide saccolactique ou muqueux ; il obtint purs les acides du benjoin et du tartre ; il découvrit la nature acide du calcul de la vessie et l'acide de la noix de galle. Hermstaedt caractérisa l'acide des pommes ; Kosegarten fit con-

(1) Les expériences de M. Davy donnent l'espérance de la décomposition de la soude et de la potasse.

©ENVA

noître celui du camphre ; Georgii et Bergman déterminèrent les propriétés de celui des citrons.

MM. Fourcroy et Vauquelin ont fait voir que l'acide qu'on obtient en distillant les bois et les gommes, et qu'on avoit nommé *pyroligneux*, *pyromuqueux* n'est que l'acide acétique, altéré par une portion d'huile empyreumatique qui s'élève avec lui.

M. Thenard a montré que l'acide, qu'on avoit retiré de la distillation du suif, est de l'acide acétique mêlé de graisse. L'acide des fourmis n'est, selon MM. Fourcroy et Vauquelin, qu'un mélange des acides phosphorique, malique et acétique.

Il ne reste donc des anciens acides animaux que celui du calcul de la vessie, nommé *urique* par M. Fourcroy, et l'acide *prussique*.

Six nouveaux acides à base composée ont été découverts, savoir : un que M. Klaproth a retiré de l'*honigstein* ou pierre de miel ; un que ce même chimiste a trouvé dans la sève du mûrier blanc ; celui qui a été extrait du quinquina par M. Deschamps, enfin celui que MM. Vauquelin et Buniva ont découvert dans les eaux de lamnios des vaches.

M. Brugnatelli a découvert l'acide *subérique* du liége ; enfin M. Thenard a retiré de la distillation du suif un véritable acide sébacique.

L'art de retirer la soude du sel marin est de la première importance ; et les procédés de M. de

©ENVA

Morveau ont eu un tel succès, que sans l'impôt sur le sel, on se passeroit de la soude d'Alicante pour nos manufactures.

Un peu de charbon uni avec le fer donne l'acier; et feu Clouet avoit indiqué un moyen simple de fabriquer immédiatement l'acier fondu avec du fer doux (1).

Conté prépare artificiellement, pour faire des crayons, une plombagine dont la matière ne le cède point à celle que les Anglais retirent des entrailles de la terre.

On savoit que l'hydrogène a la propriété singulière de dissoudre quelques parcelles de fer et d'arsenic; M. Vauquelin a découvert qu'il a la même propriété pour le zinc.

Ce même hydrogène dissout du soufre et prend une odeur détestable d'excréments et d'œufs pourris. Mais M. Bertholet a découvert qu'il possède la plupart des propriétés des acides.

M. Gingembre a formé le premier la combinaison du phosphore avec l'hydrogène qui est encore plus désagréable.

Selon M. Fourcroy, quand les sulfures bien secs se dissolvent dans l'eau, c'est à l'aide de l'hydrogène qui se forme et s'y unit aussitôt. L'hydrogène phosphorique s'élève à mesure qu'il naît.

---

(1) Annales de Chimie. Tome 28, page 19.

©ENVA

L'hydrogène mêlé de charbon dans une certaine proportion donne la base de l'huile.

Un peu plus d'un cinquième d'oxigène mélangé avec l'azote, constitue la portion gazeuse de l'atmosphère. En augmentant l'oxigène par degrés, et en le combinant d'une manière plus intime, on produit successivement le gaz nitreux, l'acide nitreux l'acide nitrique. Mais les corps brûlent dans l'oxide d'azote, tandis qu'ils s'éteignent dans le gaz nitreux qui cependant a plus d'oxigène.

L'analyse du diamant n'a donné à M. de Morveau que de l'acide carbonique.

La chimie rencontre des difficultés encore plus grandes quand elle étudie les produits des corps organisés. Ils ont pour matériaux fondamentaux du carbone, de l'hydrogène, de l'oxigène, plus ou moins d'azote, avec un peu de terre, quelques atomes de soufre, du phosphore et une très-petite quantité de sels. Tous ces divers éléments s'unissent, se séparent, se retrouvent de mille manières; et tous ces mouvements nous échappent presqu'aussi souvent dans nos laboratoires que dans les fonctions de la vie elle-même.

On a imaginé ensuite d'obtenir les composés divers qui s'y trouvent renfermés et qu'on nomme leurs principes immédiats, dont la nature et les propriétés sont probablement déterminées par les diverses proportions des substances simples. Mais

©ENVA

l'analyse de ces principes est encore trop imparfaite, et nous avons beau réunir les éléments que nous en retirons, nous ne les reproduisons pas. Peut-être laissons-nous échapper une foule d'éléments impondérables et incoercibles, nécessaires à leur composition.

Néanmoins il est utile de recueillir et de caractériser ces principes immédiats.

Déjà l'école de Stahl, celle de Boerhaave et de Rouelle avoient distingué dans les végétaux les gommes, les résines, les gommes-résines, les extraits, les huiles fixes et volatiles. On caractérisoit divers acides, le sucre, l'amidon, le camphre, le baume, la sève, etc.

On avoit déjà distingné dans le sang, le serum, le caillot et la matière colorante; dans le lait, la crême, le beurre, le fromage et le petit-lait, etc. M. Fourcroy a le premier nettement montré les trois principes les plus généraux des solides animaux, combinés dans la plupart des liquides du même règne : la *gélatine* qui, dissoute dans l'eau bouillante, donne le bouillon et la colle-forte, et qui fait la base de toutes les parties blanches; la *fibrine* qui se dépose dans le caillot du sang et constitue le tissu essentiel de la chair; l'*albumine* qui se coagule dans l'eau bouillante et forme le blanc d'œuf. Dans l'urine, il a découvert l'*urée* dont l'excrétion est des plus indispensables au maintien de la composition animale. Il a montré que

©ENVA

l'albumine se rencontre dans beaucoup de végétaux. Le gluten découvert par Béchari dans la farine du froment, possède tous les caractères des principes particuliers aux animaux.

M. Thenard a trouvé dans la bile une matière sucrée qu'il nomme *picromel*, et dans la chair un principe odorant qui donne au bouillon son goût agréable, et qu'il appelle *osmazome*.

M. Velther et M. Fourcroy ont trouvé dans la chair une matière amère dont l'amalgame existe dans l'indigo et qui brûle en fulminant.

Les caractères de l'*adipocire* ou blanc de baleine ont été bien déterminés par M. Fourcroy : on en retrouve dans les calculs biliaires ; le cerveau en dépose dans l'alcool; certains cadavres s'y convertissent presqu'en entier.

De nouveaux principes végétaux ont été découverts par MM. Vauquelin et Robiquet dans le suc d'asperges, et par M. Derone dans l'opium ; M. Seguin a caractérisé plus précisément le *tannin* qu'on retire surtout de l'écorce de chêne par l'infusion, et qui se combine avec la gélatine animale en un composé indissoluble. M. Hatchett en a produit artificiellement en traitant le charbon par l'acide nitrique.

Une foule de ces principes immédiats ont été transformés les uns dans les autres; MM. Fourcroy et Vauquelin changent les muscles en graisse par l'acide nitrique. Le liége qui ne contient point de

résine, en fournit en abondance quand on le soumet à cet agent. La fonte du fer donne de l'huile, quand on la traite par l'acide sulfurique. Il se forme une véritable manne dans la fermentation acétique du jus d'oignon. On fabrique le camphre en appliquant l'acide muriatique à l'essence de térébenthine : on vend même déjà de ce camphre artificiel dû à M. Kind.

Ainsi l'essence de la vie réside dans une variation perpétuelle de proportions entre des substances peu nombreuses en elles-mêmes.

Un peu d'oxigène ou d'azote de plus ou de moins, voilà, dans l'état actuel de la science, la seule cause apparente de ces innombrables produits des corps organisés.

La substance colorante du sang a été reconnue par MM. Fourcroy et Vauquelin pour un phosphate de fer avec excès d'oxide ; la laite des poissons leur a donné du phosphore à nud. La soude a été trouvée dans le sang par MM. Parmentier et Déyeux ; dans le sperme par M. Vauquelin. Le pollen des végétaux a donné récemment à MM. Fourcroy et Vauquelin des principes singulièrement analogues au sperme ; l'urine des herbivores a donné à MM. Fourcroy et Vauquelin de l'acide benzoïque qui n'est dans celle de l'homme que pendant son enfance. Dans le *diabètes sucré* l'urine ne contient plus qu'une sorte de sucre et un peu de sel marin.

©ENVA

Outre le phosphate de chaux découvert dans les os par Scheele, MM. Fourcroy et Vauquelin y ont trouvé un phosphate ammoniaco-magnésien, et MM. Morichini et Berzelius du fluate de chaux.

Les cheveux et les poils ont fourni à M. Vauquelin une matière animale semblable au mucilage, deux sortes d'huiles, du fer, un peu d'oxide de manganèse, du phosphate de chaux et très-peu de carbonate, assez de silice et beaucoup de soufre.

MM. Fourcroy et Vauquelin ont trouvé dans certains animaux herbivores des calculs entièrement formés de carbonate de chaux; ceux des carnivores et des omnivores contiennent souvent des phosphates terreux et de l'oxalate de chaux.

Les bezoards d'orient, tirés spécialement de la chèvre sauvage de Perse, ont fourni à MM. Fourcroy et Vauquelin une sorte de résine qui paroît avoir été prise au dehors par l'animal. Les bezoards communs sont tantôt des phosphates de chaux ou de magnésie, tantôt des concrétions de la matière résineuse de la bile. Le dépôt qui se fait dans les articulations des goutteux a été reconnu par M. Tennant pour de l'urate de soude.

Il se forme dans le bambou une concrétion singulière qui n'est que de la silice pure, suivant MM. Macie, Fourcroy et Vauquelin; mais comment la silice est-elle transportée dans l'intérieur de ce roseau?

La cendre du papier est de la silice presque pure.

©ENVA

M. Desaussure le fils a montré que les terres, les alkalis, les métaux ne sont trouvés dans des végétaux que parce qu'ils ont pu en recevoir du dehors; ce qui contrarie l'opinion qui soutenoit que ces éléments y étoient formés par l'action de la vie.

Dans les liquides extraits des corps vivants, et leurs solides non desséchés, livrés à l'action de l'air et de la chaleur, les éléments changent de rapports, et donnent des produits nouveaux par des mouvements qu'on a nommé *fermentation*.

Lavoisier a le premier bien démontré qu'elle ne s'établit que dans la matière sucrée étendue d'eau. Le sucre, en qualité d'oxide végétal à deux bases, contient une certaine proportion d'oxigène, d'hydrogène et de carbone. La fermentation vineuse le sépare en deux portions, dont l'une enlève une grande partie du carbone et presque tout l'oxigène, sous forme de gaz acide carbonique; et dont l'autre, composée principalement du reste du carbone et de tout l'hydrogène, est ce liquide combustible, que l'on élève aisément par la distillation, et que l'on nomme alcool ou esprit-de-vin.

Ce partage a besoin d'un agent qu'on a nommé *ferment* ou *levure* dont le principe, suivant M. Fabroni, végéto-animal, et contenu dans la péllicule des grains de raisin, se mêle à leur jus dans le pressoir. M. Thenard a reconnu qu'elle perd sa

©ENVA

propriété par l'eau bouillante, et M. Seguin croit que ce principe est de l'albumine dans un certain état de dissolubilité.

La germination des graines céréales change leur amidon en sucre, et les rend propres à donner des vins.

La fermentation acéteuse semble n'être qu'une continuation de la vineuse. Du vin exposé à l'air s'aigrit en perdant, par le moyen de l'oxigène de l'atmosphère, du carbone et très-probablement de l'hydrogène.

M. Thenard a préparé le véritable éther nitrique, et même l'éther muriatique, l'éther phosphorique, etc.

Le dernier terme de la fermentation des matières qui contiennent de l'azote est la *fermentation putride*. Il en résulte la séparation des éléments en deux substances volatiles, de l'acide carbonique d'une part, et de l'ammoniaque de l'autre. Il s'exhale en même temps des combinaisons variées d'hydrogène, de carbone, d'azote, de phosphore, de la substance qui se pourrit.

L'attendrissement de la chair, qui la rend plus facile à digérer, n'est qu'un degré avant celui de la décomposition totale.

Les diverses altérations du fromage ne sont que des degrés de fermentation putride, que l'homme sait diriger et arrêter.

La chair des muscles, lorsqu'elle est entassée

©ENVA

et recouverte d'une terre humide, se change en une matière très-semblable au blanc de baleine, ainsi que M. Fourcroy l'a observé. On dit qu'on a tiré parti en Angleterre de cette découverte, en transformant en substance combustible la chair des chevaux et des autres animaux qu'on ne mange point.

De tous les procédés capables d'arrêter la fermentation putride, et d'en faire disparoître les effets désagréables, le plus utile est l'emploi de la poussière de charbon, découvert par Lowitz : elle rétablit le bon goût de la chair gâtée; les filtres qu'on en fait rendent à l'eau corrompue sa fraîcheur et sa pureté; le poisson, le gibier, se transportent très-loin dans du charbon pilé; et des tonneaux charbonés à l'intérieur, conservent l'eau douce en mer plus long-temps qu'aucun autre moyen.

L'histoire naturelle a surtout pour objet d'appliquer les recherches de cabinet aux phénomènes de divers corps de la nature, et dont l'étude se divise entre divers savants. Mais tandis que dans les sciences générales on détermine en maître toutes les circonstances, ici les phénomènes se passent sous des conditions qui ne dépendent pas de l'observateur.

On sait par les expériences de MM. Humboldt, Bertholet, Biot et Gay-Lussac, etc. que les éléments gazeux de l'atmosphère sont à-peu-près en même proportion à toutes les hauteurs et dans

©ENVA

tous les pays; mais sa masse est immense, la moindre variation de chaleur y cause des changements étendus; l'eau qui s'évapore rend plus légère la portion d'air qui la contient : de là des mouvements en raison composée de ces deux causes, auxquelles l'électricité vient encore se joindre.

L'air qui passe sur de l'eau se charge d'une vapeur; il la laisse retomber s'il se refroidit : de là le brouillard ou la pluie. Si le refroidissement est assez grand, l'eau tombera en neige; si elle ne gèle qu'en tombant, elle deviendra de la grêle. Le baromètre baisse quand quelque partie de l'air devient humide; il a donc des rapports assez constants avec le temps futur : le vent qui vient de la mer apporte plus d'humidité; il est donc aussi, pour chaque lieu, un indice du temps. Le vent lui-même dépend en grande partie de la chaleur; et il est d'autant plus régulier, que les circonstances qui déterminent la chaleur sont plus constantes. L'air chaud qui s'élève des plaines échauffées, redissout les nuages qui s'y rendent, et y maintient la sérénité : la fraîcheur des montagnes produit un effet contraire, et semble attirer les nuages. On sait tout cela en gros; mais on est réduit à des conjectures sur les causes immédiates des trombes, des tourbillons, des ouragans, ainsi que de la plupart des météores lumineux.

M. Delamarck cherche depuis plusieurs années si le lieu de la lune, sa distance et ses rapports

©ENVA

de position avec le soleil, n'auroient pas une influence marquée sur le temps. Ses calendriers tendent à faire faire d'utiles observations (1).

Les mouvements du baromètre et du thermomètre sont bien connus en ce qui est relatif à la saison, aux heures du jour, à la latitude, à l'élévation verticale, au voisinage des eaux ou des montagnes, etc.

On n'a pas observé l'électromètre atmosphérique avec moins de patience, pour déterminer les rapports de l'électricité naturelle avec toutes les circonstances; mais ses variations subites dans les orages échappent à toutes les règles.

Le magnétisme lui-même a des variations diurnes, il en a d'annuelles, il en a qui correspondent avec certains météores.

On connoît aussi maintenant, par des instruments fort exacts, la quantité d'eau qui tombe du ciel dans chaque pays, celle qui s'évapore, ainsi que la direction ordinaire et la force des principaux vents.

L'hygromètre, qui doit nous faire connoître l'humidité de l'air, est fait avec une fibre organique, cheveu, filet d'ivoire, de plume, etc. L'humidité allonge ces corps, la sécheresse les raccourcit. On peut aussi peser l'eau attirée par des sels déliquescents; mais aucun de ces moyens

(1) Voyez les Annuaires Météorologiques de M. Delamarck.

©ENVA

n'a pu indiquer encore la quantité absolue d'eau.

L'eudiomètre mesure la pureté de l'air, ou la quantité de son oxigène. M. Volta emploie pour cela la combustion du gaz hydrogène.

M. Cavendish a montré que les odeurs qui affectent si vivement nos sens, et les miasmes qui attaquent si cruellement notre économie, ne peuvent être saisis par aucun des moyens chimiques, quoiqu'il soit bien certain que ces moyens les détruisent. C'est encore une preuve de cette multitude de substances qui agissent à notre insçu dans les opérations de la nature.

Il est bien certain aujourd'hui qu'il tombe quelquefois des pierres de l'atmosphère sur la terre; qu'elles sont semblables entr'elles et qu'elles ne ressemblent à aucunes de celles que la terre produit naturellement. Mais d'où viennent-elles? M. Chladny les croit des corps flottants dans l'espace, des espèces de petites planètes. MM. Delaplace et Poisson ont montré qu'il est mathématiquement possible qu'elles soient lancées par les volcans de la lune. Des chimistes, et spécialement M. Vauquelin, ont bien fait voir aussi qu'une partie des éléments de ces pierres peut être suspendue dans l'atmosphère.

Il est prouvé que la pluie et les autres météores aqueux sont les seules causes de l'origine des fontaines et des rivières.

La mer est plus salée vers le midi que vers

©ENVA

le nord. Sa surface est échauffée par le soleil, comme celle du globe en général, et sa chaleur varie moins que celle de l'atmosphère.

On a perfectionné les méthodes minéralogiques: on a découvert un grand nombre de nouvelles combinaisons minérales; et ces travaux ont mieux fait connoître la structure et la croûte du globe, où l'on distingue des terrains primitifs dépourvus de débris de corps organisés, et des terrains secondaires, déposés sur les autres et fourmillant de débris de productions organiques.

Mais les terrains primitifs sont eux-mêmes de plusieurs sortes, et probablement de plusieurs âges; et à plus forte raison les terrains secondaires.

Le granit et les roches analogues forment le massif qui porte tous les autres terrains, et qui les perce pour s'élever en aiguilles, en crêtes ou en plateaux, dans la ligne moyenne des chaînes les plus hautes. Sur les flancs sont couchés les gneiss, les schistes, et autres roches feuilletées, réceptacles ordinaires des filons métalliques que recouvrent à leur tour, ou parmi lesquels se mêlent les divers marbres salins. Aux Pyrénées, les schistes et les calcaires, du côté de l'Espagne, sont plus élevés que la crête granitique mitoyenne.

Les terrains secondaires sont moins faciles à observer que les primitifs; ils sont plus généralement horizontaux. Les calcaires durs, remplis de cornes d'ammon, les schistes et les charbons

©ENVA

de terre marqués d'empreintes de fougères ou de palmiers, les craies pleines de silex moulés en oursins, ou de bélemnites spathiques, les calcaires grossiers composés de coquilles plus semblables à celles de nos mers, se succèdent suivant certaines lois. Des marnes, des sables, des gypses, les recouvrent çà et là, et recèlent pêle-mêle des coquilles roulées et des os de quadrupèdes, ou des empreintes de poissons.

Ces immenses dépôts sillonnés par les fleuves et par les rivières, interrompus par des traînées de laves, ou d'autres produits volcaniques, complétés ou bordés par des terrains d'alluvion, couverts en beaucoup d'endroits d'une abondance de cailloux roulés, portant çà et là des débris évidents de terrains plus anciens, marques infaillibles de grandes révolutions, constituent la partie la plus considérable de nos continents.

D'énormes blocs de granit sont épars sur les terrains secondaires, comme s'ils y eussent été lancés par de grandes éruptions. Des amas de cailloux roulés occupent l'issue des grandes vallées et paroissent annoncer de grandes débâcles.

Quelques-uns des terrains formés tranquillement et par voie de dépôt ou de précipitation sont inclinés, redressés, déchirés, bouleversés.

Les volcans sont une cause encore subsistante de changements. Leur lave n'a qu'un foible degré de chaleur, quoiqu'en coulant elle bouillonne, et qu'elle

©ENVA

répande au loin des vapeurs épaisses. On a reconnu que le nombre des volcans a été autrefois beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui; mais comment le feu des volcans s'entretient-il à des profondeurs inaccessibles? Pourquoi presque tous les volcans brûlants sont-ils à peu de distance de la mer?

Les eaux courantes entraînent les pierres, les sables et les terres des lieux élevés et vont les déposer dans les lieux bas; de là les alluvions des bords des rivières, et surtout de leur embouchure. Les terres ainsi formées sont les plus fertiles du monde; mais les inondations, qui les créent, les dévastent aussi de temps en temps. Ces alluvions augmentent assez rapidement.

Les terrains secondaires fourmillent de corps organisés; on trouve des productions de la mer dans la terre ferme jusqu'à des hauteurs très-considérables. M. Delamarck a fait connoître plusieurs centaines d'espèces nouvelles de coquilles-fossiles, seulement dans les environs des Paris. On a décrit et gravé avec magnificence les poissons-fossiles des environs de Véronne. Les houilles et les schistes recèlent des végétaux-fossilles d'espèces inconnues. M. Cuvier a recréé plusieurs grandes espèces de quadrupèdes-fossilles dont il ne reste plus aucun individu vivant sur la surface du globe. Presque toujours les os inconnus sont recouverts par des couches pleines de coquilles de mer: c'est donc quelqu'inondation marine qui a anéanti les espèces.

©ENVA

Les couches les plus profondes fourmillent de coquilles qu'il a été jusqu'ici impossible de retrouver dans aucun des parages de l'océan ; et les espèces que l'on pêche aujourd'hui, n'existent que dans les couches superficielles. Les charbons de terre paroissent être des restes de forêts d'arbres d'espèces étrangères : et ces faits prouvent les variations que l'organisation a subies sur la terre.

A la vue de débris de la vie formant presque tout le sol sur lequel portent nos pas, il est bien difficile de ne pas hazarder quelques conjectures sur les causes qui ont pu amener de si grands et si terribles effets.

Selon les uns, des comètes ont choqué la terre, ou l'ont consumée ; d'autres ont supposé que la terre est sortie du soleil, ou en verre liquide, ou en vapeur; on a placé dans son intérieur des abîmes qui se seroient affaissés successivement; ou l'on en a fait sortir des émanations qui s'échappoient avec violence, on est allé jusqu'à croire que sa masse a pu se former de la réunion des fragments d'autres planètes. Mais il importe de rejeter les hypothèses et de continuer les observations.

Les corps vivants offrent des phénomènes bien autrement compliqués. Leur génération est encore un mystère. Chacune de leurs parties a sa composition propre et distincte : aucune de leurs molécules ne reste en place ; toutes entrent et sortent

©ENVA

successivement. La matière de ces corps change sans cesse et leur forme se conserve. La forme, dont l'influence est peu importante dans les minéraux et l'atmosphère, devient ici la considération dominante.

La vie attire des substances étrangères, les retient pendant quelque temps, et enfin elle les rejette.

Les végétaux essentiellement composés de carbone, d'hydrogène et d'oxigène, n'ont besoin que d'eau et d'acide carbonique pour se nourrir : les terreaux et les fumiers leur sont utiles, mais non pas nécessaires. Ils décomposent l'eau et l'acide carbonique, pour mettre le carbone et l'hydrogène à nud, par l'intermède de la lumière, qui leur enlève leur oxigène surabondant. Ils exhalent de l'oxigène pendant le jour, et pendant la nuit ils en absorbent, sans doute pour réduire en acide carbonique le charbon qu'ils ont pompé en nature, et qui doit les nourrir. Cependant M. Crell et M. Braconnot assurent qu'ils ont fait croître des plantes sans leur fournir la moindre parcelle d'acide carbonique.

Le reste des matériaux est apporté aux plantes par la sève; elles absorbent même les substances qui ne leur conviennent pas lorsqu'elles sont dissoutes dans l'eau qui les nourrit, mais elle les rejettent avec les parties qui tombent.

La végétation accumule des substances combustibles; l'animalisation au contraire brûle les substances susceptibles d'être brûlées. L'hydrogène

©ENVA

et le carbone des animaux leur sont en partie enlevés par la respiration, au moyen de l'oxigène qui agit sur leur sang; leur azote leur reste, et prédomine à la longue, ainsi que M. Hallé l'a bien exposé.

Ainsi la végétation et l'animalisation sont des opérations inverses : dans l'une il se défait de l'eau et de l'acide carbonique, dans l'autre il s'en refait. C'est ainsi que la proportion de ces deux composés est maintenue dans l'atmosphère et à la surface du globe.

La respiration animale est donc une combustion; elle produit de la chaleur, elle est nécessaire même dans les dernières classes des animaux. Elle ne s'exerce pas dans le poumon seulement; mais dans tous les points du corps où des vaisseaux sanguins sont en contact avec l'air : le sang respire plus ou moins, c'est-à-dire qu'il produit de l'eau et de l'acide carbonique. Le reste des matériaux élémentaires des animaux vient de leurs aliments.

Chaque organe a le pouvoir d'attirer et de rejeter les substances comme il convient à sa nature. Mais la théorie des sécrétions est peu avancée.

Les voies que les substances parcourent sont connues; les premières ou celles de la digestion, depuis bien des siècles; les secondes ou celles de l'absorption, depuis Pecquet, Rudbeck, Ruysch; les troisièmes ou celles de la circulation, depuis Harvey. Les travaux des anatomistes anglais et italiens sur

©ENVA

le système lymphatique ont été portés à la plus grande perfection dans le bel ouvrage de Mascagni (1).

Ces routes, si compliquées dans l'homme, se simplifient par degrés dans les animaux inférieurs, et finissent par se réduire à une spongiosité uniforme.

Les plantes dégagent l'oxigène dans toutes leurs parties vertes, et principalement dans leur cime. Indépendamment de l'absorption des racines, il s'en fait aussi une principalement dans les arbres par la face inférieure des feuilles, et sa quantité dépend de l'humidité de l'air.

L'accroissement du tronc et de la racine, dans les arbres et les plantes vivaces ordinaires, se fait par des couches de fibres ligneuses entre le vieux bois et l'écorce.

M. Desfontaines a découvert que, dans les arbres et plantes à cotylédons simples, le développement des nouvelles fibres ligneuses se fait par une interposition générale qui a lieu surtout vers le centre.

Si on lie un tronc ou qu'on enlève un anneau de son écorce, il grossit au-dessus de la ligature et non au-dessous, parce que les sucs descendent par l'écorce, et entre l'écorce et le bois. Une branche

---

(1) *Vasorum lymphaticorum corporis humani historia et iconographia*; Sienne, 1789, 1 vol. in-fol.

©ENVA

ainsi préparée fleurit plutôt et porte de plus beaux fruits.

Il n'en est pas moins certain que la sève monte vers l'axe de l'arbre, entraînant beaucoup d'air avec elle ; et il paroît qu'elle produit l'accroissement en longueur, qu'elle étend les feuilles, et qu'elle redescend sous l'écorce pour grossir le tronc.

Mais quand on enlève un morceau d'écorce, le bois mis à nud paroît faire suinter un liquide qu'on a nommé *cambium*, et que l'on croit donner le nouveau bois. Il y auroit donc aussi une marche des sucs dans le sens horizontal en rayonnant ; et en effet, les suites de cellules qui vont entre les fibres, du centre vers la circonférence, semblent indiquer cette route.

Il y a des troncs dont les trois quarts du pourtour et tout l'intérieur sont enlevés, et qui n'en produisent pas moins chaque année des fleurs et des fruits. On peut couper transversalement des portions de la largeur d'un tronc à différentes hauteurs, de manière qu'aucun vaisseau ne reste entier, et l'on n'arrête pas pour cela la végétation.

Suivant M. Mirbel, ce qu'on nomme vaisseaux dans les plantes ne sont que des faisceaux parallèles percés de trous latéraux, par où toutes les parties du végétal peuvent se communiquer librement leurs sucs.

L'anatomie spéciale des organes, surtout des

©ENVA

animaux, a fourni des découvertes nombreuses. M. Sœmmering a trouvé dans le centre de la rétine de l'œil de l'homme une tache jaune, un pli saillant et un point transparent qui avoient échappé à ses prédécesseurs. Les quadrumanes partagent avec l'homme cette singularité.

M. Prochaska et M. Reil ont réussi à bien démontrer la structure des nerfs, ainsi que leur homogénéité, et à rendre très-vraisemblable leur nature sécrétoire.

M. Gall a vu les fibres de la moëlle allongée se croiser avant de former les éminences pyramidales; il les a suivies au travers du pont, des couches et des corps cannelés, jusque dans la voûte des hémisphères; il a montré que leurs faisceaux grossissent à chacun de ces passages, et que la partie médullaire, dans laquelle ils se terminent, double l'enveloppe corticale du cerveau, se repliant comme elle et semblant suivre tous ses contours. Il a distingué les fibres qui sortent de cette substance médullaire pour donner naissance aux commissures, que cet anatomiste appelle *nerfs convergens*. Plusieurs nerfs, que l'on regardoit comme sortant immédiatement du cerveau, ont été suivis par lui jusque dans la moëlle allongée, et il lui paroît vraisemblable qu'ils en sortent tous.

Le cerveau proprement dit, ainsi que le cervelet, ne communiqueroient donc avec le reste du système que par leurs jambes; mais leurs deux moitiés com-

©ENVA

muniquent entre elles par divers faisceaux transverses, tels que le pont de varole pour le cervelet, le corps calleux, la voûte et la commissure antérieure pour le cerveau. M. Gall pense que chaque paire de nerfs a aussi une communication transversale entre ses deux portions, et il en montre dans plusieurs.

La dissection de deux éléphants a bien fait connoître à M. Cuvier les organes qui versent l'humeur synoviale dans les articulations, sur la nature desquels on n'étoit point d'accord.

Bichat a marqué une opposition de structure et de forme entre les organes du mouvement et du sentiment, et ceux de la vie purement végétative.

Saussure le père a découvert, dans l'écorce des plantes, de petites ouvertures qui paroissent servir alternativement à exhaler et à absorber.

Les tubes de forme spirale qu'on avoit aussi nommés *trachées*, dans les plantes, ne semblent plus avoir d'autre usage que de conduire la sève, en la prenant et en la rendant au tissu cellulaire qui les entoure, etc.

La force qui produit les mouvements nombreux dont la vie se compose, meut et transporte sans cesse les éléments qui ne conservent pas un instant les mêmes rapports et les mêmes connexions.

Mais quel est la source constante qui produit ce mouvement? Le moindre acte de la volonté occasionne dans les muscles une contraction supérieure

©ENVA

à tous les agents mécaniques. L'irritabilité musculaire n'est-elle pas due à un agent impondérable, insaisissable, imperceptible?

Cette irrabilité inexplicable est encore le principe de la contraction des intestins, de celle du cœur et des artères, et d'une foule d'organes où l'on n'aperçoit point de fibres charnues, et de tous les mouvements intérieurs sur lesquels la volonté n'a point d'empire.

Une école célèbre faisoit intervenir pour ces phénomènes la *sensibilité*; mais tout s'explique en se représentant que toutes les parties nerveuses produisent un agent dont elles seules sont conducteurs, et qu'il est altéré ou consommé dans ses divers emplois. La sensibilité et l'irritabilité s'épuisent réciproquement par trop d'exercice, parce qu'elles consomment ou altèrent le même agent; toute excitation locale sur les nerfs amène plus de sang, en augmentant l'irritabilité des artères; et l'afflux du sang augmente la sensibilité locale en augmentant la production de l'agent nerveux. De là les plaisirs des titillations, les douleurs, des inflammations. L'imagination agit sur les fibres intérieures, comme la volonté sur les muscles. L'excitation locale portée à son comble épuise le corps entier. Chaque sens se laisse pénétrer seulement par les substances qu'il doit percevoir, de même chaque organe interne est plus excitable par tel agent que par tel autre. Enfin si l'agent ner-

©ENVA

veux ne peut devenir sensible pour nous, c'est qu'il ne peut s'altérer lui-même.

Les nerfs et la sensibilité manquent aux végétaux; mais n'ont-ils pas quelque force contractile analogue à l'irritabilité, quoique plus foible.

L'époque actuelle a aussi fourni des lumières sur l'explication des fonctions animales.

On a vu que, dans la respiration, le sang se décarbonise et y prend de la chaleur et une couleur vermeille. Des expériences très-ingénieuses de Bichat ont prouvé que l'oxigène agit sur le sang au passage même des artères dans les veines pulmonaires (1).

On disputoit sur les effets immédiats de ce changement, et sur la cause de la mort par asphixie. Godwin a montré que le sang a besoin d'avoir respiré pour exciter les contractions du cœur; et M. Nysten, que de tous les gaz que l'on peut injecter dans le cœur, l'oxigène est celui qui en stimule le plus puissamment les contractions; mais cet effet de la respiration sur le cœur, n'est qu'un cas particulier d'une loi générale: Bichat a appris que c'est la respiration qui donne au sang le pouvoir d'entretenir partout la force musculaire, et par conséquent tout le jeu intérieur de la circulation et des sécré-

(1) Anatomie générale de Bichat; *Paris*, 1801, *4 vol. in-8°*. Traité de la vie et de la mort; *Paris, an 8*; *1 vol. in-8°*.

©ENVA

tions ; mais Bichat pense que c'est par l'intermède du cerveau et du système nerveux que le sang exerce ce pouvoir sur la fibre.

Suivant les expériences de MM. Chaussier, Thenard et Dupuytren, le gaz hydrogène sulfuré est le plus pernicieux de tous les gaz délétères; ensuite l'hydrogène carboné, puis l'acide carbonique : ils agissent comme vrais poisons ; tandis que l'azote et l'hydrogène pur se bornent à ne point fournir au sang le principe que l'oxigène seul peut donner.

Ces premiers gaz ont aussi un effet funeste quand on les introduit par l'absortion cutannée, par le premières voies, ou par des plaies.

Le concours des nerfs qui se distribuent dans le poumon est nécessaire pour que l'air exerce toute son action sur le sang. M. Dupuytren l'a prouvé en coupant les nerfs de la huitième paire dans des chevaux et dans des chiens : le diaphagrame et les côtes avoient beau continuer leur jeu, le sang restoit noir (1).

La chaleur animale se maintient au même degré, malgré le froid extérieur, et pendant quelque temps dans un milieu beaucoup plus chaud, vraisemblablement par l'augmentation de transpi-

(1) M. Dupuy, professeur à Alfort, a contribué à ces expériences.

©ENVA

ration et d'évaporation, jointe à la qualité pe conductrice du corps vivant pour la chaleur.

Pour la digestion, toutes les substances alimentair se dissolvent dans le suc gastrique ; et les diver appareils de trituration, dans divers animaux, ne font que suppléer à une mastication imparfaite. Les aliments ainsi réduits en une bouillie homogène, passent dans l'intestin où la bile paroît opérer une précipitation de la matière excrémentitielle, et en séparer le chyle propre à être absorbé. La bile étant formée d'une grande partie des principes combustibles du sang, le foie semble un véritable auxiliaire du poumon.

M. Mareschi de Pavie a cherché à montrer que la rate a pour usage de faire refluer vers l'estomac, quand il est plein, le sang qui est destiné au foie, dans l'état opposé, et qu'elle augmente ainsi la sécrétion du fluide gastrique.

John Hunter a fait voir que la substance intérieure des dents est excrétée par couches de la surface de leur noyeau pulpeux, sans qu'elle conserve de connexion organique avec lui, et qu'en même temps leur émail est déposé sur elles, en fibres perpendiculaires, par la capsule membraneuse qui les revêt. Une troisième substance qui enveloppe l'émail, dans certains animaux, est également déposée après l'émail et par la même membrane. Ce dernier point a été bien développé par M. Blake. Aussi les dents peuvent-elles être entammées, usées,

©ENVA

sans éprouver les mêmes accidents que les os. M. Ténon (1) a fixé avec une précision toute nouvelle, les époques de l'éruption, de la chûte et du remplacement de chaque dent, dans plusieurs animaux, et a fait connoître une multitude de changements singuliers que l'état variable des dents amène successivement dans l'organisation des mâchoires. C'est le noyeau intérieur qui s'enflamme et devient douloureux dans la dent, et non la dent elle-même.

On a fait des recherches sur les organes extérieurs des sensations. La langue n'est entrée en convulsion que par l'excitation de la 9e. paire, dans le galvanisme; d'où M. Dupuytren a conclu que la 5e. paire, ne la mouvant point, doit être l'organe de sa sensibilité

Parmi les organes propres au fétus, on a découvert une vésicule qui communique avec le bas-ventre au travers de l'ombilic par un petit canal, et qui ne se voit dans l'homme que pendant les premières semaines de la gestation; elle porte dans les animaux le nom de *tunique érythroïde*. M. Oken d'Iéna vient d'annoncer qu'elle n'est qu'une apendice du canal intestinal, placée de manière que, quand elle s'en sépare, il reste une por-

(1) Mémoires de l'Institut, Sciences mathématiques et physiques; tome 1er.

©ENVA

tion de son tube qui forme l'intestin cœcum ; la li-
queur qu'elle contient passeroit donc immédiate-
ment dans les intestins pour nourrir l'embryon.

On regarde aujourd'hui l'oxigénation du sang
du fétus comme une des fonctions principales du
placenta.

Il faut aux graines, à peu d'exception près, de
l'oxigène pour qu'elles germent ; et sa fonction
paroît être, d'après M. Théodore de Saussure, de
leur enlever leur carbone surabondant. M. de
Humboldt a remarqué que le gaz acide muriatique
oxigéné accélère singulièrement la germination,
et que tous les oxides où l'oxigène adhère peu,
lui sont favorables.

La nomenclature et le catalogue des êtres se
perfectionnent par les efforts des voyageurs, des
observateurs et des savants.

La botanique a fourni plusieurs médicaments
utiles ; les botanistes ont éclairci l'histoire de nos
médicaments végétaux les plus importants. Les
Français ont transplanté à la Guianne les épiceries
des Moluques ; on fait à présent usage à Caïenne
de l'arbre à pain de l'île des Amis. La France a reçu
le murier rouge du Canada, le néflier du Japon,
le noyer panacier de l'Amérique septentrionale, la
patate de Philadelphie, des érables à sucre, etc.

Gœtze, Werner, Fischer, Bloch, Rudolphi ont
donné beaucoup d'étendue à la connoissance des
vers intestins, famille si singulière par la nécessité
qui la retient dans l'intérieur des animaux.

©ENVA

L'abeille n'étoit point encore parfaitement connue; et il étoit réservé à M. Hubert de Genève de dévoiler tout-à-fait les secrets du gouvernement des ruches.

On sait que les écrevisses, les salamandres aquatiques et les limaçons ont la faculté de reproduire leurs parties coupées. Broussonnet a constaté qu'elle est presque aussi étendue dans les poissons.

Bonnet a découvert dans les pucerons la faculté d'être fécondés, pour plusieurs générations, par un seul accouplement.

On sait aujourd'hui que la léthargie des marmottes, des loirs etc., pendant la saison froide, est accompagnée d'une suspension totale de la respiration, de la sensibilité, du mouvement et de la digestion. Leur circulation est très-ralentie, le sang semble engorger les vaisseaux de l'abdomen. La seule condition de la léthargie est le froid non trop vif, et l'absence des causes irritantes; alors leur chaleur ne s'élève guère au-dessus de celle du milieu; et ils périssent gelés, si on les abandonne au sommeil à une température de quelques degrés au-dessous de zéro.

Les animaux de la Nouvelle Hollande se font remarquer par leurs formes extraordinaires; et cette nouvelle partie du monde a fait renouveler les observations qui ont déjà eu lieu lors de la découverte de l'Amérique méridionale, c'est que tous ses êtres vivants, excepté l'homme et le chien, sont d'espèces et

©ENVA

souvent de genres inconnus au reste du globe, comme s'il y avoit eu pour elle une création particulière.

En botanique la méthode naturelle est admise assez généralement; ce qui est d'autant plus important qu'elle est le guide le plus sûr pour annoncer les vertus et les propriétés des plantes (1).

Les animaux sont mieux classés. M. Cuvier a donné une division nouvelle des animaux sans vertèbres : la classe des mollusques a été distinguée des vers et des zoophites qu'elle surpasse par l'existence d'un cœur et d'un cerveau : M. Cuvier pense que les insectes n'ont pas de circulation, et que c'est pour cela que leurs trachées leur portent l'air par tout le corps. Les zoophites n'ont ni cœur, ni vaisseaux, ni poumons, ni nerfs, ni cerveau.

MM. Geoffroy et Cuvier ont mieux établi la distribution des quadrupèdes; M. de Lacépède celle des oiseaux; M. Brongniart celle des reptiles; M. de Lacépède celle des poissons; M. Cuvier celle des mollusques.

M. Delamarck a distingué une famille de vers à sang rouge, dont M. Cuvier a fait connoître la circulation, et M. Mangili le système nerveux.

M. Latreille publie son système des insectes fondé

(1) Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leur forme extérieure, par M. de Candole; *Paris*, 1804, *in*-4°.

©ENVA

sur les organes de la manducation, ainsi que sur le nombre et la nature des ailes.

Les zoophites ont été classés par M. Cuvier et M. Delamarck.

Presque tous les organes des végétaux sont en dehors ; ils n'ont d'estomac et d'intestin qu'à la surface de leurs racines, de poumon qu'à celle de leurs feuilles ; la surface de leur cîme leur tient lieu de cœur : tout leur système génératif se montre au-dehors ; tandis, que dans les animaux, presque tout l'essentiel existe en dedans, cœur, vaisseaux nerfs, cerveau, intestins.

En Danemarck, MM. Abildgaardt et Viborg ont donné de bonnes remarques sur l'anatomie et la zoologie.

M. Girard, professeur à Alfort, a publié un traité particulier d'anatomie des animaux domestiques, très-utile pour ceux qui se livrent à ce genre de médecine.

L'agriculture et la médecine ne sont que des applications des connoissances physiques, dont l'une nous apprend à propager et à entretenir les êtres qui nous sont utiles, tandis que l'autre nous fait connoître les maladies auxquelles ils sont sujets ainsi que nous, et les moyens de les prévenir et de les guérir.

L'économie organique est tellement réglée que les maladies mêmes sont assujéties à une marche fixe, et que chacune d'elles a ses symptômes, ses

©ENVA

périodes et sa durée, sur lesquels l'homme habile se méprend rarement; mais si la science de l'être vivant, dans son état sain, est si loin d'être devenue entièrement rationelle, combien l'étude de ses irrégularités ne sera-t-elle pas plus éloignée encore de la perfection!

Nous voilà donc revenus à cette obligation d'observer, de réduire nos observations en histoires comparables, et d'en tirer quelques règles d'analogie qui puissent nous faire prévoir les phénomènes, d'après ceux qui ont eu lieu dans des cas semblables.

S'il étoit possible d'élever ces analogies à un principe applicable à tous les cas, on auroit une *théorie médicale;* mais les diverses doctrines proposées par tant d'hommes de génie n'ont pu encore obtenir un assentiment durable. Les jeunes gens les adoptent chaque fois; mais la plus courte expérience ne tarde pas à les désabuser.

Les conceptions des Stahl, des Hofmann, des Boerhaave, des Cullen, des Brown, seront toujours considérées comme des tentatives d'esprits supérieurs; mais elles ne peuvent servir de guide assuré dans l'exercice de l'art.

Brown présente la vie comme une sorte de combat entre les corps vivants et les agents extérieurs; la force vitale, comme une quantité déterminée dont la consommation lente ou rapide retarde ou accélère le terme de la vie, mais qui peut l'anéantir

©ENVA

par sa surabondance aussi-bien que par son épuisement; la distribution des maladies et des médicaments en deux classes opposées, selon que l'action vitale se trouve excitée ou ralentie. Mais ce que cette distribution a d'ingénieux ne fait plus méconnoître l'injustice de l'exclusion qu'elle donne, pour ainsi dire, à l'état des organes, et à la grande variété des causes extérieures qui peuvent influer sur les altérations des fonctions.

Au reste on doit remarquer qu'il y a dans l'histoire des théories médicales, comme dans celle de la physiologie, une sorte d'oscillation tout-à-fait correspondante à celle de la philosophie générale à chaque époque.

On n'a pas réussi davantage à expliquer les maladies d'après le genre d'altération supposé dans la composition chimique des organes.

Ainsi, de quelque côté qu'on ait envisagé les altérations de l'économie organique, on ne leur a pu adapter de lien commun. La distribution régulière des altérations, d'après certains caractères apparents, est le seul but que l'on puisse jusqu'à présent espérer.

La *nosologie* ou catalogue méthodique des maladies, a une difficulté de plus que les systèmes des naturalistes, parce que les caractères des naturalistes restent toujours les mêmes, tandis que chaque maladie se compose d'une suite souvent fort disparate de métamorphoses. Cependant elle est susceptible d'améliorations journalières.

©ENVA

On a pris le principe de distribution tantôt dans les symptômes, tantôt dans les causes, tantôt dans les siéges des désordres. Mais les siéges ne sont pas toujours faciles à découvrir : les causes se compliquent à l'infini, et sont souvent hypothétiques. Les symptômes eux-mêmes sont exposés aux variations les plus bizarres ; et l'on ne peut, en un mot, suppléer à ce défaut de principes rigoureux de distribution, que par des descriptions bien complettes C'est la voie qu'ont tentée les plus grands médecins que l'on regarde encore comme les guides les plus sûrs dans l'exercice de l'art.

M. Pinel a fondé ses classes sur les modes de lésion, et ses ordres sur les siéges.

La fameuse plique polonaise a été étudiée pendant la dernière campagne, par des médecins qui assurent qu'on peut aujourd'hui couper les cheveux mêlés, qu'il n'en découle point de sang, ni autre humeur; quelques-uns vont même jusqu'à soutenir que la malpropreté seule feutre ou colle les cheveux.

L'expédition d'Egypte a fourni à MM. Larrey, Desgenettes, Pugnel et Pouqueville, l'occasion de faire mieux connoître la nature de la peste, et d'observer plus fréquemment la lèpre et quelques autres maladies endémiques dans l'Orient.

Les recherches sur le siége d'une maladie et sur les altérations primitives qui l'occasionnent, sur la nature intime des désordres qui l'accompagnent et la

©ENVA

suivent, exigent l'examen anatomique des cadavres, et la comparaison chimique de leurs liquides et de leurs solides.

L'examen des cadavres ou l'anatomie pathologique a été l'objet de plusieurs travaux dans divers pays; et ils promettent un grand ensemble d'observations sur la fréquence de chaque genre de lésions organiques, sur leur nature, leurs nuances et leurs rapports avec les symptômes observés. M. Corvisart a publié un ouvrage important sur les maladies organiques du cœur (1). On lui doit aussi une traduction et un commentaire de la méthode d'Avenbrugger, pour connoître les maladies internes de la poitrine par la percussion (2).

La connoissance intime de la nature des affections maladives a fourni dans ces derniers temps plusieurs vues que le succès a justifiées. Ainsi l'altération presque végétale de l'urine dans le diabètes a indiqué l'usage exclusif des matières animales joint à l'emploi des alkalis et de l'opium; l'analyse des divers calculs a donné l'espoir de parvenir à en dissoudre quelques-uns par des injections appropriées, et les notions acquises sur les maladies organiques ont, du moins, l'avantage de montrer dans quel cas il est

---

(1) Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur; *Paris*, 1806, 1 *vol. in*-8°.

(2) *Paris*, 1808, 1 *vol. in*-8°.

©ENVA

inutile de tourmenter le malade par des remèdes impuissants.

D'ailleurs il existe dans la partie pratique de la médecine, un tradition, des méthodes, en un mot un corps de doctrine expérimentale qui s'est perfectionné de nos jours par l'admission des moyens plus excitants, plus actifs ; par l'abandon des traitements affoiblissants, et des purgations continuelles ; et par l'emploi plus fréquent de quelques remèdes actifs que la mollesse des mœurs avoit fait négliger.

La vertu de la vaccine pour préserver des ravages de la petite-vérole, a immortalisé le docteur Jenner ; et l'on ne sait plus de quoi l'on pourroit désespérer maintenant, quand on songe aux étonnants effets de quelques atômes de matière purulente, recueillis sur des vaches du Devonshire.

L'action des acides minéraux, et particulièrement de l'acide muriatique oxigéné, pour détruire les miasmes contagieux, est encore une des découvertes les plus utiles, et elle est due à M. Guyton de Morveau.

La digitale pourprée, en ralentissant le pouls, promet d'être utile à beaucoup de pthisiques ; le suc de Belladone, en paralysant momentanément l'iris, aide à faire avec plus de facilité l'opération de la cataracte.

L'usage des topiques arsénicaux contre les ulcères chancreux de la face, des pommades oxi-

©ENVA

génées par l'acide nitrique contre les maladies psoriques, du charbon contre les ulcères fétides, des salivations mercurielles contre les affections aiguës du foie et de l'hydrocéphale interne, de certains mélanges gazeux contre diverses affections pulmonaires, du sénéga contre le croup, de la gélatine contre les fièvres intermittentes, du nitrate d'argent contre l'épilepsie, de la pensée contre la croûte laiteuse, de l'éther alternant avec les purgatifs contre le ver solitaire, du quinquina contre plusieurs poisons métalliques, du galvanisme contre quelques paralysies, semble s'accréditer; mais une longue suite d'observations peut seule parvenir à en mettre l'efficacité au rang des vérités démontrées.

On doit mettre aussi au nombre des secours l'établissement en grand des eaux minérales artificielles.

On a banni l'usage des drogues exotiques qui n'avoient point d'avantage particulier, et la plupart de ces compositions compliquées si célèbres dans les temps d'ignorance.

Au reste la médecine n'est point, comme les autres sciences, toute entière dans les livres. Elle est différente dans chacun de ceux qui l'exercent; et tous les livres qui en traitent ne seroient rien sans le talent particulier des hommes utiles qui s'occupent à en répandre les secours, et qui ont introduit des changements avantageux dans la pratique.

©ENVA

La chirurgie a aussi perfectionné ses procédés ; l'observation les prépare, les hommes accrédités portent à les répandre, l'expérience et le temps seuls les consacrent.

Le caractère distinctif des plaies d'armes à feu a été mieux connu ; les cas où l'amputation devient nécessaire, et l'instant où elle est le plus favorable, ont été mieux déterminés.

L'utilité de la trachéotomie pour enlever les corps étrangers de la trachée-artère, a été démontrée par M. Pelletan. M. Deschamps a fait voir qu'on peut lier certaines artères au-dessus d'un anévrisme, et les laisser s'oblitérer sans danger et sans récidive. Dans l'anévrisme faux, on est allé chercher l'artère blessée aux plus grandes profondeurs, et l'on a réussi à la lier avec des rubans et un instrument nouvellement imaginé. L'opération de la symphise a été pratiquée heureusement par M. Giraud ; la création d'une pupille artificielle, quand la véritable est obstruée, est devenue une opération facile à faire pour MM. Demours, Maunoir, etc. MM. Hinly et Cooper ont pratiqué avec succès la perforation du tympan dans certaines surdités. M. Guérin de Bordeaux a imaginé un instrument qui donne la plus grande précision à l'opération de la taille, et un autre qui facilite celle de la cataracte. M. Sabatier a montré la nécessité du cautère actuel contre la rage, et désabusé des remèdes illu-

©ENVA

soires avec lesquels on se flattoit de prévenir ce mal affreux.

Les lumières des sciences, en se répandant, peuvent éclairer et diriger utilement l'administration : on a mieux connu les moyens de prévenir les épidémies, et d'arrêter les contagions. on a surveillé la nourriture du peuple, etc. : les lumières générales de la physique et de la médecine font rendre plus salubres le genre de vie, le logement, les aliments, etc. Enfin M. Hallé, M. Hufeland, et M. Jonh Sinclair ont publié des ouvrages où toutes les connoissances de la médecine sont employées pour enseigner aux hommes les moyens de se passer des médecins.

La médecine vétérinaire est encore une branche de l'art de guérir, et ses principes sont les mêmes que ceux de la médecine humaine. Elle ne diffère qu'à cause des différences de structure et de régime des animaux, et de la plus grande simplicité de leur genre de vie. On a inoculé le claveau aux moutons, et les nombreuses expériences de M. Huzard ont constaté que c'est un préservatif sûr, et à peu près sans danger ; on a essayé la vaccine dans la même vue, mais sans avoir encore rien obtenu de décisif.

Les recherches des naturalistes et celles de M. Tessier, ont constaté que la plupart des maladies des bleds sont dues à des champignons pa-

©ENVA

rasites, et l'on a la certitude que la carie du froment a son remède infaillible dans l'opération du chaulage.

L'agriculture peut être considérée comme la plus vaste et la plus indispensable de toutes les fabriques. Quelques bonnes pratiques concentrées dans certains cantons particuliers, ou dans des pays éloignés, ont été introduites ou sont devenues plus générales. Gilbert a introduit dans le midi la pistache de terre; M. Parmentier, la patate douce de Malaga, à Montpellier et à Toulouse; M. Villars, celle d'Amérique, à Bordeaux; et M. Lelieur, dans nos départements plus septentrionaux. Le topinambour, dont la racine a l'avantage de se conserver sous terre sans geler, s'emploie de plus en plus pour les bestiaux; le navet de Suède se répand généralement; nous possédons maintenant les meilleurs variétés des pommes de terre: l'administration des forêts s'occupe de naturaliser, parmi nous, divers arbres d'Amérique.

M. Brémontier a montré à fixer les dunes, par des plantations de pins maritimes.

Les moutons d'Espagne à laine fine sont aujourd'hui répandus dans presque toutes nos provinces; et les cultivateurs qui retirent un revenu double d'un troupeau qui n'exige pas une nourriture plus abondante ni plus chère, bénissent les Daubenton, les Tessier, les Gilbert, les Huzard, les Sylvestre.

Les bœufs d'Italie, plus propres que les autres au tirage, les buffles, si utiles pour tirer parti des terrains marécageux, nous ont été procurés par les conquêtes de la première armée d'Italie. On commence à multiplier les vaches sans cornes, qui joignent à l'avantage de se blesser moins souvent entr'elles, celui de fournir un lait aussi bon que copieux.

Les soins donnés aux haras, par le Gouvernement, les instructions qui ont été publiées sous ses auspices par M. Huzard, ont déjà un effet très-sensible sur les races de nos chevaux.

Grace aux observations des naturalistes, l'art presque nouveau en France de recueillir le miel sans détruire les abeilles, commence à se répandre.

M. Tessier a fait la comparaison des différentes céréales, et M. Bosc celle des diverses variétés de vignes.

Gilbert avoit déjà démontré l'avantage d'étendre la culture des prairies artificielles; et dès-lors des expériences se sont multipliées; des hommes habiles ont réussi à faire entrer ces prairies dans l'ordre de leurs récoltes successives, et l'art des assolements a fait un grand pas vers sa perfection. Les jachères ont diminué partout, les bestiaux se sont multipliés; l'art des engrais s'est perfectionné, la poudrette en a fourni un nouveau; le plâtre a été mieux employé aux amendements; et l'usage si utile d'en-

©ENVA

fouir des végétaux vivants, semés à cet effet, commence à être adopté dans plusieurs cantons.

Les résultats heureux se sont répandus par le zèle des sociétés d'agriculture, et par les instructions populaires publiées par MM. Parmentier, Cels, Gilbert, Huzard, Tessier, Vilmorin, Yvart, Chabert, Nysten, Daubenton, Lasterye, Silvestre, Dumont-Courset, Maurice, François-de-Neufchâteau, Depère. Du reste l'ouvrage sur les desséchements de M. Chassiron, les traités des bois et des irrigations par M. Deperthuis, l'agriculture de l'encyclopédie méthodique, la nouvelle édition du dictionnaire de Rozier, voilà les ouvrages qui se présentent le plus avantageusement à notre mémoire.

Comment rendre compte des progrès des arts, depuis l'économie domestique jusqu'aux fabrications les plus délicates, progrès qui, dans toutes les professions, sont dus aux lumières devenues plus communes, et au goût des sciences devenu plus général?

On a perfectionné l'art de conduire le feu et d'épargner le combustible : on a peut-être réduit d'un tiers la consommation du bois. La dépense que la cuisine exige, est réduite à moins de moitié par les nouveaux procédés de M. le comte de Rumfordt, dont l'utilité s'étend à toutes les fabriques qui emploient des liquides chauds, pour les bains, les lessives, les distilleries, etc. M. Lebon a montré à tirer parti du même feu pour chauffer et pour

©ENVA

éclairer. La meûnerie, la boulangerie, ont été améliorées par M. Parmentier; plusieurs cantons ont déjà réussi à perfectionner leurs vins, d'après les préceptes de M. Chaptal.

L'analyse du lait par MM. Déyeux et Parmentier a donné des procédés sûrs pour imiter partout toutes les sortes de fromages, et pour rendre le beurre plus agréable et plus facile à conserver.

Les filtres de charbon ont fourni les moyens de rendre salubres et agréables les eaux les plus corrompues.

M. Seguin, en découvrant la théorie du tannage a fait abréger prodigieusement cette opération.

Nous fabriquons maintenant avec une grande perfection la céruse, le vert-de-gris, la couperose, l'alun, le sel ammoniac, la soude.

On a clarifié les huiles les plus troubles, surtout celle de colza par l'acide sulfurique.

La chimie a rendu populaires la fabrication du salpêtre et celle de la poudre.

M. Bertholet a donné le blanchîment par l'acide muriatique oxigéné, qui épargne le temps et les frais, et qui a l'avantage d'enlever les couleurs mal appliquées.

L'art d'enlever dans la juste proportion le suint des laines qu'on veut teindre, est une découverte due à MM. Vauquelin, Godine et Roard.

M. Chaptal a imaginé de remplacer les huiles dans la fabrication du savon par de vieux débris de laines.

©ENVA

L'analyse exacte des terres a été utile à la poterie.

Le rouissage du chanvre par des moyens chimiques est infiniment plus sûr, plus court et plus salubre qu'autrefois.

MM. Chaptal et Père ont perfectionné la fabrique des ciments.

M. Fabroni et M. Faujas ont trouvé des terres propres à faire des briques si légères qu'elles flottent sur l'eau, invention précieuse pour construire les fours des vaisseaux. On a introduit en France la carbonisation de la tourbe et la purification du charbon de terre dessoufré.

L'opération des assignats a donné l'occasion d'employer les caractères stéréotypes, qui augmenteront les bienfaits de l'imprimerie, en faisant pénétrer les lumières du génie jusque dans les plus pauvres chaumières.

Ce tableau suffira sans doute pour donner une idée de ce que les sciences ont fait, et de ce qu'elles peuvent faire pour l'utilité immédiate de la société, utilité immédiate qui d'ailleurs est le moindre des rapports sous lesquels on doit considérer les sciences. Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la connoissance de la vérité; répandre des idées saines jusque dans les classes les moins élevées du peuple; soustraire les hommes à l'empire des préjugés et des passions; faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique, voilà l'oje

©ENVA

essentiel des sciences ; voilà comment elles concourent à avancer la civilisation, et ce qui doit leur mériter la protection des gouvernements qui veulent rendre leur puissance inébranlable, en la fondant sur le bien-être commun.

Au reste les savants français ont figuré au premier rang pour les découvertes, dans presque toutes les branches des sciences naturelles ; et par la manière dont ils ont accueilli les inventions des étrangers, ils ont acquis, à bien des égards, le droit d'en partager l'honneur.

Quant aux moyens les plus sûrs d'entretenir cette noble émulation, et de la diriger vers le but le plus utile ; un de vos regards, SIRE, l'espoir de voir un jour leurs travaux cités dans l'histoire de votre règne, parmi toutes les merveilles dont votre génie et votre fortune ont entouré Votre Majesté, voilà ce qu'il faut à ceux qui ont le bonheur d'être vos contemporains. Et quel aiguillon leur manqueroit-il sous un prince qui daigne s'informer de leur succès, les rapprocher de lui, examiner par lui-même leurs plans et leurs résultats !

Votre Majesté ne manquera pas de leur assurer des successeurs ; toutes vos mesures paternelles pour fonder le bonheur futur de la France, nous le garantissent.

©ENVA

Réponse de Sa Majesté.

MM. les président, secrétaire et députés de la première classe de l'Institut,

J'ai voulu vous entendre sur les progrès de l'esprit humain dans ces derniers temps, afin que ce que vous auriez à me dire fût entendu de toutes les nations, et fermât la bouche aux détracteurs de notre siècle, qui, cherchant à faire rétrograder l'esprit humain, paroissent avoir pour but de l'éteindre.

J'ai voulu connoître ce qui me restoit à faire pour encourager vos travaux, pour me consoler de ne pouvoir plus concourir autrement à leur succès. Le bien de mes peuples et la gloire de mon trône sont également intéressés à la prospérité des sciences.

Mon ministre de l'intérieur me fera un rapport sur toutes vos demandes : vous pouvez compter sur les effets de ma protection.

Nota. Les passages relatifs aux animaux domestiques, et aux auteurs qui s'en occupent, ont été rapportés textuellement.

La note de la page 45 est de M. Fromage-Defeugré.

Faute essentielle à corriger, *page 24, au lieu de* l'amalgame, *lisez* l'analogue.

©ENVA

VUES

Pour établir, dans les races des chevaux, un perfectionnement efficace et durable;

Par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Les gouvernements sages, qui portent leur vigilance sur toutes les productions de leur territoire et sur tous les moyens d'industrie de leurs sujets, qui savent calculer leurs ressources afin de les agrandir, n'ignorent pas que la multiplication des chevaux et le perfectionnement de leurs races doivent être mis au nombre des grands moyens de puissance et de prospérité dans un état. Aussi notre Empereur, doué d'une attention et d'une activité qui embrassent presque simultanément tout ce qui est utile, n'a-t-il pas tardé à manifester sa résolution de rétablir les haras, et de les faire prospérer, en recherchant les principes qui doivent en cela diriger une bonne administration.

En effet, si le travail est pour l'homme le principal et le plus sûr moyen de bonheur, quelles obli-

©ENVA

gations ne doit-on pas au cheval, puisque c'est lui dont nous tirons les plus grands secours ! L'intelligence et la vivacité de ce bel animal s'accomodent très-bien aux vues de son conducteur : plus courageux et plus prompt que le bœuf, il fait la moitié plus d'ouvrage. On ne mange pas sa chair, il est vrai ; mais les produits de son travail, pour la seule partie qui excède ceux des autres bêtes de fatigue, nourrissent des animaux propres à notre subsistance, dans une quantité qui l'emporte de beaucoup sur celle d'un volume de viande égal à son corps. Dans la plupart de nos pays de labour, où les terres ne rapportent assez généralement que deux années sur trois, n'adopteroit-on pas bientôt une méthode de culture plus parfaite, si les chevaux y étoient meilleurs et en plus grand nombre ? Et en les multipliant, n'est-ce pas fonder des moyens d'avoir plus de fourrages, plus d'animaux, plus d'engrais, plus de subsistances pour les peuples, plus de matières premières pour les arts et pour les manufactures ? N'est-ce pas, d'ailleurs, rendre plus active la circulation des marchandises, puisque le cheval est aussi un des principaux messagers du commerce ?

Quelles sont donc les mesures à prendre pour peupler davantage surtout nos pays d'élèves, et pour en obtenir des chevaux d'une constitution belle et solide ?

Ayant été engagé en 1805, avec M. Chabert et

©ENVA

M. De Chaumontel, à réunir nos idées sur cette matière, nous allons extraire de notre travail d'alors (1) les points qui sont encore applicables aux circonstances actuelles, les resserrer dans un cadre étroit, et y ajouter de nouvelles réflexions, quand il en sera besoin.

Tout doit se réduire à faire de bons réglements, à rassembler les moyens d'instruction, et à établir une administration éclairée, bienveillante et ferme. Il faut du travail pour trouver une bonne méthode, et de la persévérance pour la faire réussir. Dans les haras, les produits sont éloignés, les progrès sont lents; la négligence, et quelquefois l'amour propre, font faire des fautes; la patience peut venir à manquer; ou des avis dictés par un faux goût peuvent ébranler les résolutions les plus sages : alors l'édifice élevé à grands frais est bientôt ruiné de fond en comble, et la catastrophe ne fournit qu'une occasion de risée à la multitude. Nous desirions en 1805, qu'une institution centrale, composée d'hommes ayant un goût particulier pour le cheval, toute dévouée aux progrès de cette partie, considérée de

---

(1) *Importance de l'amélioration et de la multiplication des chevaux en France; et Projet d'un Système d'encouragement perpétuel des haras. Par P. Chabert, C. M. F. Fromage-Defeugré, et A. T. J. De Chaumontel.* Paris, Marchant, au Collége d'Harcourt, 1805; in-8°. de 67 pages; et *Supplément au Dictionnaire d'agriculture de Rozier;* in-4°. Tome 12, page 293.

©ENVA

toutes les personnes intéressées dans l'objet, et environnée de la confiance du Gouvernement, fût chargée d'entretenir dans les haras un esprit de conduite permanent.

Le comité qui vient d'être formé, et dont nous sollicitions la création, sous le nom de *Conseil des haras*, doit être l'ame de toutes les opérations: c'est à lui qu'est donnée l'honorable tâche d'établir et de conserver les principes, et en même temps de veiller à leur mise en pratique. Il est placé sous l'heureuse influence de S. Exc. le ministre de l'intérieur; peut-être même aura-t-il un directeur-général; et l'ensemble de ses travaux sera plus assuré, si l'un de ses secrétaires visite successivement, avec MM. les inspecteurs-généraux, toutes les situations et tous les établissements. Le journal de ces tournées feroit une suite importante aux voyages que M. Chabert fit il y a plus de vingt ans, par ordre du Roi, pour le même objet, voyages qu'on doit regréter de n'avoir pas encore vu mettre au jour. Enfin, on ne doit pas désespérer que S. M. l'Empereur, qui préside souvent le conseil du commerce, celui des bâtiments, celui des ponts et chaussées, ne daigne aussi présider de temps en temps le conseil des haras, dont l'objet n'est pas d'une plus foible utilité.

Une des attentions qui nous semblent les plus importantes, est relative aux chevaux qu'on nous amène du dehors. En effet, ne tire-t-on pas encore

aujourd'hui de l'étranger une grande quantité de chevaux, soit pour le commerce, soit pour le luxe, soit pour les remontes des troupes? Or, pour faire cesser le tort que cette importation fait à nos haras, et celui que la sortie de notre numéraire fait à notre commerce, ne conviendroit-t-il pas d'établir, sur les chevaux étrangers, un droit de douane tel qu'ils revinssent toujours à un prix plus élevé que les chevaux de même qualité, nés sur notre propre sol? Cette mesure exciteroit nos cultivateurs à faire produire des chevaux comme il convient pour nos divers services, et elle feroit rester en France des ressources pécuniaires, nécessaires pour la circulation intérieure et pour des besoins publics.

Par une disposition opposée, mais d'un autre ordre, on accorderoit des primes en faveur des chevaux entiers et des juments des races étrangères qu'on auroit reconnu avantageux d'introduire en France. Puis, en conséquence des soins qu'on aura de nos haras, les races de nos chevaux gagneront peu-à-peu de la considération et du prix : le zèle s'échauffera chez nous, et l'étranger, venant acheter nos chevaux à son tour, nous donnera un surcroit de moyens pour augmenter nos succès et notre prospérité.

D'abord, avant de poser des bases pour multiplier les chevaux et pour perfectionner nos races, ne convient-il pas d'examiner quel est le mérite qu'on doit rechercher dans un cheval? Les idées qu'on se fait de

©ENVA

la beauté, ont toujours quelque chose d'arbitraire, quand on ne les fonde pas sur l'estimation des qualités essentielles. Or, ces qualités, dans le cheval, sont la force, l'énergie, la vitesse, la docilité, le courage, une bonne durée ; et les formes parfaites sont uniquement celles qui servent à établir ces avantages. Le cheval qui les réunit, vaut assurément un plus grand prix, et cependant il ne dépense pas plus qu'une bête commune et grossière : quelquefois il exige des soins d'une autre espèce, mais ils ne sont pas plus pénibles, et il attire l'affection du propriétaire, ainsi que les attentions qui en sont la suite. Les chevaux de race distinguée ont aussi l'avantage d'être plus intelligents, plus dociles et plus attachés à l'homme. Et que manque-t-il à notre territoire pour produire de beaux chevaux? Afin de pouvoir en élever pour tous les usages, il faut des terrains variés, convenables au volume différent de la charpente que les divers services exigent. Or, quant aux avantages du sol, du climat et des productions, quel pays est mieux partagé que la France? Et n'a-t-elle pas encore gagné par les agrandissements qu'elle a reçus de toutes parts.

Mais combien de cantons offrent des facilités et des ressources dont on ne profite pas! Ne peut-on pas remarquer qu'il est bien peu d'endroits où l'on ne puisse élever des chevaux, et se plaindre, avec raison, que généralement on ne se livre pas, autant qu'on le pourroit, à ce genre d'industrie. Ce

©ENVA

n'est pas le seul vice : car tandis qu'ici l'on ne produit rien, presque partout ailleurs une cupidité aveugle porte à détériorer les productions. Dès l'âge de deux ans, on fait travailler les poulains, prétendant que c'est bien assez de les garder à dépenser et à ne rien faire jusque-là. Encore si on les soumettoit à un travail doux, qui servît simplement de promenade! il ne feroit qu'aider au développement et à la perfection de leur organisation ; mais c'est rarement le propriétaire qui les dirige lui-même, et les conducteurs mercénaires auxquels ils sont abandonnés, ne craignent pas d'excéder leurs moyens, quand ils sont pressés ou qu'ils ont un coup de force à faire.

D'un autre côté, on tâche de faire le moins de dépense possible pour la nourriture des poulains, et dans cette vue on les élève trop généralement dans des pâturages de mauvaise qualité, dans des marais, où leur ventre s'affaisse, où leurs quatre membres sont défigurés par des poils grossiers; en un mot, où ils prennent une constitution lourde, qui indique la dégradation des formes et du caractère : de là la rareté des perfections dont la belle nature tend à orner son ouvrage, lorsqu'elle n'est pas contrariée par les calculs intéressés de l'homme.

Aux diverses époques de la vie, et surtout de la jeunesse, les chevaux changent de pays et de service ; mais avant chaque migration, ces animaux ayant dépéri par la mauvaise nourriture et

©ENVA

par le travail, les propriétaires les engraissent, afin de les parer et de les vendre avec plus d'avantage; et par l'effet de ces alternatives répétées, la constitution déjà dégradée dans les ascendants, se pervertit de plus en plus dans les nouveaux individus.

On fait saillir les pouliches, dès l'âge de trois ans, et même quelquefois à l'âge de deux ans; les étalons n'ont souvent que vingt-quatre ou trente mois, et quatre ans au plus; car après cet âge on les coupe, et on les fait passer pour des chevaux neufs. Dans quelques pays, la monte se fait par des étalons errants, aussi poulains, que l'on mène de ferme en ferme, et auxquels le conducteur fait saillir quatre à cinq juments par jour, afin d'obtenir plus de rétributions.

Or les productions, qui résultent de ces individus détériorés par des travaux au-dessus de leurs forces et par des accouplements prématurés, ne peuvent avoir qu'une constitution foible, et sont incapables d'un service solide et de bonne durée : et ces défauts, ne faisant qu'augmenter dans les générations suivantes, perpétuent et aggravent la dégénération des races. De là tant de jeunes chevaux bouletés, de là les gourmes fâcheuses, la fluxion aux yeux qui rend tant de chevaux borgnes ou aveugles; de là le cornage, les vésigons, les molettes, les suros, et autres accidents qu'on ne voit pas sans indignation dans des sujets qui ne devroient encore avoir aucune usure. Quelques individus n'ont à la vérité que la

©ENVA

disposition à toutes ces choses; mais toujours le public y est trompé, parce qu'il prend la taille pour de la force, la fougue pour du courage, le petit nombre d'années pour de la jeunesse. Le vrai connoisseur lui-même, réduit à les accepter faute de mieux, gémit de cette dégradation de l'espèce, et peut bien rarement éviter d'être aussi victime de cette routine, qui est une véritable calamité pour le commerce, pour les troupes à cheval, pour tous les services, et pour le bien de l'État généralement.

L'administration des haras est appelée à remédier surtout à ces vices par de sages mesures.

Il convient de renouveler les règlements qui défendent de faire saillir les juments et les étalons, sans exception, avant l'âge de cinq ans accomplis; et même il importe d'attendre six et sept ans pour les chevaux fins.

A la défense on tâchera de joindre la persuasion; mais loin de compter sur le temps et sur les lumières pour opérer l'amélioration, il est certain que nos contemporains passeroient, avant de mieux connoître leurs vrais intérêts sur ce point. On se hâte de jouir, et l'on est trop généralement porté à regarder le profit le plus prochain comme le plus avantageux : on suit la routine par un faux instinct, et l'on ne raisonne pas. Ne craignons point de le dire, il faut des règlements prohibitifs dans cette matière, où il n'est pas possible de s'en rapporter aux lumières et aux attentions du public. Le perfectionnement des races

©ENVA

n'exige-t-il pas la connoissance de la structure intime des parties, l'estimation du degré d'importance dont chacune est dans l'organisation; le choix des perfections réelles; le discernement des moyens qui ont une influence favorable, de ceux qui en ont une contraire; la connoissance des qualités qui se transmettent aux descendants, etc.?

Quand on est instruit sur ces objets, et qu'on a habité les pays d'élèves, quand on a vu l'ignorance admirer et renouveler ses fautes, omettre des choses importantes et en pratiquer de ridicules, on n'hésite pas à prononcer que l'industrie des particuliers, abandonnée à elle-même, ne peut prendre qu'une part bien accessoire à l'amélioration des races des chevaux.

Sur quels principes faut-il donc fonder ce perfectionnement? Fera-t-on produire des chevaux excellents en choisissant un bel étalon, et en l'envoyant au hazard dans un haras? N'est-ce pas en conséquence de cette détermination indiscrète que toutes nos races ont été empirées l'une par l'autre, et confondues entr'elles au point qu'on trouve tant d'individus manqués dans tous les pays?

Sans doute chaque climat imprime un caractère particulier aux animaux qui y naissent; mais, comme le prétendent les partisans d'une philosophie fâcheuse et mécontente, est-il vrai que l'altération des formes et du caractère soient des suites inévitables de la succession des générations, si l'on

©ENVA

n'a le soin d'accoupler des individus de races différentes, et si l'on ne renouvelle à propos ces croisements? En attendant qu'on recueille des observations pour et contre cette opinion, passons aux règles relatives à l'influence des climats d'où il est avantageux de tirer des étalons pour les porter dans un pays.

Écouterons-nous, comme un oracle, ceux qui, pour dogmatiser à leur aise, prennent une carte de France, y placent dans son milieu, du levant au couchant, une règle qui la divise en deux parties, et prononcent que toutes les races de la partie méridionale peuvent améliorer celles de la partie septentrionale? Comme si la nature du sol, l'exposition du pays et l'habitude de nourrir et d'exercer, en un mot la méthode de soigner les animaux, ne devoient pas souvent avoir une influence plus marquée que quelques minutes d'une latitude différente!

D'un autre côté, notre aversion si juste pour les marchandises que les Anglais nous adresseroient volontiers, doit-elle nous faire admettre, comme une vérité, cette autre proposition que les étalons anglais, croisés avec des juments normandes, donnent des productions qui pèchent par le défaut de liberté dans les épaules, et que ces croisements ont gâté la race de nos chevaux normands?

Pour se déterminer sur des principes aussi importants que ceux que l'on cherche, les gens raisonnables n'accueilleront point une proposition sur

©ENVA

parole : ils voudront qu'on les fasse assister aux faits sur lesquels on se fonde, et que l'on en trace l'histoire. Sans chercher ici à débattre la question, nous croyons utile de recueillir tous les faits que l'on a obtenus sur le croisement des races, et de les bien constater. Il importe aussi de les publier à mesure qu'ils se présentent, afin qu'on ne risque pas de les perdre, en souffrant qu'on les accumule incognito, et afin que l'esprit d'hypothèse ne les tronque pas en s'en emparant ; puis le conseil en tirera les inductions convenables, lorsqu'ils seront assez nombreux. Il recherchera aussi quand et comment il est avantageux de faire augmenter la hauteur et le volume du corps dans les productions.

Mais un point des plus importants, est de marquer les soins nécessaires pour conserver aux races originelles leurs caractères véritables, et pour reproduire dans leur pureté celles qui sont intéressantes par de belles formes, autant que par des qualités solides. Pour cela il convient d'abord de trouver des souches excellentes, et de les faire produire avec la plus grande précaution ; de faire couper tous les mauvais petits chevaux, c'est-à-dire ceux qui sont défectueux, chétifs, sans qualités ; ou bien d'obliger les propriétaires de les envoyer dans les pays où l'on ne fait pas d'élèves. Cependant il doit être libre à chacun d'avoir des étalons de bon âge, pour le service de ses propres juments, aussi de bon âge; mais en interdisant la faculté de les livrer à celles

©ENVA

du public. Ainsi l'on doit défendre de faire saillir les juments autrement que par des étalons approuvés; et de laisser des poulains et des chevaux entiers dans les pâturages avec des juments.

C'est au conseil des haras qu'il appartient de prononcer également s'il est avantageux de tirer tous les ans des productions des juments, surtout des races excellentes, ou de les faire saillir un an après avoir mis bas, pour leur éviter l'épuisement occasionné par le poulain qu'elles portent et par celui qu'elles allaitent; poulains qui tous les deux en souffrent de leur côté.

Le choix des juments, et des étalons de souche, exige que des gens qui connoissent la belle nature recherchent les étalons, en fassent la distribution, et prescrivent les alliances de manière à épurer la race.

Quant aux croisements; on discutera ceux qu'il est avantageux de suivre ou d'essayer dans les races d'Europe; mais un principe qui ne trouvera d'opposition de la part de qui que ce soit, c'est que les chevaux arabes sont les premiers chevaux du monde pour l'énergie, l'intelligence, la souplesse, la docilité, la durée; et que c'est la race par excellence pour perfectionner les chevaux de selle: c'est par des chevaux arabes, importés au temps des croisades, que nos chevaux limousins, navarrains, ont reçu un degré de perfection dont on retrouve encore des traces: ce sont des chevaux arabes qui ont amélioré les races en Angleterre: l'armée d'Orient

©ENVA

a aussi ramené d'Egypte des chevaux et des juments arabes, dont S. M. l'Empereur a consacré sa part au perfectionnement du haras qu'elle entretient pour sa maison. Il importeroit surtout d'avoir des étalons arabes, pour les placer dans nos établissements les plus précieux.

Par là nous créérions une nouvelle race; mais c'est en vain qu'on auroit bien règlé les alliances, si l'on ne s'attachoit à donner toute la perfection aux individus, par un régime et par des soins favorables à la constitution du corps et au développement du caractère.

Les terrains où le fond est sec, où l'herbe est fine, sont ceux où s'élèvent les meilleurs chevaux. Le foin fin, la paille dorée, peu de grain, des exercices soutenus, voilà peut-être le régime le plus convenable pour former des chevaux de selle dans lesquels la souplesse égale la force et la légèreté.

Il existe encore en France beaucoup de chevaux et de juments de nos races qui peuvent servir à les épurer et à les perfectionner; il faut les choisir, écarter des appareillements les vices essentiels de conformation et de caractère. En effet, n'est-il pas bien rare qu'un étalon et une jument robustes et dociles donnent des poulains foibles, lâches, rétifs ou méchants?

Il faut unir les individus qui ont des perfections séparées, afin de rassembler le plus possible d'excellentes qualités dans leurs descendants, et

©ENVA

de produire le bon, le beau, le parfait dont nous avons encore des germes.

Pour fonder l'amélioration sur des bases solides, et pour ne pas se déterminer d'après des aperçus toujours erronnés, il est nécessaire que l'administration des haras reconnoisse par elle-même et par ses agents, toutes les choses qui l'intéressent dans chaque commune; ce qui consiste à faire dresser un état des prairies, pâturages, marais, bruyères, landes; à marquer à quel degré ils sont propres à entretenir des chevaux, des juments, des poulains; à désigner quels sont les lieux où l'on peut avantageusement faire des élèves au sec; à savoir quel est le nombre de juments, de poulains, de chevaux entiers, de chevaux hongres; combien on en consomme dans le pays; quel est le nombre qu'on en tire pour le labour et le roulage, pour les diligences et la poste, pour les hommes de cheval, pour la course et pour la chasse?

Quelles sont les formes principales de ces animaux? Quelle est la taille et le volume du corps? Quelle est sa longueur? Quelle est sa grosseur? Quelle est la longueur de la tête?

Y a-t-il assez d'étalons et de juments? Sont-ils convenables à la nature du pays? Quels services, quels travaux fait-on faire à ces animaux dans les différents âges?

Comment gouverne-t-on les étalons, les juments, les poulains?

©ENVA

Quels sont ceux qui réussissent le mieux? On sait généralement que ceux du pays prospèrent plutôt que ceux qu'on amène de loin?

Combien est-il né de poulains dans l'année? Combien en est-il mort? Combien de juments couvertes n'ont pas été fécondes? Combien est-il mort de chevaux et de juments? Du dépouillement de ces états l'administration conclura quel est le nombre de poulains qu'on doit desirer chaque année, combien il faut de juments et d'étalons, combien le Gouvernement doit en entretenir; et en un mot, quels sont les moyens de perfectionnement qu'il est raisonnable d'établir?

Il convient aussi de savoir quelles sont les foires et les marchés où l'on vend de ces animaux; quelles en sont les époques? Quelle est la quantité de poulains, de juments, de chevaux qu'on y conduit; d'où viennent-ils? Sur quels autres marchés les dirige-t-on? Pour quel pays sont-ils vendus? Enfin, quelles sont leurs destinations ultérieures, et quels sont les prix? Avec tous ces matériaux, on pourra faire faire une carte statistique de tout ce qui est relatif aux haras de la France; marquer par des signes et par des couleurs, la qualité des terres, des pâtures, des prairies etc. Il n'est pas moins intéressant de faire dessiner les races de nos chevaux sur une échelle uniforme, par exemple, un pouce pour pied, ou sur une autre échelle, déterminée par le conseil. Par là les propriétaires, qui font

©ENVA

des élèves, pourront apprendre à choisir et à préférer les belles proportions dont ils auront les dessins sous des yeux.

Pour la distribution des étalons, nous devons remarquer qu'il y a de l'avantage à ce qu'un étalon soit fixé dans un canton jusqu'à sa vieillesse; si on en fait des déplacements fréquents et notables, la monte n'est pas ausi efficace.

Quant aux moyens les plus simples et les plus économiques de répandre des étalons choisis, nous proposions, en 1805, que le Gouvernement fît acheter, chaque année, une certaine quantité de beaux étalons, qu'il les abandonnât à ceux des cultivateurs qui font les meilleurs élèves, à condition que chaque dépositaire livreroit en remplacement, à l'administration des haras, une bête de quatre ans, prise parmi les trois premières productions mâles de l'étalon, qui naîtroient d'une jument déterminée appartenante à ce propriétaire.

Les jeunes étalons reçus en remplacement seroient distribués aux mêmes conditions.

Ce moyen ne coûteroit que les frais d'achat primitif, et perpétueroit le perfectionnement sans efforts. Mais pour compléter cette mesure, il nous paroîtroit nécessaire de mettre le saut des juments à un prix tel que la somme des rétributions, pour vingt-cinq juments pleines, valût les frais d'entretien de l'étalon pendant une année. Le propriétaire auroit pour bénéfice, l'étalon au bout de cinq ans, et la

©ENVA

saillie de quatre à cinq juments à lui appartenantes.

On pourroit distribuer des juments, à la même condition de recevoir une pouliche d'un étalon déterminé, choisie parmi les trois premières qu'elle donneroit.

En général les règlements, les instructions n'auront de la valeur, qu'autant que tous les détails en auront été discutés par des gens qui aient fait beaucoup de remarques sur cet objet, et qui aient suffisamment médité ces matières. Ce sera aussi le moyen de produire d'excellents traités qui sont encore à faire sur la tenue des étalons, des juments et des poulains; sur la nourriture au verd, au sec; sur le logement, la ferrure, le pansement; sur l'âge convenable pour les travaux, et sur leur mode, etc. Après avoir déterminé les tarres et les vices dont on doit craindre la transmission aux descendants, on aura en vue d'empêcher de tenir les jeunes chevaux sur des terrains marécageux, de les laisser dépérir, et de les engraisser, surtout immédiatement avant la castration, dernier cas d'où il résulte que la supuration s'établit mal, que la gangrène et le tétanos, en occasionnant la perte de beaucoup de chevaux, font un tort considérable au commerce, aux troupes à cheval et à l'Etat.

Pour s'assurer de l'exécution des mesures, et pour propager la persuasion qui est le meilleur moyen de l'obtenir, il faut que l'administration fasse faire des tournées, des visites, jusque dans les lieux les plus écartés. Nous avons déjà exposé ailleurs combien il

est convenable d'employer à cette occasion les artistes vétérinaires, dont un grand nombre peuvent très-bien remplir cette tâche, moyennant des honoraires modiques, et en exerçant leur état.

Il est nécessaire qu'on fasse des leçons publiques, soit dans tous les haras et les dépots d'étalons, soit dans les villes ou bourgs du voisinage; et que ces leçons se donnent, surtout les jours de fêtes ou de marché, à des heures commodes aux cultivateurs. Il y aura aussi, près du conseil, un cours principal qui sera le modèle des autres leçons; ce cours relatif à la bonne conformation du cheval, et aux soins qu'il exige pour perfectionner sa constitution, ne sera pas professé dans un coin obscur, et hors de la portée des gens instruits, qui sont toujours les meilleurs auditeurs et les meilleurs juges; mais il aura lieu dans un local placé avantageusement pour cet objet, non loin duquel on verra, en bronze, des chevaux de selle et des chevaux de carrosse des plus belles races.

Il n'est pas moins important de constater la généalogie des chevaux; ce qui consisteroit à consigner l'accouplement des juments et des étalons, ainsi que la naissance des poulains, dans des registres et sur des livrets. Tous les chevaux et juments actuellement en France auroient un livret: ce livret, qui seroit entre les mains du propriétaire, seroit remis à l'acquéreur lors de la vente, et livré à l'administration lors de la mort. Les chevaux et les juments venant de l'étranger recevroient un livret à leur

©ENVA

entrée en France. On inscriroit la vente de la bête sur son livret.

Les contestations, les désagréments si fréquents dans le commerce des chevaux, et qui excitent le repentir des acheteurs, ont moins souvent pour objet un vice rédhibitoire que le défaut non moins grave des chevaux qui sont ruinés, mal construits, sans énergie et sans force : ce qui fait que le propriétaire, qui vient de les acheter, s'empresse de s'en défaire.

En genéral, on peut juger mauvais tout cheval qui en peu de temps passe par beaucoup de mains, parce qu'il ne convient à personne. Les livrets serviroient à faire mieux distinguer nos races, dans les migrations des chevaux, et à établir plus de bonne foi dans le commerce qu'on en fait.

Chaque livret, payé deux francs par tête, donneroit d'abord, par aperçu, un produit de trois millions, et les livrets à établir chaque année pour les productions qui viendroient à naître, fourniroient annuellement trois cent mille francs. Or ces fonds, versés à la caisse des haras, levés en raison des chevaux mêmes, serviroient à perfectionner nos races.

D'ailleurs il faut relever le goût pour les chevaux de selle. Il n'existoit que deux carosses sous François I.^{er}, et en 1787 on en comptoit à Paris quatorze mille. De tous côtés on a ouvert des routes commodes, le commerce y gagne chaque jour de la célérité ; les mœurs en deviennent plus généralement uniformes. Ces deux choses établissent un heureux lien et de doux rapprochements entre les peuples ; mais l'homme transporté

©ENVA

dans une voiture, regarde à peine les chevaux qui le traînent, et il n'a pas autant de motifs de leur accorder de l'affection. Au contraire le cavalier met le corps de sa monture en harmonie avec le sien, il prend plaisir à la diriger et à lui faire sentir ses volontés sans intermédiaire : tous deux semblent être d'intelligence. L'homme de cheval aime les beaux chevaux, et le prix qu'il y met est un aiguillon pour l'industrie et pour l'agriculture. Les chevaux de selle perfectionnés qui ne sont pas assez beaux pour le luxe, sont excellents pour les affaires, pour la guerre et les autres services.

Certes c'est une utile institution que celle des écoles où les jeunes gens s'instruisent à diriger habilement le cheval ; mais il reste à donner un mobile général à leur zèle ; c'est d'établir des jeux publics, des fêtes annuelles à Paris et dans les départements, où toutes les personnes qui sont dans le cas d'avoir de la représentation, soient obligées de paroître à cheval. Quel aiguillon, lorsque les seigneurs, les grands propriétaires y paroîtront montés sur des chevaux issus de leurs propres haras !

L'à-propos de ces moyens et leur efficacité ne peuvent échapper à la pénétration de notre auguste Empereur, qui de tout son Empire est le plus dévoué au bien-être des Français : et les progrès seront rapides dès qu'il donnera l'exemple.

Le moment actuel est d'autant plus opportun que beaucoup de propriétaires, qui habitent aujourd'hui leurs terres, ne demandent pas mieux que d'être

©ENVA

bien montés, qu'ils sont très-disposés à recevoir les connoissances relatives au cheval, et à donner tous leurs soins au perfectionnement et à la multiplication de cet intéressant animal. D'ailleurs les grands de l'État, les officiers supérieurs ont peine aussi à trouver des chevaux tels qu'ils en souhaitent pour leur usage.

Le conseil des haras doit aussi examiner comment on doit favoriser la multiplication des ânes et des mulets.

En somme; les connoissances relatives au cheval ne sont point devenues assez populaires, les propriétaires ne sont ni assez instruits dans son choix, et dans les moyens de le perfectionner, ni assez bien disposés, pour qu'on doive s'en tenir à les éclairer et à protéger leurs efforts; notre siècle a encore besoin d'un régime prohibitif, sauf à établir des règlements qui, loin d'être onéreux, soient fondés sur l'utilité générale.

Le perfectionnement des chevaux demande des lumières, des dépenses et de grands soins. Nous sommes si peu avancés qu'on feroit mal de ne pas écouter tous les avis: aussi espérons-nous qu'on ne fermera pas les oreilles au nôtre. Cet objet intéresse l'agriculture, le commerce et la puissance de l'État. Il faut un plan; qu'il soit large, complet et ferme!

C'est alors seulement qu'on pourra dire que les haras sont organisés, et qu'on y a établi les principes d'un perfectionnement durable.

©ENVA

ORDRE

De S. Exc. le ministre de la guerre, pour l'expérience au moyen de laquelle cinquante-quatre chevaux ont été guéris de la morve et du farcin.

Un ordre de S. Exc. le ministre de la guerre, duc de Feltre, du 27 décembre 1810, adressé aux conseils d'administration des troupes à cheval, prescrit de répéter avec précaution l'expérience contre la morve et le farcin, lorsque l'occasion s'en présentera, et de noter avec soin les effets qui en résulteront, afin de parvenir à la découverte d'un moyen curatif de la morve. (1)

(1) *Voyez* le Traitement au moyen duquel cinquante-quatre chevaux ont été guéris de la morve et du farcin par M. Collaine ; *Tome 2, page 274 de notre* CORRESPONDANCE.

©ENVA

BOITERIE FRÉQUENTE DANS LES BOEUFS,

Guérie au moyen de la section du Muscle Ischio-tibial externe ;

Par M. Dorfeuille, Vétérinaire au Port Sainte-Marie, Membre de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, Correspondant de la Société de Médecine, ancien Professeur aux Hôpitaux de l'École Vétérinaire de Lyon.

Les animaux à grosses cornes sont sujets à une boiterie que nos cultivateurs appellent *nerbicrit*, *défilat*, etc., et qui est occasionnée par la dilacération du tendon du muscle *ischio-tibial* externe qui adhère au petit trochanter. Lorsque cette solution de continuité existe, le muscle roule ou glisse par-dessus le grand *trochanter*. Il arrive fréquemment aussi que le muscle s'accroche à cette éminence, ce qui empêche la flexion de la cuisse et par conséquent l'action du membre, jusqu'à ce que l'animal, après avoir fait quelques pas à trois jambes, ou ayant donné à la partie une secousse favorable, le muscle se décroche; mais souvent cette difficulté se renouvelle.

©ENVA

Il est à propos d'observer que dans l'un et l'autre cas on voit à chaque flexion le muscle rouler ou glisser par-dessus le grand trochanter, et que, dans l'extension, il rentre dans sa situation naturelle. Dans quelques sujets, la boiterie n'est apparente que lorsque le muscle s'accroche au grand trochanter.

Cet accident a pour cause des coups de cornes ou autres contusions violentes aux environs de l'articulation, ou des efforts, des mémarchures que font les bœufs en bondissant dans les prairies, et surtout les taureaux en sautant sur les vaches.

Pour remédier au mal, il n'y a pas d'autre moyen que de faire l'opération suivante. D'abord on abat le bœuf sur le côté opposé au mal; on dégage de l'entrave le pied du membre malade; on passe au pâturon un lacet que deux aides tiennent tendu. Quelquefois le muscle ichio-tibial n'est pas apparent, et, afin de le reconnoître, il convient de faire tenir le membre tendu sur les membres antérieurs. Le muscle alors glisse par-dessus le grand *trochanter*, vers l'*iléon*; ensuite on dirige ce membre en arrière, et le muscle se remet dans sa place. Ayant ainsi reconnu le muscle, et les aides tenant le membre tendu, on fait vis-à-vis la partie supérieure du grand trochanter, et environ trois centimètres en arrière, une incision longue de sept à huit centimètres qui croise obliquement le muscle ichio-tibial externe. Alors l'opérateur

©ENVA

introduit facilement son doigt indicateur sous le muscle, il le soulève jusqu'à la peau, et l'ayant fixé avec un crochet, ou avec une corne de chamois, ou mieux avec la pince à anneau que l'on tient ouverte, et entre les branches de laquelle on passe le bistouri à tranchant concave. Il coupe le muscle en travers, et l'opération est finie.

Quelquefois, il existe sous ce muscle un dépôt de sérosité huileuse, que l'on fait sortir en comprimant la partie, et dont on absorbe le reste avec une éponge ou avec des étoupes sèches.

Il faut ensuite faire à la peau quatre points de suture entrecoupés, je veux dire deux de chaque côtés de l'incision; garnir le fond de la plaie de plumasseaux imbibés d'une liqueur spiritueuse, nouer les cordons entre eux, et au bout de deux fois vingt-quatre heures, désentraver l'animal et le remettre à l'étable. Alors la boiterie a cessé. Les pansements suivants se font avec le digestif, comme pour une plaie simple.

Quinze à vingt-quatre jours sont le terme ordinaire au bout duquel la plaie est entièrement cicatrisée. Ayant depuis trente ans pratiqué cette opération sur un très-grand nombre d'animaux, je puis assurer qu'elle les a tous guéris complètement; même que la boiterie cesse imédiatement après, et que par la suite aucun membre opéré n'a montré ni foiblesse, ni embarras, quoique les animaux aient été soumis ensuite aux travaux ordinaires.

EPILEPSIE VERMINEUSE DES COCHONS,

Observée et guérie dans le Département des Hautes-Alpes ;

Par M. Tardieu, Répétiteur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

(Extrait d'une lettre écrite à M. Fromage-Defeugré.)

Monsieur,

Lorsque j'exerçois l'art dans le département des Hautes-Alpes, j'eus occasion d'observer sur un cochon une maladie que peut-être vous trouverez digne de votre attention; en voici le récit :

Le 1^er^. janvier 1806, je fus appelé par M. Lacondamine Duserre, propriétaire, pour traiter un cochon qu'il jugeoit épileptique. En effet, après avoir mangé avec un appétit vorace, il tomba, sous mes yeux, sans mouvement et comme s'il eût été frappé de la foudre. Au bout de quelques instants, il donna des signes de vie par des soubresauts convulsifs, à

©ENVA

la suite desquels les membres, tant de devant que de derrière, se rapprochèrent du ventre avec des mouvements qui augmentèrent graduellement et qui devinrent infiniment précipités. Ces parties n'étoient pas les seules atteintes de convulsions, car les lèvres, les muscles de l'encolure, de l'abdomen, et principalement le fourreau en avoient d'aussi considérables. J'observai encore de la difficulté dans la respiration; la bouche étoit presque continuellement ouverte, sans salivation, ce qui est bien rare dans l'épilepsie; il y avoit de l'irrégularité dans les mouvements des flancs; le pouls étoit intermittent, les yeux étoient contournés dans leur cavité, et les membranes muqueuses étoient pâles et décolorées. Tels sont les symptômes que je reconnus dans cette fatale maladie, que je crus devoir être à l'instant mortelle; mais mon pronostic fut complètement trompé, puisque l'animal se releva aussi promptement qu'il étoit tombé, et qu'alors il ne parut aucunement malade. Étant debout il mangea de nouveau, avec la même voracité, et aussitôt qu'il eut pris une certaine quantité d'aliments, je le vis retomber dans les mêmes symptômes. Ces circonstances me firent juger que la cause de la maladie étoient due aux aliments dont l'animal surchargeoit son estomac, et mon soin principal fut d'écarter toute espèce de substance alimentaire pour amener la guérison. En effet, mon idée fut suivie de la plus grande réussite, non pas seulement comme écartant la cause

de la maladie, mais bien comme éloignant des substances qui auroient empêché les médicaments d'agir contre les vers.

L'animal fut soumis aux toniques combinés avec les cordiaux, et aux lavements mucilagineux, vu qu'il rendoit ses excréments durs et gros comme des noisettes. Ensuite j'administrai des purgatifs aloétiques qui me procurèrent le plus grand succès. Les premiers médicaments éloignèrent un peu les accès sans les arrêter, et les seconds établirent parfaitement la liberté du ventre; enfin l'eau de gentiane, l'assafœtida et l'aloés continués comme toniques et anti-vermineux, et ce dernier comme purgatif, guérent la maladie, après avoir fait rendre une quantité considérable de vers qui sortoient en pelottes par l'anus, et parmi lesquels je reconnus des portions de ver solitaire (tænia) que je soupçonnois être la cause principale de la maladie. Ainsi l'animal fut parfaitement guéri dans l'espace de treize jours.

Depuis lors, j'ai observé cette maladie sur d'autres cochons, et je les ai traités de la même manière et avec le même succès. Elle s'est montrée aussi en 1807 dans quelques communes du département des Hautes-Alpes, sur des cochons de sept à neuf mois, et M. Meyer, vétérinaire de l'arrondissement de *Saint Bonnet*, recommandable par de profondes connoissances dans l'art, leur a administré le même traitement dont je lui avois fait part : six furent guéris en quinze jours; et quatre étant morts dans

©ENVA

le marasme, faute de traitement, et M. Meyer en ayant fait faire l'ouverture, il trouva des amas considérables de vers.

Ces moyens pouvant être d'une grande ressource pour les propriétaires qui élèvent des cochons, je serai charmé que vous en fassiez part au public, auquel je suis très-flatté de pouvoir être utile.

Je vous prie, monsieur, d'agréer, etc.

TARDIEU.

LE PROPAGATEUR DE LA RACE DES MÉRINOS, indiquant la manière de diriger un troupeau, et d'améliorer les bêtes à laine de race commune par le croisement avec les béliers mérinos. A Paris, chez A. J. MARCHANT, Libraire, rue des Grands-Augustins, N°. 20. In-12 de 80 pages, 1 fr. et 1 fr. 25 cent. franc de port.

(*Ce petit Ouvrage est un bon précis sur cet objet.*)

DICTIONNAIRE DE CHIMIE de MM. KLAPROTH et VOLFF, traduit de l'allemand, avec des notes par MM. BOUILLON-LAGRANGE et VOGEL. Tome troisième. A Paris, chez Klostermann, rue du Jardinet, N°. 13. In-8. de 512 pages, prix, 6 fr. et 7 fr. 60 cent. franc de port. (*Voyez l'annonce de cet Ouvrage, tome 1, page 144 de notre* CORRESPONDANCE.

©ENVA

TRAITÉ

De la GALE des Moutons;

Par M. CHABERT, Directeur de l'École Impériale Vétérinaire d'Alfort, Membre de la Légion d'Honneur, Correspondant de l'Institut, etc.;

Et par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ. (1)

DE tous les animaux domestiques, le mouton est le plus sujet à la gale, et il y est d'autant plus exposé que sa toison est plus tassée.

Rien n'est plus facile à saisir que les signes qui l'annoncent: l'animal gratte avec l'un de ses pieds postérieurs les parties de l'épaule ou du cou qui en sont atteintes; il frotte contre ce qu'il rencontre le garrot, le dos, ou la croupe: on voit sortir de ces endroits des mèches de laine; et si l'on ouvre la toison, on trouve que la peau y est dure et tuméfiée, couverte de petites pustules, dont le pincement avec les doigts excite l'animal à agiter l'un des membres postérieurs.

(1) Extrait du Supplément au Cours d'Agriculture de *Rozier*, publié en 1805, in-4°. Tome 12, page 99.

©ENVA

Non-seulement les moutons galeux donnent moins de laine lors de la tonte, mais encore cette laine est de mauvaise qualité, étant sèche, cassante, sans ressort, et elle est très-diposée à devenir la proie des vers. Pour les manufacturiers, elle n'a pas plus de prix que celle qu'ils nomment *pelade*, ou que toute autre prise sur des moutons qui sont morts de langueur.

Cette maladie est souvent accompagnée d'une toux foible et quinteuse qui est due à la présence de vers dans les poumons.

L'animal affecté de la gale se tourmente, dépérit; et souvent le marasme le conduit à la mort.

Dans le corps des animaux ouverts en cet état, la graisse a disparu, le tissu cellulaire est raccorni, et d'un jaune foncé. Aux endroits affectés, la face interne de la peau est d'un rouge noir; et son tissu porte une certaine détérioration qui est aperceyable non-seulement quand elle est fraîche, mais même après qu'elle a été desséchée et tannée.

Les viscères tant de la poitrine que du bas-ventre sont flétris et déprimées; on trouve un peu d'eau dans la plèvre, dans la péricarde, ou dans le bas-ventre; il existe des *crinons*, vers fins, blancs, de six lignes de longueur, en petits paquets, dans la partie la plus reculée des bronches. Enfin, les lésions qu'offrent les parties intérieures varient en raison des causes et des complications. Quelquefois on trouve aux poumons des points desséchés,

©ENVA

rouges, bruns, ce qui fait dire aux bergers que le mouton est *brûlé*.

Quelquefois la maladie vient d'un excès de grains tels que vesces, pois, avoine. Plus souvent elle est le produit d'aliments aqueux, et alors elle a pour complication LA POURRITURE.

Il ne faut pas confondre, avec la gale, des démangeaisons assez vives occasionnées par les poux, les tiques, dont la présence peut aussi être comptée pour quelque chose dans les causes de la gale.

Les tiques attaquent les moutons au commencement de l'automne et disparoissent dès les premières gelées. Elles s'attachent au cou, aux épaules, au garrot, et au-dessous du ventre; elles occasionnent des pustules assez grosses, qui renferment une matière supurée, bleuâtre, épaisse, et souvent mêlée de sang.

Le poux de mouton est le plus gros de tous ceux de nos animaux; il a plus de volume qu'une lentille. Il se répand sur tout le corps et occupe principalement le garrot et le cou. Souvent plusieurs poux se réunissent sur une petite surface qu'ils irritent et où l'on voit leurs morsures.

Les poux et les tiques tourmentent les moutons jour et nuit, les empêchent de manger et de dormir, et contribuent à les faire maigrir assez promptement. Du reste, les agneaux et les antenois y sont plus exposés que les bêtes des autres âges.

Il est absolument impossible de garantir un trou-

©ENVA

peau de la gale ; mais, s'il est bien entretenu, il est facile de s'opposer à la propagation du mal, en traitant les pustules à l'instant de leur apparition. Un berger vigilant et instruit doit ouvrir souvent la toison des bêtes qui peuvent souffrir.

Les grands moyens de prévenir ce mal sont : 1°. Que la bergerie ne soit ni froide ni chaude, et qu'on n'y laisse pas entasser les fumiers, qui fournissent des vapeurs nuisibles à l'action des poumons, et à celles de la peau ;

2°. Que le berger en conduisant les moutons aux champs, et en les ramenant à la bergerie, ne fasse point précipiter leur marche, de crainte de les échauffer ;

3°. Que les toisons ne soient point pénétrées d'eau : plus elles sont tassées, plus elles sèchent difficilement ; et il est toujours dangereux qu'elles restent long-temps mouillées ;

4°. Que la nourriture soit réglée tellement que le troupeau ne soit jamais maigre et jamais gras. Cette attention est de la plus grande importance pour les troupeaux où l'on fait des élèves à laine fine.

Tout mouton qui a beaucoup dépéri est sujet à avoir la gale, au moment où on l'engraisse, de même que le mouton qui a été gras, à l'instant où l'embonpoint fait place à la maigreur. Le danger est plus grand lorsque l'alternative est prompte.

Le berger soupçonnant qu'un mouton est atteint

©ENVA

de la gale, doit le saisir, l'assujétir et ouvrir la toison en divers endroits. Il convient qu'ensuite il déchire la pustule avec une *onglée* qui consiste en une tige de fer, longue de six à sept pouces, y compris le manche, terminée par une espèce de lame, large d'un travers de doigt et épaisse d'une ligne, portant de petites dents (1). On s'en sert pour gratter la pustule. Puis le berger fait un pli à la peau qu'il prend à deux mains, entre chaque pouce et chaque index, et qu'il frotte en la pressant pour exprimer l'humeur jaune et séreuse que la partie contient. Enfin, il applique sur le lieu affecté quelques gouttes de la préparation que voici : prenez huile animale de Dippel (faite tout simplement avec des sabots de cheval, de bœuf ou autre corne ; il n'est pas nécessaire que cette huile soit épurée) deux parties ; huile à brûler, essence de térébenthine, de chaque une partie. Mettez le tout dans une bouteille ; bouchez, agitez, et conservez pour l'usage. Il est à propos que le berger ait toujours avec lui une bouteille de quatre à cinq onces de cette liqueur, bouteille dont le bouchon porte deux échancrures, dans chacune desquelles est un tuyau de plume fermé par un petit bouchon de liège. Lorsqu'on veut appliquer la liqueur, on ôte les deux petits

(1) On trouvera cette onglée chez M. Cochet, coutelier pour l'art vétérinaire, rue du Marché-Neuf, n°. 36, vis à-vis le pont St.-Michel, à Paris.

©ENVA

bouchons, afin que l'huile sorte par un tuyau tandis que l'air entre par l'autre. Le goulot porte une corde pour suspendre la bouteille soit à la panetière du berger, soit à un poteau de la bergerie.

Après avoir ainsi frotté la partie, le berger ferme la toison. Il en fait autant à chaque pustule, et il pratique la même chose sur toutes les bêtes galeuses. Cette seule opération, bien faite, suffit pour arrêter la maladie.

Cependant si les pustules sont multipliés sur un individu, et si le mal s'étend à plusieurs bêtes, il est prudent de séparer de suite les animaux affectés de ceux qui ne le sont pas, pour éviter la communication. Et alors il importe aussi de faire de fréquentes revues des bêtes saines, sur lesquelles on examine chaque partie de la peau scrupuleusement.

Les bêtes malades seront tenues séparées jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucunes traces du mal.

Du reste, le traitement de cette maladie doit varier suivant ses degrés.

Quand il y a une grande surface du corps affectée, on doit la traiter par portions. Ainsi l'on n'humectera, avec la préparation, que cinq à six pouces carrés; et chacun des jours suivants on en entreprendra une autre portion pareille, jusqu'à ce que tous les points aient éprouvé le traitement.

Lorsque les points de la peau affectés de pustules présentent beaucoup de sécheresse et de dureté,

©ENVA

il convient d'y tondre d'abord la laine, de les pincer avec les doigts, de les gratter avec l'*onglée*, puis de les frotter fortement avec le saindoux qu'on fera bien pénétrer au moyen de nouvelles frictions; et enfin, le lendemain ou le surlendemain, on fera l'application de la préparation.

Quand la gale est étendue, une seule application est insuffisante; il faut la répéter et attaquer le mal à plusieurs reprises.

Il peut même arriver que la gale paroisse dans de nouveaux endroits, ou qu'elle augmente sur les parties qui n'ont éprouvé que foiblement l'impression du remède; mais en agissant de nouveau, comme on l'a recommandé, la maladie sera bientôt guérie entièrement.

OBSERVATION

Sur le Traitement d'une Péripneumonie dans un Cheval;

Par M. MARANGÉ, *Vétérinaire de la Maison de S. A. I. la Grande-Duchesse de Florence.*

Un jeune cheval, sortant depuis peu du haras sauvage de Pise, fut mis de suite à un service rude; et un jour, étant tout en sueur, il fut placé dans

©ENVA

une grande écurie, où il resta trois ou quatre heures toujours suant. Ayant été remis dans son écurie ordinaire, le soir je reconnus les symptômes suivants: tristesse, refus du manger, tête basse, pouls assez dur et fréquent, respiration un peu gênée, léger battement des flancs: pendant la nuit le cheval chercha à se coucher, mais il se releva de suite. Le lendemain augmentation des symptômes, respiration courte, laborieuse; air expiré plus chaud, pouls plus plein, plus dur et plus fréquent; naseaux dilatés, tête basse; oreilles froides ainsi que les extrémités, bouche sèche, toux fréquente et sèche, soif ardente, perte d'apétit, peau sèche, poil terne, hérissé; membres antérieurs écartés, membranes du nez et des yeux rouges, leurs vaisseaux très-apparents. D'après ces symptômes, je jugeai que c'étoit une inflammation du poumon. Le lendemain matin, je fis une bonne saignée, après quoi je passai au poitrail, deux sétons enduits d'onguent vésicatoire. Dans le courant de la journée, je donnai trois électuaires, composés de poudre de réglisse deux onces, avec du miel, je fis tenir devant l'animal un seau d'eau blanche tiède: je le fis bien couvrir, et bouchonner souvent. Vers le soir, voyant que les symptômes prenoient de l'intensité, que la respiration devenoit de plus en plus laborieuse, que le pouls étoit toujours resté dur, plein et accéléré, je me décidai à le saigner de nouveau; cependant je tirai moins de sang que la première fois. Quelques heures après,

©ENVA

je m'aperçus que l'artère étoit plus souple, moins pleine, et que ses battements étoient moins fréquents. Durant toute la journée, je fis donner une grande quantité de lavements et cherchai toujours à tenir le ventre libre. Vers neuf heures du soir, l'intensité des symptômes étant diminuée, je lui fis donner un peu de son mouillé, il en mangea un peu et laissa le reste; les sétons produisirent au poitrail un gonflement assez grand et opérèrent promptement. Pendant la nuit, je lui donnai trois breuvages d'eau d'orge miélée, nitrée: durant toute la nuit, il ne chercha ni à manger ni à se coucher, ayant toujours la tête basse et la respiration gênée: le matin, je le trouvai plus mal que la veille: le pouls étoit encore dur, plein et fréquent, ce qui m'engagea à faire une troisième saignée qui me réussit très-bien, car, quelques heures après, la respiration devint plus facile, les flancs moins agités, le pouls moins plein et moins fréquent, les oreilles et les extrémités redevinrent un peu chaudes, le cheval chercha à manger, et avoit l'air un peu plus gai: je graissai de nouveau les sétons avec l'onguent vésicatoire, je continuai les électuaires ainsi que les breuvages et les lavements. La toux devint moins fréquente: je lui donnai pour toute nourriture un peu de son, de la paille et de l'eau blanche tiède à volonté: je fis faire le pansement de la main deux fois par jour. Je vis insensiblement disparoître les symptômes les plus graves; le pouls devint presque na-

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 107 sur 580

turel, la respiration beaucoup plus facile; je vis reparoître l'apétit et la gaîté. Les sétons déterminèrent une abondante supuration. Enfin, depuis le quatrième jusqu'au neuvième jour, le battement des flancs disparut presqu'entièrement: le cheval ne se coucha que dans la nuit du sixième jour, encore n'y resta-t-il pas long-temps; mais le sept, huit, etc., il se coucha comme à l'ordinaire. Le douzième jour, il ne restoit à l'animal qu'un peu de foiblesse. Alors je lui fis prendre tous les matins un électuaire composé de poudre de gentiane une once et demie, aloës deux gros dans du miel : et son apétit étant déjà bien revenu, je lui fis donner un peu de foin et d'avoine; le quinzième jour, je levai les sétons, et quelque jours après le cheval fut remis au service avec plus de précaution.

OBSERVATIONS

Sur l'Apoplexie des Chevaux;

Par le même.

Dans le mois d'août 1809, je fus appelé par un propriétaire de Florence, pour voir un cheval hongre, normand, âgé de dix ans, qui étoit tombé dans les traits et qui ne pouvoit se relever. Je le trouvai

©ENVA

donc couché. Il avoit la respiration laborieuse et plaintive, les yeux hagards, la conjonctive et la pituitaire très-enflammées. Ayant porté la main sur la nuque, il parut souffrir beaucoup, il se débatit des membres antérieurs et se plaignit fortement. Le pouls étoit fréquent, plein et tendu : il y avoit grand battement des flancs; le train de derrière paroissoit entièrement paralysé, et il étoit impossible de faire remuer les membranes postérieures qui cependant paroissoient éprouver une augmentation de sensibilité. M'étant informé des circonstances qui avoient précédé cet état, j'appris que depuis deux ou trois jours auparavant, cet animal avoit perdu l'apétit, qu'il étoit devenu triste, qu'il tenoit la tête appuyée dans la mangeoire, qu'il étoit devenu nonchalant au travail, et paroissoit insensible tant au fouet qu'à la voix. Le cocher me dit que la veille, étant attelé, il avoit chancelé deux ou trois fois, et qu'il avoit beaucoup de peine à tourner à droite et à gauche : difficulté qu'il avoit encore montrée plusieurs fois, avant de tomber, dans la journée.

Ce cheval depuis long-temps étoit attelé tous les jours de deux heures après midi jusqu'à cinq et six du soir, exposé à l'ardeur d'un soleil brûlant : quelquefois il restoit deux ou trois heures en place à attendre ses maîtres, au milieu d'une rue où l'air n'éprouvoit aucune agitation, et où frappoient les rayons brûlants du soleil. Il étoit abondamment nourri en foin, fèves et avoine, et renfermé pen-

©ENVA

dant la nuit dans une écurie où à peine y avoit-il une petite ouverture pour laisser passer la lumière, encore avoit-on le soin de la clorre le soir, suivant l'usage du pays. Il y avoit dans cette même écurie six autres chevaux, et la chaleur étoit telle, qu'il étoit comme impossible d'y rester. Je débutai par une saignée modérée, après quoi l'animal fut plus gai, et le pouls devint un peu plus souple. Je mis de suite deux forts vésicatoires aux fesses et deux sétons au poitrail, je donnai une grande quantité de lavements émolients, et des breuvages d'eau d'orge miélée, nitrée. Le mieux ne dura pas plus de deux heures, et les symptômes reparurent avec plus de gravité qu'auparavant : le pouls devint dur, plein, fort et tendu, les yeux larmoyants, la respiration plus laborieuse, le battement des flancs plus grand et les plaintes plus fortes. Je saignai de nouveau et fis faire sur la tête des douches d'eau froide vinaigrée dans laquelle j'avois fait dissoudre du sel marin. Une sueur très-abondante ayant couvert toute la partie antérieure de son corps, je le fis bouchonner pendant long-temps. Les vésicatoires, ainsi que les sétons, n'opérèrent presque pas. Je n'épargnai nullement les lavements tant émolients qu'irritants ; c'est-à-dire, qu'après un lavement d'une décoction de tabac j'en donnois un d'eau de mauve : mais malgré tous ces soins, les symptômes s'accrurent insensiblement, la respiration devint plus courte et plus laborieuse, le pouls dur et con-

©ENVA

vulsif, les plaintes augmentèrent: et vers six heures du matin cet animal périt, étant presqu'entièrement paralysé.

A l'*ouverture*, l'abdomen n'offrit rien de bien remarquable, les intestins étoient légèrement enflammés. Le poumon étoit un peu plus volumineux que dans l'état naturel, rempli d'un sang noir: du reste, sa substance étoit saine. Les enveloppes du cerveau étoient gorgées et comme injectées d'un sang noir et épais qui leur donnoit une couleur brunâtre: les grands ventricules étoient remplis d'une sérosité sanguinolente: le plexus choroïde avoit un volume double de l'état sain, et il étoit d'un rouge très-foncé; la glande pinéale étoit aussi beaucoup plus volumineuse que dans l'état naturel: enfin, tous les vaisseaux, tant du cerveau que du cervelet, étoient gonflés et remplis de sang très-noir: autour de la masse cérébrale, entre celle-ci et la méninge, il y avoit épanchement d'une assez grande quantité de liquide roussâtre, et légèrement sanguinolent. Tous les autres viscères étoient dans leur état naturel.

A peu-près dans le même temps, je fus appelé pour faire l'ouverture d'un cheval normand, jeune et vigoureux, mort pendant la nuit à l'insçu des gens de l'écurie, et sans qu'on eût remarqué en lui la veille d'autres symptômes que les suivants: cet animal avoit été durant toute la journée abattu, triste, et il mangeoit avec nonchalance: il s'appuyoit sur son licol et tenoit la tête basse, même étant attelé à

©ENVA

le cocher avoit peine à le faire obéir, et c'est surtout quand il falloit tourner que la résistance augmentoit. Étant rentré le soir, après avoir été attelé pendant six heures consécutives, et exposé aux rayons ardents d'un soleil vif, tel qu'on l'a dans ce pays en été, il fut placé avec trois autres chevaux dans une petite écurie, close encore plus soigneusement que l'autre, et où l'air ne pouvoit se renouveler. A l'*ouverture du corps*, je trouvai les viscères de l'abdomen dans l'état sain: le poumon étoit un peu engorgé : mais tous les ravages étoient dans le cerveau et ses annexes. Les méninges étoient d'un rouge très-foncé; le plexus choroïde très-volumineux ; les ventricules étoient entièrement remplis d'une sérosité roussâtre, qui étoit aussi en grande quantité tout autour du cerveau et du cervelet, et surtout autour du prolongement rachidien: je suis persuadé qu'il y en avoit au moins trois livres et demie tant dans le crâne que dans le canal vertébral: la membrane pituitaire et la conjonctive étoient d'un rouge foncé, et leurs vaisseaux paroissoient injectés. D'ailleurs, tous les vaisseaux sous-cutanés étoient remplis d'un sang très-noir.

Cette maladie est beaucoup plus commune dans les chevaux normands et suisses que dans les chevaux du pays. On l'appelle *passia* folie ; on dit que le cheval qui en est attaqué devient fou, parce qu'il n'écoute plus rien. C'est surtout dans les chevaux de l'âge de six à dix ans, qu'elle se fait sentir plus

©ENVA

communément, et que ses ravages sont plus funestes. Elle est rare dans ceux qui sont déjà âgés et qui sont depuis long-temps dans ce pays : elle est fatale principalement aux chevaux nouvellement arrivés de France, et qui ont de l'embonpoint. L'usage du pays la place dans les cas rédhibitoires seulement pendant vingt-quatre heures : mais quand un cheval en a été attaqué une fois, il est rare qu'il ne s'en ressente pas les années suivantes, dans les grandes chaleurs : et comme dans ce pays, les maréchaux, qui traitent cette maladie, ont l'habitude de cautériser fortement autour de la nuque et d'y passer des sétons, on a très-grand soin d'examiner s'il n'exite pas de traces de ces opérations, lorsque l'on veut acheter des chevaux ; et quand on en aperçoit quelques signes, on n'offre que moitié du prix, à moins que le vendenr ne garantisse le cheval de cette maladie pour plusieurs années.

DICTIONNAIRE DE CHIMIE de MM. KLAPROTH et WOLFF, traduit de l'allemand, par MM. BOUILLON-LAGRANGE et VOGEL. Tome quatrième et dernier ; à Paris, chez Klostermann, Libraire, rue du Jardinet, N°. 13. 1811. in-8°. de 569 pages, prix, 6 fr. et 7 fr. 60 cent. franc de port. (*Voyez l'annonce de cet Ouvrage, tome* 1, *page* 144 *de notre* CORRESPONDANCE.

©ENVA

EMPOISONNEMENT

D'une Jument avec des Feuilles d'If, et Conjectures sur l'efficacité de cette substance dans les maladies nerveuses;

Par M. Barthélemy, *Vétérinaire en chef, au troisième régiment de chasseurs à cheval.*

Amsterdam, le 6 Novembre 1810.

Première dose, le 1^er^. Septembre 1810.

Dix onces de feuilles d'if (*taxus bacchata*), récemment cueillies sous le vingt-troisième degré de longitude et le cinquante-deuxième degré quatorze minutes de latitude septentrionale, sur un sol très-sablonneux et par un temps sec, furent mises dans trois livres d'eau que je tins en ébullition jusqu'à ce que le liquide fût réduit à une livre et demie; alors je retirai du feu, et, lorsque la chaleur fut assez tempérée pour me permettre de manier ces feuilles, je les froissai et en exprimai la liqueur. Leur couleur étoit plus foncée qu'avant la cuisson, et elles étoient devenues très-molles.

Cette décoction, pendant et après l'ébullition,

©ENVA

répandoit une odeur assez semblable à celle de la pomme de rainette cuite à l'eau; la couleur en était d'un brun foncé, la saveur amère et très-nauséabonde. La liqueur n'ayant pas été filtrée, formoit un dépôt abondant, dont les propriétés étoient les mêmes que celles du liquide.

Une jument de six ans, taille d'un mètre quarante-six centimètre (quatre pieds six pouces), assez vigoureuse, mais incapable d'aucun service, fut le sujet de mes expériences. Comme les affections qui mettoient l'animal dans le cas d'être sacrifié, avoient leur siége dans les membres antérieurs, il en résultoit que la bête souffroit beaucoup dans la station, raison pour laquelle les pulsations étoient plus fréquentes dans cet état, que lorsqu'elle étoit couchée. D'ailleurs, la chaleur excessive, et les mouches dont la bête étoit dévorée, avoient déjà accéléré la respiration et la circulation.

A trois heures après midi, l'estomac étoit dans l'état de vacuité, l'artère fournissoit de cinquante-six à cinquante-huit pulsations par minute, le sujet étant levé; j'administrai le breuvage précédemment cité, ayant eu soin de l'agiter, afin de ne pas laisser de dépôt; à quatre heures moins un quart, le pouls battoit soixante-douze fois; à quatre heures, de soixante-dix-huit à quatre-vingt fois, et l'on entendoit des borborigmes; à quatre heures un quart, on ne comptoit plus que soixante-dix-huit pulsations. Alors la jument se coucha, et à

©ENVA

quatre heures et demie, le pouls ne battoit plus que soixante-fois. Enfin, deux heures après l'administration, c'est-à-dire à cinq heures, la bête toujours couchée, le nombre des pulsations se réduisoit à cinquante par minute.

Pendant les derniers moments que j'observai le sujet de cette expérience, la chaleur atmosphérique étoit plus tempérée que dans le principe, et la bête étoit couchée : raisons pour lesquelles le pouls étoit moins agité.

J'ajouterai que pendant les deux heures qui ont succédé à la prise du breuvage, la jument a toujours montré un appétit vorace, et que l'on étoit obligé de s'opposer à ce qu'elle ne mangeât sa litière.

Le lendemain, à six heures et demie du matin, la bête mangeoit de la paille, et le pouls battoit de quarante-sept à cinquante fois par minute, lorsqu'elle étoit couchée, tandis que l'on comptoit jusqu'à soixante pulsations étant debout.

Seconde dose, le 2 septembre.

Dix onces de feuilles semblables à celles que j'avois employées pour la décoction, et cueillies aux mêmes arbres que la veille, furent mises dans un vase convenable, et je versai dessus une livre et demie d'eau bouillante. Le vase bien couvert, je laissai infuser et refroidir; après avoir décanté, la liqueur avoit le même aspect que la décoction, seulement ses propriétés étoient moins marquées.

©ENVA

A trois heures après midi, l'estomac de la jument, dont il a été question dans l'expérience précédente, étoit libre, le pouls battoit cinquante fois par minute lorsque la bête étoit couchée, tandis qu'étant levée, il battoit de soixante à soixante-trois.

L'infusion fut administrée, et la jument se recoucha; à trois heures un quart, l'artère battoit de quarante-cinq à cinquante fois, et à quatre heures on ne sentoit plus que quarante-six pulsations; le sujet ne parut nullement incommodé, et conserva son appétit.

Troisième dose, le 3 septembre.

A sept heures du matin, la bête étant couchée, il y avoit de quarante-cinq à cinquante pulsations par minute; alors les dix onces de feuilles d'if qui avoient servi à l'infusion de la veille, lui furent présentées mêlées avec un peu d'avoine; elle mangea d'abord avec grand apétit, mais sur la fin elle commençoit à se dégoûter, et l'on fut obligé d'augmenter la quantité d'avoine pour l'engager à manger le tout. A sept heures et demie, l'animal étant dans l'état de station, on comptoit de cinquante-trois à cinquante-quatre pulsations par minute; à huit heures moins un quart, étant couchée, on n'en sentoit plus que quarante-cinq; à huit heures, le pouls étoit très-irrégulier, et batoit de quarante à quarante-huit fois; à huit heures et demie, il varioit de trente-sept à quarante-trois : elle ne

©ENVA

paroissoit nullement incommodée, et cherchoit constamment à manger sa litière. A dix heures et demie, le pouls étoit encore plus irrégulier, puisqu'il battoit de trente à cinquante fois; à cette époque, des borborigmes se faisoient entendre, la jument se leva avec assez de vivacité, mais étant sur ses extrémités elle chancella un moment. Je lui fis présenter un seau d'eau dont elle but la moitié, puis elle recommença à manger sa litière; bientôt elle se recoucha, puis se releva, ce qu'elle fit plusieurs fois jusqu'à onze heures et demie, qu'elle tomba et expira après s'être débattue pendant quelques minutes en poussant des plaintes, compagnes presqu'inséparables des derniers efforts de la nature.

L'ouverture faite à la voirie, n'a offert aucune lésion apparente, seulement les débris des feuilles d'if furent trouvés, tant dans l'estomac que dans les premières portions du tube intestinal, où ils étoient mélangés avec les aliments dont la jument s'étoit repue.

La deuxième et la troisième expériences ne semblent-elles pas prouver que le principe vénéneux de cet arbre est fixe, qu'il ne peut être séparé des feuilles qui le contiennent par l'infusion, puisque cette dernière a été sans effet, tandis que les feuilles après avoir servi à l'infusion ont causé la mort?

Il est bien vrai que la décoction n'a produit que des effets très-peu sensibles; cependant ses propriétés étoient bien plus tranchantes que celles de

l'infusion, et, si la dose eût été plus forte, on auroit peut-être obtenu de plus grands résultats; au surplus, il reste à savoir si les feuilles qui ont servi à la décoction peuvent donner la mort.

Je me propose de poursuivre mes expériences, et desire que le principe destructeur de ce végétal, mieux connu dans sa nature et ses effets, puisse, à l'exemple de tant d'autres poisons, devenir un médicament précieux. L'activité surprenante avec laquelle il agit sur le cheval, semble nous promettre des effets miraculeux, lorsqu'on saura le manier avec prudence; et s'il est bien vrai, comme il paroît très-probable, qu'il agisse particulièrement sur le système nerveux, quel secours n'est-on pas en droit d'en attendre, suivant sa manière d'agir, soit dans le tétanos, le vertige essentiel, soit dans les paralysies, etc.?

OBSERVATION

De M. Rigot aîné, Vétérinaire à Château-Gonthier,

Sur un vice qu'il trouveroit à propos de mettre au nombre des cas rédhibitoires.

Dans le département de la Sarthe et dans celui de la Mayenne que j'habite, on récolte beaucoup de noix, beaucoup de graine de lin et l'on en-

©ENVA

graisse un très-grand nombre de porcs. Les pains ou tourteaux du marc dont on a exprimé l'huile, qui est une forte branche de commerce, ont une valeur si foible, qu'année commune les cent kilogrames ne se vendent que trois à quatre francs.

Le bas prix de ce résidu porte à le donner de préférence aux cochons, pour les engraisser à meilleur marché. On le concasse, on le met pendant deux ou trois heures tremper dans de l'eau tiède, et plus souvent dans des lavures de vaisselle, où il se délaye, et il forme ainsi une bouillie qui est assez du goût des cochons. Mais quand on le donne comme nourriture principale, et en abondance, afin d'engraisser vîte, le cochon ne fournit plus qu'une graisse qui ne se fige point, qui est d'une saveur rance, et qui a une odeur insupportable de poisson pourri. Les chairs elles-mêmes sont mollasses, de mauvaise odeur, se conservent mal dans le sel : les andouilles surtout n'en sont pas mangeables. Ayant goûté de toutes ces choses, je ne balance pas à prononcer que cette viande est mal saine, et raisonnablement impropre à la nourriture de l'homme.

Or c'est une perte, car la graisse de porc est ce qui est le plus employé pour la soupe, chez beaucoup d'habitants de campagne et même dans les villes de nos contrées.

Je fus appelé il y a trois mois par un charcutier peu aisé, qui venoit d'être trompé en achetant un cochon engraissé de la sorte, et je reconnus tout

©ENVA

ce que je viens d'exposer. On avoit payé cent fr. ce cochon, dont on ne retira pas ving-cinq francs: cependant ce charcutier n'attaqua pas son vendeur en garantie.

En faisant des questions et des recherches, pour savoir quels seroient les moyens de reconnoître le vice d'une marchandise ainsi détériorée, j'ai resté persuadé qu'il falloit avoir une grande habitude pour s'en apercevoir dans le vivant. Ainsi ce vice étant du fait du vendeur, étant caché, et occasionnant une perte aussi grave que celle des deux tiers et plus, je pense qu'il devroit être au nombre des cas rédhibitoires, suivant les principes que vous et M. Chabert avez développés dans votre ouvrage sur la garantie (1), principes parfaitement conformes au Code Napoléon, articles 1625—1648.

Les tribunaux, en laissant la perte toute entière au compte du vendeur, auroient bientôt fait cesser cette détestable méthode.

---

(1) Des lois sur la garantie des animaux, ou Exposé des cas rédhibitoires qui leur sont relatifs, suivant le droit ancien et moderne; avec un plan pour améliorer cette législation, et une instruction utile aux propriétaires, aux marchands de chevaux, etc., pour reconnoître les cas qui peuvent entrer dans la garantie. Par *P. Chabert* et *C. M. F. Fromage-Defeugré*. Paris, 1804, in-8. de 131 pages.

©ENVA

ARRÊT

DE LA COUR DE JUSTICE CRIMINELLE

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

Sur une accusation d'empoisonnement de moutons par des gobbes;

ET PROCÈS-VERBAL

De Vétérinaires et de Chimistes à ce sujet.

NAPOLÉON, par la grace de Dieu et les constitutions de la République, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

La Cour de Justice criminelle du département de l'Orne a rendu l'arrêt suivant:

Vu par la Cour de Justice criminelle du département de l'Orne, séante en la ville d'Alençon, l'acte d'accusation dressé

CONTRE

CHARLES-GERMAIN ERNULT, maréchal et serrurier, âgé de trente-huit ans, demeurant en la commune de Saint-Pierre-la-Rivière, village de Survie, canton d'Exmes,

©ENVA

Par le substitut du procureur-général-impérial, pour l'arrondissement d'Agentan, duquel acte la teneur suit :

Le substitut du procureur-général-impérial près la Cour de Justice criminelle du département de l'Orne, pour l'arrondissement d'Argentan,

Expose qu'il lui a été transmis par le sous-préfet du deuxième arrondissement de l'Orne, un procès-verbal dressé le quatre germinal dernier, par les citoyens Fouquet et Chalat, brigadier et gendarme à la résidence de Gacé, à l'occasion d'une perquisition par eux faite, par mesure de haute police, et par lui requise, au domicile du nommé Charles-Michel-Germain Ernult, maréchal et serrurier, demeurant en la commune de Saint-Pierre-la-Rivière, village de Survie, aux fin de constater s'il étoit saisi d'armes de munition, vêtements étrangers à son usage et à l'usage des personnes de sa maison, de fausses clefs, passe-partout, matière propre à imiter les pièces de monnoie, et de substances vénéneuses, soit pour les hommes, soit pour les bestiaux ;

Que le substitut soussigné, saisi, par suite de cette perquisition, de plusieurs pièces de conviction, a délivré, le vingt-un germinal dernier, un mandat d'amener contre le dit Charles-Michel-Germain Ernult, qui lui a été notifié le trente dudit mois;

Que le juge de paix et officier de police judiciaire du canton d'Exmes, lui a pareillement transmis un procès-verbal par lui dressé le vingt-deux germinal

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 123 sur 580

©ENVA

aussi dernier, duquel il résulte qu'il a été semé dans la commune de Saint-Pierre-la-Rivière, des bols vulgairement appelés gobbes, qui ont empoisonné beaucoup de moutons en ladite commune, et notamment au citoyen Dumoulin, maire de ladite commune; que le citoyen Fouquet, brigadier de la gendarmerie nationale, à la résidence de Gacé, porteur d'un mandat de dépôt, délivré le deux floréal dernier, par le substitut soussigné, contre le nommé Charles-Michel-Germain Ernult, prévenu d'avoir semé desdites gobbes dans la campagne de Saint-Pierre-la-Rivière, et d'avoir par ce moyen causé la mort à beaucoup des bestiaux, lui en a fait la notification à son domicile, le quatorze dudit mois, et remis les pièces qui le concernent, au greffe du directeur du jury;

Que ledit Charles-Michel-Germain Ernult n'ayant point obéi audit mandat de dépôt, n'a pu être entendu sur les causes de l'ordre d'arrestation donné contre lui;

Qu'aucune partie plaignante ne s'étant présentée dans les deux jours de la remise des pièces au greffe du directeur du jury, il a procédé à l'examen desdites pièces relatives à l'ordre de la détention et de l'arrestation provisoire dudit Charles-Michel-Germain Ernult;

Qu'ayant vérifié la nature du délit dont est prévenu ledit Ernult, il avoit trouvé que ce délit étoit de nature à mériter peine afflictive ou infamante;

©ENVA

et qu'en conséquence, après avoir entendu le substitut soussigné, en ses conclusions motivées et fixées par écrit, il a rendu le onze prairial présent mois, une ordonnance par laquelle il a traduit ledit Charles-Michel-Germain Ernult devant un jury ordinaire d'accusation, et a décerné contre lui par le même moyen un mandat d'arrêt, lequel ainsi que ladite ordonnance lui ont été notifiés à domicile, en parlant à sa femme, par le ministère de Marignier, huissier.

En vertu de cette ordonnance, le substitut soussigné a dressé le présent acte d'accusation, pour, après les formalités requises par la loi, être présenté au jury d'accusation.

Le substitut soussigné déclare, en conséquence, qu'il résulte de l'examen des pièces, et notamment des procès-verbaux dressés les quatorze et vingt-deux germinal derniers, tant par les gendarmes à la résidence de Gacé, que par le juge de paix et officier de police judiciaire du canton d'Exmes, lesquels procès-verbaux sont annexés au présent acte,

Que depuis environ dix-huit mois, il y a eu dans la commune de Saint-Pierre-la-Rivière beaucoup de bestiaux empoisonnés avec des bols qui ont été semés par des malveillants dans différents endroits de ladite commune; que plusieurs de ces bestiaux ayant été ouverts, il leur a été trouvé dans la panse et dans l'estomac, à quelques-uns, jusqu'au nombre de quarante-cinq bols;

©ENVA

Que quelques particuliers de ladite commune ont perdu jusqu'à trente-huit moutons dans le delai de dix-huit mois, par l'effet de bols empoisonnés, vulgairement appelés gobbes ;

Que ledit Ernult, maréchal et serrurier, demeurant en la commune de Saint-Pierre-la-Rivière, est prévenu d'avoir semé des bols empoisonnés dans la campagne de Saint-Pierre, et d'être l'auteur de la mort des bestiaux qui y ont péri par l'effet du poison; que la présomption de culpabilité résulte contre lui de ce qu'il avoit beaucoup de haine et d'inimitié contre le citoyen Dumoulin, qu'il l'a menacé plusieurs fois qu'il l'auroit tôt ou tard, qu'il a réitéré ses menaces à son berger, qu'il a été entendu conférant avec un autre individu sur les moyens les plus efficaces à employer pour opérer l'empoisonnement desdits bestiaux ; qu'il défendit un jour aux enfants de Visage et de Perrier, de conduire leurs troupeaux dans un chemin qu'il leur indiqua, ce qui annonce qu'il avoit fait quelques préparatifs pour empoisonner les bestiaux qui passeroient par ce chemin ; qu'en effet, il a été trouvé un nombre considérable de bols semés dans le chemin, et qu'il y en avoit effectivement dans celui désigné par ledit Ernult, puisque ces enfants ayant fait passer leurs moutons par ledit chemin, il y en eut un qui prit des bols et en mourut ; que lors d'une perquisition faite au domicile dudit Charles-Michel-Germain Ernult, il en a été trouvé deux pré-

©ENVA

parés, cachés sous du linge, dans son armoire; en outre trois passe-partouts et un moule à balles; qu'il jouit de la plus mauvaise réputation;

Qu'il résulte de tous ces détails, attestés par lessus-dits procès-verbaux, que depuis environ dix-huit mois, il est mort beaucoup de bestiaux dans la commune de Saint-Pierre-la-Rivière, par l'effet du poison, et que ce genre de mort est constaté d'une manière non équivoque.

Sur quoi les jurés auront à prononcer s'il y a lieu à accusation contre ledit Ernult, à raison du délit mentionné au présent acte.

Fait et arrêté à Argentan, le vingt-six prairial an douze. *Signé* SENNEGON.

La déclaration du jury d'accusation de l'arrondissement d'Argentan étant au bas dudit acte, et portant qu'il y a lieu à l'accusation mentionnée en icelui.

Vu l'ordonnance de prise de corps rendue contre ledit Charles-Michel-Germain Ernult par le directeur du jury du même arrondissement; le procès-verbal de la remise de sa personne, par lui faite volontairement en la maison de justice de ce département, et la déclaration unanime du jury de jugement, portant:

« Qu'il n'est pas constant que, dans l'an onze et » l'an douze, on ait empoisonné des bestiaux dans » la commune de Saint-Pierre-la-Rivière. »

Le président, au nom de la loi, acquitte ledit

©ENVA

Charles-Michel-Germain Ernult de l'accusation intentée contre lui, et ordonne qu'il soit mis sur-le-champ en liberté, conformément aux dispositions de l'article quatre cent vingt-quatre du Code des délits et des peines, dont lecture a été faite et qui est ainsi conçu :

« Article 424. Lorsque l'accusé a été déclaré non » convaincu, le président, sans consulter les juges, ni » entendre le commissaire du pouvoir exécutif, pro- » nonce qu'il est acquitté de l'accusation, et ordonne » qu'il soit mis sur-le-champ en liberté. »

Sur la demande verbale dudit Charles-Michel-Germain Ernult et du consentement du procureur-général-impérial, la Cour autorise ledit Ernult, en tant que besoin, à faire imprimer et afficher, à ses frais, le présent arrêt, ainsi que le procès-verbal des artistes vétérinaires et chimistes.

Fait et prononcé à Alençon, le vingt ventôse an treize, au palais de justice, en l'audience publique, où étoient Messieurs Pierre-René-Léonard Delaunay, président; Jacques-Gilles Leclerc, Jean-Pierre Revel, suppléant, faisant fonction pendant l'indisposition de M. Després, conseiller de ladite Cour; Étienne Leroyer-Latournerie, procureur-général-impérial, et Guillaume-Antoine Montigny, greffier.

Le registre dûment signé.

Mandons et ordonnons à tous huissiers sur ce requis, de mettre ledit arrêt à exécution, à nos procureurs-généraux, et à nos procureur près les

©ENVA

tribunaux de première instance d'y tenir la main; à tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi le présent arrêt a été signé par le président de la Cour et par le greffier.

Signé MONTIGNY.

PROCÈS-VERBAL DES EXPERTS.

EXTRAIT des minutes du greffe de la Cour de Justice criminelle du département de l'Orne, séante en la ville d'Alençon.

AUJOURD'HUI vingt ventôse an treize,

Nous Abraham Latour, pharmacien, Sébastien Doucet, vétérinaire, exerçant dans la ville d'Alençon, Philippe-Louis Blavette, vétérinaire, domicilié à Gacé, et André-François Than, vétérinaire à Vimontier, soussignés, experts nommés par la Cour de Justice criminelle, pour examiner et analyser des bols ou gobbes qui auroient été soupçonnés de contenir des substances vénéneuses; nous sommes transportés, conformément aux ordres que la Cour nous auroit donnés, en son palais, hier dix-neuf du courant, sur les neuf heures du matin.

Il nous a été présenté par le greffier de la cour,

©ENVA

deux bols ou gobbes trouvés au domicile du nommé Ernult, accusé ; la Cour nous ayant ordonné d'analyser un de ces bols, nous avons procédé ainsi qu'il suit :

Le bol pesoit vingt-sept grains, étoit de forme oblongue, applati sur les deux côtés, de couleur brune, tirant un peu sur le jaune, enduit d'une espèce de gluten, dur au toucher, s'applatissant cependant par une forte pression, n'exhalant aucune odeur sensible.

Examiné à la lentille, ce bol a présenté dans tout son contenu un grouppe de poils imitant un chapeau qui n'a pas été teint : coupé en deux hémisphères, il a exhalé une odeur foible de bergerie, sa couleur jaune étoit plus prononcée dans l'intérieur qu'à l'extérieur ; examiné dans sa section, les poils ont paru plus allongés et disposés par couches concentriques, ayant l'aspect de bourre. La dégustation n'y a décélé aucune saveur : les poils sont plus longs au centre qu'à la circonférence ; il n'y a été observé, même à la lentille, aucune substance blanche.

Dix grains de ce même bol, exposés sur une pelle chauffée jusqu'à l'incandescence, n'ont donné pendant la combustion aucune odeur d'ail, ni fumée blanche ; une pièce de cuivre bien décapée, exposée à la fumée de ce bol n'a point blanchi, et un verre renversé et humide dans toute sa capacité ayant recueilli beaucoup de vapeurs de ce même bol, on n'y a remarqué, après son refroidissement, à l'aide de la

©ENVA

lentille, aucunes molécules de mercure; le carbone en étoit rare et très-spongieux, il pesoit trois grains.

Douze grains de ce même bol, soumis à l'ébullition dans de l'eau commune pendant un quart d'heure, ont donné une teinture légèrement ambrée; les bords du vase d'argent où l'eau a fait ébullition se sont trouvés enduits d'une substance jaunâtre et visqueuse; la liqueur refroidie a été filtrée au papier; elle n'a eu nulle saveur bien prononcée, et elle n'a pas altéré la couleur du sirop de violette. Quelques gouttes de carbonate de potasse, instillées dans une portion de cette liqueur, n'y ont produit aucune effervescence. L'eau de chaux récente n'a pas précipité : d'autres portions de cette même liqueur traitées successivement par les acides sulfurique, nitrique et muriatique, n'ont subi aucun changement.

La Cour nous ayant également fait remettre par son greffier un autre bol ou gobbe trouvé dans l'estomac d'un mouton ouvert en présence du juge de paix du canton d'Exmes, il a été procédé ainsi qu'il suit :

Ledit bol pesoit vingt-cinq grains; sa forme étoit celle d'une amande relevée ou bombée des deux côtés, d'une couleur brune, présentant à sa surface des débris de végétaux et des poils ou de la laine.

Dix grains mis sur une pelle rougie, ont donné une odeur d'excréments, empyreumatique et ammo-

©ENVA

niacale : une pièce de cuivre exposée à sa fumée n'a point blanchi ; le verre qui avoit reçu les vapeurs ne contenoit aucunes molécules de mercure ; l'odeur d'ail ne s'est point manifestée pendant la combustion ; la pièce de cuivre refroidie s'est trouvée enduite d'une légère couche de substance huileuse, exhalant une forte odeur empyreumatique ; la décoction d'une partie de ce bol a donné les mêmes produits que dans l'expérience du premier : il ne s'y est formé aucun changement, ni précipité par l'eau de chaux. La couleur du sirop de violette, delayée dans une portion de la décoction est restée intacte.

Il résulte de ces divers procédés, que les deux bols ou gobbes ne contiennent point d'arsenic, ni muriate de mercure sur oxigéné ou sublimé corrosif, qu'il ne s'est point manifesté d'odeur de poix, de goudron, ni de bay.

La Cour nous ayant fait remettre beaucoup d'autres de ces bols ou gobbes, les uns provenants de M. le sous-préfet d'Argentan, les autres des bouchers d'Alençon, récemment extraits des estomacs des animaux, d'autres enfin venant de différents particuliers, et nous ayant permis de les traiter dans le laboratoire de M. Latour, un des experts, nous en avons pris indistinctement, et nous avons exécuté les mêmes procédés : les résultats ont été semblables à ceux qui ont été obtenus devant la Cour.

©ENVA

Il nous restoit à faire quelques expériences comparatives sur la noix vomique : la décoction surtout de ce végétal qui est extraordinairement amère, âcre et naséeuse, de couleur d'un vert foncé, nous a pleinement convaincus qu'il n'en existoit nullement dans le deux gobbes analysés publiquement, ni dans celles que nous avons traitées en particulier.

Nous concluons que les deux gobbes ou bols, examinés devant la Cour, ainsi que tous ceux qu'elle nous a fait remettre, sont des *égagropiles* formés naturellement dans les estomacs des ruminants.

En foi de quoi nous avons signé le présent.

A Alençon, les jour, mois et an susdits.

La minute *signée* Blavette, Than, Doucet et Latour.

La présente expédition, conforme à la minute, délivrée à Charles Ernult, maréchal et serrurier, demeurant commune de Saint-Pierre-la-Rivière, ce requérant; par nous greffier soussigné, à Alençon, le quatre germinal an treize.

Signé Montigny.

©ENVA

ÉCOULEMENTS DE SALIVE,

Guéris par M. Gellé, Vétérinaire à Partenay, département des Deux-Sèvres.

Le 22 mars 1807, M. Cherbonnier, propriétaire à Parthenay, me fit appeler pour voir chez lui une jument, venant de sa terre de la Rouillière, qui, en mangeant, perdoit beaucoup de salive et d'aliments déjà mâchés.

Elle étoit âgée et très-maigre : elle me parut foible; le pouls étoit petit et lent; la bête étoit dégoûtée et triste; la conjonctive étoit blafarde; la bouche, un peu enflammée, étoit d'un rose plus animé que dans l'état naturel; je n'y observai ni ulcères ni aphtes; point de gonflement aux glandes salivaires, nulle douleur lors de la pression vers le larynx et le pharynx : par conséquent ce flux étoit essentiel : il étoit très-abondant, même hors le temps de la mastication.

La bête avoit été mal nourrie tout l'hiver, comme le sont toujours, en Poitou, les juments poulinières qu'on n'a pas réussi à faire emplir. J'attribuai ce ptyalisme à la foiblesse de l'animal, et à un défaut d'équilibre entre l'estomac et les glandes salivaires.

©ENVA

Une nourriture plus substantielle, l'eau blanche miélée, l'usage pendant six jours d'une once et demie de rhubarbe en poudre, et de sel d'epsom, donnés tous les matins à jeun, dans du miel, firent renaître l'appétit, les forces, et cesser le flux.

J'observai la même maladie, le 18 décembre 1809, sur une jument appartenante à M. Rousseau, fermier à la Bretonnière, commune de Viennay; je remarquai seulement dans celle-ci un peu plus d'inflammation, le ventre étoit resserré, les flancs spasmodiquement tendus. L'eau blanche miélée et nitrée, les lavements émolients, donnés pendant quatre jours, diminuèrent les premiers accidents, qui disparurent enfin par l'usage de quatre gros de gentiane et quatre gros de sel d'epsom, administrés tous les matins dans du miel; on donna aussi de l'eau blanche miélée et une bonne nourriture.

Le 18 novembre 1810, la même jument eut de nouveau la même maladie avec les mêmes symptômes; et elle cessa par le même traitement.

Cette jument, de race normande, très-belle, étant devenue aveugle en 1808, par suite de la fluxion périodique, après avoir eu une nourriture très-abondante, et des soins très-assidus, avoit passé subitement dans des pacages très-maigres.

©ENVA

LETTRE

Sur les Empyriques qui se mêlent d'exercer la Médecine des Animaux, et sur les Marchands de formules et de drogues;

Par M. Courbebaisse, Vétérinaire à Aurillac.

Monsieur,

Flatté de pouvoir contribuer à l'utilité de votre journal, je vais vous parler d'un arrêté en date du premier pluviôse an onze, par lequel M. notre préfet: « Vu la lettre du ministre de l'intérieur, » du 13 vendémiaire précédent, relative aux in- » convénients qui résultent de ce que des empyriques » usurpent, dans les campagnes, la qualité d'artistes » vétérinaires;

» Vu l'arrêté pris à ce sujet, le 19 thermidor, par » le ministre de l'intérieur.

» Considérant que ces charlatans abusent de la » confiance des cultivateurs, qu'ils appliquent le plus » souvent des remèdes contraires; que d'autres sont » regardés comme sorciers, et entretiennent la su- » perstition dans les campagnes;

» Considérant que l'ignorance devient chaque jour

©ENVA

» fatale à l'intérêt public, et qu'il est urgent de » mettre un terme à ce désordre,

ARRÊTE :

» Art. 1^er^. Il y aura, dans chaque chef-lieu d'ar- » rondissement du département, un jury composé de » *médecins, propriétaires* et vétérinaires. (*Suit* » *la liste des personnes nommées.*)

» Art. 2. Tous les traiteurs de bestiaux qui pré- » tendroient exercer l'art de guérir les animaux, » seront tenus de se présenter à ce jury, pour » y être interrogés par les membres, et subir » un examen, en présence des autorités constituées » et des citoyens.

» Art. 3. Le procès-verbal de cet examen sera adressé » à la préfecture, afin que ceux qui auront été » jugés capables d'exercer l'art de guérir les ani- » maux, y soient autorisés.

» Art. 4. Il est défendu à tout particulier qui » n'y aura pas été autorisé spécialement par le préfet, » de s'ingérer à traiter les animaux malades et à » tous propriétaires et cultivateurs de l'employer » pour cet objet, sous peine d'être poursuivis par » voie de police correctionnelle.

» Art. 5. A cet effet les propriétaires et cultiva- teurs sont autorisés à se faire représenter l'autori- sation prescrite par l'article 3.

» Art. 6. Les sous-préfets des arrondissements, les » maires et adjoints, sont chargés de la surveillance » et exécution du présent arrêté; ils dénonceront

©ENVA

» aux commissaires du Gouvernement prés les tri-
» bunaux, tout particulier qui contreviendroit à
» ses dispositions.

» Art. 7. le présent arrêté sera imprimé au nombre
» de six cents exemplaires, publié et affiché dans
» toutes les communes du département.

Le Préfet du Cantal,

RIOU.

Par le Préfet:

Le Secrétaire-général.

PALIS.

D'ailleurs, ne convient-il pas de mettre au nombre des abus relatifs au charlatanisme, ces marchands qui répandent à vil prix dans les campagnes une foule de drogues avariées, dont ils prescrivent les doses pour les maladies des bestiaux?

Ne seroit-il pas digne aussi de la sagesse du Gouvernement de proscrire la vente des almanachs, brochures et de toutes sortes d'ouvrages, répertoires d'erreurs et de mensonges, qui contiennent des recettes et formules pour les maladies des bestiaux, sans exposer les symptômes et les circonstances dans lesquelles il convient de les administrer?

Je pourrois, Monsieur, ajouter une foule de faits sur la nécessité d'augmenter l'instruction chez les cultivateurs, sur l'insouciance de beaucoup d'agents

©ENVA

de l'autorité, sur le peu de considération et d'influence dont jouissent les vétérinaires; eh! que peut le zèle le plus soutenu contre tant d'obstacles! Le Gouvernement peut seul remédier au mal par une grande mesure.

Pour moi, je m'estime heureux, si par mes foibles talents, je puis m'associer à votre louable entreprise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

COURBEBAISSE.

DÉCRET IMPÉRIAL.

Titre I^er^. *Portant création d'Écoles impériales d'Équitation.* (1)

4. A compter du 1^er^. janvier prochain, il sera établi successivement des écoles impériales d'équitation.

5. Elles seront placées dans les villes désignées dans le présent décret; elle seront sous la direcrection et la surveillance de notre ministre de l'intérieur.

6. Les fonds qui leur seront alloués seront fournis par le trésor public, les départements et les villes où elles seront situées, ainsi qu'il sera réglé ci-après, indépendamment des rétributions des élèves.

---

(1) 2^e^. CHAPITRE Suite du décret du 17 mai 1809, dont le commencement se trouve tome 2, page 235 de cette Correspondance.

©ENVA

Titre II. *Désignation des lieux où seront placées les Écoles impériales.*

7. Il pourra être établi dans tout l'empire, onze écoles impériales d'équitation.

Elles seront placées ainsi qu'il suit : une à Paris, à Caen, à Angers, à Strasbourg, à Lyon, à Turin, à Bruxelles, à Bordeaux, à Toulouse, à Rennes, à Sienne.

Elle seront divisées en trois classes.

8. L'école impériale de Paris ne sera point classée, et aura une organisation particulière.

Les écoles impériales de Lyon, Caen, Angers et Strasbourg seront rangées dans la première classe; celles de Turin, Bruxelles, Bordeaux, Rennes et Sienne, composeront la deuxième classe; celle de Toulouse sera dans la troisième.

Titre III. *Organisation de l'École impériale d'Equitation de Paris.*

9. L'école impériale d'équitation de Paris sera dirigée par un chef ayant le titre de commandant; il aura un adjoint qui portera le titre d'écuyer.

10 Le commandant et l'adjoint seront à la nomination de l'Empereur, sur la proposition du ministre.

11. Un sous-écuyer chargé des détails du ma-

©ENVA

nège et des écuries, un maître maréchal, artiste vétérinaire, un maître sellier, un nombre suffisant de palefreniers, seront attachés à l'établissement.

Leur nommination et leur révocation dépendront du commandant.

12. Le commandant sera tenu de faire deux cours d'hipiatrique par an.

Il y aura aussi, auprès de cette école, un maître de voltige et un maître d'escrime, lesquels seront à la nomination du ministre, sur la présentation du commandant.

Les leçons de ces deux maîtres seront volontaires et aux frais des élèves.

Titre IV. *Traitements et Salaires.*

13. Le commandant de l'école impériale d'équitation de Paris, recevra, sur le trésor public, un traitement annuel de 6,000 francs.

L'écuyer-adjoint recevra aussi, sur le trésor public, un traitement annuel de 3,000 francs.

Titre V. *Matériel de l'établissement.*

14. Le local pour l'école d'équitation de Paris, sera fourni par la ville de Paris, ou si elle n'en possède pas de propre à cet établissement, elle sera chargée du loyer des bâtiments dans lesquels le ministre de l'intérieur autorisera le commandant à placer son école.

©ENVA

15. Le nombre des chevaux destinés au service de l'école impériale de Paris est fixé à trente-six au *minimum*, et cinquante au *maximum*.

16. Ce *minimum* et ce *maximum* serviront de base pour la contribution annuelle, fournie par le trésor public et la ville de Paris, pour les dépenses de cet établissement, qui sera réglée ci-après.

17. La portion contributive du trésor public, et celle de la ville de Paris, est fixée, indépendamment du traitement du commandant, et de l'adjoint, ainsi qu'il suit :

Trésor public.	*Minimum*	15,000 fr.
	Maximum	20,000
Ville de Paris.	*Minimum*	10,000
	Maximum	20,000

18. Les ordonnances délivrées tous les mois par le ministre de l'intérieur sur notre trésor, et par le préfet sur la caisse de Paris, le seront sur les contrôles fournis par le commandant de l'école, certifiés par le préfet, qui proposera au ministre de l'intérieur un réglement, contenant les moyens de vérifier le *maximum* et le *minimum* des chevaux existants dans l'école.

19 les rétributions payées par les élèves seront provisoirement fixées à 3 fr. par leçon ; mais le commandant de l'école impériale de Paris, dans le cours de l'année qui suivra son installation, présentera au préfet un projet de tarif pour l'avenir, sur lequel il donnera son avis, et qui sera soumis à l'approbation de notre ministre de l'intérieur.

©ENVA

Titre VI. *Surveillance exercée par le Gouvernement sur l'École, sur l'Instruction et sur la Police.*

20. Le commandant remettra tous les mois, au préfet, un tableau présentant la situation de l'école, le nombre des élèves qui l'auront fréquentée, le nombre et l'espèce des leçons données.

Il remettra de plus au préfet, chaque mois, un état nominatif des employés, et un état numératif des chevaux attachés à l'école.

Le préfet transmettra tous ces rapports et états certifiés et appuyés de son avis, à notre ministre de l'intérieur.

21. Le commandant soumettra, dans l'année qui suivra son installation, au préfet, un projet de règlement rélatif à l'enseignement, à la police, discipline des élèves et employés de l'école impériale d'équitation.

Le préfet transmettra avec son avis, ce règlement, à notre ministre de l'intérieur.

Ce règlement, après avoir reçu notre approbation, sera exécuté pour les autres écoles impériales d'équitation de l'empire.

22. Notre ministre de l'intérieur chargera un inspecteur-général de haras, ou toute autre personne qu'il désignera à cet effet, d'inspecter tous les trois mois l'école impériale d'équitation de Paris, sous les rapports du matériel, de l'instruction, de

©ENVA

la police, discipline et tous autres détails qu'il jugera convenables, et de lui en rendre compte.

Titre VII. *Écoles impériales dans les villes de département.*

23. Les commandants des écoles impériales d'équitation dans les villes de l'empire, seront à la nomination de l'Empereur, sur la présentation du ministre de l'intérieur.

Le traitement des commandants est réglé ainsi qu'il suit: pour ceux de première classe 3,000 fr., seconde classe 2,500 francs, troisième classe 2,000 fr.

24. le nombre des chevaux que le commandant de ces écoles sera tenu d'entretenir, est fixé de la manière suivante, et conformément à la classe dans laquelle est rangé l'établissement.

	1re. classe.	2e. classe.	3e. classe.
Minimum	20	15	10
Maximum	25	20	15

25. Les villes auxquelles il est accordé une école impériale d'équitation, seront tenues de fournir un local ou une indemnité équivalente au loyer du local désigné par le préfet, et approuvé par notre ministre.

26. La portion contributive du trésor public, indépendamment du traitement, et celle du département, seront réglées ainsi qu'il suit, et conformément à la classe dans laquelle se trouve rangée l'école.

			1re.	2e.	3e.
Fonds faits par le	Trésor public	*Minim.*	2,500 f.	1,875 f.	1,250 f.
	Département	*Maxim.*	3,250	2,625	2,000

27. Les préfets et les commandants se conformeront, pour les ordonnances de paiements, les états de situation, l'instruction, la police et discipline, à tout ce qui est prescrit par le présent décret pour l'école impériale d'équitation de Paris.

28. Nos ministres de l'intérieur et du trésor public sont, chacun en ce qui les concerne, chargés de l'exécution du présent décret.

Signé NAPOLÉON

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'État,

Signé H. B. Maret.

NOMS

DES MEMBRES DU COMITÉ

Chargé, par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, d'améliorer l'Équitation, les Haras et l'art Vétérinaire.

---

1 M. de Beaupranchet Davat *Inspecteur-général des haras*, rue de la Victoire, n°. 35.

2. M. le général de Wimpffen, *Inspecteur-général*, rue des Petits-Augustins, hôtel d'Orléans.

©ENVA

3. M. le général Ligniville, *Inspecteur-général*, rue de Grenelle, hôtel de Sens, près la rue de Bourgogne.
4. M. Lenormand d'Etioles, *Inspecteur-général*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 29.
5. M. Dupont, *Inspecteur-général*, rue Richer, n°. 10.
6. M. de Ségur de Boizac.
7. M. de Solanet, *Inspecteur-général*, rue du Théâtre-Français, n°. 20.
8. M. Huzard, *Commissaire chargé de l'inspection des Écoles Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n°. 7.
9. M. de Montchal, rue Neuve-Saint-Marc, n°. 6.
10. M. Debonneval, rue Napoléon, n°. 14.
11. M. de Mailly-Couronnel, rue de Cérutti, n°. 18.
12. M. Amelot, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 118.
13. M. Randoulet, *receveur de la barrière*, à la barrière Saint-Denis.
14. M. le *baron* de Bongard, rue Basse-du-Rempart.
15. M. Médavi, rue de l'Université, n°. 94.
16. M. Bégé, rue Neuve-des-Mathurins, n°. 11.
17. M. Desplas, *Vétérinaire*, rue de Lille, n°. 59.
18. M. Tessier, rue de Condé, n°. 19.
19. M. Guyot de Chenisot, rue de Rochechouart, n°. 38.
20. M. Chabert, *Directeur de l'École Vétérinaire*, à Alfort.

ACCIDENTS

Déterminés par les vers, dans les animaux domestiques, et remède pour détruire ces hôtes pernicieux ;

Extrait du Traité des maladies vermineuses de *M. Chabert.*

Les vers intestins sont des animalcules parasites qui se logent partout; on en trouve dans l'estomac et les intestins, dans les gros vaisseaux, sur les viscères sanguins ou membraneux, dans le cerveau, les poumons, le foie, les reins, dans les cavités nasales, entre cuir et chair, sous les cornes, sous l'ongle, etc.

Ils occasionnent des tourments divers, en raison de leur quantité, ainsi qu'en raison de la sensibilité des parties qu'ils occupent.

Ils produisent en général la tristesse, le dégoût, le dépérissement, occasionnent des appétits voraces, des goûts dépravés, la fluxion périodique, la cécité, le tic, des boiteries inopinées, des convulsions, le vertige, l'ictère, des assoupissements, la paralysie, l'épilepsie, le tétanos, des toux quinteuses, la phtisie pulmonaire, dont la mort est enfin la suite.

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 147 sur 580

©ENVA

Supposons que M. Chabert parle lui-même des huit espèces de vers qu'il a observés dans les animaux, et profitons du remède qu'il indique pour les détruire

1°. La mouche œstre produit une larve que le vulgaire prend pour un ver, et qui a deux crochets avec lesquels elle se crampone à l'estomac et aux intestins. On lui compte jusqu'à quatorze anneaux qui la circonscrivent transversalement, et qui s'effacent en partie quand elle s'allonge ; sa peau est dure, velue, opaque et chagrinée. Sa longueur totale, est de trois centimètres (un pouce ou quinze lignes); son diamètre est environ le quart de sa longueur. Elle se trouve dans les naseaux du mouton et du cerf, quelquefois dans la tête du cheval, de l'âne et du mulet. Souvent l'estomac du cheval en est tuméfié, rongé dans plusieurs points. L'œstre des naseaux du mouton, se trouve dans l'épaisseur de la pituitaire, et le plus souvent sous cette membrane même, à laquelle elle cause enfin des déchirements douloureux, qui occasionnent des convulsions. Celle des fosses nasales du cheval y fait moins de ravages: le plus souvent elle est logée dans les sinus ou petits enfoncements qu'on remarque de chaque côté dans l'intérieur du larynx.

Une autre espèce de mouche œstre dépose ses œufs sous la peau des bêtes à cornes, des mulets et des chevaux; elle écarte les poils, incise la peau, avec un dard dont son derrière est armé, place

©ENVA

dans la plaie ses œufs, qui éclosent et qui occasionnent un soulèvement du volume d'une noix. Ces mouches attaquent surtout les bœufs les plus gras, les plus sains; et elles les font dépérir quand leur nombre est considérable. Lorsque la larve est *en maturité*, on la fait sortir en pressant fortement les deux côtés de la tumeur. Elle diffère des précédentes par ses crochets qui se rapprochent l'un de l'autre, par des mamelons qu'elle porte près de l'anus, et parce qu'elle manque de poils.

La mouche carnassière dépose aussi ses œufs dans les ulcères de la gale, dans ceux de la fourchette, et dans ceux des cornes des bœufs.

2°. Les *strongles*, *lombrics*, ou *lombricaux*, sont des vers cylindriques, longs de deux à quatre décimètres (depuis sept pouces jusqu'à quinze) et gros comme une plume à écrire. Ils sont rouges, blanchâtres, presque diaphanes. Leur queue est pointue, et leur tête présente trois tubercules en forme de trèfle qui, en se rapprochant, pincent la partie à laquelle l'insecte s'attache. Ils habitent les intestins, et surtout le principe des intestins grêles, où ils sont entourés de bile. Le cœcum en renferme aussi beaucoup. J'en ai trouvé un paquet du poids de sept kil. (quatorze livres) dans les intestins grêles d'un cheval.

3°. Les ascarides sont de petits vers pareillement cylindriques, gros et longs comme une aiguille à coudre de moyenne grosseur; leur queue présente

©ENVA

trois petits mamelons; leur corps est cerclé d'une grande quantité d'anneaux; il est noir, marbré, et il porte quelques poils épars; il est long de deux à neuf centimètres (de six à trente-six lignes). Tous les animaux sont sujets à en être atteints. On a trouvé quelquefois dans le chien des paquets où ils sont enlacées au nombre de deux cents, et dont quelques-uns sont rendus par le vomissement, ou avec les excréments. Dans le cheval, ils sont plus généralement répandus dans les intestins, surtout dans les gros. Ils sont en moins grand nombre dans le cochon, le mouton et les bêtes à cornes.

4°. Les *crinons*, ou *dragonneaux*, sont grêles, filiformes, et assez ressemblants à un crin coupé à quelque distance de sa racine; ils sont articulés par anneaux; leur longueur est d'un à huit centimètres (trois à trente-six lignes); ils sont blanchâtres et pleins d'agilité. On les trouve surtout dans le tronc artériel de la mésentérique du cheval; quelquefois à la face de presque tous les viscères, principalement ceux du bas-ventre: on en voit des légions innombrables le long des brides du cœcum et du colon, dans les replis de leur membrane musqueuse, et on les prendroit pour du chyle épaissi. M. Lapole, vétérinaire à Saint-Domingue, communiqua, en 1785, au cercle des Philadelphes, une branche de la mésentérique affectée d'un anévrisme, produit par un amas de crinons, anévrisme qui avoit causé la mort de l'animal. La même obser-

GENVA

vation a été faite par M. Gélin et par Hénon.

On en a trouvé entre la dure et la pie-mère, dans les bronches, la trachée, le larynx, et dans le canal thorachique; des animaux en ont rendu par les pores de la peau, par les yeux, par les oreilles. Le chien y est très-sujet; le cheval, encore davantage. Dans quelques épizooties, les poumons des moutons ont paru en être tissus.

5°. Les *douves, sangsues, limaces* (*fasciola hepatica* de Linneus) sont des vers minces, applatis ovalaires; ils sont verdâtres, quelquefois blafards, rarement marqués de rouge. Leur longueur est de cinq à six lignes, sur quatre à cinq de largeur. Ils résident uniquement dans les canaux biliaires du foie, rarement dans les canaux cystiques, dans les intestins grêles, dans la caillette. Le mouton et les bêtes à cornes y sont les plus exposés; on les trouve chez eux, même en parfaite santé. Ils sont rares dans le veau et dans l'agneau. Je les ai vus plusieurs fois dans les vaisseaux biliaires du foie du cheval, et jamais dans ceux du chien ni du cochon.

6°. Le *ténia*, ou *ver solitaire*, se trouve aussi dans les brutes. Il habite fréquemment les intestins grêles; il est rarement seul. Il est applati, rubané, dentelé sur les bords et toujours très-mince. J'en ai trouvé dans le cheval qui avoient trois centimètres (un pouce) de largeur; ceux du mouton sont plus étroits. Il en est dont les anneaux ont plus de longueur et qui ont fait donner à ce ver le nom de

©ENVA

cucurbitain, parce que chaque anneau approche de la forme d'une graine de citrouille. La plupart ont la tête globuleuse semblable à un petit grain de vesce ; elle a quatre ouvertures ou suçoirs. En arrière de cette tête en globule est un cou très-grêle, long de quatre décimètres, depuis (trois jusqu'à douze pouces). L'insecte se meut par ondulations. La tête semble plus communément dirigée vers l'estomac des animaux ; la queue est moins large que le corps. Les plus longs n'ont guères plus de six à sept mètres (vingt pieds) de longueur. Leur nombre varie aussi beaucoup : j'en ai compté jusqu'à deux cents vingt-sept dans un chien, quatre-vingt-onze dans un cheval, dix-neuf dans un bœuf, et douze dans un mouton. J'en ai vu rendre cent quinze à un chien. On trouve quelquefois dans l'estomac leur tête et une partie du corps ; le reste est étendu dans l'intestin. Ce n'est que dans le rat que j'en ai trouvé un, contenu en un kiste enfermé dans la propre substance du foie ; tous les rats de moyen âge et les vieux en ont toujours dans le foie et dans les intestins. Le lapin en a souvent de cucurbitains dans les intestins grêles, et ils sont très-petits.

7°. Le *ténia globuleux*, qu'on a pris long-temps pour un hydatide, est formé d'une espèce de membrane fine, diaphane, close de toutes parts, du diamètre d'un pouce ou d'un pouce et demi ; elle adhère par l'un de ses poles à quelque viscère, soit sur les poumons, soit à la partie postérieure du foie, sur la mem-

©ENVA

brane péritonienne, soit dans le mésentère, sur le pancréas, sur les intestins; soit dans un des grands ventricules du cerveau, entre la masse cérébrale et le plexus choroïde, etc. L'espèce de sac du ver contient une sérosité limpide et légèrement salée, qui ne remplissant pas tout-à-fait la poche, permet à l'insecte de l'extension et du resserrement. Il y a en outre une partie pulpeuse, courte, étroite, mince, blanche et baveuse; logée dans l'intérieur du globule, elle est très-mobile, nage dans l'humeur séreuse, et l'on y distingue quatre suçoirs. On observe encore à cette poche des grains de figures lenticulaires, du volume d'un grain de millet; mais je ne les ai aperçus qu'au ténia globuleux trouvé dans les grands ventricules du cerveau.

8°. Le *ténia lancéolé* a la forme d'un fer de lance; il est long d'environ seize centimètres (quatre pouces); on le trouve dans les naseaux du cheval et dans ceux du chien, il offre une multitude d'articulations transversales et parallèles; sa tête porte quelques suçoirs, et sa queue est affilée. Il a principalement son siége dans les cellules de l'éthmoïde, vers la partie postérieure duquel sa tête se dirige. J'en ai vu jusqu'à six dans l'un des naseaux.

La nourriture à l'herbe fraîche, rend sujets aux œstres les chevaux, les ânes et les mulets; ces insectes font souvent périr beaucoup de poulains dans leur deuxième année. Le seul symptôme univoque de leur existence, est leur émission par l'anus: il

©ENVA

en est qui restent fortement attachés au sphincter. D'ailleurs, ils occasionnent le bâillement, des mollettes et des vésicons, des gourmes rebelles, des œdèmes, des mues imparfaites, des vertiges périodiques, etc. Ils produisent la fonte de la graisse dans tous les tissus intérieurs, des squirrhes et des abcès dans les glandes mésentériques; par eux l'estomac est creusé, criblé, quelquefois percé; on y remarque des ulcères à bords relevés et tuméfiés. Le colon et le cœcum sont souvent affectés de semblables lésions. J'ai vu, dans un seul cheval, de ces larves en si grand nombre, qu'elles pesoient ensemble deux kilogrammes cinq hectogrammes (trois livres et plus); quelquefois même elles obstruent le pylore.

La présence des œstres, dans les sinus frontaux du mouton, s'annonce par des ébrouments fréquents, par la disposition à heurter tous les corps avec la tête, par l'abbatement, par la rougeur de la conjonctive; par le flux par les naseaux, le boursoufflement de la pituitaire; par l'engorgement du voile du palais, du parynx et de toute l'arrière-bouche. Les désordres que les œstres produisent, sont la tuméfaction, l'ulcération, la gangrène de la pituitaire, des cornets du nez et de l'éthmoïde, l'engorgement du cerveau, l'hydropisie dans les ventricules, l'engorgement des glandes pinéale, pituitaire et du plexus choroïde. On trouve depuis deux jusqu'à quinze œstres dans les sinus frontaux; il en existe rarement dans les sinus éthmoïdaux et maxillaires.

©ENVA

En ouvrant la tumeur causée par les œstres logés sous la peau des bêtes à cornes, il sort en même temps un peu de matière blanchâtre, mêlée de grumeaux et de sérosité. Dans le roux-vieux, les œstres se trouvent dans les pustules de la gale, et on les aperçoit en écartant les crins et en découvrant les bourlets de la peau : on parvient à l'insecte, en suivant la petite ouverture qui se trouve au sommet de la pustule. Ces œstres sont beaucoup plus petits que les précédents. Aux ulcères de l'ongle du cheval et des cornes du bœuf, on voit ces petits œstres se mouvoir en différents sens.

Les strongles occasionnent des coliques longues, le dépérissement très-prompt, la rétraction des testicules, des diarrhées où ces vers se montrent morts ou vivants. Il ne font que des érosions très-petites dans l'estomac et les intestins; on en trouve quelquefois, dans l'estomac, des paquets gros comme une tête humaine, entortillés entr'eux et environnés de glaires. A l'endroit qu'ils occupent, la membrane interne de l'intestin est enflammée, ridée. Ils ne perforent guères que les intestins du cochon, qu'ils criblent quelquefois au point que les charcutiers ne peuvent en faire usage.

On aperçoit les ascarides sortants à moitié par l'anus, ou bien mêlés aux excréments; ils occupent, de préférence, les intestins, et ils y sont implantés au moyen des serres de leur tête. J'ai vu dans le chien une épizootie où les ascarides étoient expulsés

©ENVA

par le vomissement, en paquets gros comme un œuf de poule; ils suscitoient des convulsions, des attaques de vertige et d'épilepsie ; il y avoit beaucoup d'hydatides au fond de la gueule, particulièrement sous la langue. Les animaux dépérissoient promptement et mouroient dans des accès de vertige, que l'on connoît dans les chenils sous le nom de *rage muе*. Ceux dans lesquels la maladie traînoit en longueur, exhaloient une odeur cadavéreuse; leurs excréments étoient sanieux, leurs urines huileuses et infectes.

On trouvoit de ces vers pourris et dissous dans les intestins; l'estomac étoit enflammé, gangréné, ulcéré dans beaucoup d'endroits, ainsi que les intestins.

La présence des crinons ou dragonneaux ne se reconnoît guère qu'à l'ouverture du corps. Cependant il s'en fait quelquefois une excrétion après des symptômes analogues à ceux du scorbut. En effet, l'on remarque la fétidité de l'haleine, de la transpiration et des excréments, le dépérissement insensible, la grande foiblesse, le relâchement du ventre, la sécheresse de la gueule et des naseaux, le desséchement du bout du nez ou *truffe*, la chûte de l'épiderme en écailles, la couleur noire des gencives et l'abondance du tartre aux dents, l'inflammation de la conjonctive, la douleur de la colonne dorsale, l'embarras des lombes, la sécheresse de la peau qui quelquefois est brûlante ; le pouls

©ENVA

est petit, très-accéléré dans le moment de la chaleur de la peau, puis foible, effacé dans le frisson.

On a vu sortir des crinons de toutes parts, par les pores de la peau, par les yeux, les oreilles, les naseaux et l'anus. Après cette crise, les forces se raniment un peu; il en paroît une nouvelle éruption au bout de quarante-huit à soixante heures. Ces vers son blancs, maigres, desséchés et morts. Le cheval n'en fournit pas à proportion autant que le chien, mais il y est plus sujet, et chez lui la crise est plus longue et plus continue; ils ressemblent à de la grosse poussière, on ne les distingue qu'en les examinant de près. Si la crise est parfaite, la santé se rétablit promptement; mais le plus souvent les animaux succombent, à moins qu'averti par les mortalités précédentes, on ne fasse un traitement qui prévienne les accidents mortels. Sur vingt chiens morts par les vers, nous en voyons dix-neuf affectés d'ascarides, contre un affecté de crinons ou dragonneaux. Dans le cheval, nous ne les avons jamais vus s'échapper par d'autres voies que l'anus et la peau; ils sont un peu plus allongés que ceux du chien.

On en a vu une grande quantité dans les bronches, lors de certaines épizooties, et dans les poumons des moutons affectés de la POURRITURE. J'ai trouvé à l'ouverture d'un cheval morveux, une tumeur grosse comme une noix, dont le siége étoit à l'estomac; ses parois étoient criblés de petites ouver-

©ENVA

turcs qui contenoient chacune trois à quatre crinons. Il est rare de n'en pas trouver dans tous les chevaux; mais on ne les aperçoit qu'en y faisant la plus grande attention, parce qu'ils sont très-fins et toujours de la couleur des sucs dont ils se nourrissent.

Les douves sangsues ou limaces sont habituelles aux moutons. Hénon en a aussi trouvé dans le lama et la vigogne. Quand elles sont très-multipliées, elles produisent, dans le foie, des hydatides, des squirrhes, des engorgements; la laine tombe, la conjonctive est blafarde et la pourriture est à son comble. On trouve ces animaux dans les canaux cystiques et hépato-cystiques, ainsi que dans le duodénum et quelquefois dans la caillette.

Les ténias suscitent des toux et des coliques. Le bœuf et la vache y sont moins exposés que le mouton, et le cheval plus que l'âne et le mulet; mais c'est dans le chien qu'il est très-ordinaire de les rencontrer. Les jeunes chiens en rendent de gros paquets: et dans les douleurs qu'ils suscitent, le chien crie et court; puis il est taciturne; les convulsions surviennent, l'animal saute. est pris d'un râlement suffoquant; le dos est soulevé en arc, les flancs sont creux, le cou est allongé, la gueule et les narines sont ouvertes. A ces symptômes succèdent l'atrophie, la catalepsie et la mort. Les douleurs ne sont grandes que quand les ténias ont pour siége les intestins grêles. Dans des chiens que j'ai ouverts, j'ai trouvé, dans les intestins, des ténias vivants

©ENVA

et doués de mouvement; ils y étoient enveloppés d'une matière sanguignolente ou laiteuse, dans laquelle nageoient des espèces de semences de ténia. En effet, on trouve souvent aussi des ténias très-petits et très-grêles. Ces vers existent toujours avec des strongles et des ascarides; ils s'échappent rarement par l'anus, si ce n'est dans le chien : dans les autres animaux ils ne sont pas aussi multipliés. Cependant j'en ai vu dans le cheval, qui étant réunis, auroient formé une masse du diamètre de quatorze centimètres (cinq pouces); ils étoient répandus indistinctement dans le canal intestinal; et ils avoient trois centimètres (un pouce) dans leur plus grande largeur. Il a existé des maladies épizootiques dans le mouton, qui n'avoient pour cause que de très-longs ténias dans les intestins, ou des œstres dans les sinus frontaux.

J'ai vu les ténias du chien attaqués par d'autres petits vers très-fins qui sembloient vivre à leur dépens, et peut-être les troubles que le ténia suscite ont-ils leur source dans les inquiétudes que son ennemi lui cause.

Le ténia globuleux qui occupe les grands ventricules du cerveau, dans le mouton, produit l'affection qui a reçu le nom de TOURNIS (voyez le tome 1^er^. de notre Correspondance, pages 263, 74, 76, 125 et 238). Quand il a son siége sur les poumons, il donne lieu à des toux foibles et quinteuses, à des écoulements séreux, sanguignolents

©ENVA

par les naseaux, aux battements des flancs, à la foiblesse, au dépérissement et *à la phtisie pulmonaire*. Attaché au foie, il produit l'ictère qui s'annonce par le dégoût, la tristesse, la couleur jaune de la peau, la suppression du suint et de l'œsipe; la gale survient, la laine tombe et le marasme amène la mort.

Si ce ver est attaché aux intestins, au mésentère, à l'épiploon, il fait naître la cachexie aqueuse, nommée POURRITURE.

Le ténia lancéolé, logé dans les cellules ethmoïdales du cheval, produit des effets foudroyants. Malgré la voracité avec laquelle le cheval mange, il dépérit promptement; il a, par intervalles, des mouvements de forte ANXIÉTÉ, qui se terminent par l'émission de beaucoup de vents et de matières stercorables crues et bilieuses. Puis on remarque des ébrouments furieux, des secousses convulsives de la tête, des heurts violents du crâne contre tous les corps, des renversements de la tête en arrière, des chûtes; l'animal se jette la tête sur ses côtes, et entre ses jambes. A ces symptômes succède l'ABATTEMENT et une soif considérable; au bout de quelques heures, l'animal a une faim dévorante qu'il satisfait avec une sorte de furenr. Du reste, les paroxismes sont irréguliers, et il ne tarde pas à périr, soit des contusions qu'il s'est données, soit de la maladie même.

Le chien affecté du ténia lancéolé a de plus le

©ENVA

goût dépravé ; il dévore la terre, la paille, le bois, le linge, la laine, les cordes, etc. ; il a des agitations et des torsions des mâchoires, avec émission de salive écumeuse ; le ventre se contracte et l'urine sort ; sans cesse il éternue, il se gratte le nez avec ses pattes, et se heurte le front ; il court sans intention, et succombe dans les convulsions les plus violentes.

Les effets du ténia lancéolé sur les organes sont la corrosion de l'ethmoïde, l'épaississement, l'ulcération de la pituitaire ; des abcès dans le sinus frontal, presque comme dans la morve la plus invétérée ; des inflammations, des echymoses dans les intestins qui sont remplis de matières verdâtres, noirâtres, sanguignolentes ; des corps étrangers dans l'estomac. Enfin, on trouve souvent beaucoup de vers de différente espèce en même-temps.

L'origine des vers intestins, leur mode de multiplication, leurs métamorphoses, sont autant de mystères qui seront peut-être un jour dévoilés par quelques expériences heureuses. Les vers les plus petits se logent dans les vaisseaux par l'absorption des veines qui les entraînent, ils parcourent ainsi les voies de la circulation, et trouvent dans le tronc de la mésentérique un abri contre le choc du sang artériel ; d'autres traversent les tuniques intestinales, soit en perçant les tissus, soit en passant par les artères exhalantes. Leurs semences peuvent sans doute s'insinuer partout, mais elles ne s'arrêtent que dans les endroits favorables à leur développement.

©ENVA

On lit dans la lettre de Vallisnieri à Leclerc, qu'on avoit trouvé des vers ronds et longs dans le veau, et que la chair en avoit contracté un goût très-désagréable. Les veaux sont assez sujets aux strongles; mais je n'ai jamais aperçu qu'ils aient altéré le goût de la viande. La chair du cochon n'a jajamais d'altération à cause des strongles, des ascarides et des ténias, dont ses entrailles sont quelquefois farcies. Vidus dit en avoir trouvé dans le péricarde et dans le cœur. Baglivi en a trouvé également dans le cœur. Etmuller, et beaucoup de personnes, prétendent que les chiens sont sujets à un ver sous la langue, et qu'ils suffit de l'ôter pour les préserver de la rage. Pline pense la même chose, et appelle ce ver *Lytra*. Cette erreur est encore celle de bien des garde-chasses, et des valets de chiens, quoique Dufouilloux l'ait relevée dans son traité de vénerie. On a donc encore l'usage d'*éverrer* les chiens, c'est-à-dire de leur extirper le tendon du muscle mylohyoïdien, pour les préserver de la rage.

Les maladies vermineuses sont quelquefois accompagnées, dans le cheval, de maladies psoriques, du tic, d'eaux aux jambes, de poireaux, du crapaud, d'œdèmes; de la pourriture dans le mouton; dans le chien, d'un vice scorbutique, de la maigreur et de la consomption; dans le cochon, de coliques, de diarrhées et du tak, etc.

Les œstres ravagent surtout les haras, avant l'éruption de la gourme; quelques poulains de lait

©ENVA

périrent par les vers au haras de Pompadour; on trouva chez eux des vers de toute espèce.

La multiplication des vers dans le corps des animaux, vient des mauvais aliments, par exemple des eaux gâtées, du son, du marc de bierre, de la paille et du foin nouvellement récoltés, poudreux, ou moisis. On sait qu'ils se développent surtout dans les animaux goulus, dans ceux qui pâturent, et principalement dans ceux qui sont mis au verd, après avoir été entretenus au sec. Le sel est un moyen de s'opposer à leur développement.

Tout dans la nature est plein de semences prêtes à éclore; et si les animaux sont plus sujets que l'homme aux maladies vermineuses, c'est sans doute parce que leurs aliments ne subissant pas la cuisson, les vers ne sont pas détruits par l'action du feu.

Ayant reconnu l'insuffisance des moyens recommandés contre les maladies vermineuses, et la nécessité d'en avoir de plus efficaces, j'ai cru devoir attaquer d'abord les vers hors du corps des animaux; espérant ensuite administrer le remède sans porter atteintes aux viscères.

Les différents vers obtenus vivants du corps des animaux, ont été plongés, avec des portions de l'organe auquel ils adhéroient, dans des bocaux contenant diverses substances. Dans des décoctions de fabago, de rhue, etc., des infusions d'absinthe, de sauge, de sabine, de tanésie, de fougère; ils ne sont morts que quand les liquides et les

©ENVA

parties étoient pourries et décomposées. Dans l'huile de ricin, les œstres ont vécu cinq jours; de même que dans une dissolution d'alkali fixe. Dans l'essence de térébenthine, ils sont morts après le quatrième jour. Dans l'aloès, mêlé à l'huile de noix, dans le suc d'ail pur, ils ont vécu huit à neuf jours. Dans l'esprit-de-vin, des strongles sont morts au bout de quatre heures. Dans l'eau distillée de sarriette, sur laquelle nageoit un peu d'huile essentielle de la plante, les strongles, les crinons et les ténias sont morts au bout de trois heures. Les œstres ont résisté plus long-temps. Le vin émétique trouble n'a tué les œstres qu'au bout de cinq jours; les œstres qu'au bout de six heures. Dans le beaume de souffre térébenthiné, les œstres ne sont morts qu'après sept jours, les strongles, les ténias qu'après vingt-quatre heures. Les préparations de l'antimoine, du plomb et du mercure n'ont produit qu'un effet assez lent. Dans une forte décoction de coraline de Corse, si vantée, les œstres sont morts seulement au bout de huit jours, les strongles au bout de cinq heures: dans le castoreum, à peu près de même. Dans l'alkali volatil fluor, les œstres sont morts au bout de vingt-quatre heures.

Dans l'huile animale de Dippel, que j'appèle simplement *huile empyreumatique*, les œstres sont morts au bout de trois heures; les crinons aussitôt après leur immersion; les strongles, les ascarides et les ténias,

©ENVA

n'ont pu y vivre que quatre à six minutes; et j'ai remarqué que l'huile empyreumatique est plus efficace, lorsquelle est préparée depuis plusieurs mois.

Enfin, ses excellents effets ont été constatés sur les animaux vivants. 1°. Un cheval âgé de huit ans, avoit tous les symptômes d'une maladie vermineuse. On lui donne le matin à jeun deux onces d'huile empyreumatique pendant trois jours. Les pulsations qui étoient de cinquante-trois par minute, s'élèvent à cinquante-cinq. On tue le cheval le quatrième jour; on ne trouve aucun ver dans l'estomac, mais on voit clairement les traces des œstres, par la quantité des petits ulcères sur les tuniques internes: on remarque dans le cœcum cinq ascarides très-affoiblis.

2°. Dans un cheval âgé de six ans, traité de même et tué aussi le quatrième jour, on trouva sept œstres très-vivants encore accrochés; mais beaucoup d'ulcères alentour, prouvoient que ces vers avoient été beaucoup plus nombreux: on trouva de plus quelques crinons et quelques ascarides.

3°. Un cheval de onze ans fut mis à l'usage de l'huile empyreumatique, à la dose de trois onces tous les matins pendant cinq jours. il fut tué le dixième jour de la première dose. On ne trouva point de vers dans ses entrailles; mais les tuniques intérieures de l'estomac étoient couvertes d'ulcères formés par les œstres. Il y avoit un de ces ulcères dont la surface étoit de près de deux pouces quarrés; il y en avoit d'autres petits. Tous tendoient à se cicatriser.

©ENVA

4°. Un cheval de sept ans prit ce remède à la même dose pendant quatre jours, et fut tué six jours après. Il avoit la grande courbure de l'estomac criblée d'ulcères, formés par les œstres : on ne trouva qu'un œstre peu attaché, et foible.

5°. Un cheval du même âge, fut mis à l'usage de ce remède pendant sept jours, et fut tué sept jours après la dernière dose. Il n'avoit point de vers; mais les œstres avoient formé dans l'estomac quantité d'ulcères prêts à se cicatriser.

6°. Une jument de six ans, ayant des symptômes qui annonçoient des vers, prit tous les matins, pendant six jours, deux onces d'huile empyreumatique. Elle rendit une quantité prodigieuse d'œstres, les trois derniers jours du traitement; puis elle cessa d'en rendre.

7°. Un cheval de sept ans, étoit sujet aux ascarides; on en trouvoit dans sa fiente. On lui donne pendant quatre jours l'huile empyreumatique, à la dose d'une once et demie; dès le lendemain, il rend une quantité considérable de ces vers, et il continue d'en rendre aussi pendant sept jours, au bout desquels le mieux se manifeste, et l'animal se rétablit.

8°. Une petite chienne braque, de neuf ans, qui avoit rendu des portions de ténia, prit l'huile empyreumatique, à la dose d'un demi-gros; elle eut bientôt quelques convulsions : trois heures après la prise du remède on lui donne un lavement d'eau

miélée; et cinq minutes après, elle rend dix ténias de diverse grandeur, tous pleins de vivacité. Le surlendemain, à la suite d'une même administration, elle rend un ténia de plus de deux pieds, et des débris d'autres ténias, en partie dissous et en partie pourris.

9°. Un mouton affecté de la pourriture, prit pendant huit jours, tous les matin, un demi-gros d'huile empyreumatique; on l'ouvrit, le foie étoit squirrheux; on y trouva neuf douves en partie dissoutes, et cinq vivantes, dont quatre très-foibles. Un autre mouton, dans le même cas, reçut le même remède, et se rétablit.

Les bons effets de l'huile empyreumatique contre les vers, dans toutes les espèces des animaux domestiques, ont été aussi reconnus par MM. Vacher, vétérinaire à Montélimart; Mougin, à Wassy; Marangé, à Joinville; Lombard, à Brienne; Jarnin, à Montereau; Denis, à Querhoent; Doublet, à Paris; Abildgaard, à Copenhague; Boussin, à Joncy; Habert et Massy, à la Charité-sur-Loire; La Pouge, à Mareuil; Coquet, à Neufchâtel; Doucet, en Sologue; Bigot, dans le Berry; Languenard et Barré, à Egreville; Baldran, à Clermont; Menesson, à Saint-Gaubin; Courbebaisse, à Aurillac; Bernard, à Bourges; Guilgoz, à Lucé; Barjolin, à Angoulême; Leymarie, dans la Brie; enfin, par MM. Petit, Miquel, Moullade et Humbert, vétérinaires militaires. Et il seroit possible aujour-

©ENVA

d'hui de recueillir une infinité d'autres témoignages.

On peut conclure de ces expériences, que l'huile empyreumatique fait périr les vers en fort peu de temps; soit qu'ils l'avalent, et qu'elle agisse pour eux comme un poison, soit que son odeur, extrêmement fétide, suffoque leurs organes, ou les force de quitter leur demeure.

Pour seconder l'action de ce remède, on doit mettre le cheval à la diète, l'abreuver souvent, ne lui donner que peu de foin et d'avoine, point de son. Donnez aussi quelques lavements d'eau chaude, et faites prendre, deux ou trois jours après ce régime, l'huile empyreumatique, à la dose de quatre gros pour un bidet, d'une once pour un cheval de moyenne taille, et d'un once et demie à deux onces pour le cheval de la plus forte espèce. On administre ce médicament à jeun. On étend cette dose dans une cornée d'infusion de sarriette, ou de thym, d'hysope, de serpolet, etc.. Agitez fortement pour que le mêlange des deux liqueurs soit exact; et faites pendre par-dessus deux ou trois cornées de la même infusion, pour rincer la bouche de l'animal. Laissez encore quatre ou cinq heures sans manger, et donnez un second lavement. Continuez ce traitement huit à dix jours de suite. Il est bon que les animaux se reposent pendant cette huitaine, puis on les remet par degrés aux travaux et à la nourriture ordinaires. A la rigueur, on peut cepen-

©ENVA

dant faire travailler et donner un peu plus d'aliments.

Pour les animaux qui refusent le breuvage, il faut mêler l'huile avec des poudres de plantes amères et les leur faire prendre en OPIAT.

La dose pour l'âne sera d'un à trois gros, d'un demi-gros pour les poulains à la mamelle; elle sera la même pour les veaux et pour les cochons.

Quelquefois les vers sont digérés et ils n'en sort point par l'anus; mais l'animal reprend son embonpoint.

Les doses pour le bœuf et la vache sont les mêmes que pour le cheval; pour le mouton, elle est depuis cinquante gouttes jusqu'à un demi-gros; pour les chiens, depuis deux grains jusqu'à un gros, suivant leur taille et leur irritabilité.

D'ailleurs, on peut augmenter la dose peu-à-peu, dans les jours suivants; de même qu'on la diminue si elle produit des convulsions ou autres mouvements désordonnés.

On force les œstres de quitter les sinus frontaux du mouton, en faisant dans les naseaux des injections d'huile empyreumatique; mais s'ils sont logés sous la pituitaire, il faut trépaner l'os pour les atteindre. Il en est de même pour les ténias lancéolés, qui cependant résistent rarement aux injections dirigées avec art. On les compose d'une once d'huile empyreumatique et de dix à douze onces d'infusion de sarriette.

©ENVA

La plupart des maladies des animaux peuvent être compliquées de vers ; et l'huile empyreumatique doit faire partie du traitement ; mais on doit ne l'administrer, dans les maladies inflammatoires, qu'après l'emploi des antiphlogistiques et des calmants ; du reste, on la donne à petites doses et dans un véhicule convenable à la maladie essentielle.

Les ulcères de l'estomac, des canaux biliaires, des canaux aériens et du rectum, lents à se cicatriser, rendent quelquefois le rétablissement assez long. On traitera les premiers par la térébenthine fine, dissoute dans un jaune d'œuf, puis étendue dans une décoction d'orge. On continue ce remède pendant une douzaine de jours. On le donne aussi en lavement.

Pour les ulcérations du foie et de ses dépendances, la térébenthine dissoute sera étendue dans une forte décoction de carrotte, de panais ou de saponaire ; pour celles des bronches, on l'étendra dans une infusion de lierre terrestre, d'orvale ou de pulmonaire et de mille-feuilles.

Voici la préparation de l'huile empyreumatique, telle qu'elle a été employée. Prenez ongles de pied de cheval, de bœuf ou autre animal, la quantité qu'il vous plaira. Coupez-les par petits morceaux, que vous mettrez dans une cornue de grès ou de fer ; la remplissant aux trois quarts. Luttez une allonge, et un grand ballon, ou simplement un petit baril. Distillez à feu nud, dans un fourneau de réverbère : il passera 1°. du phlegme ; 2°. un peu

©ENVA

d'alkali volatil ; 3°. l'huile empyreumatique qui se montre jaune, et sous forme de stries. Continuez le feu jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien ; déluttez : et ensuite ramassez l'huile noire et fétide qui occupe le fond du ballon.

Je mêle simplement cette huile grossière à l'essence de térébenthine ; je les avois d'abord redistillées ensemble, en mêlant une livre d'huile à trois livres d'essence ; mais depuis la publication de mon premier traité, je me suis contenté de faire dissoudre à froid l'huile empyreumatique dans l'essence de térébenthine, ayant observé que l'huile empyreumatique ne dissout que la quantité d'essence dont elle se charge dans la distillation. Cette huile ainsi mêlée, est la seule qu'on emploie maintenant généralement.

(On peut se procurer de cette huile en s'adressant à M. Chabert lui-même, à Alfort, département de la Seine.)

La purification de cette huile exige seulement, suivant *Model*, la précaution d'introduire l'huile à rectifier, par un entonnoir à long col, plongeant presqu'au fond de la cornue, pour ne pas salir la voûte : il suffit ensuite de distiller doucement au bain de sable, et d'enlever les premiers produits. On la préserve du contact de l'air et de la lumière, qui la rend jaune et brune, en la conservant dans de petits flaçons, avec moitié d'eau distillée ; et l'on tient le vase renversé, de manière que l'eau touche le bouchon. (*Dict. de Chim. par MM. Klaproth et Wolff, tom. 4, p. 511.*)

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 171 sur 580

©ENVA

HISTOIRE

D'une Péripneumonie contagieuse, qui a régné pendant trois mois sur les Etalons et les Poulains du Dépôt impérial d'Etalons à Tarbes (Hautes Pyrennées);

Par M. SAJOUS, Vétérinaire, attaché à cet établissement.

Je voudrois débuter par une définition qui, en quelques mots, renfermât les principaux caractères de la maladie; mais cela ne m'étant pas possible, je vais tâcher de la décrire. D'abord je présenterai l'ensemble des symptômes que j'ai remarqués, puis je tâcherai d'établir les causes, et je soumettrai au public le traitement que j'ai employé avec quelque succès. Cependant sur soixante-douze animaux malades, il est péri trois étalons et trois poulains, dont l'ouverture n'a laissé aucun doute sur l'existence d'une gangrène très-marquée dans tous les principaux viscères, et notamment dans les poumons. De ces trois étalons, l'un étoit arabe et âgé de 33 ans; un autre étoit tiqueur depuis plus de deux ans.

Les symptômes se succédoient si rapidement qu'ils arrivoient au plus haut degré dans l'espace de douze,

©ENVA

dix-huit ou vingt-quatre heures au plus; et la maladie, qui présentoit d'abord un caractère inflammatoire, faisoit tellement des progrès, qu'elle se terminoit par la gangrène en très-peu de temps; Avant d'aller plus loin, je crois devoir consigner ici mon hommage reconnoissant pour M. Chabert, dont les leçons ont guidé ma pratique : puisse le génie du bien verser toujours, pour lui et pour sa famille, le nectar du contentement et de la sérénité!

Symptômes. 1^er^. *Degré.* Bâillement presque continuel; poils secs et hérissés; frissons souvent répétés; marche gênée; lenteur dans la mastication; toux sèche et quinteuse; dégoût; pouls élevé, vif et précipité; chaleur de la bouche; rougeur et inflammation de la conjonctive, de la membrane pituitaire; air expiré très-chaud; gêne dans la respiration; léger battement des flancs, auxquels on remarque une corde partant de la pointe de la hanche, et se terminant aux cartilages des fosses-côtes; relâchement du cordon spermatique; testicules pendants; scrotum couvert d'une sérosité grisâtre; mouvements convulsifs de la queue, comme si les animaux eussent été vivement piqués par des mouches; Érection fréquente pendant les douze premières heures de la maladie; roideur dans les articulations; grande douleur des membres, qui ont peine à supporter le corps.

2^e^. *Degré.* Peau collée aux os; dégoût pour toute sorte d'aliments; yeux hagards et enfoncés dans

©ENVA

les orbites ; oreilles redressées et se mouvant spasmodiquement ; conjonctive, langue, gencives et face interne des lèvres infiltrées d'une humeur jaune ; toux traînante, plaintive avec râlement ; léger flux de matière infecte, par une des narines, du côté attaqué ; pouls lent, plein et intermittent, profond d'un côté et petit de l'autre ; grincement des dents ; tête appuyée sur la crêche ; grande gêne dans la marche. Les animaux ne se couchent jamais, boivent très-peu et souvent ; prennent quelques bouchées, comme avec fureur, et gardent longtemps le fourrage dans la bouche, comme par oubli.

3e. *Degré.* Respiration plus laborieuse ; flancs agités convulsivement ; grande sensibilité sur les lombes ; grande inflammation dans les voies urinaires ; grands et vains efforts pour uriner ; pouls du côté affecté, petit, profond et intermittent, effacé du côté opposé ; écoulement par les narrines d'une matière qui infecte aussi-bien que l'haleine, au point d'occasionner des nausées aux personnes qui s'approchent.

4e. *Degré.* Oppression presque complète de la poitrine ; plaintes vives ; respiration laborieuse ; battement des flancs plus convulsif ; toux cessée ; diminution de la suppuration ; marche chancelante et difficile ; impossibilité de se mouvoir ; tête continuellement appuyée sur la crêche ; pouls entièrement effacé ; pâleur de la conjonctive, de la membrane

©ENVA

pituitaire, de celle de la bouche, des gencives et de la face interne des lèvres; humeurs des yeux troubles: l'animal se couche et se relève précipitamment, cherchant à courir; il chancèle, heurte tous les corps qu'il trouve sur son passage; il se recouche de nouveau, se débattant vivement et redoublant ses plaintes; la sueur se déclare, l'engorgement disparoît; la suppuration se supprime: enfin, la délitescense, et une mort douloureuse terminent tous ces symptômes.

Causes. A la fin de décembre et en janvier dernier, époque de l'invasion de la maladie, la température a été très-variable; la transition subite d'un air chaud à un air humide et froid, a dû occasionner la suppression de la transpiration, principalement lorsqu'on menoit les chevaux à la promenade. En sortant de l'écurie, ils bondissoient au point d'exciter par ce mouvement une transpiration plus abondante. Le calme et la lenteur de la marche, le grand air vif et froid de la campagne, après l'agitation de ces animaux, resserrent les pores, font refluer l'humeur transpiratoire sur les viscères, et plus particulièrement sur les poumons, comme étant la partie la plus agitée par les fréquents hennissements. Une autre chose qui se joint à celles-ci, c'est l'usage où l'on est de laver les jambes des chevaux avec de l'eau froide, au retour de la promenade, et de les laisser attachés au grand air pendant cette opération. Alors l'humeur de la transpiration étant repompée, irrite l'organe prin-

©ENVA

cipal de la respiration. De là la gêne dans le jeu de ce viscère, la fièvre, l'inflammation, la péripneumonie, etc. Cet état ne peut guère se terminer que par résolution, ou par gangrène; ou si la suppuration survient, ne pouvant guère être expulsée étant dans l'organe; elle se porte à la peau, ou bien sur quelque viscère, qu'elle corrode, et cette lésion, ou la gangrène, tuent les animaux malades.

Si la supuration se fait jour au dehors, elle forme des tumeurs qui ordinairement aboutissent par la seule action de la nature, ou par les moyens de l'art, ou bien elles deviennent squirrheuses, ce qui est plus rare.

Quelle que soit leur terminaison, la matière qui en découle est le plus souvent infecte et de mauvaise qualité : l'atmosphère se charge de ses émanations et les porte dans les poumons des animaux voisins, et de là la contagion, et qui est plus prompte et plus dangereuse si la matière est gangréneuse.

Traitement. Ne pouvant méconnoître dans le commencement de cette maladie, les caractères de la fluxion de poitrine ou péripneumonie inflammatoire, je fis sur-le-champ usage des saignées, et je les réitérai jusqu'à la souplesse du pouls; je donnai des breuvages rafraîchissants et tempérants, des lavements délayants; l'eau blanche miélée et nitrée fut la seule boisson, et les potions pectorales et calmantes furent employées abondamment.

Ce traitement procura un léger mieux pendant

©ENVA

quelques heures, mais l'appétit ne reparoissoit pas, la poitrine devenoit plus oppressée, l'agitation des flancs étoit plus grande; et l'infiltration jaune à la conjonctive, à la langue, aux gencives, et à la face interne des lèvres, me déterminèrent à placer de suite trois sétons au poitrail, avec un nouet de muriate oxigéné de mercure, et à administrer intérieurement des potions sudorifiques, pectorales et incisives, que je réitérai selon le besoin.

Lorsque la péripneumonie devenue gangréneuse étoit manifestée par la gravité des symptômes, tous ces remèdes étoient insuffisants. Alors les animaux ne donnent presqu'aucun signe de souffrance, restant constamment sans faire de mouvements. L'engorgement produit par le sublimé corrosif disparoit, les animaux deviennent plus tristes et plus abattus. Je leur appliquai de suite deux larges emplâtres vésicatoires, aux parties latérales inférieures de la poitrine, après avoir rasé le poil, fait de fortes frictions avec l'acide acétique, et l'alkool de cantharides, et pratiqué plusieurs mouchetures sur l'endroit où je devois fixer l'emplâtre, qui étoit composé d'onguent basilicum, d'euphorbe, de cantharides et de muriate de mercure oxigéné: j'excitai son action en approchant une pelle rouge, et je donnai des potions sudorifiques. Il s'établit une infiltration considérable d'humeur roussâtre, et la gangrène se manifesta dans tous les tissus qui en étoient arrosés. Je fis dans les différentes tumeurs

©ENVA

de larges et profondes scarifications, dans lesquelles je plaçai des plumasseaux chargés d'onguent épispastique, et je donnai des stomachiques, sans abandonner les sudorifiques.

Il ne sortit qu'un peu d'humeur infiltrée toujours sans chaleur ni supuration; les symptômes s'aggravoient, les forces s'anéantissoient, et la maladie alloit à grands pas vers une terminaison funeste: cette cruelle et pénible situation me détermina à enlever, sur-le-champ, la peau et la portion des muscles mortifiés sous les vésicatoires, et à cautériser les tissus endurcis, dans l'intention d'appeler la chaleur et la supuration. Je continuai d'administrer intérieurement l'ammoniaque liquide, dans une infusion sudorifique; ces moyens furent encore insuffisants, les symptômes augmentèrent d'intensité, et la diminution des forces me faisoit craindre une mort prochaine.

D'un autre côté, la contagion faisoit des progrès rapides, puisque, du matin au soir, il tomboit six, huit, douze et jusqu'à quatorze bêtes malades à-la-fois, toutes avec les mêmes symptômes allarmants.

Toutes les tumeurs, engorgements ou infiltrations produits par la sérosité roussâtre, furent extirpés avec l'instrument tranchant, ou taillés profondément, jusqu'à ce qu'on vît jaillir le sang artériel. Je fis de fortes frictions d'essence de térébenthine sur les plaies et sur la portion des muscles que j'avois mis à décou-

©ENVA

vert. Les mêmes frictions furent faites aux environs des plaies, aux ars, aux membres antérieurs; là, je fixai des plumasseaux chargés de cette même essence, par des points de sutures ou par un bandage sur les plaies. L'ammoniaque liquide fut toujours donnée intérieurement, dans une infusion sudorifique. Au bout de six à huit heures, je vis se manifester la chaleur, l'inflammation, l'engorgement et la suppuration. Les choses étant dans cet état, je suspendis l'emploi de l'essence de térébenthine, et je lavai les plaies avec une décoction émoliente ou avec l'eau tiède; je pansai avec des plumasseaux chargés d'onguent basilicum animé par la poudre de cantharides, administrant intérieurement les breuvages stomachiques. La poitrine se dégagea, j'eus le plaisir de voir la vie se ranimer dans vingt-huit étalons et autant de poulains.

Observation. L'huile volatile ou esprit de térébenthine appliqué extérieurement après l'extirpation des tumeurs gangréneuses, soutenu par l'alkali pris intérieurement, est le remède qui m'a produit les effets les plus prompts et les plus efficaces, toutes les fois qu'il a été nécessaire de réveiller l'abattement occasionné par la présence de la gangrène, dans la maladie contagieuse qui a régné avec tant d'opiniatreté.

L'expérience m'a appris qu'il méritoit la préférence sur les attractifs et même sur le cautère actuel, son action étant d'ailleurs plus prompte,

©ENVA

Aussi a-t-il été ma ressource dans les cas désespérés.

A peine étoit-il appliqué, que le cheval étendu sur la litière se levoit brusquement, sautoit souvent et couroit çà et là comme un furieux, jusqu'à ce que la douleur se fût calmée.

Cette crise duroit environ dix ou quinze minutes: l'animal retomboit ensuite dans un état de foiblesse qui cependant étoit toujours moindre qu'avant l'application, et l'organe se rétablissoit peu à peu.

Au deuxième pansement, j'étois presque sûr de trouver plus de liberté dans les animaux malades; et au troisième pansement la supuration étoit établie, et la guérison s'annonçoit.

Sur quoi se fonde la préférence qu'on doit donner à ce remède? Je laisse aux savants le soin de l'expliquer, et je me contente d'ajouter que je pourrois fournir beaucoup d'autres expériences, plus détaillées, sur l'efficacité de ce remède.

Nota. C'est une chose utile que M. Sajous fasse connoître ses observations détaillées sur l'efficacité de l'huile volatile de térébenthine. On regrette aussi de ne pas trouver ici le récit des altérations qu'il a remarquées dans le corps des animaux qui ont succombé, ainsi que quelques détails sur les qualités de la paille, du foin, de l'avoine et de l'eau qui, peut-être, ont contribué à déterminer la maladie.

©ENVA

OBSERVATION

Sur la rupture de la matrice d'une vache, dont le veau fut trouvé dans l'abdomen;

Par M. Anfai, Vétérinaire à Cormeilles, Département de l'Eure.

Le 25 mars mil huit cent huit, je fus appelé par le sieur Lerouslier, cultivateur en la commune de Fauguernon, pour voir une vache qui depuis deux jours faisoit des efforts pour mettre bas. Alors elle avoit cessé de manger: je trouvai le pouls très-foible, le muffle sec, et le ventre un peu distendu; puis faisant flotter le flanc droit, j'entendis un gargouillement assez considérable, et je sentis le fœtus beaucoup plus vers le diaphragme qu'il ne l'est dans l'état naturel. La vulve étoit flétrie. Le museau de tanche permettoit difficilement d'introduire le bras dans la matrice, de sorte que ma main ne put reconnoître le veau par cette voie. Quoique la vache fût au terme où elle devoit vêler, elle avoit cessé de faire des efforts: elle paroissoit très abattue et refusoit toute espèce d'aliments. Vers le soir le malaise augmenta, le pouls devint effacé, et la bête mourut dans la nuit du troisième au quatrième jour.

©ENVA

A l'ouverture, je trouvai les eaux des enveloppes du fœtus épanchées dans le ventre, où le veau se trouvoit contenu, et je remarquai qu'il étoit sorti par un déchirement large et oblique, opéré au fond de la matrice. La corne gauche étoit aussi déchirée presque jusqu'à moitié de sa longueur.

M'étant informé de ce qui avoit pu précéder cet accident, tout ce que je pus savoir, c'est que la bête s'étoit livrée à de violents efforts dans les deux premiers jours, et qu'un empyrique avoit cherché en vain à obtenir son veau.

ÉCOULEMENT CONTINUEL DE SPERME,

Observé et guéri dans un baudet, par M. Bouin, Vétérinaire au Dépôt impérial d'Etalons, à Saint-Maixent, Département des Deux-Sèvres.

Dans le mois d'août 1810, je fus appelé chez M. Macé, garde-étalon au château de Circé, arrondissement de Melle, pour y traiter un baudet de grande taille, de bonne race, et du prix de trois mille francs au moins. Étant absent lorsqu'on vint me chercher, et n'ayant pu me rendre que le lendemain sur les lieux, le propriétaire extrêmement inquiet de ce retard, et croyant d'ailleurs son

©ENVA

baudet en danger, se détermina à le saigner. Il obtint dans un vase à peu près un kilograme de sang qu'on me présenta, et dans lequel j'aperçus une couenne peu épaisse, mais une quantité considérable de *serum ;* je passai dans l'écurie et fis sortir l'animal de sa loge qui étoit peu éclairée ; je remarquai beaucoup de tristesse, d'affaissement et quelquefois un peu d'anxiété ; l'animal avoit le pouls petit, profond, battant cent pulsations par minute ; la conjonctive, ainsi que la membrane musqueuse des naseaux étoient un peu pâles, la respiration étoit laborieuse, les flancs battoient avec irrégularité, la bouche étoit très-chaude et laissoit échapper une odeur fétide ; il y avoit inappétence complète, tant pour les aliments solides que pour les aliments liquides ; les déjections étoient rares : l'animal avoit prodigieusement maigri quoiqu'il se fût écoulé peu de temps depuis l'invasion de la maladie. Je lui fis faire quelques mouvements et j'aperçus une foiblesse marquée aux reins, et aux membres postérieurs ; il étoit vacillant et faisoit craindre à chaque pas une chûte prochaine ; les testicules étoient engorgés, les cordons spermatiques allongés, gros et douloureux ; il y avoit écoulement continuel de sperme, qui avoit lieu dans le relâchement du pénis comme dans l'érection. Ce dernier état se manifestoit très-souvent, et sembloit annoncer le desir de la femelle ; l'humeur blanche, onctueuse et filante qui paroissoit dans ces différents états, ne sortoit jamais que

©ENVA

par gouttes, qui se succédoient assez rapidement.

Il restoit à bien me convaincre des causes qui avoient pu déterminer une maladie que je n'avois jamais été à même d'observer, et qui se montroit avec un appareil imposant.

Cet étalon, très-ardent en amour, venoit de terminer la monte d'une manière glorieuse, qui lui méritoit un attachement marqué de la part de son maître. Il avoit servi communément quatre à cinq fois par jour pendant la monte, qui dure quatre mois dans une grande partie du Poitou : et il s'étoit épuisé d'autant plus qu'il étoit, ce qu'on appelle dans le pays, *très-facile à faire aller.*

Les haras particuliers d'une partie du Poitou (Deux-Sèvres et Vienne) sont composés de cinq à huit baudets avec un cheval étalon : tous les baudets et quelquefois le cheval sont contenus dans une seule écurie ; ils sont séparés, à la vérité, par des loges mal closes, mais le travail du saut s'exécute dans ce même local. La jument que l'on veut faire servir est placée entre deux forts morceaux de bois, dirigés obliquement du sol au mur, et réunis à une élévation proportionnée par une traverse, servant à assujétir l'édifice et à attacher la jument : là on l'entrave ; l'homme chargé du soin de la monte, ouvre une loge, annonce au baudet sa bonne fortune, en un langage très-curieux, par des mots, des inflexions particulières, qui excitent ses desirs. Je suis loin de croire que ces animaux ne consommeroient pas l'acte sans tous ces

©ENVA

préparatifs ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces accents, joints aux hennissements de la jument et au bruit qui se fait dans les autres loges, doivent faire épuiser en desirs les autres étalons ; et cette cause n'a sans doute pas peu contribué à faire naître l'écoulement spermatique dont il s'agit. On doit y ajouter la nourriture très-échauffante qu'on donne : or, on sait que les forces trop fortement excitées amènent le relâchement et une atonie inévitables.

Tous les symptômes qu'on a rapportés persistoient et augmentoient d'intensité pendant une dixaine de jours ; le traitement fut aussi toujours le même ; mais j'avoue que la ténacité de la maladie me fit naître de l'inquiétude ; je voyois chaque jour empirer l'état de l'animal, l'écoulement continuoit, la foiblesse étoit grande, et la consomption devenoit allarmante.

Les premiers jours je prescrivis des boissons nutritives faites avec de la farine d'orge ; et l'animal refusant absolument d'en prendre seul, on lui en faisoit avaler une assez bonne quantité : c'étoit toute sa nourriture. Trois fois par jour je lui faisois prendre, dans une bouteille de sa boisson, deux onces d'oximel simple, j'ordonnai des charges fortifiantes sur les reins, des frictions toniques sur le raphé, à compter de l'anus jusqu'aux testicules. A ma seconde visite, j'appliquai un suspensoir aux testicules qui étoient très-engorgés, et ce suspensoir

©ENVA

contenoit une espèce de purée, faite avec de grosses fèves bouillies et bien cuites dans du vin, qui m'ont toujours été d'un bon effet dans l'engorgement des testicules des étalons, à la suite de la monte; je prescrivis des lavements légèrement térébenthinés, des frictions de vinaigre sur les reins et sur le raphé; je donnai intérieurement, et deux fois par jour, les amers, et surtout la petite centaurée. Je persistai dans l'emploi de ces moyens; et ce ne fut que vers le douzième jour de la maladie, que l'animal eut le pouls plus développé, que les forces musculaires se réveillèrent, que l'engorgement des testicules étoit moindre, et que l'écoulement spermatique étoit aussi diminué. Ce mieux sensible m'encouragea : je fis en outre quelques injections un peu astringentes dans le canal de l'urêtre, et j'ordonnai la promenade. L'animal parut alors desirer des aliments solides, je lui fis donner du pain et un peu de foin; le quinzième jour la gaîté reparut, et la convalescence étoit certaine. Elle ne fut pas très-longue, et l'animal ne tarda pas à être remis à son régime ordinaire.

L'écoulement dont on a parlé ailleurs, n'a de commun avec celui-ci que la perte du sperme, car il diffère beaucoup quant aux symptômes et aux moyens curatifs.

©ENVA

NOUVEAU CAS DE GARANTIE,

Admis pour le cheval, par le Tribunal de Commerce d'Avignon; suivant le rapport de M. GOUGIS, vétérinaire en cette ville.

Le 24 août 1810, M. Pascal fit échange d'un cheval hongre, âgé de huit ans, contre une jument âgée de six ans, appartenant à M. Audrin, marchand de bois, tous les deux résidant en cette ville. Suivant l'accord fait entr'eux, M. Pascal paya à M. Audrin la somme de douze francs; mais deux jours après, celui-ci s'étant aperçu qu'il étoit trompé, fit signifier à M. Pascal de lui rendre sa jument, offrant de lui remettre son cheval, qu'il trouvoit atteint de la pousse et d'une difficulté d'uriner. M. Pascal se transporta chez moi, pour me faire part de son affaire, et m'annoncer qu'il me choisiroit pour son expert, en cas de besoin, m'observant que son cheval n'étoit ni poussif, ni morveux, ni farcineux. Je ne vis point le cheval, et me contentai de lui répondre que j'en agirois à mon ame et conscience, sous tous les rapports. Le lendemain, je reçus l'invitation de M. le juge de paix, pour me rendre conjointement avec M. Luneau fils, vétérinaire, à l'écurie où le cheval étoit en dépôt. Là, après avoir fait un examen réfléchi de

©ENVA

l'état de l'animal, nous reconnûmes qu'il étoit atteint d'une légère altération de poitrine, sans cependant le juger absolument poussif ; mais pendant notre examen, le cheval se présenta deux fois pour uriner, en faisant de violents efforts, à la suite desquels il sortit des urines très-chargées, et d'une odeur très-alcaline. Je profitai de ce moment où le pénis étoit hors du fourreau pour le saisir, et l'ayant pressé avec la main, le cheval fut sensible ; j'introduisis le doigt index dans l'orifice de l'urêtre, que je reconnus rongé par quantité d'ulcères chancreux. Je me servis ensuite de la sonde élastique, que j'enfonçai dans toute sa longueur, et la retirai remplie de matières sanguignolentes, ce qui nous fit juger que le cas étoit grave. Comme il n'y avoit aucun engorgement apparent au fourreau, à la verge ni au bourelet, nous fûmes d'avis que le cas étoit caché, et nous prononçâmes que le vice devoit être rédhibitoire.

Notre rapport fut rédigé dans ce sens, et remis au tribunal, qui condamna M. Pascal à reprendre le cheval et à payer tous les frais.

Ce cheval fut vendu 10 francs, un mois après : tandis que la jument pouvoit valoir environ 260 fr.

Ce fait est du nombre de ceux qui prouvent l'insuffisance des anciens règlements : aussi la sagesse du Gouvernement doit-elle rechercher les meilleurs mesures pour empêcher la fraude dans ce genre de commerce toujours très-épineux.

©ENVA

NOTE

Sur les maladies régnantes au printemps de 1811 ;

Par M. Gerard, Vétérinaire à Champagné, Département de la Sarthe.

Je n'ai eu aucun CATARRHE à traiter au commencement du printemps. Les maladies qui ont régné sont surtout l'*avant-cœur*, et la FLUXION PÉRIODIQUE : pour celle-là, je continue de taillader la tumeur avec le bistouri, et d'appliquer profondément dans les plaies le cautère actuel, ce qui détermine une escare salutaire (1).

A l'égard de la fluxion périodique, voici un récit assez curieux. Allant chez un cultivateur pour donner des soins suivis à un cheval boiteux, son voisin m'avoit fait dire qu'il m'amèneroit un cheval, pour lequel il avoit à me consulter; mais, voyant qu'il ne venoit pas à l'heure convenue, je passai chez lui, et après m'avoir remercié de la peine que je me donnois, il m'apprit qu'un homme adroit avoit enlevé la cause du mal en ôtant *l'onglée*. Cependant il m'engagea à voir son cheval, sur lequel

(1) (Voyez l'article CHARBON, du *Dictionnaire d'Agriculture-Pratique et de Médecine Vétérinaire ;* et le tome premier de notre *Correspondance*, pages 36, 69 et 71.

©ENVA

je reconnus que la fluxion étoit à son paroxisme aux deux yeux. En effet, les deux membranes clignotantes étoient extirpées, et il couloit des larmes dont l'abondance étoit aussi occasionnée par de la saumure qu'on avoit appliquée sur la conjonctive aprés l'opération. Le propriétaire croyant que j'insultois à son médecin quand je lui disois que l'onglée, qu'il prenoit pour un accident maladif, existoit dans les chevaux les mieux portants, et que l'opération qu'il vantoit étoit sotte et barbare; je pris une plume, et, avec le bout du tuyeau, je touchai la vitre de l'œil de mon cheval: aussitôt la membrane clignotante s'étant montrée pour repousser ce corps, ma partie adverse fut convaincue de la sincérité de mon dire.

GALE DES CHATS

Observée et guérie par M. RIGOT, Vétérinaire à Château-Gonthier.

DEPUIS environ quatre ans, il existe à Château-Gonthier et dans les environs, une gale dartreuse sur les chats. D'abord il paroît autour des oreilles quelques pustules qui s'étendent sur le nez, et qui envahissent la tête en quatre ou cinq jours: le mal gagne même les pattes si l'on manque de s'opposer à ses progrès, parce que la démangeaison engage l'animal à les porter aux parties affectées, pour

les gratter. Enfin, toute la peau se trouve atteinte, si on laisse la gale s'invétérer.

Ayant traité de ces animaux en très-grand nombre, et avec succès, je crois utile de faire connoître les moyens que j'emploie.

Pour détacher les croûtes et pour assouplir la peau qui est épaissie et dure, je fais lotionner pendant quatre ou cinq jours les endroits affectés, avec une décoction tiède de mauves, guimauves ou graine de lin, et de racine de patience; puis vers le milieu du jour, exposant l'animal au soleil, je fais une friction avec une composition que voici. Je prends huile de lin six décagrammes, j'y fais fondre onguent citrin un décagramme, et quand le mélange est un peu réfroidi, j'ajoute onguent mercuriel double un décagramme. Ayant bien mêlé ces trois choses, j'en étends une couche suffisante sur les parties affectées; et il est fort rare qu'une seconde application soit nécessaire. Je donne à l'intérieur, des infusions de fleurs de sureau et de fumeterre avec du lait. Enfin, je purge avec quelques grains de Jalap en poudre, dans un peu d'eau miélée; ou mieux, je fais fondre un peu de manne dans cette eau.

Ce traitement qui a réussi assez généralement, m'a fourni le moyen d'être agréable à beaucoup de nos dames, et m'a mérité de leur part une bienveillance toujours très-gracieuse.

©ENVA

ANNONCE

De l'établissement d'un vétérinaire dans son arrondissement.

M. Jolivet, *Médecin-Vétérinaire, correspondant au journal sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques*, a l'honneur de prévenir Messieurs les propriétaires et les cultivateurs, qu'après avoir exercé honorablement son art, pendant douze ans, dans les troupes à cheval, il a fixé sa résidence à Sancerre, avec l'agrément de M. le préfet et de M. le sous-préfet. Il tient chez lui une infirmerie pour les chevaux malades, et traite aussi les maladies des bêtes à cornes, des bêtes à laine, etc. On peut s'abonner avec lui à l'année, pour un prix modéré. Sa demeure est rue *Porte-Vieille*, à Sancerre.

Il espère par ses connoissances, son zèle et son activité, justifier la confiance dont on voudra bien l'honorer; mais, pour le plus grand succès des secours qui sont en son pouvoir, il desire qu'on l'appelle dès les premières apparences du mal.

Cette annonce est imprimée sur des cartes. L'établissement de M. Jolivet a été aussi annoncé par une circulaire de M. le sous-préfet du premier arrondissement du département du Cher.

INSTRUMENTS DE COUTELLERIE,

Nécessaires pour les opérations sur les animaux domestiques ;

Qui se trouvent chez M. Cochet, Coutelier, rue du Marché-Neuf, N°. 36, près le Pont S.-Michel; à Paris.

Boîte de scalpels.
Bistouri droit.
Bistouri à castration.
Bistouri à *nicter*.
Bistouri boutonné.
Scalpel fort.
Lève-derme.
Feuille de sauge à droite.
Feuille de sauge à gauche.
Feuille de sauge double.
Feuilles de sauge fermantes.
Rénette.
Manche unique pour toutes les lames, suivant *M. Barruel*.
Sonde cannelée.
Sonde à bouton.
Spatule.
Sondes de plomb, ou d'argent flexibles.
Erigne.
Pince à dissection.
Pince à pansements.
Ciseaux droits.
Ciseaux courbes.
Ciseaux à poil.
Rasoirs.
Gouge droite.
Gouge courbe.
Gouge pour les dents.
Aiguille à séton, de deux pièces.
Aiguilles à suture.
Aiguille à manche, pour l'artère intercostale.
Aiguilles à cataracte, pour le cheval.
Flamme à trois lammes, et à chas de cuivre.
Flamme à une lamme, et à chas de baleine.
Grandes lancettes.
Petites lancettes.
Couteau pour les bergers, suivant *Daubenton*.
Onglée pour la gale du mouton, suivant *M. Chabert*.
Grand trocar droit, pour la ponction de la panse du bœuf, *par le même*.
Grand trocar courbe.
Trocar pour la panse du mouton.
Trocar pour le tournis du mouton.
Poinçon pour le tournis, suivant *M. Yvart*.
Coupe-queue, suivant *M. Durand*.
Coupe-queue monté en bois, suivant *M. F. Defeugré*.
Scie pour amputer les cornes, etc.
Moule à oreilles.

©ENVA

Moule à oreilles, emporte-pièce, de *M. de Chaumontel.*
Speculum oculi à manche, *appliqué au cheval, par M. F. Defeugré.*
Tube pour la trachéotomie.
Trépan à vilebrequin, avec ses pièces.
Trépan à main.
Tire-balle.
Tire-balle de *M. F. Defeugré.*
Cathéter et tenette, pour l'opération de la pierre.
Lithotome caché, pour le cheval, suivant *M. Barruel.*
Pierres à aiguiser.
Pierre du Levant.
Etuis et boites diverses pour les instruments.
Trousse roulée.
Petite trousse portative, à serrure.
Trousse complète.

Il importe que les personnes qui font des commandes, marquent comment elles veulent que les instruments soient conditionnés, c'est-à-dire, si les manches doivent être à virole ou à clou; si l'on veut les trousses en mouton vert, en mouton rouge, ou en maroquin; à filet d'or, avec son nom et son adresse en lettres d'or, etc. etc.

Il est nécessaire aussi de donner la liste des instruments qu'on veut faire entrer dans la trousse.

Les prix s'établissent sur ces renseignements.

On se charge même de faire des envois de cautères, pas-d'âne, instruments à ferrer, bandages; de la canne à potence, pour toiser les chevaux; du bridon à entonnoir et à robinet, pour les breuvages, par *M. Rigot*; du *speculum oris* à coulisse, de *M. F. Defeugré;* des entraves souples et portatives, *par le même;* du modèle du Plat-bord-bascule, pour assujétir les chevaux debout, pour les abattre sans chûte, ainsi que pour renverser doucement sur le dos, et fixer dans cette position ceux qui sont méchants à ferrer, par *M Hoert* et par *M. F. Defeugré.*

Les instruments qu'on annonce sont de la forme la plus recherchée par les gens l'art; et quant à la qualité, on offre de les livrer à l'épreuve. D'ailleurs chacun peut en commander à son goût.

On trouve aussi chez le même Coutelier tous les instruments de la chirurgie humaine, et ceux de la coutellerie ordinaire.

Le port des lettres et de l'argent doit être affranchi, et les fonds doivent être remis au moment de la livraison.

©ENVA

DE LA TYMPANITE,

OU

INDIGESTION VENTEUSE, AIGUE ET CHRONIQUE;

Du vomissement, des ruptures, des corps étrangers, et autres Accidents qui la compliquent ou l'occasionnent le plus communément, dans le Cheval, le Bœuf, le Mouton et le Chien :

Par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Traité où l'on a rassemblé sur cette matière un grand nombre d'observations de la SOCIÉTÉ DE CORRESPONDANCE SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DANS les animaux, comme dans l'homme, la fonction conservatrice de l'individu s'exerce au moyen de quatre grands foyers : les intestins, les poumons, le cœur et le cerveau. Les intestins reçoivent et élaborent les matériaux de la nutrition ; les poumons les convertissent en sang ; le cœur et les vaisseaux les font parvenir à toutes les parties ; les nerfs et le cerveau les consomment dans les secré-

©ENVA

tions, l'assimilation, les excrétions, dans les sensations et dans les mouvements volontaires (1).

En considérant cet ensemble étonnant, cet enchaînement si compliqué où les effets réagissent sur les causes, quoique nous ne puissions pénétrer complètement tous les phénomènes qui s'offrent en masse à notre méditation, cependant il n'est pas bien difficile de reconnoître que les intestins et les poumons sont les seuls organes chargés de prendre au dehors les substances auxquelles tous les tissus et toutes les humeurs font éprouver, de concert, une violence telle, qu'ils parviennent à les animaliser, soit pour s'accroître, soit pour remplacer en eux-mêmes les débris devenus étrangers à la vie.

Les affections des poumons doivent être l'objet d'un article exprès. Quant aux matériaux si variés admis dans le canal alimentaire, on exposera aussi ailleurs comment, lorsqu'ils donnent des produits peu propres à entretenir toutes les humeurs et tous les tissus, il se passe une action fâcheuse dans le foie et les organes urinaires, comment les poumons, le cœur et le cerveau en souffrent; nous traiterons des dérangements que leurs mauvaises qualités occasionnent directement sur le canal intestinal dont l'estomac, le cœcum, etc., ne sont que des renfle-

(1) Voyez mes *Tableaux des Phénomènes de la vie, des tissus et des organes*, tome second de cette CORRESPONDANCE, page 81 et suiv.

©ENVA

ments (1). Les affections de ce canal sont graves et présentent des différences, eu égard à l'organisation, aux instincts et aux mœurs des espèces de nos animaux. En effet, le cochon, le chien et le chat jouissent ordinairement d'une assez grande liberté ; ils éprouvent moins de privations; ils se repaissent d'aliments plus substantiels, et ils ont la faculté de vomir. Leur canal intestinal est assez grêle, tandis que le véritable estomac du bœuf et du mouton (2) est précédé d'une vaste poche (3) où l'animal accumule les aliments, qu'il ne fait presque que saisir et avaler, parce qu'il a le pouvoir de les faire remonter de l'estomac dans la bouche, et de les remâcher, ce qui constitue la rumination. Dans le bœuf, la digestion ne se fait point avec promptitude, non plus que ses mouvements et ses travaux. Au contraire, remarquables par un caractère plus vif, par des mouvements plus rapides, et n'ayant qu'un petit estomac, les animaux de l'espèce du cheval éprouvent le besoin de manger à des intervalles plus rapprochés. Mais en général, après avoir souffert de la faim, tous les herbivores sont sujets à manger avec voracité du son, des grains, des herbes tendres et autres aliments dont

---

(1) Cet article est extrait d'un Traité général des maladies de l'estomac et des intestins.

(2) La caillette.

(3) La panse.

©ENVA

il leur est facile d'avaler trop en un instant : et dans ce cas, ils courent des dangers, le vomissement leur étant communément interdit par leur organisation, et les purgatifs ayant en eux une action beaucoup trop lente.

Les aliments, soit par leur excès ou par leur défaut, soit par leurs mauvaises qualités, sont la cause d'un très-grand nombre des maladies spontanées, particulières ou épizootiques; et si les notions qui concernent cette matière recevoient toute l'extension dont elles sont susceptibles, elles constitueroient plus de la moitié de la médecine des animaux: elles en peuvent du moins former la partie la plus claire et la plus généralement utile. Sans prendre à tâche d'exposer tous les détails que ce sujet comporte, et que l'homme de l'art, doué de zèle et d'habileté, doit chercher à mieux approfondir et à concevoir de plus en plus; sans même prétendre embrasser toutes les lésions de ce canal qui, ne recevant point ses nerfs directement du cerveau, mais des plexus et des ganglions, ne perçoit point la sensation, quoiqu'il ait une vaste surface en contact avec des objets venus du dehors; dont les affections excitent une réaction foible de la part du pouls; dont les douleurs se manifestent par l'anxiété, la prostration, le spasme, et souvent par des fureurs; dans lequel d'autres fois, les lésions, avec des signes peu marqués, ont pour terminaison une gangrène prompte et funeste; nous allons borner nos efforts à réunir dans cet article les principaux résultats de l'obser-

©ENVA

vation, qui peuvent diriger dans la pratique, sur la tympanite, sur les accidents qui la compliquent et sur ceux qui l'occasionnent le plus communément.

Le gonflement du ventre causé par de l'air dégagé des aliments, contenu dans l'estomac et dans les intestins, a reçu le nom de tympanite, parce que, dans cette maladie, si l'on frappe le ventre, il résonne presque comme la caisse d'un tambour. Elle est des plus fréquentes et des plus dangereuses. Nous allons traiter: 1°. De la tympanite récente et simple; 2°. De la tympanite avec surcharge récente d'aliments; 3°. De la rupture de l'estomac, de l'épiploon, des intestins, du diaphragme, qui en sont quelquefois la suite, ainsi que *du volvulus* et de l'invagination des intestins; 4°. Du vomissement extraordinaire qui s'observe quelquefois sans rupture dans le cheval, et du vomissement dans les ruminants; 5°. De la tympanite avec ancienne surcharge d'aliments, et des coliques périodiques; 6°. De la tympanite par des corps étrangers existants dans l'estomac et dans les intestins du cheval, du bœuf, du mouton, du chien; 7°. Nous rapporterons, sur chacun de ces accidents, les moyens de parvenir à la guérison, quand elle est possible; et 8°. enfin, les soins convenables pour épargner aux animaux ces souffrances, et aux propriétaires des pertes ou des dangers.

©ENVA

§ 1^er. Tympanite récente et simple.

Symptômes.

La tympanite, récente et sans surcharge d'aliments, est caractérisée par un assez grand nombre de signes qui se développent avec promptitude.

Le ventre se gonfle, les flancs se soulèvent, et la main qui les presse n'éprouve pas d'autre résistance que celle qui est due à de l'air. Le cheval, embarrassé par cette distension des entrailles, gratte le sol avec l'un de ses pieds de devant, regarde son ventre, et quelquefois cherche à le frapper avec l'un de ses pieds de derrière. Il se place souvent pour uriner, mais vainement; et si l'on porte la main sur la vessie, par le rectum, on sent qu'elle contient peu ou point d'urine. Il se couche en fléchissant brusquement les genoux; il s'abat et se relève alternativement, se renverse d'un côté sur l'autre; et si on le promène, l'anxiété le porte à marcher à grands pas. Dans le bœuf et le mouton, le flanc gauche, qui est toujours le plus soulevé après un repas ordinaire, s'élève ici bien au-dessus de l'épine du dos. L'animal tend le cou et se plaint : la respiration s'accélère, et les naseaux sont extrêmement ouverts. Quelques bœufs et quelques chevaux rendent des rots acides. Dans les ruminants la langue pend hors de la bouche; si on la touche avec le doigt, on la trouve pâteuse, et on le retire humecté

d'un mucus aigre-fade. Quelquefois on entend des borborigmes dus à de l'air qui fait effort dans les intestins, et il est d'un heureux augure que l'animal rende des vents et des excréments en abondance : les matières sont toujours mal digérées ; mais ces évacuations annoncent que les étranglements se relâchent. C'est un mauvais signe quand le contraire arrive, et que les lavements sont rendus sans mélange d'excréments.

Cependant il survient un calme court ou long. Mais si les forces digestives ne prennent pas le dessus, on ne tarde à voir reparoître les douleurs ; et plus le dégagement de l'air augmente, plus on voit redoubler la violence de l'anxiété. Chaque accès est suivi de sueurs très-marquées, et d'un épuisement, d'un accablement qui croissent en raison des obstacles intérieurs. Le pouls, qui avoit été simplement embarrassé jusque-là, s'accélère et devient petit.

La distension de l'estomac et des intestins grêles a des symptômes plus rapides que celle du cœcum et du colon.

Par les progrès du mal toujours croissant, la dilatation extrême de l'estomac et des intestins refoule les poumons, s'oppose à l'abaissement des flancs, et ne permet plus au diaphragme son espèce d'oscillation. L'animal ne fait que de petits pas, il a peine à changer de place, et il ne se couche plus, ne pouvant fléchir son corps.

Il tenoit le cou tendu, mais bientôt il ne peut

©ENVA

plus soutenir sa tête ; les yeux sont éteints, les ailes du nez sont soulevées convulsivement ; on n'aperçoit plus de mouvements dans les flancs : le pouls s'efface et devient imperceptible.

Alors l'accablement est à son comble : l'animal chancelle ; des sueurs froides coulent de la tête, de la poitrine et du ventre ; il éprouve des tremblements ; et un froid général s'empare de son corps. Il se laisse tomber ; et après quelques convulsions, il périt ainsi, trois ou quatre heures après l'invasion. Il vit rarement un jour lorsque, comme nous supposons, le dégagement de l'air est le symptôme dominant.

Ainsi les obstacles à l'action des nerfs mettent fin à la vie, par une espèce d'engouement qui fait perdre à l'estomac, aux poumons, au cœur et au cerveau, ces quatre foyers essentiels de la vitalité, la belle correspondance d'où ils tirent leurs moyens d'activité réciproques.

Quelquefois il y a complication de PLÉTHORE SANGUINE au cerveau, à la rate et aux intestins.

Causes.

Ordinairement la maladie se déclare un instant après le repas ; elle est souvent due à de l'herbe que les animaux ont mangée dans les pâturages où ils se trouvent momentanément ; et le mal est d'autant plus rapide et plus grand, que ces herbes sont plus tassées et plus tendres : c'est ce qu'on rencontre au printemps et en automne, dans les vallées

et dans les plaines, surtout après des pluies ou après des rosées abondantes. Les dangers ne sont pas moins grands pour les animaux qui, en pareil cas, pénètrent dans les vergers et dans les jardins. On ne voit point ces accidents à ceux qui pâturent sur des côteaux secs et sur des terrains assez sablonneux, où l'herbe est rare et fine. Ceux qui sont tenus habituellement dans les pacages en liberté n'y sont pas sujets. Jamais ils n'éprouvent un appétit dévorant. Là le bœuf et la vache, après s'être rempli la panse, se retirent dans un lieu tranquille où ils font remonter les aliments dans la bouche et il les remâchent. La tympanite n'est fréquente que sur les animaux que l'homme tient dans leurs logements, qu'il occupe à des travaux, et auxquels il ne permet de manger que quand il lui plaît. Quelquefois même il ne donne pas au bœuf le temps de ruminer après le repas, et les aliments restent grossiers dans la panse. Il faut encore moins de choses pour déterminer la maladie sur la vache, affoiblie par le lait et par les veaux qu'on en tire, quand on la soumet en outre aux travaux du labour et du charroi, comme c'est l'usage dans quelques pays : un léger contre-temps occasionne de grands ravages, quand les organes digestifs sont mal disposés.

Les herbes vertes de toute espèce peuvent produire ces accidents; mais ils sont plus fréquents dans les lieux où les animaux mangent en verd le sainfoin, la luserne, et surtout le trèfle.

©ENVA

Dans nos départements méridionaux, la tympanite est souvent occasionnée par le sainfoin des Pyrénées, qu'on nomme farouk, et qui au printemps est presque la seule nourriture des bêtes à cornes.

M. Loir, un des vétérinaires des écuries de S. M. l'Empereur, a vu, à l'armée d'Orient, la tympanite se déclarer dans quelques chevaux après qu'ils avoient mangé du *persim*, espèce de trèfle que les Egyptiens mangent cru, comme nous mangeons les raves.

Dans tous les pays on a vu quelquefois parmi les troupeaux un grand nombre d'individus, moutons, bœufs, chevaux, être attaqués et périr à-la-fois de cette maladie.

Les herbes vertes données à l'étable ou à l'écurie n'occasionnent pas moins d'accidents, surtout lorsqu'étant coupées depuis plusieurs heures, il s'est développé dans le tas une chaleur qu'on reconnoît en y enfonçant la main; ce qui arrive principalement lorsque la saison est sèche, et que l'on fait consommer les plantes déjà dures, quoique développées à une foible hauteur.

Ces considérations s'appliquent aux sarclures des bleds et des jardins, comme aux herbes tirées des prairies artificielles.

Les pommes de terre, les turneps, les betteraves, et autres racines, peuvent aussi déterminer ces accidents. Dans quelques cantons allemands, où les récoltes furent ravagées par la pluie et par la grêle,

et où l'on avoit pris le parti de doubler la culture des choux et surtout des navets, on vit la tympanite devenir un fléau général pour les vaches et les bœufs auxquels on en donna trop aussitôt après la récolte, ou plus tard auxquels on en fit manger qui avoient en partie pourri sous la neige.

On voit aussi la tympanite se déclarer, surtout dans les ruminants, après qu'ils ont passé seulement une heure à pâturer de l'herbe couverte de gelée blanche.

§ 2. TYMPANITE AVEC SURCHARGE RÉCENTE D'ALIMENTS.

Outre les symptômes de la tympanite simple, on aperçoit que l'estomac est extraordinairement rempli d'aliments, en faisant avec le poing une pression sur la région de l'estomac. Cette surcharge se reconnoît facilement au flanc gauche dans le bœuf et dans le mouton : la main, après avoir refoulé l'air, parvient bientôt à la masse alimentaire qui résiste comme une pâte.

Outre les lésions intérieures communes à la tympanite simple, et qui se rencontrent ici, on trouve encore à l'ouverture du corps que l'estomac contient un excès d'aliments mal broyés, et peu ou point attaqués par les sucs gastriques.

Cette tympanite est occasionnée par un excès de grains, pois, vesce, féveroles, maïs, orge, seigle, bled, avoine, et surtout par excès de son, ce qui n'est pas rare chez les meûniers et les fariniers. Dans toutes les habitations, c'est un grand tort de

©ENVA

ne pas avoir la précaution de placer la provision de toutes ces choses hors de la portée du cheval et de la vache, qui se détachent quelquefois et en mangent outre mesure ; mais c'est une imprudence volontaire que de donner beaucoup de ces aliments, surtout au cheval, pour le rétablir vite, ou pour le faire devenir gras, ou enfin, d'exciter les animaux par des aliments friands dès qu'ils viennent à perdre un peu de leur appétit.

Il n'est que trop de chevaux gourmands qui mangent leur part, et en partie celle de leur voisin, surtout quand ils prennent leur repas après l'heure accoutumée ; le danger redouble encore après une course, ou par un temps de forte chaleur, et si dans cet état on a laissé boire de l'eau froide.

Une peur, une blessure, une contrariété, un travail rude aussitôt après le repas, peuvent encore avoir un effet fâcheux pour la digestion.

Il est certain que les animaux peuvent être incommodés après avoir mangé des plantes vénéneuses ; mais le cas est bien rare, ainsi que celui des champignons pernicieux auxquels la tympanite doit être quelquefois attribuée suivant M. Sick, professeur vétérinaire à Berlin.

Pour concevoir la cause de cette maladie, il n'est donc pas nécessaire non plus d'admettre, avec Hiéroclès et Théomneste, vétérinaires grecs, que les animaux aient avalé quelques buprestes ou quelques araignées ; ni avec le vulgaire, qu'on leur ait

donné des gobbes, qu'ils aient été mordus par une musaraigne, ou qu'ils aient mangé des plantes infectées du prétendu venin du crapaud ou de la salamandre.

Causes prochaines.

Les aliments étant d'une qualité fâcheuse ou seulement en trop grande quantité, l'estomac et les intestins ne peuvent les élaborer suffisamment; la chaleur animale, aidée de quelques sucs, y excite une rapide fermentation dont le produit est du gaz acide carbonique. On sait qu'il s'en forme même dans l'état de santé; mais alors il suit la marche des aliments, et il s'échappe sans effort; tandis qu'ici ce gaz se dégageant d'une manière tumultueuse, et les intestins exerçant des contractions irrégulières qui en arrêtent le cours, il s'accumule dans les capacités qui cèdent. Il s'insinue même dans le tissu cellulaire, jusque sous la peau et entre les muscles, comme si la bête avoit été soufflée par le boucher. Il n'est donc pas besoin de supposer qu'il arrive de l'air à l'estomac par les poumons ou par l'œsophage, ni qu'il en entre par la plaie de la panse quand on a fait la ponction.

Or par l'effet de la distension de l'estomac et des intestins, le diaphragme et les poumons étant constamment refoulés, la respiration ne peut plus s'exercer; l'action du foie et de la rate est interceptée; le sang n'a plus son cours dans les vais-

seaux capillaires des intestins; les sécrétions y sont suspendues; d'ailleurs, la circulation étant gênée dans les gros troncs artériels et veineux, le sang stagnant dans les vaisseaux de l'abdomen, le poumon, le cœur et le cerveau s'embarrassent, et la vie cesse après avoir reçu une atteinte aussi forte dans chacun des foyers d'où elle dépend.

Ouverture.

En ouvrant les corps pour observer l'état des parties intérieures, on trouve les intestins bouleversés, et en outre distendus par de l'air. L'estomac ou la panse et souvent l'intestin grêle ont acquis le double, le triple de leur volume ordinaire. L'estomac contient peu d'aliments broyés.

Il est gorgé de sang ainsi que les intestins, l'épiploon et le mésentère. Les poumons sont bleuâtres; le cœur est distendu, mollasse, ainsi que les reins; le foie et la rate sont déprimés. Quand il y a eu des symptômes d'apoplexie, il existe un engorgement sanguin au cerveau et l'on trouve du sang noir dans les sinus falcifes et latéraux, l'ethmoïde et les cornets. Rarement il existe une obstruction à l'œsophage.

§ 3. Ruptures.

Rupture de l'estomac, avec ou sans vomissement, dans le Cheval.

Assez souvent la tympanite a déterminé en outre une rupture soit de l'estomac, de la panse, soit d'un

intestin, de l'épiploon, du diaphragme, et quelquefois de plusieurs de ces parties en même temps.

Des symptômes annoncent quelquefois la rupture de l'estomac et l'accompagnent; mais toujours il en est qui la suivent.

J'ai vu plusieurs chevaux rendre des matières par une espèce de vomissement; mais il faut bien qu'il existe des circonstances extraordinaires pour produire ce phénomène, puisque la membrane aponévrotique de l'œsophage forme à son épanouissement dans l'estomac un froncement auquel on a donné le nom de pli ou de valvule, et qui apporte un obstacle ordinairement invincible au retour des aliments. Le vomissement est généralement précédé de quelques nausées, mais il ne les suit pas toujours. Au moment de rendre des matières, le cheval se roidit sur ses quatre membres, allonge le cou, ramène le menton vers le poitrail, fait une grande inspiration, contracte ses muscles abdominaux; et on le voit expulser par les naseaux, et quelquefois par la bouche en même temps, un fluide jaunâtre, verdâtre, acéteux, mêlé d'aliments mal élaborés, fluide tantôt en petite quantité, tantôt à plein naseau. Dans cette opération, le cheval secoue la tête et fait une forte expiration.

Le plus souvent il ne vomit qu'une fois; cependant l'air en remontant de l'estomac peut continuer d'entraîner des parcelles d'aliments par l'arrière-bouche, et il sort aussi des naseaux un mucus blan-

©ENVA

châtre dont la sécrétion a été déterminée par le passage des matières.

Ailleurs on a vu le cheval répéter le vomissement, en renouvelant ses efforts, jusqu'à vingt ou trente fois, même dans une heure, dit-on.

Mais il arrive plus souvent que l'estomac se déchire sans que l'animal vomisse.

Dans l'un et l'autre cas, si l'air et les aliments se sont suffisamment épanchés dans l'abdomen, l'extrême anxiété cesse, et le cheval paroît soulagé: ce qui peut durer deux ou trois heures et beaucoup plus; et quelqu'un qui ne s'y connoît pas peut croire que le cheval est guéri. Mais quand l'épanchement est considérable, l'affaissement se manifeste, le pouls est petit et il devient très-accéléré ainsi que la respiration. Alors les muqueuses apparentes sont pâles; les oreilles et la peau sont froides; la lèvre inférieure s'agite; l'animal ne se tient pas long-temps couché; il éprouve des tremblements et des sueurs froides; la main appliquée sur la région épigastrique sent des trémoussements intérieurs; la respiration s'embarrasse extrêmement; le pouls est très-petit, convulsif, accéléré; il devient intermittent; la tympanite se renouvelle, et l'animal succombe ainsi qu'on l'a déja dit, tantôt en peu de temps, tantôt au bout d'une douzaine d'heures. Quelques chevaux ont cependant encore vécu un jour et demi.

La rupture de l'estomac sans vomissement se manifeste par les signes qui suivent l'épanchement des

©ENVA

aliments hors de l'estomac, et qui viennent d'être rapportés. Elle s'opère après des douleurs prolongées par l'effet seul de la tympanite ; mais on l'a vue arriver subitement à des chevaux en s'abattant, dans une descente rapide, sous une charge énorme, ou dans une course violente, et en se relevant par un effort ; alors elle peut bien n'être pas précédée de tympanite ni de douleurs bien marquées.

Dans les chevaux où la rupture de l'estomac a eu lieu avec vomissement, on a trouvé qu'elle étoit dirigée de haut en bas, éloignée de quatre à cinq travers de doigt du cardia ou orifice œsophagien, et longue de quatre à cinq pouces. Quelquefois on l'a vue extrêmement grande ; mais peut-être s'étoit-elle prolongée depuis le dernier vomissement?

Quand il n'y a pas eu vomissement, on a trouvé le déchirement à la grande courbure, au sac gauche ou au sac droit, mais loin du cardia ; on l'a vue avoir quinze pouces de longueur. M. Lapouge, vétérinaire à Mareuil, a trouvé un estomac déchiré à ses deux faces.

Dans tous les cas, les bords de la déchirure sont peu sanglants ; les aliments sont épanchés dans l'abdomen, et une partie des plus solides est enveloppée dans l'épiploon.

On trouve aussi des matières alimentaires dans l'arrière-bouche et dans les naseaux ; quelquefois même il en a pénétré dans la trachée-artère.

La rupture de l'épiploon accompagne quelquefois

©ENVA

celle de l'estomac, ainsi que les autres ruptures ; on la rencontre aussi seule.

Rupture du diaphragme.

La rupture du diaphragme n'est précédée que par les symptômes généraux de la tympanite ; mais quand elle s'est effectuée, des douleurs nouvelles excitent de nouveaux symptômes. Les principaux que j'ai remarqués en pareil cas, sont que l'animal reste couché sur son derrière, et qu'il se tient levé sur ses pieds de devant ; ou s'il est debout, il se dresse en portant les pieds de devant dans l'auge. On a vu des chevaux rester pendant plusieurs heures dans cette attitude.

Le cheval peut vivre quelque temps quand le diaphragme n'a qu'un déchirement foible, par où un organe ne soit pas pincé ou dangereusement engagé.

En mars 1811, un cheval de charrette ayant versé, se relève et se met en marche. Trois semaines après, étant rendu au terme d'un voyage, il cherche à mordre, même il coupe un doigt à un maréchal qui veut lui donner un breuvage. Pour le ramener, on l'attache derrière la charrette dont il mord le rouleau et les roues. Ce même jour, arrivé chez le propriétaire, il est toujours furieux ; on n'ose en approcher : on l'assomme ; et au rapport de M. Bertin, vétérinaire à Argenteuil, près Pontoise, qui le fit ouvrir, le diaphragme dilacéré avoit une ouverture

ronde de quatre pouces de diamètre, du côté droit, par où l'estomac pénétroit presqu'en entier dans la poitrine. Le foie étoit très-volumineux et presque décomposé.

Quelquefois le diaphragme est déchiré de haut en bas, dans une longueur d'un demi-mètre. On y trouve engagés aussi une partie des intestins grêles et l'épiploon.

J'ai vu un cas où l'ouverture du diaphragme étoit seulement grande à y passer le pouce : l'intestin grêle s'y étoit engagé ; il étoit gangréné, et formoit une HERNIE dans la poitrine.

J'ai trouvé aussi le diaphragme forcé généralement par la distension, au point que son centre aponévrotique avoit une infinité de dilacérations imparfaites, allant à peu près en rayonnant vers la circonférence.

M. Canquery, vétérinaire, a vu le diaphragme rupturé circulairement à la circonférence de son centre aponévrotique, qui n'étoit plus fixé que par ce qu'on nomme ses piliers.

Le diaphragme peut aussi être déchiré en plusieurs endroits.

Rupture de l'intestin grêle.

Quelquefois c'est l'intestin grêle qui crève, surtout dans quelques points de son extrémité répondante à l'estomac ou vers le cœcum.

Dans un vieux cheval mort d'une tympanite au

©ENVA

bout de quinze heures, M. Vallois, vétérinaire à Versailles, trouva l'intestin iléon affecté d'un squirrhe, avec un ulcère qui conduisoit à une poche très-ample, formée par l'écartement des deux lames du mésentère, et contenant des aliments et des vers. Cette poche étoit percée en un point par où il s'étoit épanché des matières dans le péritoine. Le cœcum contenoit beaucoup de petits cailloux, tels qu'il s'en trouve assez souvent dans l'avoine.

Rupture du colon.

On voit aussi le colon rupturé, soit dans son renflement, soit vers le rectum. Quand cette dilacération est l'effet d'une maladie de peu de durée, elle a lieu le plus communément dans sa courbure diaphragmatique; je l'ai vue longue tantôt de deux ou trois travers de doigt, tantôt de deux ou trois décimètres.

En conséquence, il s'épanche du sang et des aliments dans l'abdomen.

Elle a quelquefois lieu au bout de quatre à cinq heures de tympanite.

Nous verrons qu'elle arrive ordinairement après des douleurs foibles, prolongées et communément périodiques, lorsqu'elle existe vers la terminaison du colon au rectum.

§ 4. Du Vomissement, sans rupture de l'estomac, dans le Cheval.

Le vomissement du cheval est un phénomène déjà

©ENVA

assez remarquable, même lorsqu'il se rencontre avec la rupture de l'estomac, circonstance dont les anciens n'ont point parlé, quoiqu'elle soit la plus commune.

Mais il se rencontre aussi sans que l'estomac ait éprouvé cette rupture qui est mortelle; et comme ce fait est encore plus extraordinaire, et qu'il est fondé sur des observations presque toutes nouvelles, je vais saisir cette occasion de les rapporter avec leurs circonstances : elles ont été recueillies tantôt sur des chevaux dans lesquels l'accident n'a pas été mortel, tantôt sur des chevaux qui en sont morts.

Vomissement, sans rupture de l'estomac, sur des Chevaux qui sont morts peu de temps après.

Un cheval, affecté d'un embarras gastrique depuis quatre heures, se roule, se relève, et s'étant laissé tomber rudement sur le sternum, il se contracte le ventre, jette un cri très-aigu, et expulse des aliments par les naseaux.

Après des intervalles de cinq à dix minutes, il rapproche le menton de l'encolure, répète ses efforts, renouvelle le cri et rejette encore des matières.

Il se couche et se relève souvent, reste debout une demi-heure, paroît mieux, chancelle, tombe, se roidit, jette quelques cris prolongés, et meurt au bout de six heures. M. Varin, vétérinaire à Neufbourg, qui en fait faire aussitôt l'ouverture, trouve les intestins bouleversés, l'épiploon déchiré, l'estomac extrêmement plein d'aliments peu attaqués

©ENVA

par le suc gastrique, et sa membrane muqueuse colée sur les aliments. Il y avoit des œstres, des strongles et des ascarides dans les intestins. On trouva dans le pharynx un peu d'aliments pareils à ceux contenus dans l'estomac : l'œsophage étoit vide.

Ce cheval, affecté d'indigestion pour la quatrième fois depuis cinq mois, mangeoit habituellement des pois et de la vesce. Cependant la rupture de l'épiploon n'est pas mortelle par elle-même, comme le remarque M. Varin, qui l'a trouvé séparé en plusieurs portions adhérentes à divers points du rectum et des autres intestins, dans une jument où ces déchirures étoient bien guéries.

Dans un cheval de cinq ans qui vomit, M. Damoiseau, vétérinaire au haras du Pin, trouva l'estomac entier. L'intestin grêle avoit, à cinq à six travers de doigt de l'estomac, une dilacération longue comme le doigt.

On promenoit un cheval de M. le général comte de l'Espinasse, qui avoit un hydrothorax. Le huitième jour de la maladie, M. Paul, mon adjoint à la gendarmerie d'élite, lui vit vomir trois ou quatre fois de l'eau glaireuse blanchâtre, mêlée de quelques aliments, puis cet animal tomba tout-à-coup, et mourut au bout de cinq minutes. L'ayant fait ouvrir, on observa que le diaphragme avoit, à l'endroit même du passage de l'œsophage, une rupture longue de quatre décimètres de haut en bas.

Un cheval rendit, en une seule fois, environ six

litres de sérosité par les naseaux, et mourut six heures après. M. Lombard, témoin du fait, trouva l'estomac distendu, et une intussusception de l'intestin grêle avec gangrène.

Dans un cheval qui périt peu de temps après avoir vomi, et qui fut ouvert par M. Périer, vétérinaire au 18e. régiment de dragons, l'estomac contenoit un litre de sérosité bilieuse, citronnée, semblable à celle qui avoit été rendue par les naseaux. Il y avoit trois pelotes stercorales avec un étranglement gangréneux dans le colon.

M. Cholet père, vétérinaire à Bruxelles, a vu deux chevaux rendre deux seaux de glaires, après avoir eu des nausées et fait des efforts. L'un fut asphixié, l'autre périt au bout de trois jours, ayant la poitrine et les intestins gangrénés.

Le 16 mai 1774, ayant été appelé chez M. le comte de Mercy, ambassadeur d'Allemagne, je vis, à ma grande surprise, dit M. Lafosse (1), un cheval attaqué d'une hernie inguinale, rendre à plusieurs reprises des aliments par les narines; symptôme que je n'avois pas encore rencontré, et qui me fit juger que l'animal avoit l'estomac crevé. Mais à l'ouverture je ne fus pas moins surpris de trouver l'intestin jéjunum descendu de six pouces dans le scrotum, et l'estomac tendu et dilaté, au point de contenir un

(1) Dict. d'Hipp., art. *hernie*.

©ENVA

seau d'eau, parmi laquelle il se trouva beaucoup de liquide grisâtre et fétide.

A la suite d'une inflammation des intestins, qui excita des agitations violentes pendant huit à dix heures, et le vomissement, dans un cheval, M. Bouley, vétérinaire du dépôt général des remontes de la cavalerie à Carcassonne, trouva le cardia un peu enflammé, mais relâché au point que lorsqu'on pressoit légèrement l'estomac, on y faisoit passer gros comme un œuf d'aliments. L'épiploon étoit gangréné et déchiré.

Enfin, les vents peuvent-ils remonter de l'estomac autrement que par une opération analogue à celle du vomissement, dit M. Delaguette, vétérinaire en chef des vélites-dragons de la garde impériale ? Et il rapporte qu'un cheval, au bout de neuf heures de l'invasion d'une tympanite, se couche sur le dos, allonge le cou et la tête, et fait plusieurs contractions violentes, dont chacune est suivie de rots qui avoient l'odeur des substances données en breuvages. Ces rots durèrent quatorze heures, et alors le cheval se releva et montra les signes de l'épanchement, par la rupture de l'estomac, qui se trouva longue de deux travers de doigt, et à sa grande courbure.

Voici deux cas de vomissement du cheval, avec simple inflammation gangréneuse de l'estomac, qui m'ont été communiqués par M. Prulhot Darsan, vétérinaire à Saint-Quentin.

©ENVA

« Puisque vous trouvez, dit-il, que mes observations sur le vomissement ne sont pas accompagnées de détails suffisants, je vais vous les rapporter de nouveau avec les développements que vous desirez.

« En juillet 1798, un cheval hongre du service des transports militaires qui se trouvoit à Saint-Quentin, étant attaqué de coliques, on m'envoya chercher pour lui donner des secours. M'étant rendu sur les lieux, je le trouvai debout, souffrant cruellement, ayant la respiration très-agitée, et rendant des aliments par les narines avec des efforts violents. Le pouls étoit petit et précipité. Je n'hésitai point à déclarer le cas mortel, étant persuadé que le vomissement annonçoit la rupture de l'estomac. La mort suivit de près mon pronostic; et comme c'étoit le soir, on ne fit l'ouverture que le lendemain. Elle eut lieu en présence du commissaire des guerres, du conducteur et d'un chirurgien de l'endroit. Les intestins étoient enflammés, les vaisseaux qui s'y distribuent étoient engorgés; l'estomac étoit sans rupture, mais on apercevoit à sa face interne, entre la petite et grande courbures, deux taches gangréneuses plus larges que le pouce; les aliments qu'il contenoit étoient liquides; ses membranes étoient enflammées, la muqueuse se détachoit au moindre effort. Je suivis l'œsophage jusqu'au pharinx, et je n'y remarquai ni déchirure, ni corps étranger. »

« Dans le courant d'août de la même année, M. Le Caime, propriétaire à Harly près Saint-Quentin,

©ENVA

ayant un cheval attaqué de coliques, me fit appeler, et comme je reconnus les mêmes symptômes, je portai le même jugement. Cependant les efforts que l'animal faisoit pour vomir étoient plus violents, et il poussoit des hurlements affreux : son état étoit tel que le propriétaire vouloit le faire sacrifier. Il mourut deux heures après mon arrivée : j'en fis de suite l'ouverture qui offrit le même état inflammatoire ; mais les taches gangréneuses n'existoient pas, les matières contenues dans l'estomac étoient liquides, et composées en grande partie de lentilles mal broyées. »

« Une jument de petite taille, appartenant à un charbonnier de Saint-Gobain près La Fère, fut attaquée de coliques à son arrivée à Saint-Quentin, après un trajet de six lieues ; je fus appelé pour lui porter secours, et je lui administrai les médicaments usités ; mais au bout d'une demi-heure la maladie augmenta si fort, que la bête se mettoit sur le dos, se levoit et s'agitoit très-violemment : enfin tout-à-coup elle se cramponna sur ses quatre membres comme pour uriner, fit un effort violent, et rendit des aliments par les narines. Elle mourut deux heures après. En ayant fait l'ouverture, je vis les mêmes désordres intérieurs que ceux du second cas. »

« Le 26 de ce mois, me trouvant à La Fère où est en garnison l'artillerie à cheval de la garde impériale, M. Schopach, vétérinaire-adjoint de ce corps, auquel je parlai de ces faits, me dit que plusieurs fois il avoit eu occasion de voir des che-

©ENVA

vaux vomir; que, comme moi, il soupçonnoit l'estomac rupturé, et qu'il lui est arrivé, à l'ouverture du corps, de le trouver intact mais enflammé. Alors une irritation violente des fibres de cet organe peut sans doute lui occasionner des mouvements convulsifs, faire qu'il se contracte sur lui-même, et qu'à l'aide du diaphragme et des muscles du bas-ventre, il force les matières qu'il contient de sortir par les naseaux. »

Vomissement sans rupture de l'estomac, dans des chevaux qui ont survécu.

On a aussi des exemples du rejet de matières par les naseaux dans des chevaux qui n'en sont pas morts. En effet, on en a vu, après des nausées et des efforts, appuyer les dents de la mâchoire inférieure sur l'auge, tendre l'encolure, ouvrir extraordinairement la bouche, faire entendre un bruit, résultant du froissement des liquides remontants de l'estomac, et rendre, par les naseaux et par la bouche, une matière aqueuse, bilieuse, trouble et jaunâtre, dans la quantité de deux litres ou même d'un seau; et survivre ensuite plusieurs années.

M. César, vétérinaire à Paris, a été témoin d'un fait de ce genre. M. Duchemin, vétérinaire à Gournai, l'a vu aussi sur un cheval, et sur un poulain qui vomissoit tous les jours dès qu'on le mettoit en en route après avoir bu. A Saint-Domingue, une mule vomissoit, dit M. Gélin, vétérinaire, tantôt

©ENVA

peu de temps après qu'elle avoit mangé, mais plus souvent au bout de trois ou quatre heures. Le propriétaire ne voulut pas la faire soumettre à un traitement.

Un cheval vomit quinze fois dans cinq heures, et vingt personnes furent témoins de ce fait, rapporté par M. Drouard, vétérinaire à Montbard. M. Chabert qui fut consulté dans plusieurs de ces cas, fut d'avis que les matières rendues venoient d'une dilatation extraordinaire qui retenoit les alimens en avant du diaphragme, et qui se guérit; autrement, dit-il, cette poche se seroit ouverte dans la poitrine et auroit infailliblement entraîné la perte de l'animal.

Ailleurs, l'expulsion des matières alimentaires avoit lieu dans un cheval une demi-heure après qu'il avoit mangé de l'avoine ou du son: ce cheval venoit d'être vendu, et, à cause du bruit dont il a été parlé, l'acheteur vouloit le faire reprendre, comme affecté du cornage : la difficulté fut terminée à l'amiable.

Ce cas grave, caché, qui m'a été rapporté par M. Damoiseau, mérite réellement bien d'être rédhibitoire.

Deux chevaux flamands, gras, l'un de six ans, l'autre de huit, avoient coutume de vomir après avoir mangé une ration ordinaire de son, si on les faisoit travailler dès que le repas étoit fini. L'un vomissoit jusqu'à dix à douze fois, et restoit ensuite vingt-quatre heures sans manger. M. Belliard, vé-

©ENVA

térinaire du sixième régiment de cuirassiers, duquel je tiens ce fait, défendit de leur donner du son, et le vomissement ne se renouvela point. Il est des cas, m'écrit M. Rigot aîné, vétérinaire à Château-Gonthier, où il sort par la bouche, surtout par les naseaux, des débris de pommes avec un liquide jaunâtre, en si grande quantité que toutes ces matières n'auroient pu être contenues dans la longueur de l'œsophage; et où il est persuadé que la fermentation force le cardia de les laisser échapper: il assure en avoir reçu souvent la quantité d'un demi-décalitre.

Un poulain né dans le mois d'août, fut conservé parce qu'il avoit quelque distinction dans ses formes. A l'âge de six mois, il eut une gourme imparfaite: on le nourrissoit de son, et par la suite il resta valétudinaire. Il eut bientôt des seimes, des varices, des vésigons, des éparvins, des courbes, et il prit un caractère très-méchant. A quatre ans, il subit la castration. A cinq ans, on vit paroître la gourme qui le couvrit d'abcès et d'ulcères. Depuis lors, les flancs demeurèrent retroussés, il avoit de forts borborismes, avec un appétit vorace et capricieux. Mis dans un pâturage, il mangeoit de la terre et rongeoit du bois au lieu de paître. L'ayant rentré à l'écurie, on s'aperçut qu'il avoit rongé sa longe et qu'il avoit mangé à discrétion dans un sac d'avoine. Alors M. Barrier père, vétérinaire à Chartres, le vit vomir à plusieurs reprises en rapprochant la tête du poitrail et en dé-

©ENVA

geant le thorax d'entre les épaules; on trouva un ver lombric parmi les matières qu'il rendit, et qui pouvoient peser douze onces. M. Barrier lui fit avaler deux bouteilles d'eau tiède; il vomit de nouveau, et il n'en mourut pas; mais il resta maigre et souvent constipé. Il tenoit les quatre pieds rapprochés et le dos soulevé. Plus d'un an après, il mourut d'une tympanite. L'estomac qui avoit diverses ulcérations et contenoit des vers en grand nombre, étoit rupturé, mais non dans un endroit ulcéré.

D'un autre côté, M. Grognier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, a fait avaler des poisons à des chevaux, à des vaches, à des moutons; puis il leur a donné des émétiques, et il a vu refluer des substances alimentaires par la bouche (1).

Sans doute des expériences nouvelles et l'observation procureront des faits analogues à ceux-ci; mais il n'est pas moins vrai que le vomissement dans les animaux dont il a été parlé, doit être regardé comme une exception à une loi générale, et que peut-être il faut désespérer de pouvoir le compter au nombre des mouvements salutaires, et possibles à déterminer, dans la médecine qui leur est relative.

Recherches physiologiques sur le vomissement du cheval.

On sait que les matières que le cheval rend sortent

(1) Rapport des travaux de l'école vétérinaire de Lyon, en 1809, par M. Bredin fils.

par les naseaux, parce que le voile du palais, prolongé jusqu'à la racine de l'épiglote, empêche le retour des aliments par la bouche. Les chevaux qui en expulsent par cette dernière voie ont sans doute une conformation, ou du moins une souplesse extraordinaire dans ces parties.

On a mis en doute si ces matières ne seroient pas des parcelles d'aliments restées dans le pharynx, et dont la présence auroit déterminé la sécrétion d'un liquide de la part de la membrane muqueuse qui tapisse cette partie étendue. Mais dans les cas où cette sécrétion est réelle, on voit le mucus sortir par petites portions successives, et jamais par torrents.

On objecte, d'ailleurs, que le cheval et les animaux de son genre ne peuvent vomir, à cause de la disposition du trousseau de rides lâches, qui bouchent le cardia comprimé par la membrane charnue de l'œsophage. On va même jusqu'à dire que si après la mort on lie le pylore sur le tuyeau d'un soufflet, et qu'on emplisse d'air l'estomac, la plus forte compression ne peut faire sortir cet air par l'œsophage. Pour moi, j'ai éprouvé le contraire sur un estomac de cheval. M. Delaguette l'a fait aussi, en tendant l'œsophage, et M. Yvois, un des vétérinaires attachés aux écuries de l'Empereur, en soulevant l'estomac par de légères secousses.

M. Delaguette a aussi fait sur cela, de concert avec M. Duclos et M. Audinet, vétérinaires, une expérience sur le vivant. Ils ont donné du son à

©ENVA

manger à discrétion à un cheval, l'ont abattu, lui ont ouvert le flanc gauche, et ayant piqué l'estomac avec un instrument, sans y faire de plaie, le cheval a vomi. Cependant je sais que quelqu'un a répété cette expérience et qu'il n'a pas réussi.

Au reste, je crois que les matières viennent de l'estomac, et qu'elles sont expulsées par une contraction de l'abdomen dans un moment où le cardia se relâche. Mais, d'ailleurs, le vomissement a-t-il lieu avant le déchirement de l'estomac, ou bien est-ce après?

S'il est subséquent à la rupture, comment se fait-il qu'il se répète jusqu'à trente fois? S'il lui est antérieur, la rupture n'est donc pas nécessaire à la production de ce phénomène? M. Lafosse pense qu'il a lieu au moment même où la contraction détermine le déchirement; ce qui n'explique point comment il se répète. Pour cela, il me paroît indispensable que le déchirement ne soit pas assez grand pour permettre un épanchement considérable de matières alimentaires, et que la pression des organes voisins s'oppose à cet épanchement, en soutenant l'effort de l'estomac. Faut-il enfin supposer ici une disposition particulière dans l'animal qui vomit, même avec la rupture de l'estomac? Des observations ultérieures, des expériences plus multipliées, nous procureront de nouvelles lumières sur tous ces points.

Vomissement dans le Bœuf et dans le Mouton.

M. Barrier, vétérinaire à Chartres, a eu un mouton

©ENVA

qui vomit pendant plus de trois mois, trois à quatre fois par jour, et jamais pendant la nuit, soit qu'on le nourrît avec de l'herbe verte, soit qu'il mangeât de la paille ou du foin. Il dépérit beaucoup, et il ne remâchoit pas ses aliments ; après avoir mangé, il étoit gonflé, il se contractoit le ventre, et l'on voyoit sortir des matières blanches, écumeuses, qui étoient des glaires mêlées d'aliments, et dont il restoit des parcelles autour des lèvres. Souvent il mangeoit peu de temps après, pour vomir encore.

Il arrive aussi que le bœuf fait remonter des pelotes d'aliments de la panse dans la bouche, et qu'il les rejette sur la litière ou dans l'auge. M. Labory, vétérinaire à Marmande, en a trouvé ainsi dix kilogrammes qui avoient été rendus par une vache, et auxquels il remarqua une odeur acide très-prononcée. Quelques bêtes rendent des matières fétides avec une espèce de continuité.

L'animal est abattu et dégouté dans le moment du vomissement, mais peu après il reprend sa vigueur et sa gaîté.

Ce phénomène a été remarqué aussi sur des vaches quelquefois même en assez grand nombre, par plusieurs hommes de l'art, savoir : par M. Duc à Mâcon, par M. Brade à Avalon, et par M. Bonnet à Albi. M. Duc lui a trouvé un caractère épizootique. Il est rare que cet accident soit suivi de la mort. Cependant M. Barrier rapporte qu'un mouton de trois ans, qui avoit vomi, étant mort six jours après, la

©ENVA

panse et les intestins étoient flasques et relâchés. Ailleurs on a vu périr des vaches après avoir vomi, mais on ne les a point ouvertes.

Quelle est la cause de ce phénomène ? Le premier vomissement n'est-il pas déterminé par un repas copieux pris avec voracité, et consistant en des aliments irritants et extraordinaires ? Existe-t-il alors une inflammation du cardia ou de la panse, ou bien y a-t-il seulement foiblesse de l'estomac ?

Peut-être ce qu'on appelle vomissement dans le bœuf et le mouton, n'est-il qu'un léger acte ajouté à celui qui précède la rumination ? ensorte que la pelote alimentaire ayant remonté comme pour être remâchée, et l'animal l'ayant alors à la portée de l'organe du goût et la trouvant mauvaise, prend le parti de la pousser au dehors avec la langue. Du moins cette pelotte est expulsée tranquillement, et sans les efforts que l'on remarque dans le chien et dans le cheval.

§ 5. Tympanite avec ancienne surcharge d'aliments.

Cette tympanite, chronique et consécutive, est accompagnée de signes vagues, qui annoncent des digestions imparfaites, des souffrances intérieures, des douleurs lentes des entrailles. La peau est dépourvue de souplesse ; le mufle est sec, la bête rend des excréments durs, secs, ou même on n'en trouve pas du tout à sa place : quelquefois ils sont liquides par intervalles ; l'animal a des mouvements d'impa-

©ENVA

tience et de méchanceté; il éprouve de temps en temps une tympanite peu considérable, qui dure un ou deux jours, et quelquefois quinze jours; l'animal s'agite foiblement, ou même se tient couché sans se débattre.

La vache donne peu de lait; il en est qui rejettent des aliments par la bouche; d'autres se plaignent quand on leur appuie la main sur les épaules. Bientôt les symptômes se dissipent d'eux-mêmes ou avec le secours de l'art, et reparoissent à divers degrés, au bout de quelques semaines ou de plusieurs mois, parce que le rétablissement n'est qu'imparfait. Le mal est plus grave dans les femelles pleines et dans celles qui ont mis bas depuis peu.

Il est des animaux qui arrivent par degrés à une foiblesse telle qu'ils ne peuvent se lever sans être aidés; enfin il est ordinaire qu'il survienne une attaque violente qui dure trois ou quatre heures, et quelquefois vingt à trente heures, et qui les fait périr.

Ayant ouvert leur corps, on trouve la panse de la vache, et surtout le cœcum et le colon du cheval distendus par de l'air, qui est du gaz hydrogène sulfuré, carbonné, résultat de la fermentation putride; le foie et la rate sont dans une espèce de desséchement.

Cette distension comprimant la matrice, a fait languir le fétus, ou même l'a fait détacher. Il est blafard, mort ou mourant. Très-souvent l'avorte-

©ENVA

ment n'a pas d'autre cause. Il peut y avoir emphysème, c'est-à-dire, infiltration du tissu cellulaire par de l'air. Les aliments sont noirs, desséchés, et leur masse se compose de substances mal nourrissantes; les membranes des intestins sont flasques, et il existe souvent une gangrène lente de la muqueuse du feuillet, qui est le lieu où les aliments séjournent opiniâtrement; parce que, suivant M. Chabert, le feuillet trop rempli, venant à s'abaisser par son poids, comprime la *goutière*, ce qui s'oppose au passage des aliments, même liquides.

C'est ici que la rupture du colon arrive dans sa partie postérieure tout près du rectum, ou rarement à plus d'un mètre de distance de cet intestin. On doit la craindre quand, vers le rectum, il existe un resserrement tel que le doigt ne peut y être introduit. Le rectum est flasque lorsqu'elle est effectuée.

M. Pagniez, vétérinaire à Paris, a vu un cas, dans un cheval, où la rupture du colon pelvien fut précédée d'une tympanite qui dura, avec des rémissions, pendant dix jours.

§ 6. Corps étrangers dans l'estomac et dans les intestins.

Souvent on trouve des corps étrangers dans l'estomac et dans les intestins.

Le bonnet des ruminants contient quelquefois des

©ENVA

morceaux de cuir ou de corne, des morceaux de bois ou de métal.

Une vache ayant avalé une paire de ciseaux, l'une des lames ayant percé la panse et l'abdomen, et s'étant montrée au dehors, M. Barruel, ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, coupa le clou, et fit l'extraction des ciseaux.

La vache avale des aiguilles, des épingles. On a quelquefois trouvé des épingles à friser longues de six pouces, qui avoient percé le bonnet et le foie ou le diaphragme, le poumon, le péricade, le cœur, et déterminé des squirrhes, des abcès, des hydropisies et surtout des MALADIES DU COEUR. Ces corps, ou autres, parvenus dans l'estomac peuvent s'échapper dans d'autres parties de l'abdomen, où l'on est étonné de les voir.

Je tiens de M. Chabert qu'une vache ayant trouvé à sa portée le fouet d'un bouvier, l'avala avec le manche, qui perça la panse et souleva le flanc gauche, par où il fut retiré au moyen d'une incision. Il raconte aussi que chez un boucher, un bœuf avala une veste de drap appartenant à un garçon, qui la retrouva entière dans la panse.

J'ai souvent rencontré, dans l'estomac du chien, des flocons de poils qu'il avale en se léchant, quelquefois de la paille, des coquilles d'œuf, de la terre; quelquefois on y a trouvé plusieurs kilogrammes de terre bouchant le pylore, surtout dans les affections qui déterminent des mouvements de fureur.

©ENVA

Il est arrivé d'y rencontrer un demi-mètre carré de filet, des pièces de monnoie, des morceaux de plomb.

Les chevaux tiqueurs surtout mordent l'auge, et ils peuvent en avaler des parcelles; d'autres mangent des branches, étant attachés à une haie.

Une jument habituée à dévorer tout ce qui étoit à sa portée, rencontre une redingote de drap, la mâche et l'avale, et bientôt des douleurs atroces la font périr.

On a souvent trouvé dans l'estomac du cheval et du mulet de petites pierres, des graviers, du sable, tels qu'on les voit dans l'avoine. Ces corps étrangers sont dangereux, surtout lorsqu'ils ont été avalés en grande quantité.

Le défaut d'attention à nétoyer les grains, et surtout les pailles, en a fourni de fréquentes occasions, qui ont été suivies d'accidents nombreux, dans nos troupes à cheval, en Espagne et dans le royaume de Naples, où l'on *dépique* les grains. Ce dépiquage consiste à faire froisser les épis par les pieds des chevaux et des mulets, ou sous des traîneaux. Près de l'habitation du fermier, on a un terrain circulaire, dressé, pavé, bordé d'un petit mur. On étend la paille sur cette aire, un homme se place au centre, et tient une corde qui réunit, sur un même rayon, six ou huit juments ou mulets. D'autres animaux du même genre sont attachés à la queue des premiers. Un enfant, armé d'un fouet et monté sur une des bêtes, accélère la marche, principalement de celles qui sont le plu

©ENVA

loin du centre. On se sert aussi, pour le même objet, d'une plate-forme de bois épais, incrustée de pierres à feu, qu'on fait traîner sur l'aire. De temps en temps on arrête, on retourne la paille, et quand on voit que le grain est sorti, on le retire. La paille se trouve ainsi brisée comme celle qui a servi long-temps dans des paillasses, et on la met en tas dans des granges, ou autour d'un mât.

Dans cet état, l'animal peut en un instant en manger beaucoup; et d'ailleurs elle est difficile à digérer, parce que les tuyeaux sont remplis d'une substance médullaire; et il résulte des accidents, soit à la longue, quand avec un crible on ne la nétoie pas de la terre, soit tout-à-coup, lorsqu'on ne la donne point par petites rations.

Le mouton est sujet à avaler des brins et des mèches de laine qui s'agglutinent, et séjournent dans la caillette, lorsque la digestion languit comme dans la POURRITURE et MALADIE DU SANG. Ce sont les gobbes ou EGAGROPYLES, dont j'ai traité ailleurs (1).

Les animaux, pressés par le besoin, mangent du bois, de la terre: et les occasions de cette faim dévorante ne sont que trop communes aux armées, par défaut d'approvisionnement, et même dans les campagnes, par défaut de soins, ou par des pertes de récoltes, ainsi que par une erreur des propriétaires qui, ayant plus d'animaux qu'ils ne peuvent en nourrir, ou-

(1) Dict. d'Agr. Prat., en 6 vol.

©ENVA

lient que celui qui nourrit bien gagne peu, et que celui qui nourrit mal perd tout. Il n'est pas rare que la disette se joigne aux autres causes des épizooties.

J'ai vu des chevaux manger leurs crotins.

Les substances impropres à la nutrition nuisent dans l'estomac par leur long séjour; les corps polis peuvent sortir, en suivant la marche des aliments; ceux qui sont garnis d'aspérités produisent des déchirements, des tuméfactions, des ulcérations: ils sont souvent le noyeau d'une concrétion, qui après avoir enveloppé leurs points raboteux, devient nuisible d'une autre manière.

Un cheval se tourmenta beaucoup pendant deux jours, en poussant des cris plaintifs: l'ayant fouillé, on retira un amas de bourre ou rebut des cocons de vers à soie, pesant une livre et demie. M. Giraud, vétérinaire en chef des écuries de l'Empereur, a vu un cheval qui avoit mangé un lambeau de couverture de laine, en rejeter, par l'anus, des morceaux avec des filets de sang. M. Gueroult, vétérinaire-adjoint des chasseurs de la garde impériale, a donné ses soins à un cheval qui a rendu, avec ses crotins, une boule de terre d'un volume double de celui d'un crotin ordinaire. Le même fait a été vu sur un autre cheval, par M. Legros, vétérinaire à Amboise.

Des Pelotes stercorales.

Les matières terreuses, se réunissent en une sorte

©ENVA

de boule ou pelote ovoïde, sphéroïde, et c'est ce que j'appelle *pelotes stercorales* : on les trouve arrêtées dans le colon à un décimètre et demi du rectum, et quelquefois dans le cœcum.

J'ai plusieurs fois rencontré des matières accumulées et desséchées dans le cœcum et dans le colon du cheval; alors la fureur complique ordinairement les symptômes.

M. Périer, vétérinaire du 18e. régiment de dragons, a trouvé dans une mule, à Bergerac, trois boules de cossas de pois mal mâchés, arrêtées dans le colon pelvien.

M. Lombard, vétérinaire à Brienne, en a retiré une masse cylindrique de quinze pouces de circonférence, formée d'une étoffe de soie, qui servoit de lien à des excréments desséchés.

Il est fréquent, dans tous ces cas, que la tympanite occasionne une rupture du colon, et quelquefois de l'estomac. Les points souffrants de l'intestin, sont épaissis, flasques et affaissés; il y a souvent des échymoses gangréneuses auxquelles participent les organes qui sont en contact.

Les concrétions que l'on trouve ainsi formées de couches terreuses, ont reçu le nom de *bézoards*. Ces couches sont à peu près concentriques et égales en quantité, de manière qu'elles deviennent plus minces à mesure qu'elles sont plus étendues et plus loin du centre. Elles sont rassemblées autour d'un noyeau qui tantôt est une matière molle, telle que du son, des

©ENVA

balles d'avoine ; mais plus souvent une petite pierre, une épingle ou un clou. A l'école vétérinaire de Berlin, j'en ai vu un qui avoit pour noyeau un petit morceau de plomb. Quelques personnes les scient pour remarquer leur disposition intérieure : j'ai préféré de les casser en les fendant, ce qui permet de mieux voir leur forme rayonnée, et leurs interstices remplies de parcelles d'aliments grossiers.

Quelques chevaux en ont un assez grand nombre, les uns gros comme une châtaigne, les autres comme un œuf de poule.

M. Deschamps, vétérinaire à Évreux, en a trouvé un gros comme les deux poings ; et M. Larmande, un pesant plus de quatre kilogrammes. Dans le cœcum, où ils sont plus rares, il s'en est rencontré un pesant plus de sept kilogramme.

Des bézoards étant encore petits peuvent se réunir ; le frottement use les surfaces qui se touchent, les vides se remplissent d'excréments ; et le tout se recouvre de couches communes. On en présenta un de cette espèce à Vicq d'Azir, qui étoit formé de deux hémisphères, chacun de trois pouces de diamètre.

J'ai de ces concrétions trouvées contiguës dans un cheval, qui ont la forme d'une pyramide irrégulière, dont chaque côté a quatre pouces de longueur. On dit qu'un cheval dans lequel on en trouva huit très-grosses, faisait entendre, en trottant, un bruit analogue à celui que font des pierres qu'on remue dans un sac.

©ENVA

Le plus ordinairement ces concrétions sont sans doute de la même nature que les substances terreuses, qu'un goût dépravé a porté l'animal à manger.

En mars 1811, M. Arquinet, vétérinaire à Pézenas, a trouvé, dans une jument morte d'une tympanite au bout de peu d'heures, le cœcum gangréné contenant quatre kilogrammes de graviers avec plusieurs épingles. Cette bête, fort gourmande, étoit placée dans un coin de l'écurie où l'on avoit coutume de pousser toutes les petites ordures.

Il entre une matière résineuse en grande proportion dans le bézoard oriental, qu'on retire des intestins de la gazelle ou autres petits ruminants de l'Inde et de la Perse, et auxquels on attribuoit autrefois de grandes vertus médicinales.

Les douleurs occasionnées par ces bézoards se manifestent surtout pendant les époques de l'année où il n'y a pas de travaux, et quelquefois l'animal est attaqué à la fin d'une course un peu vive qu'il n'a pu achever. Il est possible alors que la main distingue, par le rectum, une masse dure, retenue à diverse profondeur; quelquefois l'animal agite la queue; il existe aussi un embarras du train de derrière que l'on peut prendre pour une paralysie. Les douleurs sont moindres quand le ventre pose par terre.

Du Volvulus *et de l'invagination des intestins.*

La tympanite et les autres affections violentes des

©ENVA

intestins se terminent quelquefois par des volvulus ou par des invaginations.

Ces accidents sont accompagnés des douleurs les plus atroces, qui portent l'animal à se tenir couché sur le dos, ou accroupi sur son derrière : et à l'ouverture du corps on trouve l'intestin grêle entortillé avec lui-même, mais surtout embarrassé dans une portion de l'épiploon qui arrête la marche des aliments. Ou bien une portion de cet intestin, vers son origine, ou vers sa terminaison, est envaginée avec une autre portion, dans la longueur d'un décimètre ou même d'un mètre, et il y a échymose ou sphacèle dans les points voisins de l'endroit comprimé.

M. Verrier, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, a vu une double intussusception de cet intestin dans un chien. Tous ces cas ont été distingués après la mort. Mais il en est un de ce genre qui s'aperçoit souvent dans l'animal vivant : c'est le renversement du rectum.

Du Renversement du rectum.

La tympanite occasionne souvent le renversement du rectum, surtout quand elle est due à des aliments irritants ; et l'on voit ce renversement subsister après que la cause qui l'a occasionné a cessé d'agir. Il peut être aussi l'effet d'une diarrhée, ou d'un lavement trop chaud. M. Pertat, vétérinaire à Saint-Dizier, l'a vu arriver par un coup de pied donné sur l'anus.

Le rectum ne peut sortir ainsi, sans qu'il soit replié sur lui-même, ce qui établit une espèce d'invagination ou de renversement : il fait au dehors une saillie quelquefois très-considérable ; ou bien il est pendant, et il existe une infiltration de sérosité, surtout dans la membrane muqueuse et dans le tissu par lequel elle adhère à la membrane aponévrotique.

Cette infiltration comprimée par l'anus, augmente en proportion de la violence des efforts. Elle se déchire pour peu qu'on la touche ; les excréments ne peuvent trouver de passage, et la gangrène est imminente.

Des Coliques périodiques.

On conçoit maintenant que, ce que nous avons nommé ailleurs coliques périodiques, sont des douleurs intestinales avec des interruptions fréquentes ou rares.

On a vu ici qu'elles peuvent être dues 1°. à des corps étrangers, lisses, raboteux, piquants ou déchirants ; 2°. à des excréments accumulés ; 3°. à des bézoards ; 4°. elles peuvent aussi être dues aux vers intestins, ainsi qu'aux ulcérations et aux squirrhes qu'ils occasionnent (voyez sur cet article, le traité de M. Chabert, ci-devant page 145).

Il existe à cet égard quelques phénomènes singuliers. Une jument sujette à des coliques par intervalles, avoit souvent les canons et les boulets postérieurs engorgés pendant des époques assez lon-

©ENVA

gues où elle n'avoit pas de coliques, et ils se dégorgeoient quand on voyoit revenir les douleurs abdominales.

Une autre avoit habituellement une toux avec un écoulement par les naseaux, qui cessoient dans le moment où les coliques venoient à reparoître.

§ 7. Traitement.

Quel mérite y aura-t-il à distinguer avec soin ces symptômes, ces altérations, et à chercher à en pénétrer les causes? Ce travail, qui n'est pas sans difficulté, ne seroit pourtant qu'un passe-temps curieux, et qu'une vaine méditation de la mort, si l'on ne s'emparoit des faits qu'on a exposés pour les faire servir de fondement aux secours qu'il convient d'employer, tant pour obtenir la guérison des divers dérangements, lorsqu'elle est possible, que pour préserver les animaux, ce qui est toujours le résultat le plus utile et le plus sûr.

Moyens populaires en usage contre la Tympanite.

Suivant Vegèce (1) et Colommelle (2), on calme promptement la douleur de la tympanite, principalement dans le bœuf, le cheval et le mulet, si l'on conduit ces animaux dans un endroit où ils voient nager des oies et surtout des canards.

---

(1) Veg. c. 1, liv. 2.
(2) Colum. liv. 2, c. 7.

©ENVA

Le vulgaire et même quelques praticiens font avaler au bœuf deux livres de plomb à tirer, une livre de balles de fusil dans deux livres d'huile d'olive; et ils réitèrent ce moyen toutes les douze ou vingt-quatre heures, pendant un ou deux jours.

Des gens qui se donnent pour habiles, conseillent de faire tenir les mâchoires ouvertes en tirant la langue, ou en mettant un bâillon attaché par deux ficelles sur la nuque. Ils croient sérieusement qu'on a pu faire sortir de l'air de l'estomac en pompant par l'anus avec une seringue: ils veulent aussi qu'on fasse promener la bête, mais dans le sens du vent apparemment pour que la colonne d'air aspire le gaz de l'estomac par la bouche.

Assez communément on fait courir l'animal afin que la secousse de l'estomac et des intestins excite l'expulsion de l'air en déplaçant les matières: mais nous avons fait remarquer qu'une course a souvent suffi pour occasionner la tympanite.

On soulage aussi, dit-on, en comprimant le ventre, et en rendant à la respiration sa liberté par secousses successives; ou en serrant la bête contre un mur; ou bien en la faisant presser par d'autres animaux. Autrement on place l'animal malade dans une bergerie bien close, et il est promptement guéri, dit-on, par l'effet des vapeurs alcalines qui excitent l'action des poumons et des organes urinaires.

Une dame respectable m'a assuré que les ménagères de ses domaines, guérissent promptement la

©ENVA

tympanite des vaches en leur lançant au fond de la gueule sept à huit scarabées stercoraires ou de ceux du fumier, et qu'on les voit sortir vivants par l'anus, une douzaine de minutes après.

D'autres gens crédules, qui donnent le nom d'avives aux coliques ainsi qu'aux parotides, meurtrissent ces glandes, suivant le conseil de Solleysel, en les pinçant avec des tenailles et en les battant avec le manche d'un marteau, afin, disent-ils, d'en faire sortir des parties flatueuses. Cette opération barbare et absurde, fait souvent tomber une large portion de peau, détruit une partie de la parotide, et si le canal salivaire est déchiré, il en résulte une fistule.

Il n'est pas rare de voir des bonnes femmes ou des domestiques, faire avaler de la poudre à tirer dans du lait, ou de la cendre de vieux cuir dans de l'urine humaine.

D'ailleurs, le remède bannal de toutes les affections intestinales, est un décilitre d'eau-de-vie, et autant d'huile d'olive. On y mêle même de l'essence de térébenthine, et du cristal minéral, de chaque une once. On réitère la dose au bout d'une demi-heure; mais on assure qu'alors le mal est ordinairement guéri.

Quel homme instruit a constaté les bons effets de toutes ces choses? Ne les pratique-t-on pas au hasard? Et quand l'animal se trouve mieux, n'est-ce point parce que le cas n'étoit pas grave, et que la nature a triomphé du mal et du remède?

Tout ce qui n'est pas favorable à la cure peut aggraver le mal, ainsi que le remarque Hiéroclès, vétérinaire grec, qui lui-même pourtant n'offre pas un choix de bien bons moyens. Occupons-nous maintenant de rapporter ceux que l'observation recommande.

Cure de la tympanite récente et simple.

Il est des tympanites légères qui se dissipent avec de foibles secours, tels que des lavement émollients, la promenade, le bouchonnement, quelques bouteilles d'eau de savon ou d'eau salée en breuvage.

Mais quand le mal est violent, et surtout qu'il dure depuis plusieurs heures, il est indispensable de chercher des secours plus actifs, et de recourir aux moyens les plus prompts sans perdre de temps.

L'estomac ou la panse sont distendus par du gaz acide carbonique; on conseille de le neutraliser; il faut calmer les spasmes qui retiennent les matières; on doit exciter la sécrétion du suc gastrique; il importe enfin de remédier à l'engorgement sanguin, qui succède promptement aux premiers phénomènes.

On neutralise l'acide carbonique par des alcalis et par des terres alcalines. En conséquence, mettez dans un vase une jointée de cendre de bois neuf, c'est-à-dire, de bois non flotté, versez dessus trois litres d'eau bouillante, laissez infuser pendant une heure, puis passez la lessive à travers un linge, et donnez-en un litre au cheval comme au bœuf : un

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 243 sur 580

©ENVA

verre suffit au mouton. Réitérez cette dose toutes les demi-heures.

M. Chabert a souvent conseillé aussi le carbonate de potasse ou le sulfate de magnésie, ainsi que l'eau de chaux.

Mais si le danger est extrême, on administrera de suite l'ammoniaque ou alcali volatil fluor, qu'on donne au cheval et au bœuf à la dose de deux gros dans un litre d'eau froide; et on réitère cette dose toutes les heures. Cet alcali est ordinairement à dix-huit degrés de concentration du pèse-liqueur de Beaumé. Des praticiens assurent en avoir donné au bœuf et à la vache une once en une dose, et l'avoir réitérée au bout d'un quart d'heure, ce qui a produit presque de suite l'affaissement des flancs.

L'antispasmodique qui est le plus généralement usité, comme le plus efficace, est l'éther sulfurique; M. Chabert le recommande à la dose de deux gros pour le cheval et pour le bœuf, et d'un demi-gros pour la brebis: dose qu'on réitère toutes les heures, et qu'on administre aussi dans l'eau froide ou dans une infusion refroidie de fenouil, de menthe, de sauge, ou dans un demi-litre de cidre ou de vin affoibli. M. Gérard, vétérinaire du troisième régiment d'artillerie à cheval, m'a assuré avoir donné six onces d'éther sulfurique à un cheval, après des doses plus foibles qui avoient été sans effet, et avoir réussi.

M. de Labère-Blaine, professeur vétérinaire à Londres, conseille un gros d'éther nitrique: il recom-

mande aussi la teinture d'opium à la dose de quatre gros dans un verre d'eau d'orge; mais on doit être très-réservé pour adopter l'opium, à cause de sa propriété narcotique.

Le bain froid, ou les douches froides ont de bons effets surtout dans la complication de pléthore sanguine.

La saignée a souvent soulagé en peu de temps, quand on l'a pratiquée au bout de six heures, et même plutôt, c'est-à-dire, dès que l'embarras de la circulation se manifeste. On l'a même réitérée avec avantage.

On donne en même temps des décoctions d'orge, de mauves, de son, qui passent mieux que celles de graine de lin. On en administre quatre à cinq litres toutes les heures, sans discontinuer les lavements, le bouchonnement, et la promenade alternativement. Dans les cas où le mal a de la tendance à se prolonger, il m'est souvent arrivé d'administrer au cheval, l'aloës à la dose de quatre gros, avec vingt-quatre grains de tartre stibié en électuaire. Le tartre stibié, à la dose de huit à dix grains, m'a de même réussi plusieurs fois dans la chèvre.

Mais quelquefois il est urgent d'ouvrir la panse au moyen de la ROXCTIOX dont il va être parlé.

Traitement pour les animaux qui mangent de la terre, du cuir, etc.

Le goût dépravé qui porte le cheval ou le bœuf à

©ENVA

manger du plâtre, de la terre, indique un développement de matières acéteuses dans les premières voies, dit M. Chabert, qui en conséquence recommande les terres alcalines étendues d'eau.

Quand au contraire les animaux mangent du cuir, des cordes, des étoffes, cela vient, dit-il, des matières putrides qui se forment dans l'estomac et dans les intestins : et il recommande des substances spiritueuses et les purgatifs.

Du reste, des aliments de bonne qualité, un logement sain, un travail modéré, mais soutenu; voilà, je pense, des moyens non moins efficaces, auxquels il faut joindre aussi la condition de ne laisser à la portée de l'animal aucun corps étranger qu'il puisse saisir.

On peut d'ailleurs avoir recours au traitement de la tympanite chronique que voici.

Cure de la tympanite chronique avec ancienne surcharge d'aliments.

C'est l'atonie de l'estomac et des intestins qui fait languir la digestion et la rumination; et c'est parce que les aliments sont peu substantiels qu'ils séjournent trop long-temps dans les voies digestives. Dans ce cas, on obtient de bons effets des purgatifs doux et des légers toniques. On administre donc des infusions de follicules de séné et d'absinthe, ou bien on donne la crème de tartre, le sel d'epsom dans des décoctions mucilagineuses. On emploie ensuite avec avan-

tage l'aloës, et le tartre stibié comme on vient de le recommander.

Le sel de cuisine dissous dans l'eau blanche jusqu'à une agréable sapidité, est un moyen simple et peu dispendieux, qui est souvent suffisant, quand on le continue pendant quinze ou vingt jours, ou pour mieux dire, jusqu'à ce que l'animal ait rendu toutes ses matières noires, fétides, et que la digestion ait repris sa vigueur.

Quoique la tympanite se prononce dans ce cas, il est à propos cependant de ne pas chercher à la faire dissiper trop vite. Ordinairement elle n'est pas extrême, et elle permet d'attendre l'effet des médicaments pendant vingt à trente heures. Autrement il faudroit recourir à la ponction dont on va traiter tout-à-l'heure. Quand le mal a cessé, on fortifie les organes en administrant des infusions aromatiques, amères, du vin avec l'extrait de genièvre; mais il importe d'être circonspect par rapport aux aliments que l'on donne à l'animal: ils doivent être substantiels et de facile digestion. Il faut aussi en donner peu à-la-fois. On préfère des panades, des bouillies cuites, faites avec de la farine, des navets, des choux.

On préviendra la rechûte en donnant des aliments de bonne qualité, en soumettant le cheval à un travail doux et soutenu, en promenant la vache, en la menant pâturer de l'herbe fine et non tassée, mais en lui permettant d'en manger peu dans les premiers jours.

©ENVA

Quant à la DIARRHÉE qui se manifesse dans la tympanite aiguë et plus rarement dans celle-ci, ce seroit une imprudence de l'arrêter avant qu'elle n'eût produit l'évacuation des matières qui entretiennent le mal; de même que ce seroit une maladresse de la prolonger après qu'elles sont expulsées.

La vitalité est foible dans la vache et la brebis; l'une et l'autre ne sont si sujettes à la tympanite que parce que la rumination est pour elles une action essentielle, principale, et que parce qu'elle est si facile à interrompre. Aussi l'indication fondamentale de la médecine des bêtes à cornes, et des bêtes à laine est-elle de la rétablir. M. Buisson de la Dordogne, assure que, dans la tympanite aiguë comme dans la tympanite chronique, l'eau salée est le plus efficace de tous les moyens. Il a souvent constaté sa vertu, dit-il; il l'employé par une juste prédilection, sans s'embarrasser d'expliquer sa manière d'agir, et sans se mettre en peine de comprendre les brillantes et orgueilleuses dissertations enfantées par un esprit d'hypothèse, beaucoup plus que par le vrai génie de l'observation.

Traitement du vomissement.

Le vomissement doit se traiter suivant la nature de l'affection dont il dépend, c'est-à-dire qu'il faut lui appliquer celui que l'on a détaillé pour les divers cas de la tympanite. Du reste, voici les moyens employés par les gens de l'art dont on a parlé.

Pour forcer son mouton à l'abstinence, et pour

©ENVA

régler sa nourriture, M. Barrier lui plaça une muserole en filet : il lui fit boire quelques verres de vin dont il porta le nombre jusqu'à six par jour ; et en assez peu de temps le vomissement cessa. Mais il reparoissoit dès que le berger négligeoit de mettre la muserole. Cette bête guérit bien.

M. Labory donne à la vache deux onces d'aloës en deux doses, et à une heure d'intervalle. Il assure que les amers suffisent quelquefois.

M. Duc administra des antispasmodiques. Des infusions de sauge dans du vin ont réussi plusieurs fois à M. Buisson.

M. Moncouet, ayant remarqué que le vomissement s'arrêtoit dans des vaches après qu'elles avoient mangé des herbes douces, et vertes, telles que des mauves, des bettes, en assez grande quantité, tandis qu'une bouchée de foin le faisoit reparoître, donna des décoctions de mauves, de guimauve, de graine de lin : et le mal cessa le cinquième jour. Il saigna même quelques animaux.

Une vache qui vomissoit étant aussi affectée de tympanite, M. Bruché, vétérinaire à Vitry-sur-Marne, lui fit la ponction de la panse, y laissa le tube enfoncé, et le vomissement ne se renouvela pas.

Ponction de la panse du bœuf et du mouton, dans la tympanite aiguë ou chronique. Moyen nouveau de faire sortir l'air par la bouche.

Si l'on n'est appelé qu'au moment où le mal a fait

©ENVA

des progrès extrêmes, ou si les moyens médicamenteux ne les ont point arrêtés, la vie de l'animal est en danger, et il devient urgent de donner issue à l'air contenu dans la panse. Cet air n'est à la vérité que l'effet de la maladie, et son expulsion ne remédie pas précisément à la cause; mais du moins le résultat soulage sur-le-champ, et donne le temps d'attendre l'effet des médicaments.

Quoique cette ponction soit une dernière ressource, il importe cependant à son succès de ne pas attendre que la bête soit dans un état désespéré, car il n'est pas douteux que c'est par ce retard funeste, qu'elle est décréditée dans plusieurs cantons, où les propriétaires fermant les yeux sur leur propre lenteur et leur indifférence, imputent leur perte à la témérité de l'homme de l'art, tandis que dans d'autres pays où ils l'appellent sur-le-champ, et où quelquefois ils la pratiquent eux-mêmes, ils ont l'avantage de voir leurs animaux se rétablir avec promptitude et assurance. Il faut donc faire l'opération dès qu'elle est nécessaire. On a pour cela un trocart et sa canule. Le trocart de M. Chabert, est une tige de fer ronde, du diamètre de cinq à six millimètres (quatre à cinq lignes); long de vingt à vingt-cinq centimètres (neuf à dix pouces), sans y comprendre la poignée qui elle-même est longue de neuf centimètres (trois pouces environ), et de grosseur à emplir la main. La pointe de cette tige est acérée et terminée en pyramide dont les côtés sont fort tranchants.

©ENVA

La canule de fer, d'argent, de cuivre, ou de fer-blanc, épaisse d'un millimètre au moins, est un canal dans lequel se loge le trocart qui la dépasse d'un travers de pouce, et dans laquelle il glisse très-librement, étant cependant exactement embrassé à l'extrémité opposée au manche, afin qu'il pénètre facilement par la plaie, avec le trocart. Le bout de la canule près du manche, doit porter un pavillon ayant deux ailes, comme le tube à trachéotomie, pour y passer deux cordons qui ceignent le corps, et qu'on noue entr'eux, suivant la remarque de M. Dorfeuille, afin d'empêcher le tube de se retirer dans les mouvements que fait l'animal.

J'en ai un de M. Sick, il est d'une grosseur moitié moindre, et long seulement de douze centimètres; sa canule porte, dans sa longueur, quatre trous, distants de quinze millimètres entr'eux, et grands chacun de trois millimètres.

La canule doit avoir assez d'épaisseur, pour résister aux matières qui la rongent pendant son séjour dans la panse, et pour ne pas se casser dans la panse même, ainsi que M. Dorfeuille l'a vu aussi.

Le trocart pour la panse du mouton est la moitié de celui de M. Chabert, dans toutes ses dimensions. Étant muni de cet instrument, et prêt à faire l'opération, marquez-en le lieu, à une distance égale de la dernière côte, de l'angle de la hanche, et des apophyses transverses des vertèbres lombaires, c'est-à-dire au centre

©ENVA

du flanc gauche. Puis, le trocart étant passé dans sa canule, prenez, de la main droite, la poignée contre laquelle vous fixez le pavillon, au moyen du pouce et de l'index. Enfoncez verticalement l'instrument en traversant la peau et les muscles abdominaux, et en pénétrant dans la panse jusqu'à ce que le fond du pavillon touche la peau. Saisissez alors de la main gauche le pavillon; maintenez-le près de la peau, et afin que l'air qui doit sortir ne vous incommode pas, retirez la tête de côté; enfin, ôtez le trocart et laissez la canule enfoncée. L'air sort aussitôt avec impétuosité, en fusée; bientôt le ventre se resserre, et la bête éprouve un grand soulagement. On peut d'abord percer la peau et les muscles avec un bistouri, et, d'ailleurs, enfoncer le trocart obliquement de devant en arrière, ainsi que M. Sick le recommande.

Je me suis quelquefois trouvé sans avoir un trocart, au moment où l'opération étoit urgente; et j'ai eu le même succès en perçant la peau, les muscles et la panse, d'un coup de couteau, et en fixant dans la panse un tube de sureau ou de roseau que j'assujétissois de même par deux cordons autour du corps.

Comme il continue de se dégager encore de l'air, on laisse le tube en place; il convient de le visiter de temps en temps, parce qu'il s'élève par ce canal des matières vertes, écumeuses ou bouillonnantes qui le bouchent; et alors la tympanite reparoît, de même que dans le cas où le tube se retireroit. On le dégorge

en y glissant une baguette polie qui sert aussi à faire juger si les aliments ne sont pas durs et accumulés. On peut d'ailleurs pomper l'air et les matières liquides, avec une séringue adaptée au tube, et y injecter des substances médicamenteuses. Il a quelquefois suffi que la canule reste une demi-heure dans la plaie : mais il est prudent de l'y tenir plus long-temps, toujours jusqu'à ce qu'on ne voie plus la tympanite se renouveler, et qu'il ne se dégage plus d'air. Il est rare qu'elle doive rester plus d'une couple de jours, dans la tympanite sans surcharge d'alimens. Quand on l'a retirée, on nétoie la plaie avec de l'eau tiède ; on fait une suture à la peau, ou bien on laisse la plaie se réunir d'elle-même, sans s'inquiéter de quelques bouillonnements par la plaie quand la tympanite ne reparoît pas. Souvent on a fait travailler le bœuf à la charue dès le deuxième jour.

Quand le cas n'est pas très-urgent, dit M. de Labère-Blaine, professeur vétérinaire à Londres, on peut donner issue à l'air, au moyen d'un tube long et flexible, que l'on fait parvenir par la bouche dans la panse du bœuf et dans celle du mouton ; mais on ne peut le faire pénétrer dans l'estomac du cheval.

Le docteur Monro, d'Edimbourg, a inventé ce tube, fait de fil de fer ou de laiton, tourné en spirale autour d'un bâton rond, de sept à huit millimètres (cinq lignes) de diamètre, et long de deux mètres (six pieds), pour le bœuf. On le recouvre d'une bande de cuir que l'on coud, et on retire le bâton. A l'une

©ENVA

des extrémités, on noue le cuir sur une olive d'étain creuse et percée de plusieurs petits trous. Pour empêcher le tube de se plier, on passe dans toute sa longueur un stilet, en fil de fer de trois milimètres (deux lignes) de diamètre; et au moment de l'appliquer, on place un *speculum oris*, qui tient les mâchoires ouvertes, on introduit le tube par le pharyux, on retire le stilet, et l'air se dégage.

On peut aussi laisser ce tube long-temps en place. Il suffit, pour le mouton, que ce tube ait la longueur d'un mètre (trois pieds). On vend de ces tubes à Londres. On pourroit aussi aspirer l'air par ce tube.

M. Eages, fermier de Graffham, a beaucoup perfectionné ce procédé par l'invention d'un instrument qui lui a valu cinquante guinées de la société d'encouragement pour les arts. C'est tout simplement une canne longue de deux mètres et terminée par une bosse au bout, qui doit parvenir dans la panse. Il procure aussi très-bien la sortie de l'air. Cependant quelqu'un qui a de l'adresse obtiendra le même succès avec le manche long d'un fouet de charretier (1).

Le docteur Schreger assure que M. Viborg et M. Frenzel ont réussi sur la brebis en employant un petit bâton de saule flexible, au bout duquel on attache avec un fil de fer un tampon de mousse ou de laine. On couche, dit-il, la bête sur le dos, on étend la tête

(1) Not. Fond, de l'art vét. de M. de Labre-Blaine, tome 3.

dans la direction du cou, on enfonce le bâton, et le chatouillement par le tampon que l'on tourne en tout sens, excite l'animal à expulser l'air (1).

Pour rendre la cure complète, il ne suffit pas d'avoir donné issue à l'air, quand la panse est pleine d'aliments desséchés. Dans la tympanite ancienne, comme dans la tympanite récente qui lui est consécutive, c'est du gaz hydrogène qui sort par la canule : ce gaz prend feu si on le met en contact avec une lumière. A la vérité, la bête se relève peu de temps après la ponction ; mais une baguette passée dans la canule, fait reconnoître que la panse est pleine d'aliments durs. On peut les délayer mécaniquement en quelque sorte, en versant ou en injectant par le tube quatre à cinq litres de décoction mucilagineuse ou simplement d'eau salée, tiède. D'ailleurs on continue l'administration des moyens qui ont été recommandés précédemment. On laisse le tube jusqu'au cinquième ou sixième jour, et même jusqu'au quinzième.

M. Dorfeuille a trouvé des cas où il a été obligé de le faire tenir fixé pendant plusieurs mois : et c'est alors que ce canal s'affoiblit par son contact avec les matières.

Quand la tympanite se renouvelle, on réitère l'opération ; mais on va rapporter des moyens de prévenir les rechûtes.

(1) Schreger, p. 149.

©ENVA

Extraction des aliments par une plaie faite au ventre.

Quand on n'a pu parvenir à faire délayer les aliments dans la panse, on doit prendre le parti de faire au centre du flanc gauche une incission longue de cinq à six travers de doigt, parallelle aux côtes, pénétrant jusque dans la panse dont l'ouverture doit être bien correspondante avec celle du dehors. On leur donnera de la grandeur assez pour y passer la main sans effort. C'est par cette double plaie qu'on retire les aliments peu à peu. On a proposé de se servir d'une cuiller, ce qui permettroit de faire l'incision plus petite; mais la main est bien préférable, afin de ne pas laisser échapper des aliments entre la panse et les parois du ventre; ce qui y porteroit un corps étranger qui détermineroit d'autres accidents graves. J'ai retiré ainsi deux ou trois décalitres d'aliments de la panse de la vache. Souvent il suffit d'en obtenir la moitié et de délayer le reste en versant ou en injectant des liquides, comme on l'a dit. Après cette opération, l'air entre du dehors et sort alternativement avec un certain bruit, dans les mouvements que fait l'animal. On nétoie la plaie, et l'on pratique à la panse une SUTURE à surjet, et une suture encheviliée aux muscles abdominaux; on panse avec de l'eau-de-vie, ou bien on applique sur la plaie un plumasseau chargé de térébenthine.

M. Bouley a fait l'opération à un bœuf attelé à des

©ENVA

équipages militaires, un soir à l'arrivée au gîte. Le lendemain il continua la route, mangea et but bien. On le quitta le troisième jour dans une apparence de bonne disposition.

On doit donner des aliments substantiels, en petite quantité, et de facile digestion.

Cette maladie est fréquente aux environs des grandes villes, sur les vaches laitières, que l'on tient closes et et dans l'inaction. Les gens de l'art ne peuvent se flatter de beaucoup de succès dans ces cas, tantôt à cause de l'extrême foiblesse des animaux, et plus souvent à cause de l'impatience des ménagères qui n'attendent pas la cure, et livrent la bête au boucher, à vil prix, comme basse viande.

Ponction des gros intestins du cheval.

Je ne m'étendrai point sur la ponction de l'estomac du cheval : on a proposé de la faire avec un grand trocart courbe ; mais comme je ne sache pas que personne l'ait entreprise sur le vivant et dans un cas de distention de l'estomac, dès-lors c'est un point à écarter de ce traité que nous consacrons éminemment à recueillir les résultats de l'observation.

Il en est autrement de la ponction des gros intestins. M. Barrier assure l'avoir faite avec succès sur deux chevaux. L'animal étant couché sur le côté gauche, il enfonça l'instrument dans la partie droite du ventre, vers la base du cœcum. Sur le second cheval, il fit d'abord la ponction à la partie droite,

©ENVA

et ensuite, vingt-quatre heures après, à la partie gauche qui restoit distendue. Ces deux chevaux, après avoir éprouvé des abcès, des œdèmes, et langui pendant quelque temps, guérirent bien; l'un d'eux fit un bon service à la charrette. (1)

Elle a été faite aussi par M. Hérouard, vétérinaire à Meaule, département de Seine-et-Oise.

Mais dans un cas de cette espèce, M. . . . . , vétérinaire à B. . . . ayant pratiqué la ponction, et n'obtenant point d'air, fit une incision par où il introduisit le doigt; il ne rencontra que des matières dures, et ne put parvenir à l'intestin distendu.

Accidents de la ponction.

Quelquefois il survient une tuméfaction à l'endroit de l'opération ou dans les environs, il s'y établit même des ABCÈS considérables, et il paroît des OEDÈMES dans les parties inférieures. Ces accidents, peu graves ordinairement, doivent être traités suivant leur nature et leur position.

La plaie est sujette à devenir calleuse, comme un grand nombre des plaies du bœuf, et surtout dans la tympanite chronique, à cause du gaz hydrogène qui irrite les bords. Alors elle ne se ferme pas ordinairement avant quinze jours ou trois semaines, et même davantage.

On trouvera ailleurs le détail des soins conve-

(1) Inst. vét., 1794, 283.

©ENVA

nables dans tous ces cas : on n'a pas cru devoir les placer ici, comme étant étrangers au grand objet de cet article.

Moyens d'expulser ou d'extraire les corps étrangers, contenus dans la panse.

L'ouverture que l'on pratique au flanc gauche des ruminants, pour retirer les matières alimentaires qui surchargent la panse, est aussi une voie par où l'on peut extraire les corps étrangers qui seroient retenus dans cette poche.

Mais avant tout, on doit essayer quelquefois de les faire rendre par l'anus, en donnant à l'animal des aliments capables de les entraîner, tels que des racines peu cuites, des choux, etc.; le tout secondé par des médicaments, les uns fortement mucilagineux, les autres légèrement purgatifs, unis aux moyens accessoires, ainsi qu'on l'a expliqué pour la tympanite chronique.

Moyen, en cas de volvulus *et d'invagination des intestins.*

La même ouverture peut servir aussi à introduire la main pour reconnoître le point de l'intestin qui seroit embarrassé. On pourroit chercher par là également à rompre davantage la portion de l'épiploon qui gêneroit l'intestin, et même à dégager le point où seroit l'invagination.

©ENVA

Moyen d'aider à expulser les bézoards, et les grosses masses d'excréments du cheval.

On pourroit encore, au moyen de la même ouverture, comprimer l'intestin avec la main; en avant de l'obstacle, afin de faire marcher le bézoard vers le rectum.

Dans tous ces cas, l'homme de l'art qui réussit, fait une sorte de merveille qui porte le public à vanter son talent; de même qu'il court le risque qu'on attribue à sa témérité la mort de l'animal qui vient à périr après cette opération, dont l'à-propos est difficile à reconnoître, mais dont l'exécution n'entraine pas de dangers ordinairement.

On a quelquefois donné les huileux à grandes doses, dans des cas de cette espèce; et l'animal ayant été ouvert, on a vu que ces médicaments n'étoient point arrivés jusqu'à l'étranglement.

§ 8. Soins convenables pour garantir les animaux de la tympanite et de ses accidents.

Au lieu de compter sur les moyens de guérir la maladie, il est plus avantageux et plus prudent de faire ensorte que les animaux ne soient pas disposés à en être atteints, et d'éviter les occasions où elle se déclare.

En ce qui concerne les aliments verts que l'on fait pâître dans les herbages, les prés naturels ou artificiels, et même dans les guérets ou jachères, il est de rigueur que les animaux soient déjà rassasiés en

©ENVA

partie, quand on les conduit, surtout pour la première fois, sur ces pâtures, principalement quand l'herbe y est abondante. Il convient aussi d'attendre que le soleil ait dissipé la rosée, le brouillard et la gelée; et quand il y a quelque sujet d'inquiétude, on doit les tenir en mouvement sur le lieu, en ne les laissant paître qu'en courant, et les faire sortir dans un court délai, sauf à les y ramener lorsque la rumination aura assuré la bonne digestion de ce premier repas. C'est ainsi que, dans le pays de Caux, la ménagère mène sa vache pâturer sur un champ de trèfle, où elle l'attache au moyen d'un piquet et de deux longes assemblées bout à bout par un morceau de bois plat, long de deux à trois décimètres, qui porte à chaque bout un trou dans lequel la corde tourne. La bête étant ainsi attachée, ne peut dépouiller une trop grande surface; et après lui avoir donné un temps suffisant pour ruminer, on la conduit sur un autre endroit également garni d'herbe.

Quant au verd qu'on fait prendre aux animaux dans leurs logements, on peut donner sur-le-champ l'herbe verte aussi tôt après qu'elle vient d'être coupée dans les champs, lorsqu'elle n'est pas mouillée, et qu'on n'en livre que peu à peu. Il n'y a point de danger de donner une brassée à chaque bœuf ou à chaque cheval, en ayant l'attention de laisser le ratelier vide pendant autant de temps que l'animal en a mis à manger cette quantité.

Mais quand les herbes sont coupées étant mouillées,

©ENVA

on doit les laisser se ressuyer un instant et en donner moins, en remarquant d'ailleurs que quand elles sont long-temps entassées, la fermentation y développe de la chaleur, et qu'alors elles sont dangereuses à faire consommer.

Quand l'herbe est déjà échauffée, on corrige un peu ce défaut, en la trempant dans de l'eau ou en en versant dessus; mais il faut également avoir l'attention d'en donner moins, et bientôt de n'en plus donner du tout de cette qualité : ce qui consiste à faire faucher peu de temps avant le repas, et à mettre pour cela autant de faucheurs qu'il est nécessaire. D'ailleurs on promène les chevaux matin et soir, et on les fait baigner tous les jours ou tous les deux jours. Enfin dès la plus légère marque d'incommodité, on retire le verd à l'animal souffrant, sauf à lui en offrir quand il n'y a plus de sujet d'inquiétude ; ou à le remettre définitivement au sec, si les accidents se renouvellent trop, ce que ces précautions rendent bien rare. Moyennant ces soins, la gendarmerie d'élite n'éprouve pas le plus petit accident depuis plusieurs années, sur les chevaux qu'elle met au verd en assez grand nombre.

Faute d'autre fourrage, si l'on est obligé de faire consommer du foin, de la vesce ou autres herbes nouvellement récoltées, avant qu'*elles aient jeté leur feu dans le tas*, on conseille de les asperger avec de l'eau salée. On recommande même de mêler du sel à l'avoine nouvelle, et de la donner sans être

©ENVA

battue, ce qui fait que les chevaux en mangent moins, et sont forcés de la mâcher davantage. Il faut être très-circonspect sur la quantité de ces aliments, jusqu'à ce qu'ils aient eu le temps d'éprouver l'espèce de fermentation sucrée qui les perfectionne.

Quand les animaux viennent d'être soumis à des travaux considérables, qu'ils éprouvent une fatigue un peu marquée, souvent avec un appétit très-prononcé, c'est le moment où le mal se manifeste, surtout par un temps chaud, et c'est ce qui doit engager à les laisser souffler et se calmer pendant un bon quart-d'heure, avant de leur donner à manger ou à boire. On ne les remettra de même au travail qu'une grande demi-heure après leur repas; et on n'exigera d'eux qu'une allure lente dans les premiers moments où ils reprennent leur service. Dans tous les cas, on doit exercer une surveillance particulière sur les animaux voraces qui avalent presque sans mâcher, et quand ils sont plus forts, qui écartent leurs camarades. Une précaution pour leur épargner des dangers, c'est de placer chacun de ces animaux à part, de lui donner ses aliments seul, et de les lui livrer par petites quantités.

La faim dévorante est aussi la seule cause qui fait mettre en défaut l'instinct salutaire par lequel les animaux choisissent les bons aliments et rejettent les substances nuisibles. Il sera parlé des plantes vénéneuses dans un traité des poisons. La fiente de

©ENVA

poule et celle de porc sont regardées comme tels par Végece (1), qui assure qu'elle cause la tympanite et la mort, peu de temps après que le cheval ou le bœuf en ont avalé. C'est du moins un préjugé utile à conserver, puisqu'il tend à empêcher ces mangeurs de grain, fainéans, de s'engraisser de la substance destinée à soutenir la vigueur des animaux dociles et laborieux qui fertilisent la terre, et qui nous apportent ses productions.

Il est dans l'année deux époques de souffrance pour les animaux herbivores, la première à la fin de l'hiver, lorsque les provisions sont consommées et qu'on manque des nouvelles herbes; la seconde, lorsque tous les champs sont ensemencés, qu'on n'a pas encore les nouveaux foins, et qu'il faut attendre que l'enlèvement des récoltes permette de faire pâturer dans les chaumes et sur les regains.

Dans la première période, on se hâte trop communément de conduire les animaux dans les bois où, après avoir mangé des bourgeons des premières feuilles, surtout de chêne et de châtaignier, ils éprouvent souvent une inflammation gangréneuse de l'estomac, à laquelle on donne le nom de MAL DE BROUT (2).

Le retard dans la végétation des herbes, rend indispensables les précautions que nous avons recom-

(1) Liv. 3, c. 1.

(2) Voyez ce mot dans le Dict. d'Ag.-Pratiq.

©ENVA

dées, quand on veut faire broûter les animaux dans les bois.

Mais afin de leur épargner les douleurs de la disette, il importe de cultiver des racines telles que les pommes de terre, les bettes-raves, etc., surtout les topinambours, que l'on fait manger alors coupées au moyen d'un cylindre ou lanterne de tranchants qui sont montés sur un axe horisontal dans une trémie.

Le cultivateur n'est pas moins embarrassé dans la seconde époque apellée *saison des étroits*, où il est quelquefois réduit à faire couper des branches d'arbres pour alimenter son troupeau avec les feuilles. On peut se procurer une ressource plus ample et plus certaine dans l'ajonc ou genet épineux, et dans la culture des prairies artificielles, les unes précoces, les autres tardives, que l'on a besoin de trouver bonnes à consommer successivement.

Le son et surtout les graines farineuses, sont aussi un secours souvent nécessaire, dans les cas de disette et de souffrance.

Faute de ces soins, les organes digestifs s'affoiblissent, L'ENTÉRITE VERMINEUSE s'établit, ainsi que la PHTISIE VERMINEUSE DU FOIE, l'estomac et les intestins restent embarrassés par des aliments sans suc, ou se raccornissent faute d'aliments; les principaux agents de la vitalité sont sans énergie, et une tympanite foudroyante, greffée sur une tympanite chronique, fait périr en un instant beaucoup d'ani-

©ENVA

maux. Tels sont les caractères et les causes de la maladie que l'on nomme falère, qui ravage les troupeaux dans le ci-devant Roussillon, et qui cesse d'être meurtrière si l'on prend les précautions que nous avons indiquées. Le cultivateur fait sagement aussi de vendre les animaux qui excèdent la proportion de ses récoltes, quand il n'a pas la faculté de se procurer ailleurs des provisions avec avantage.

Il faut nourrir les animaux avec une juste mesure, leur fournir des aliments sains, ne point les laisser dans une inaction fâcheuse, les occuper, les uns par des travaux, les autres par des exercices modérés et soutenus : et c'est ainsi que leur appétit s'entretient, qu'ils sont capables d'un bon service, qu'ils se livrent d'une manière profitable à un repos et à un sommeil nécessaires, et qu'ils ne trouvent point le temps de suivre des goûts dépravés, dont les résultats entraînent toujours des accidents.

Enfin, l'abondance et l'activité, suivant une juste proportion, sont les principaux moyens préservatifs de la tympanite, et les heureux liens de la médecine et de l'agriculture.

LA VÉRITABLE GALE DU MOUTON,

Due à un acare, espèce de mitte ou ciron;

Suivant M. Walz, Vétérinaire du Wirtemberg (1). Traduit de l'allemand.

Extrait par M. Fromage-Defeugré.

Avenzoard, médecin arabe, avoit déjà observé, dès le douzième siècle, que dans une certaine maladie de l'homme, il sortoit de la peau, des petits animaux à six pattes, à peine visibles à l'œil nud (2). Le Ciron de la gale de l'homme fut décrit en 1684 par Mouffet, naturaliste anglais (3). Hauptmann (4) et Bonomo (5) s'en occupèrent; Kirker avoit cru en voir dans la peste. Linnæus regardoit ces petits animaux comme co-efficients dans presque toutes les

(1) De la gale des moutons, de sa nature, de ses causes et des moyens de la guérir: *traduit de l'allemand*, de G. H. Walz, vétérinaire, avec une planche. Paris, Huzard 1811, *in-8. de 75 pages.*

(2) Rectificatio medicationis et regiminis. *Venetiis*, 1497, tract. VII, lib. II, cap. xviij.

(3) Insectorum theatrum. *Londini*, 1634, *in-fol. lib. 2, cap. xxiv, p.* 266.

(4) Aug. Hauptmanns uralten Waldensteinischen Warmen Bad-und Wasserschatz. *Leipz* 1667, *p.* 600.

(5) Miscellanea naturæ curiosorum. Decuriæ II, anno X. Appendix, *p.* 33.

©ENVA

maladies contagieuses de l'homme et des animaux (6); et Wichmann (7), médecin à Hanovre, soupçonnoit, en 1786, que la gale du mouton étoit produite par le même acare que celle de l'homme. Depuis lors, aucun vétérinaire ne s'étoit occupé de cet animal.

C'est un insecte parasite et sans ailes : sa grandeur naturelle paroît à peine comme un point du caractère de l'impression qu'on a ici sous les yeux. La femelle est plus grande que le mâle : elle a huit pattes, et le mâle n'en a que six. Dans l'un et l'autre elles sont terminées par des soies. L'œuf se distingue à peine à la vue. La ponte, qui dure quatorze à quinze jours, produit de huit à quinze petits qui parviennent promptement à toute leur grandeur, quand la température est chaude et humide. Ils s'accouplent à l'âge de dix à douze jours. La femelle pleine perce avec sa trompe la peau en un point, qui, d'abord imperceptible, paroît rouge le dixième ou le douxième jour. Il s'y forme un bouton rempli d'une humeur séreuse ; la laine est terne et sèche à l'endroit galeux. La peau devient bleuâtre ; la démangeaison est violente ; l'animal en se grattant manifeste un sentiment agréable par des mouvements de la langue ; il s'établit de la supuration, et le seizième jour la mère se montre avec ses petits qu'elle traine attachés à ses pattes, et encore en partie chacun dans son œuf. Quand les boutons sont nombreux, la peau perd sa

(6) Amœnitates Academi. Tom. V, p. 92.
(7) Aetiologie der Kroetze. *Hannover*, 1786.

souplesse ; à la moindre blessure, il y vient des abcès profonds. Mais si on enlève tous les insectes, la matière se dessèche, les croûtes se détachent, la peau reprend sa couleur rose, et la laine repousse ferme et onctueuse. Ce mieux s'opère plus lentement quand la saison est pluvieuse.

L'acare de la gale du mouton est plus blanc et plus brillant que celui de la gale de l'homme ; il présente quelques taches ; il n'est pas aussi allongé que celui du fromage.

Il ne peut se nourrir, ni se développer sur d'autres animaux. Il n'entame point la peau de l'homme. Des acares pris de la gale d'un renard, et mis sur la peau d'un mouton, n'y ont produit aucun effet.

On conçoit maintenant que la contagion de la gale a lieu par les femelles fécondées qui passent des animaux malades à ceux qui sont sains. Quant aux mâles, une fois qu'ils sont morts, la pustule s'éteint.

Ainsi la gale ne viendroit pas précisément d'une humeur, ni de la misère, ni de la malpropreté qui cependant sont très-capables de disposer les animaux à la recevoir, et très-capables de l'entretenir.

Mais c'est la pluie surtout, dit M. Walz, qui a les plus fâcheux effets ; elle appauvrit la peau, la relâche, et dissout la gélatine qui fait la force de l'épiderme.

Pour guérir la gale, il ne s'agit plus que d'enlever ou détruire les acares.

Mais il faut recourir à un moyen qu'on puisse

©ENVA

appliquer dans le même moment sur toutes les parties affectées; autrement les femelles non atteintes gagnent les points sains, et le mal s'étend de nouveau.

A la vérité l'huile empyreumatique animale s'est montrée constamment efficace : en touchant un acare avec la pointe d'une aiguille trempée dans cette liqueur, l'insecte s'agite, s'étend, s'allonge et meurt bientôt. Le goudron, qui est une huile empyreumatique végétale, produit le même effet, plus lentement cependant. Mais si l'on frotte le corps entier d'une brebis avec l'huile empyreumatique animale, il survient bientôt une inflammation générale; et des convulsions amènent promptement la mort, principalement si la bête est dans le marasme. Cette huile mêlée à trois parties d'huile grasse, ne tue, dit-il, que les acares sur la peau, et non ceux qui sont logés dans son tissu; suivant lui, ce remède ainsi mitigé, hâte aussi la fin du mouton dans le même cas, ou bien une nouvelle gale spontanée l'atteint facilement.

La meilleure formule, suivant M. Walz, est celle-ci. Prenez quatre parties de chaux nouvellement cuite, versez dessus, peu-à-peu, assez d'eau pour qu'elle soit en bouillie; ajoutez-y cinq parties de potasse du commerce, de l'urine de bœuf autant qu'il en faut pour donner à ce mélange la consistance d'un électuaire; plus, six parties d'huile empyreumatique animale et trois parties de goudron; délayez le tout avec deux cents parties d'urine de bœuf et huit cents parties d'eau commune. Ce mélange

©ENVA

n'endommage pas la laine. Si la gale n'est pas étendue, on cherche les endroits où il y a des croûtes, on les ramollit au moyen de cette liqueur, et on les humecte uniformément. Quand il y a beaucoup de bêtes galeuses, on se procure deux baquets capables de contenir un mouton. On emplit l'un avec le mélange qu'on vient de prescrire; deux hommes saisissent le mouton par les pattes et le tiennent plongé par le dos dans la liqueur, jusqu'à ce que la laine et le dos soient bien pénétrés. Ils le retirent ensuite, le placent promptement dans le baquet vide, et pressent la laine avec leurs mains. Quatre hommes peuvent traiter ainsi quatre à cinq cents bêtes dans un jour d'été. On doit avoir l'attention que l'eau soit en proportion suffisante dans ce bain, autrement la laine seroit endommagée, ainsi que les mains des ouvriers. Deux immersions sont ordinairement suffisantes, la seconde au bout de huit jours. Quand on n'a pas pu préserver les animaux de la pluie, on a quelquefois été obligé de répeter les immersions quatre ou cinq fois. On peut remplacer l'huile empyreumatique par le pétrole, mais à dose double. On place ensuite les bêtes dans un endroit clos et sec; on tâche de les tenir à l'abri de la pluie pendant une quinzaine; autrement on est quelquefois obligé de laver particulièrement les endroits affectés. Etant ainsi traitée, aucune bête n'a éprouvé d'inconvénients, à moins qu'elle ne fût en mauvais état d'ailleurs.

M. Walz assure avoir rétabli ainsi, en seize jours

©ENVA

et avec peu de dépense, des troupeaux affectés à un haut degré, et même des bêtes sur lesquelles il avoit laissé exprès le mal prolonger ses ravages.

(Voyez ci-devant, page 97, l'emploi de l'huile empyreumatique contre la gale des moutons: il n'entraine point l'embarras et l'inconvénient des bains, et nous savons qu'il n'occasionne point d'accidents.)

Sur la constitution médicale de l'été 1811;

Par M. Girard, Vétérinaire à Champagné, département de la Sarthe.

Cette année, au lieu d'avoir des chaleurs constantes, la fin du printemps a été marquée par des pluies qui on duré dix à douze jours, et l'atmosphère a éprouvé un refroidissement qui n'a été interrrompu que de temps en temps par des chaleurs. La rivière d'Huine a débordé depuis la Ferté-Bernard jusqu'à sa jonction à la Sarthe; et d'excellentes prairies ont été submergées. Les foins, qui venoient d'être fauchés, n'ont pu être récoltés que huit jours après, encore a-t-on été obligé pour les faner de les transporter sur la pente des côteaux; celui d'une excellente prairie, où l'on en récolte plus de cent milliers de première qualité, qui est très-recherché dans la ville du Mans, étoit déjà noir, échauffé et de mauvaise odeur, quand on

©ENVA

l'a chargé sur des voitures pour le transporter dans les greniers.

Des orages, à la fin de mai et dans les premiers jours de juin, avoient déjà occasionné le débordement des petites rivières d'Orne et de Nurais, tellement que les herbes ont été couvertes de vase, et qu'elles ne peuvent servir qu'à faire de la litière, surtout dans la contrée de Ballon.

Heureusement le milieu de l'été a été très-beau; alors on a récolté très à propos le restant des foins qui, généralement parlant, sont un tiers plus abondant que dans les années communes.

Maintenant les prairies sont fraîches, et les regains se préparent à bien pousser.

Aussitôt après le refroidissement de l'atmosphère, dont j'ai parlé, j'ai vu paroître sur les chevaux les catarrhes, les fluxions périodiques et les parotides si fréquentes dans nos cantons. Cependant la bouche n'étoit point blafarde, il n'y avoit point d'écoulement de salive; mais souvent toux, difficulté de respirer, écoulement par les naseaux d'une matière jaune ou verdâtre, gonflement du voile du palais, avec fièvre et dégoût absolu. Quelquefois les urines sont rares, grasses et très-fétides, les crottins sont durs et secs. Alors la maladie est de plus longue durée. Dans le nombre des chevaux que j'ai traités, il n'en est péri aucun.

Les masticadours avec l'assa-fétida, ou l'ail et le sel de cuisine, les frictions d'onguent de laurier sur

©ENVA

les parotides; les bains de vapeurs sont les moyens que j'ai employés. J'ai soin de faire nétoyer les râteliers et les auges, et de faire séparer les animaux jetteurs de ceux qui sont sains, afin qu'il n'y ait pas communication de la maladie, surtout envers ceux qui ne sont pas entièrement quittes de la gourme, que cette contagion rend moins bénigne; car ici les engorgements, les abcès ne fournissent pas un pus très-louable. Peut-être l'affaire n'est-elle pas aussi sérieuse que je l'envisage, mais pourquoi voit-t-on la gourme se développer immédiatement après la communication?

Enfin, j'ai recours au traitement général des catarrhes, aux opiats convenables, et surtout à l'eau blanche nitrée, aux lavements émollients, au bouchonnement et à la promenade. J'ai soin aussi de faire tenir l'animal couvert.

ENVOI
A
M. CHABERT,

Membre de la Légion d'Honneur, Directeur de l'Ecole Impériale Vétérinaire d'Alfort, Membre correspondant de l'Institut Impérial, de la Société d'Agriculture et de celle de Médecine de Paris, ancien Inspecteur-général des Ecoles Vétérinaires de France.

Monsieur,

Les amis de notre art, privés maintenant de vos travaux directs, qui furent toujours entrepris sui-

©ENVA

vant un véritable esprit d'utilité, se dédommagent en accueillant avec empressement les morceaux qui viennent de vous, principalement ceux que vous n'avez pas eu occasion de faire paroître. Aussi l'attention qu'on m'accorde est-elle due, en grande partie, au soin que je prends d'insérer, dans mes articles, vos remarques inédites, et à l'espérance que l'on a d'en lire d'autres qui se trouvent encore dans mes porte-feuilles. En effet, je ne manquerai pas d'en faire profiter les gens de l'art et les amateurs ; et c'est pour eux une chose utile, autant qu'un agréable devoir pour celui de vos disciples que vous daignâtes associer à vos travaux. Mais en offrant souvent votre nom à l'affection des bons cœurs, je ne fais moi-même que suivre l'impulsion franche de mes sentiments, qui seront toujours ceux du plus respectueux dévoûment.

FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Paris, le 24 Août 1811.

ENVOI

A

MADAME BOURGELAT.

MADAME,

Les vétérinaires, formant une SOCIÉTÉ DE CORRESPONDANCE, dont le but est de rassembler des matériaux pour les progrès de leur art, seront extrêmement satisfaits si leurs efforts peuvent être agréables à l'illustre veuve du grand homme qui fonda les écoles vétérinaires, et auquel nous devons tant d'ouvrages importants.

Outres ses leçons immortelles, nous nous souvenons toujours avec reconnoissance, qu'après avoir formé un certain nombre d'élèves, il s'empressa

©ENVA

d'obtenir pour eux des lettres-patentes, qui leur donnoient des droits comme *privilegiés en l'art vétérinaire*. Encouragement et protection, disoit-il, voilà les moyens de faire produire à l'art tout le bien qui est en son pouvoir.

Pendant les trente années qui se sont écoulées depuis sa mort, des agitations et le malheur des temps ont donné lieu à des lacunes.....; mais grâce à l'attention de plusieurs hommes d'état, dont une bienveillance pure dirige la pensée, l'art recevra un coup-d'œil du génie puissant et infatigable qui gouverne le grand empire; et une véritable amélioration fera tressaillir de joie les mânes de votre illustre époux, dans le séjour où il goûte la récompense due aux bienfaiteurs de l'humanité.

Madame, tous les hommes qui exercent l'art et tous ceux qui l'aiment, vous doivent l'hommage de leur reconnoissance ainsi que de leur vénération, et je me félicite de pouvoir vous en offrir le tribut, tant en mon nom qu'en celui de mes collaborateurs.

Fromage-Defrugré.

Paris, le 24 Août 1811.

Madame Bourgelat demeure rue Basse du Rempart, N°. 36, à Paris.

Lettre Circulaire à MM. les Vétérinaires.

Monsieur,

Le desir de rassembler les observations les plus utiles sur les maladies des diverses espèces d'animaux domestiques, et la nécessité de faire concourir à ce but le plus grand nombre possible des personnes qui exercent l'art, m'avoient fait concevoir depuis long-temps le projet du Journal que je publie enfin, et dont le troisième volume paroit en ce moment. Cet ouvrage contient déjà une foule de faits recueillis de la pratique

©ENVA

de beaucoup de Vétérinaires français ou étrangers. Voyant le commerce de lumières qui s'établit, et vous faisant un plaisir de participer aux observations de nos confrères, ne vous empresserez-vous pas de nous faire jouir des vôtres !

Quelques personnes demandent du temps pour retrouver leurs notes, pour les rédiger, les mettre au net; et souvent, après des délais, elles ne produisent rien. A la vérité, des mémoires bien soignés seroient plus agréables; mais je reçois avec reconnoissance de simples brouillons, ainsi que des notes détachées; et, pour profiter du temps, il importe beaucoup qu'on ne retarde pas l'envoi, soit des faits observés autrefois, soit de ceux qui se présentent journellement. Je souhaite que chaque chose soit l'objet d'un Mémoire ou d'une Note séparés; mais tout ce qui est nécessaire, c'est que vous exposiez vos remarques avec des détails suffisants. Celles qu'on m'a envoyées, qui n'ont point encore paru, et qui ont quelque mérite, ne seront point passées sous silence.

Ainsi, pour faire connoître amplement, et sans vous gêner, soit ce que vous avez conçu, soit ce que vous avez observé sur une chose, retirez-vous seul, ou avec un écrivain. Dictez ou écrivez chaque idée comme elle vous vient à l'esprit : tâchez de ne pas laisser la plume s'arrêter, et employez les expressions ainsi que les tournures qui se présentent, bonnes ou mauvaises. Évitez de chercher péniblement les mots : et, tant qu'il vous reste à écrire, ne relisez pas. Placez toujours l'idée qui vous vient, à la suite du dernier mot.

Lorsque vous n'apercevez plus rien à remarquer, relisez et ne vous occupez encore qu'à compléter les choses; ajoutant de même, à la suite, les circonstances que vous aviez oubliées ou négligées d'abord. Faites attention qu'une condition nécessaire pour tracer un bon récit, c'est d'avoir l'objet sous les yeux et à la portée de la main.

Enfin, si vous voulez en prendre la peine, mettez chaque chose à sa place, et corrigez les mots et les tournures; alors votre travail sera plus méthodique.

Je desire obtenir des articles exposant :

1°. Le texte des usages, extrait de la coutume et des règlements de votre pays, sur la garantie ou les cas rédhibitoires;

2°. Les contestations, ainsi que les mesures administratives et de police relatives aux animaux dans vos cantons;

3°. Les noms des Vétérinaires que vous connoissez, et leurs résidences, avec quelques détails sur leur situation;

4°. La manière d'élever et de gouverner les animaux dans votre pays, de les loger, de les engraisser, de les faire travailler, de choisir les races qui réussissent le mieux, etc.;

Quand vous voudrez décrire complettement une maladie, marquez en les signes à-peu-près jour par jour, la durée dans

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 277 sur 580

©ENVA

chaque animal, et la durée dans le pays; les altérations qu'elle occasionne et qu'on a observées dans les corps, soit à la voirie, soit à la boucherie; les dates ou les principales époques; les les lieux où elle règne, leur exposition; l'aspect qu'elle prend dans les différentes saisons; les circonstances de son invasion, de ses progrès et de son déclin, soit actuellement, soit dans d'autres temps; ses causes certaines ou supposées; les moyens qu'on lui oppose et leurs effets circonstanciés; le nombre des animaux atteints, morts, ouverts, traités, guéris; les opinions du public, et les choses qui y ont rapport dans les auteurs, avec des discussions et des vues pour faire mieux; enfin les difficultés qu'on éprouve, soit du côté de la médecine, soit du côté du public, soit du côté de l'administration.

Tous les morceaux que je publie doivent être regardés comme des essais: chaque jour me fournit quelque moyen de perfectionnement, et je vous prie de m'adresser aussi votre critique.

Rejetez surtout le trop modeste sentiment de ceux qui croient n'avoir rien vu, ni rien pratiqué qui ne soit connu: au contraire, en proposant vos remarques, vous êtes presque sûr de rendre des services à l'art qui a besoin de nouvelles observations dans bien des points. Pensez également que si les choses rares ont un certain mérite, on éprouve souvent de l'embarras pour porter un jugement solide sur celles qui sont les plus ordinaires, et que ce sont elles qui nous fournissent les plus fréquentes occasions d'être utiles.

Les faits et les vues les plus remarquables qu'on m'adressera seront d'ailleurs consignés dans un Ouvrage d'ensemble que je prépare; et ces travaux mériteront sans doute aux Collaborateurs un surcroît d'estime de la part du public, et une protection plus prononcée de la part du Gouvernement.

Dans la suite de nos relations j'espère, Monsieur, vous marquer efficacement mes sentiments de considération, et je vous prie d'en agréer aujourd'hui l'assurance.

FROMAGE DEFEUGRÉ.

Paris, le 26 août 1811.

Messieurs les Propriétaires, Cultivateurs, Médecins, Jurisconsultes et amateurs, qui honorent mes travaux de leur bienveillance, sont priés de nous adresser aussi leurs observations.

Une manière sûre, prompte et assez économique de les envoyer, c'est de prendre une grande feuille de papier à lettre, de la couvrir d'écriture fine, et de l'affranchir, pour cinq sous, en l'adressant à M. Fromage Defeugré, Vétérinaire en chef de la Gendarmerie d'Elite, rue du Petit-Musc, n°. 2, à Paris. Si une seule feuille ne suffit pas, on écrit une seconde lettre.

©ENVA

ARTICLES PRINCIPAUX
RELATIFS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES,

Sur lesquels on desire obtenir des observations :

(Ceux qu'on lit en CAPITALES ont déja été traités dans le DICTIONNAIRE d'Agriculture-Pratique et de Médecine Vétérinaire (1), ou dans la CORRESPONDANCE sur les animaux,

Par M. FROMAGE DEFEUGRÉ).

ABATTEMENT.
ABATTRE.
ABCÈS.
Abeilles.
Abri.
ABREUVOIR.
Absorption.
ACCOUCHEMENT.
Adulte.
AGE.
ALBUGO, Leucoma.
Aliments.
Allaitement.
Allures.
Alopecie.
Amnios.
AMPUTATION.
Anasarque.
Anatomie des animaux.
Anatomie pathologique.
Ane.
Anévrisme.
ANGINE.
Animaux domestiques.
Ankilose.
Anus.
ANXIÉTÉ.
Aphtes.
APOPLEXIE SANGUINE, SEREUSE.
Aponévroses.
Arqué.
Artères.
Articulations.
Articulation ouverte.
Ascite.
ASPHYXIE.
ASSOUPISSEMENT.
ASSUJÉTIR LES ANIMAUX.
ATROPHIE.
Attachement.
Attacher.
Atteinte.
Avalure.
Avives.
Avoine.
AVORTEMENT.
Bâillement.
BAIN.
BANDAGES.
BANDES.
BARBILLONS.
Barrer les veines.
Bat.
Begut.
Bergerie.
BÉZOARD,
Bile.
BISTOURNER.
Bleime.
BLESSURES.
Bœuf.
BOITERIE.
Bosse.
Bouche.
BOUCLER LA JUMENT.
BOULETÉ.
Boutons.
BREUVAGE.
BRIDON A ENTONNOIR ET A BOBINET.
Bronillards.
Brûlure.
BUBON.
CACHEXIE.
Cagneux.
Calculs.
CANCER.
CANNE, étui de potence.
CAPELET.
Cardia.
CARIE.
Cartilages.
CAS RÉDHIBITOIRES.
CASTRATION.
Catalepsie.
Cataplasme.
Cataracte.
Catarrhe.
Causes des maladies.
Caustiques.
CAUTÈRE.
CAUTÉRISATION.
Cercles.

(1) Dictionnaire d'Agriculture-Pratique et de Médecine Vétérinaire. A Paris, chez M. Buisson, rue Git-le-Cœur, N°. 10, 6 vol. in-8°. Prix, 36 fr., pris à Paris, pour les souscripteurs.

©ENVA

Cérise.
Cerveau.
Cervelet.
Chaleurs.
Champignon.
Chancre.
Charbon.
Charlatans.
Chat.
Chenil.
Cheval.
Chevaux qui se coupent.
------- qui forgent.
Chèvre.
Chien.
Chorion.
Chute de la matrice.
-- du membre.
-- du rectum.
-- du sabot.
Claveau, clavelée.
Climat.
Cloyère des moutons.
Clou de rue.
Cochon.
Cœcum.
Cœur.
Coliques.
Colombier.
Colon.
Coma.
Complication.
Commotion.
Conception.
Concrétion.
Conjonctive.
Constipation.
Contagion.
Contusion.
Convalescence.
Convulsions des maladies.
Convulsions.
Cornage.
Cornes.
Corps étrangers.
Cors.
Coupe-queue, *monté en bois.*
Courbature.
Crampes.
Crâne.
Crapaud.
Crapaudine.
Crevasse.
Crise.
Croisement des races.
Cure.

Dartres.
Danse-Saint-Guy.
Déambulance.
Délivre.
Dépôt laiteux.
Dégoût.
Delitescence.
Dentition douloureuse.
Dents.
Désinfection.
Diabète.
Diaphragme.
Diarrhée.
Digestion.
Disette.
Dommages sur les animaux.
Dysenterie.

Eau.
Eau blanche.
Eaux aux jambes des chevaux.
Ebroument.
Ecart.
Echaudoulure.
Echauffement.
Echymose.
Ecoulement de sperme, de salive, etc.
Ecurie.
Efforts.
Egagropyles.
Embarrure.
Empoisonné.
Empyème.
Empyriques.
Encéphalite.
Enchevêtrure.
Engorgement.
Engraissement.
Engravé.
Entérite.
Entorse.
Enzootie.
Eparvin osseux.
Eparvin sec.
Epiderme.
Epilepsie.
Epizootie.
Eponge.
Eresipèle.
Estomac.
Etable.
Excrements.
Excrétions.
Exercice de l'art.
Exfoliations.
Exhalations.
Expertises.
Exostoses.
Extirpations.
Extraction des dents.

Faim.
Faimvale.
Farcin.
Farine.
Fatigue
Ferme
Ferrure.
Feuillet.
Fœtus.
Fics.
Fièvres.
Fistules.
Fluxion aux yeux.
Foie.
Foin.
Fongus.
Forme.
Fortraiture.
Fourbure.
Fourchet.
Fractures.
Frayé aux bras.
Froid.
Fureur.
Fureurs utérines.

Gale.
Ganglion.
Gangrène.
Garantie.
Gastrite.
Gelée.
Génération.
Gestation.
Glandes sécrétoires.
Glandes lymphatiques.
Gobbes.
Goitre.
Gomme.
Goût dépravé.
Goutte.
Graisse.
Graminées.
Gras fondure.

Habitations.
Habitudes.
Hache-paille.
Haras.
Hemiplégie.
Hemoptysie.
Hémorrhagies.
Hémorrhoïdes.
Herbes.
Hermaphrodite.
Hernies.
Humidité.
Hydatides.
Hydropisies.
Hydrothorax.
Hydrocéphale.
Hygiène des animaux.
Hyovertebrotomie.

Iceteres.
Immobilité.
Inaction.

Indigestions.
Indurations.
Infirmerie.
Inflammations.
Inoculation.
Inondations.
Instruire les animaux.
Instruments.
Intempéries.
Intestins grêles.
Invagination des intestins.

Jardon.
Javart.
Jeunesse.
Jumart.

Kiste.

Labberie.
Lait.
Lait bleu.
Lampas.
Langue.
Lapin.
Larmes.
Larynx.
Lavement.
Ligaments capsulaires.
Lit.
Litière.
Levres.
Lit-muraille a bascule.
Lombago.
Lotions.
Loupe.
Lunatique.
Luxations.
Luzerne.
Lymphe.

Mal de brout.
Mal de garrot.
Mal de rognon.
Maladies.
Maladies du coeur
Maladie du sang.
Maladie rouge.
Malandres.
Malléoles.
Mamelles.
Manie.
Marais.
Marasme.
Marques.
Matrice.
Mechanceté.
Médicaments, les plus efficaces et les plus simples.
Membrane clignotante.
Membranes.
Membranes muqueuses.
Membranes séreuses.
Membranes synoviales.
Membres.
Mésentères.
Métastase.
Miasmes.
Minéraux.
Moelle.
Moelle épinière.
Molettes.
Monstres.
Monte.
Morsures.
Mort.
Morve.
Mouvements volontaires.
Moyens préservatifs des maladies.
Mue.
Mulet.
Muscles.
Myopiase.

Naseaux.
Nausée, rot, hoquet.
Necrose.
Néphrite.
Nerfs.
Nevrose.
Nosologie.
Nutrition.

Obésité.
Œdème.
Œil.
Œsophage.
Oignon.
Oiseaux de basse-cour.
Ombrageux.
Ongle.
Ongler.
Opérations.
Ophtalmie.
Opium.
Oreilles.
Orge.
Os.
Ossifications.
Ouverture des corps.
Ovaires.

Paille.
Palais.
Palpitation.
Panaris.
Pancreas.
Pansements.
Paralysie.
Paraphymosis.
Parcours.
Parotides.
Passions des animaux.
Pâturages.
Pappiere.
Peau.
Pénis.
Pépie.
Péritoine.
Peste.
Petite vérole.
Pie.
Pied-plat.
Pharynx.
Phlegmon.
Phlegmasie.
Phymosis.
Physiologie des animaux.
Piétain.
Pigeons.
Pleure.
Pissement de sang.
Pituitaire.
Placenta.
Plaies.
Plaies d'armes à feu.
Plantes.
Plethore sanguine.
Plèvre.
Pleurésie.
Pluies.
Poils.
Poireaux.
Poisons.
Poitrine.
Polypes.
Ponctions.
Pou.
Poule.
Poumons.
Pourriture.
Pousse.
Predisposition.
Préjugés sur les animaux.
Promenade.
Pronostic.
Prostration.
Purgatifs.
Pus.
Pylore.

Queue.
Queue a l'anglaise.

Races.
Racines.
Rafle.
Rachitis.
Rage.
Râlement.
Rampin.
Rapports judiciaires, etc.
Rate.
Récoltes.
Rectum.
Reformes.
Refroidissement.
Régime.

©ENVA

Reins.
Remontet.
Repas.
Repos.
Résolution.
Résorption.
Respiration.
Rétention d'urine.
Rétif.
Rhumatisme.
Rossignol.
Rouille des plantes.
Roux-vieux.
Rumination.
Rupture.
-- du diaphragme.
-- de l'épiploon.
-- de l'estomac.
-- des intestins.
-- de la matrice.
-- des artères.
-- des tendons, etc.
Rut.

Sabot.
Sabot trop petit.
Saignée.
Saisons.
Saint-foin.
Salivation.
Salive.
Salubrité.
Sang.
Santé.
Sarcocèle.
Sarcome.
Scarifications.
Scrotum.
Sécheresse.
Sécrétions.
Seigle.
Semx.
Sel.
Selle.
Sensations.
Sétons.
Sexes.
Sillage.
Signalements.
Syphilis.
Soie.
Soif.
Sole.
Sommeil.
Son.
Spasmes.
Spina-ventosa.
Squirre.
Stéatome.
Stérilité.
Suc gastrique.
Sucs intestinaux.
Sueur.
Superpurgation.
Suppressions.
Suppuration.
Suros.
Sutures.
Symptômes.
Synovie.

Tartre des dents.
Taupe.
Taureau.
Tendons.
Testicules.
Tétanos.
Thymus.
Tics.
Tissu cellulaire.
Tonte.
Tournis.
Toux.
Trachée.
Trachéotomie.
Transpiration.
Travail.
Trèfle.
Tremblement.
Trépan.
Trochisques.
Trombus.
Tubercules.
Tumeurs.
Tympanite.
Ulcères.
Uretères.
Uréthre.
Urine.
Vache.
Vaches sans cornes.
Vaccine.
Vagin.
Vaisseaux capillaires.
Vaisseaux lymphatiques.
Vapeurs.
Varices.
Veau.
Veines.
Ventre.
Vers à soie.
Vers intestins.
Vert.
Vertige.
Vésicatoires.
Vésigons.
Vessie.
Vices héréditaires.
Vie.
Vieillesse.
Virus.
Voiteres.
Vomique.
Vomissement du cheval.
Voyages.
Vulve.
Yeux.

VÉTERINAIRES

Dont on trouve les noms et des Observations dans la *Correspondance sur les animaux*, publiée par M. Fromage-Defeugré, ou dans les articles du *Dictionnaire d'Agriculture-Pratique* traités par le même auteur.

Abildgaard, *ancien professeur à l'école vétérinaire de Copenhague.*
Adeline, *vétérinaire du 3e. régiment de cuirassiers.*
Anfry, *à Cormeilles*, (Eure.)

©ENVA

Apsyrte, *auteur Grec.*
Arquinet, *à Pézenas*, (Hérault.)
Assegond, *vétérinaire du 26e. régiment de dragons.*
Aubertry, *à Magny*, (Seine-Inférieure.)
Audinet, *vétérinaire à Pétersbourg.*

Barrier, *à Chartres.*
Barruel, *ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.*
Barthelemi, *vétérinaire du 3e. régiment de chasseurs à cheval.*
Belliard, *vétérinaire du 6e. régiment de cuirassiers.*
Bertin, *à Argenteuil*, (Seine-et-Oise.)
Besnard, *au Tilleul*, (Manche.)
Bisquet, *à Paris.*
Blavette, *vétérinaire des écuries du Roi d'Espagne.*
Blind, *vétérinaire du haras, à Strasbourg.*
Blondelle, *vétérinaire en chef du train d'artillerie de la garde impériale.*
Bonnet, *à Albi.*
Bonin, *vétérinaire du dépôt d'étalons, à Saint-Maixent.*
Bonley, *vétérinaire du dépôt général des remontes.*
Bourgelat, *fondateur des écoles vétérinaires, commissaire-général des haras.*
Brade, *à Avalon.*
Bredin, *professeur à l'école impériale vétérinaire de Lyon.*
Bruché, *à Vitry-le-Français.*
Brugnone, *professeur à l'école vétérinaire de Turin.*
Buisson, *à Saint-Antoine*, (Dordogne.)
Buisson, *à Paris.*

Cabantous, *à Rodez.*
Cambay, *à Cambray.*
Camerel, *vétérinaire du 4e. régiment d'hussards.*
Canquery, *à Saint-Domingue.*
Carville, *à Cirey*, (Eure.)
Cézar, *à Paris.*
Chabert, *directeur de l'école impériale vétérinaire d'Alfort, membre de la légion d'honneur, correspondant de l'institut, ancien inspecteur général des écoles vétérinaires.*
Chagot, *à Vanores*, (Eure-et-Loir.)
Chaiguiaud, *à Montmoreau*, (Charente.)
Charpentier, *à Rupières*, (Calvados.)
Chaumontel, propriétaire, *ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.*
Chazan, *vétérinaire du 23e. régiment de dragons.*
Chenu, *à Dourdan*, (Seine-et-Oise.)
Chevillard, *à Beaune*, (Côte-d'Or.)
Cholet, *à Bruxelles.*
Cholet, *à Chaumont*, (Haute-Marne.)
Coleman, *professeur au collège vétérinaire de Londres.*
Collaine, *professeur à l'école royale vétérinaire de Milan.*
Columelle, *auteur Latin.*
Coquet, *à Neufchatel*, (Seine-Inférieure.)
Cosnard, *vétérinaire-adjoint des grenadiers à cheval de la garde impériale.*
Courbebaisse, *à Aurillac.*

Damoiseau, *vétérinaire du haras du Pin*, (Orne.)
Darmagnac, *vétérinaire-adjoint des chasseur à cheval de la garde impériale.*
Delagnette, *vétérinaire en chef des vélites dragons de la garde impériale.*
Delaunay, *à Tours*, (Indre-et-Loire.)
Deschamps, *à Evreux*, (Eure.)
Desplas, *à Paris.*
Diguet, *vétérinaire du dépôt d'étalons, à Saint-Lô*, (Manche.)
Dopfeld, *à Lunéville.*
Dorfeuille, *ancien professeur de l'école vétérinaire de Lyon, au Port Sainte-Marie*, (Lot-et-Garonne.)

©ENVA

Dormond, *à Décise*, (Nièvre.)
Doute, *à Tours.*
Dronard, *à Montbart.*
Duc, *à Mâcon.*
Duché, *à Châlons-sur-Marne.*
Duchemin, *à Gournay*, (Seine-Inférieure.)
Ducher, *vétérinaire en chef des lanciers polonais de la garde impériale.*
Duclos, *vétérinaire du 4e. régiment d'artillerie à cheval.*
Dufaut, *ancien vétérinaire-adjoint de la gendarmerie d'élite.*
Dupuy, *professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort.*
Durand, *à Beuvron*, (Calvados.)
Dutreune, *à Lisieux.*
Dutz, *en Hollande.*
Duval, *à Loisellières*, (Seine-inférieure.)

Fardet, *vétérinaire du 23e. régiment de dragons.*
Flandrin, *ancien directeur-adjoint de l'école vétérinaire d'Alfort.*
Flaubert, *à Bagneux*, (Marne.)

Gagnerot, *à Caen.*
Gélin, *à Saint-Domingue.*
Gellé, *à Parthenay*, (Deux-Sèvres.)
Gérard, *vétérinaire du 3e. régiment d'artillerie.*
Gilbert, *ancien professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, et membre du corps législatif.*
Gillet, *à Dormans.*
Girard, *à Champagné*, (Sarthe.)
Girard, *professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort.*
Girardin, *membre de la légion d'honneur, à Compiègne.*
Girard, *vétérinaire en chef des écuries de S. M. l'Empereur.*
Godine, *professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort.*
Gohier, *professeur à l'école impériale vétérinaire de Lyon.*
Gongis, *à Aeigion.*
Grognier, *professeur à l'école impériale vétérinaire de Lyon.*
Guéroult, *vétérinaire-adjoint des chasseurs de la garde impériale.*
Guyot, *à Aix*, (Bouches-du-Rhône.)

Habert, *à La Charité-sur-Loire*, (Nièvre.)
Hérouard, *à Meaute*, (Seine-et-Oise.)
Hoërt, *vétérinaire des écuries du roi de Wirtemberg.*
Hénon, *ancien professeur à l'école vétérinaire de Lyon.*
Hiéroclès, *auteur Grec.*
Huzard, *membre de l'institut, inspecteur général des écoles vétérinaires.*

Iguard, *à Brie-Comte-Robert*, (Seine-et-Marne.)
Imbert, *à Montpellier.*

Jacques, *vétérinaire des haras du vice-roi d'Italie.*
Jacquemart, *à Nangis*, (Seine-et-Marne.)
Jamé, *à Maestricth.*
Jolivet, *à Sancère*, (Cher.)
Jublin, *vétérinaire-adjoint des grenadiers de la garde impériale.*

Kersting, *auteur allemand.*
Knoblock, *vétérinaire des écuries de l'empereur d'Autriche.*

Labère-Blaine, *professeur vétérinaire à Londres.*
Labory, *à Marmande*, (Lot-et-Garonne.)
Lacroix, *à Poitiers.*
Lacouilhe, *à Crespy*, (Aisne.)

©ENVA

Lafosse, *auteur du Dictionnaire d'Hippiatrique, membre correspondant de l'institut, à Thiais près Paris.*
Landoire, *vétérinaire des écuries du vice-roi d'Italie.*
Langlois, *à Orléans.*
Lamblois, *à Châlons-sur-Marne.*
Lapole, *ancien vétérinaire à Saint-Domingue.*
Laporte, *à Moulins.*
Lapouge, *à Marenil.*
Larmande, *ancien vétérinaire du haras du Pin.*
Latané, *à Caraubours*, (Haute-Garonne.)
Lameral, *à Alost.*
Lavigne, *vétérinaire en chef des grenadiers à cheval de la garde impériale.*
Lebas, *pharmacien-vétérinaire de S. M. l'Empereur, rue Saint-Paul, à Paris.*
Leconte, *à la Roche-Guyon*, (Seine-et-Oise.)
Leçay, *à Dourlens*, (Somme.)
Legros, *à Amboise.*
Lemaître, *à Viette*, (Calvados.)
Ligneau, *vétérinaire au 22e. régiment de chasseurs à cheval.*
Loir, *vétérinair des écuries de S M. l'Empereur.*
Lombard, *à Brienne*, (Aube.)
Louchard, *à Longjumeau*, (Seine-et-Oise.)
Loudia, *à Confolant*, (Charente.)
Lonfroi, *vétérinaire du prince de Neufchâtel.*

Malétras, *à Houquetot*, (Seine-Inférieure.)
Maranger, père, *à Joinville*, (Haute-Marne.)
Maranger, fils, *vétérinaire des écuries de la grande duchesse de Toscane.*
Marillet, *à Langon*, (Gironde.)
Martin, *vétérinaire du 22e. régiment de dragons.*
Mathéron, *à Bourges*, (Ain.)
Mathieu, *vétérinaire en chef des dragons de la garde impériale.*
Mathorez, *à Dunkerque.*
Mayeur, *à Nancy.*
Mayeux, *à Aire*, (Nord.)
Méget, *vétérinaire du régiment italien des dragons Napoléon.*
Mercier, *à Ligny.*
Metz, *à Orléans.*
Michot, *à Auxerre.*
Moreau, *à Paris.*
Moulade, *à Mouson*, (Meuse.)
Moutonnet, *à Bourneville.* (Seine-et-Marne.)

Newman, *professeur-directeur de l'école vétérinaire de Berlin.*
Noyer, *à Montpellier.*

Paquier, *à Paris.*
Pâquer, *vétérinaire des écuries du roi de Westphalie.*
Pâquer, *vétérinaire du 20e. régiment de dragons.*
Pérament, *vétérinaire en chef des chasseurs à cheval de la garde impériale, membre de la légion d'honneur.*
Périer, *à Valogne.*
Paul, *vétérinaire-adjoint de la gendarmerie d'élite.*
Périer, *vétérinaire du 18e. régiment de dragons.*
Pertat, *à Saint-Dizier*, (Haute-Marne.)
Petit, *vétérinaire des dragons de la garde de Paris.*
Peuchet, *à Beauvais.*
Philippine, *à Paris.*
Pilger, *auteur allemand.*
Poinclet, *à Cambray.*
Poulet, *vétérinaire du 4e. bataillon bis du train d'artillerie.*

©ENVA

Prulhot-Darson, *à Saint-Quentin.*
Preau, l'aîné, *vétérinaire, à Paris, rue Clos-Georgeot.*
Puchois, *à Bar-le-Duc.*

Réant, *vétérinaire en chef des grenadiers de la garde impériale, membre de la légion d'honneur.*
Regnault, *à Lésigny,* (Seine-et-Marne.)
Regnier, *à Paris.*
Renaud, *à Pontoise.*
Rigot, l'aîné, *à Château-Gonthier.*
Rigot, le jeune, *au dépôt d'étalons, à Craon.*
Robert, (Paul) *vétérinaire-adjoint du 7e régiment de cuirassiers.*
Robinet, *auteur vétérinaire.*
Roménot, *à Charny,* (Seine-et-Marne.)
Ropras, *à Blois.*
Ruppenthal, *à Saint-Nicolas,* (Meurthe.)
Ruffier, *vétérinaire en chef de l'artillerie de la garde impériale.*

Sajous, *vétérinaire du dépôt d'étalons, à Tarbes.*
Schopach, *vétérinaire-adjoint du train d'artillerie de la garde impériale.*
Schreger, *médecin, auteur allemand.*
Sick, *professeur vétérinaire, à Berlin.*
Soulard, *à Barbezieux.*

Tabarre, *vétérinaire du régiment d'artillerie royal italien.*
Taillard, *vétérinaire du haras de Deux-Ponts.*
Tamisier, *ancien vétérinaire de l'école d'équitation de Versailles.*
Tardieu, *répétiteur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort.*
Texier, *à Saint-Maixent.*
Than, *à Vimontiers,* (Orne.)
Théomneste, *auteur Grec.*
Thibout, *à Metz.*
Thuilier-Mauzin, *Loches,* (Indre-et-Loire.)
Thorel, *à Lodève.*
Tœgel, *auteur allemand.*
Toggia, *professeur à l'école vétérinaire de Turin.*
Toussaint, *vétérinaire du 1er. régiment d'hussards.*
Tscheulin, *professeur, vétérinaire des écuries du grand duc de Bade.*

Vairon, *à Crespy-sur-Serre,* (Aisne.)
Vallois, *à Versailles.*
Varin, *à Neufcourg.* (Eure.)
Végèce, *auteur Latin.*
Verrier, *professeur à l'école impériale vétérinaire d'Alfort.*
Vitet, *médecin, auteur d'une* medecine vétérinaire, *publiée en 1771.*
Vitry, *vétérinaire du 5e. régiment de chasseurs à cheval.*
Volpy, *professeur à l'école royale vétérinaire de Milan.*
Viramond, *à Sallelles,* (Aude.)

Waldinger, *professeur à l'école vétérinaire de Vienne en Autriche.*
Walz, *vétérinaire du Wirtemberg.*
Weiner, *à Prague en Bohême.*
Wiborg, *auteur Danois.*
Wil, *professeur-directeur de l'école vétérinaire de Munich.*
Wolstein, *auteur Allemand.*

Yvois, *vétérinaire des écuries de S. M. l'Empereur.*

Paris, le 30 Août 1812.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le troisième Volume.

Rapport historique fait à S. M. l'Empereur, au nom de l'Institut, sur les progrès des sciences naturelles depuis 1789, et sur leur état actuel, par M. Cuvier, *extrait par* M. Fromage-Defeugré. 6

Vues pour établir dans les races de chevaux, un perfectionnement efficace et durable, par M. Fromage-Defeugré. 67

Ordre de S. Exc. le ministre de la guerre, pour répéter l'expérience au moyen de laquelle cinquante-quatre chevaux ont été guéris de la morve et du farcin. 89

Boiterie fréquente dans les bœufs, guérie au moyen de la section du muscle ischio-tibial externe, par M. Dorfeuille. 90

Epilepsie vermineuse des cochons, observée et guérie dans le département des Hautes-Alpes, par M. Tardieu. 93

Nouveau Dictionnaire de chimie. 96

Le Propogateur des mérinos. 96

Traité de la gale des moutons, par M. Chabert, *et par* M. Fromage-Defeugré. 97

Observation sur le traitement d'une péripneumonie dans un cheval, par M Marangé. 103

Observations sur l'apoplexie des chevaux, par le même. 106

Empoisonnement d'une jument avec des feuilles d'if, et conjectures sur l'efficacité de cette substance dans les maladies nerveuses, par M. Barthélemy. 112

Observation de M. Rigot, *aîné, sur un vice qu'il*

©ENVA

trouveroit à propos de mettre au nombre des cas rédhibitoires. 117
Arrêt de la Cour de Justice criminelle du département de l'Orne, sur une accusation d'empoisonnement de moutons par des gobbes. 120
Procès-verbal de vétérinaires et de chimistes à ce sujet. 127
Écoulements de salive guéris par M. Gellé. 132
Lettre sur les empyriques qui se mêlent d'exercer la médecine de animaux, et sur les marchands de formules et de drogues, par M. Courbebaisse. 134
Décret impérial sur les écoles d'équitation. 137
Noms des membres du comité chargé par Son Excellence le ministre de l'intérieur d'améliorer l'Equitation, les Haras et l'Art vétérinaire, suivant un Décret impérial. 143
Accidents occasionnés par les vers, dans les animaux domestiques, et remède pour détruire ces hôtes pernicieux, extrait d'un Traité de M. Chabert, *par* M. Fromage-Deſeugré. 145
Histoire d'une Péripneumonie contagieuse, qui a régné, pendant trois mois, sur les étalons et les poulains du dépôt impérial de Tarbes, par M. Sajous. 170
Observation sur la rupture de la matrice d'une vache, dont le veau fut trouvé dans l'abdomen, par M. Anfry. 180
Écoulement continuel de sperme, observé et guéri dans un baudet, par M. Bouin, *vétérinaire du dépôt d'étalons de Saint-Maixent.* 180
Nouveau cas de garantie, admis par le tribunal de commerce d'Avignon, suivant le rapport de M. Gougis. 186
Note sur les maladies régnantes au printemps de 1811, *par* M. Girard. 188
Gale des chats, observée et guérie par M. Rigot. 189
Annonce de l'établissement d'un vétérinaire dans son arrondissement. 190

Instruments nécessaires pour les opérations sur les animaux domestiques. 191
De la Tympanite, ou indigestion venteuse, aiguë et chronique, par M. Fromage-Defeugré. 195
§ *premier. Tympanite récente et simple.* 198
§ 2. *Tympanite avec surcharge récente d'aliments* 203
§ 3. *Ruptures.* 306
Rupture de l'estomac, avec ou sans vomissement dans le cheval. 206
Rupture du diaphragme. 210
Rupture de l'intestin grêle. 211
Rupture du colon. 212
§ 4. *Du vomissement sans rupture de l'estomac, dans des chevaux qui ont péri de la maladie.* 206
Vomissement sans rupture de l'estomac, dans des chevaux qui ont survécu. 219
Recherches physiologiques sur le vomissement du cheval. 222
Vomissement du bœuf et du mouton. 224
§ 5. *Tympanite avec ancienne surcharge d'aliments.* 226
§ 6. *Corps étrangers dans l'estomac et dans les intestins.* 228
Des pelotes stercorales. 232
Du Volvulus *et de l'invagination des intestins.* 235
Du renversement du rectum. 236
Des coliques périodiques. 237
§ 7. *Traitement.* 238
Moyens populaires en usage contre la Tympanite. 238
Cure de la tympanite récente et simple. 241
Traitement pour les animaux qui mangent de la terre, du cuir, etc. 243
Cure de la tympanite chronique avec ancienne surcharge d'aliments. 244
Traitement du vomissement. 246
Ponction de la panse du bœuf et du mouton dans la tympanite aiguë ou chronique. Moyen nouveau de faire sortir l'air par la bouche 247

©ENVA

Extraction des aliments par une plaie faite au ventre. 254
Ponction des gros intestins du cheval. 255
Accidents de la ponction. 256
Moyens d'expulser ou d'extraire les corps étrangers contenus dans la panse. 257
Moyen, en cas de volvulus *et d'invagination des intestins.* 257
Moyens d'aider à expulser les bézoards, et les grosses masses d'excrements du cheval. 258
§ 8. *Soins convenables pour garantir les animaux de la tympanite et de ses accidents.* 258
La véritable gale du mouton due à une espèce de mitte, suivant M. Walz, *traduit de l'allemand; extrait par* M. Fromage-Defeugré. 265
Sur la constitution médicale de l'été 1811; *par* M. Girard. 270
Envoi de la Correspondance à M. Chabert. 272
Envoi à M^me^. Bourgelat. 273
Lettre circulaire de M. Fromage-Defeugré, *à* MM. les Vétérinaires. 274
Articles principaux déjà traités ou sur lesquels on desire obtenir des observations. 277
Noms des Vétérinaires anciens ou modernes, Français ou Étrangers, cités par M. Fromage-Defeugré. 280

Essai sur l'Education et l'Amélioration des bêtes à laine, par M. F. A. Sallé Pigny, du Cher, propriétaire.

Dédié à S. Exc. M. le Comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Ministre d'Etat.

A Paris, chez Marchant, Libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 20. A Paris, 1811, in-8° de 114 pages.

DE L'IMPRIMERIE DE LA VEUVE DELAGUETTE.

CORRESPONDANCE

SUR LES

ANIMAUX DOMESTIQUES.

T. IV.

©ENVA

MÉMOIRES

publiés par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

DE LA GARANTIE DANS LE COMMERCE DES ANIMAUX, ou exposé des cas rédhibitoires qui leur sont relatifs, suivant le Droit Ancien, le Code Napoléon et les coutumes de plusieurs pays étrangers, par M. Chabert et par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Rondonneau, 1805, in-8. de 131 pages.

D'UNE ALTÉRATION DU LAIT DE VACHE, désignée sous le nom de *lait bleu*, par M. Chabert et par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Marchant, rue des Grands-Augustins, 1805, in-8. de 34 pages.

TRAITÉ DE L'ENGRAISSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES, par M. Chabert et par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Marchant, 1805. Il y a une seconde édition de 1806, à laquelle M. Delasteyrie a joint l'exposé des méthodes anglaises; in-12. de 134 pages.

IMPORTANCE DE L'AMÉLIORATION ET DE LA MULTIPLICATION DES CHEVAUX en France, et projet économique d'un système d'encouragement perpétuel des haras, par M. Chabert, M. Fromage-Defeugré et M. de Chaumontel. A Paris, chez Marchant, 1805, in-8. de 67 pages.

MOYEN DE RENDRE L'ART VÉTÉRINAIRE PLUS UTILE, en améliorant le sort des hommes qui l'exercent, tant dans les départements que dans les troupes à cheval; Mémoire présenté au gouvernement par M. Chabert et par M. Fromage-Defeugré; 1805; in-8. de 52 pages.

Dans les tomes XI et XII, servant de supplément au Dictionnaire de Rozier, rédigés par MM. *Thouin, Parmentier, Biot, Chassiron, Chabert, Lasteyrie, Desperthuis, Cotte, Sonnini, Fromage-Defeugré, Chaumontel, Bosc, Tollard et Curaudau*, Articles principaux traités par M. Chabert et par M. Fromage-Defeugré : des CLAUDICATIONS ou Boiteries, du FARCIN, de la FLUXION PÉRIODIQUE, de la GALE des moutons, de la GOURME, etc.

Idée pour établir d'une manière salubre les bâtiments d'une ferme, par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Meurant, 1804, in-8.

TABLEAU des phénomènes de la vie dans les animaux domestiques, par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Me. Huzard, 1802, in-fol.

MOYENS d'arrêter la mortalité sur les chevaux d'une ferme du département de Seine-et-Marne, par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Me. Huzard, 1802, in-4. de 16 pages.

DES CHENILLES, DES AVOINES, et des Moyens d'empêcher leurs ravages; par M. Fromage-Defeugré. A Paris, chez Me. Huzard, 1802, in-8. de 42 pages.

DANS le COURS COMPLET D'AGRICULTURE-PRATIQUE ET DE MÉDECINE DES ANIMAUX, publié en 1809 par MM. *Sonnini, Tollard, Chabert, Lafosse, Fromage-Defeugré, Cadet-de-Vaux, Heurtaut-Lamerville, Curaudau, Charpentier-Cossigny, Lombard, Chevalier, Louis Dubois, Cadet-Gassicourt, Poiret, De Chaumontel, Demusset et Veillard*, en 6 vol. in-8.; et dans la CORRESPONDANCE SUR LES ANIMAUX domestiques; articles principaux de M. FROMAGE-DEFEUGRÉ : *Assujétir* les animaux, *Castration, Catarrhes, Cautérisation, Clou de rue, Coliques, Cors, Crapaud, Dartres, Dentition douloureuse, Dessolure et moyen d'y suppléer, Epizooties, Exostoses, Fièvres, Fractures, Gangrène, Lauerie, Luxations, Mal de garrot, Mal de rognon, Maladie des chiens, Paralysie, Pépie, Péripneumonie, Pierre des voies urinaires, Phthisie pulmonaire, Queue à l'anglaise, Ruptures de l'estomac, du Diaphragme, des Intestins, etc.; Seime, Tympanite, Vert, Vomissement du cheval, etc.*

©ENVA

CORRESPONDANCE

SUR LES

ANIMAUX DOMESTIQUES,

Pour perfectionner les Moyens de les choisir, de les employer, de les entretenir en santé, de les multiplier, de les traiter dans leurs maladies; en un mot, d'en tirer le parti le plus utile aux Propriétaires et à l'Etat;

Applications directes à l'Agriculture, à la Garantie et au Commerce, à l'Equitation et à la Cavalerie, aux Haras et à l'Economie Domestique :

Recueillies de la pratique d'une Société d'Hommes de l'Art, Français ou Etrangers, et publiées périodiquement,

PAR M. FROMAGE-DEFEUGRÉ,

Vétérinaire en chef de la Gendarmerie de la Garde de S. M. l'Empereur et Roi, Membre de la Légion d'honneur, Docteur en Médecine de l'Université de Leipsick, ancien Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, Membre de la Société d'Emulation d'Alençon, de la Société d'Agriculture de Cambrai, de celle de Caen, et de la Société de Médecine de Bordeaux; Auteur de beaucoup d'articles sur l'Art Vétérinaire, imprimés dans le *Cours complet d'Agriculture-Pratique*.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez F. Buisson, Libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 10.

1811.

CONDITIONS POUR L'ABONNEMENT à la Correspondance sur les Animaux.

Ce Journal a commencé en avril 1810. Il en paroît chaque mois un Cahier de 48 pages in-12, très-grand format. Lorsqu'il est nécessaire, on y joint des planches gravées en taille-douce.

A la fin de chaque Année, les douze Cahiers réunis forment deux volumes.

Ceux de 1810, imprimés sur beaux caractères neufs de Philosophie, se vendent 7 francs, pris à Paris, et 8 fr. rendus francs de port par la Poste.

La *Seconde Année* est imprimée en Petit-Romain.

Le prix de la Souscription est de 8 fr. pour les douze Cahiers, que l'on reçoit *francs de port* par la Poste, dans tous les Départements.

Les Lettres d'avis et l'Argent doivent être *affranchis* et adressés à *M. Buisson, Libraire, rue Git-le-Cœur, N°. 10, à Paris.* Pour éviter les frais, on peut envoyer l'Argent par un Mandat sur Paris. On souscrit aussi chez tous les Libraires de France et de l'Etranger.

Les Mémoires, Consultations ou Observations doivent être adressés FRANCS DE PORT *à M. Fromage-Defeugré, rue du Petite Muse, N°. 2,* A PARIS. C'est à la même adresse qu'il faut remettre les Livres nouveaux qui traitent des mêmes matières, et qu'on veut faire annoncer.

Les Lettres ou Mémoires *non affranchis* ne seront pas reçus.

LETTRE

Relative à la Correspondance sur les Animaux domestiques; *adressée à M.* Fromage-Defeugré, *par M.* Vollet, *Vétérinaire à Gien, Département du Loiret.*

Gien, le 20 Septembre 1811.

Monsieur,

La lecture de la correspondance que vous publiez, me procure une double satisfaction; car, outre que j'ai le plaisir d'y lire des traités bien faits et des observations utiles au progrès de l'art, j'aime à y voir figurer honorablement les pensées de mes maîtres, de mes compagnons d'étude, de mes amis, auxquelles je ne pourrois participer, sans le soin que vous voulez bien prendre d'être notre intermédiaire. Les communications de la céleste amitié, et des élans dus à l'amour de l'art ainsi qu'au desir de faire prospérer ceux qui l'exercent, me procurent d'heureux moments, et c'est à votre zèle que nous en devons la jouissance toujours si pure.

Je vous fais passer deux observations, l'une sur une fracture, l'autre sur une tympanite: cet envoi est un gage de ma disposition à livrer aussi mon contingent dans le commerce franc et libre dont vous êtes le centre, pour l'avantage de la science.

Je n'ai point l'habitude d'écrire; quand je prends la plume, mes idées s'embrouillent, et ce n'est pas

©ENVA

sans effort que je les démêle. Cependant j'ai un assez bon nombre d'observations que je crois neuves et intéressantes : je vais les écrire et vous les envoyer successivement, avec toute la diligence que me permettront mes pratiques et le soin de ma petite famille. Vous ferez du tout l'usage qui vous conviendra, et je serai toujours avec beaucoup de considération, etc.

VOLLET,

Vétérinaire du département du Loiret, à la résidence de Gien.

MÉMOIRE

Sur la police relative aux Animaux malades, et principalement aux débris de leurs corps ;

CONSULTATION

Adressée à M. MARANDON, *Secrétaire de la Sous-Préfecture de Bordeaux ;*

Par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Utilitas publica debet perfici studio ac labore cunctorum.
Cassiodor. lib. 5, ep. 18.

Paris, le 15 Octobre 1811.

MONSIEUR,

Je n'ai point vu en France ni à l'étranger de voirie bien en règle pour les débris des animaux

©ENVA

affectés de maladies, et je ne sache pas qu'il en existe en aucun pays que ce soit. A Paris même, le siége des autorités supérieures, où les chefs des administrations locales veulent que ce qui les regarde se fasse avec une attention digne de la capitale de l'Empire; à Paris, les chevaux à sacrifier, ainsi que les autres animaux affectés de maladies, contagieuses ou non, sont indistinctement conduits ou transportés dans plusieurs endroits (1), écartés, à la vérité, des divers faubourgs, mais qui ne sont pas tenus aussi soigneusement qu'on pourroit le desirer. On fond les graisses sur le lieu même; mais les os et les peaux sont transportés au dehors, aussi sans distinction; et encore dernièrement les chairs s'en vendoient non moins indistinctement pour la nourriture des chiens, etc. (2).

Il n'est donc pas étonnant que Bordeaux, quoiqu'une des premières villes du second ordre, ne possède pas une voirie régulière, et qu'on y soit dans l'usage de jeter les débris des animaux malades sur une lande qui avoisine les faubourgs, ainsi que cela se pratique dans la plupart des endroits; mais il y a tout lieu de croire qu'elle donnera bientôt un exemple utile, puisqu'elle est disposée à faire cesser un état de choses aussi vicieux, et que vous demandez

(1) A Montfaucon, à la Garre, à la barrière d'Austerlitz, etc.

(2) M. le baron Pasquier, conseiller d'état, préfet de police, vient d'interdire cette vente.

©ENVA

quelles sont les améliorations dont cette partie du service est susceptible.

Comme il me semble que la question n'a pas eu jusqu'ici une solution satisfaisante, j'ai cru devoir consulter d'abord sur cet objet les lumières de l'histoire : il est dans la nature des choses que les institutions se perfectionnent par la pensée de quelques hommes dévoués aux progrès de la civilisation dans les générations successives, et si nous trouvons souvent chez les anciens des chefs-d'œuvre d'imagination et de sentiment, quelquefois aussi nous y rencontrons la trace ou le germe des meilleures idées. Heureux celui qui lègue ainsi à l'humanité, des conceptions utiles !

Précis historique sur la voirie.

On ne peut qu'être d'accord avec Aristote (1) et Platon (2), lorsqu'ils démontrent combien il est nécessaire que les magistrats ordonnent une agréable régularité dans la construction des édifices, qu'ils exigent qu'on y fasse les réparations convenables à la sûreté publique, et qu'ils veillent à ce que la propreté règne sur tout leur territoire. Cette surveillance pour la décoration et pour la salubrité des villes, fut souvent exercée par des personnages illustres; tels furent Épaminondas à Thèbes, Démos-

(1) Platon, lib. 6 de Legib.
(2) Aristot. de repub., lib. 6, c. 8; et lib. 7, c. 11.

thènes chez les Athéniens, et Plutarque dans sa chère ville de Chéronnée, à laquelle il donnoit volontiers tous ses soins, afin, disoit-il, de l'empêcher de devenir encore plus petite. Cependant les Grecs négligèrent plusieurs parties de ce grand objet; mais on ne peut dissimuler que les Romains n'aient exécuté des routes, des égoûts souterrains et des aqueducs toujours considérés comme des ouvrages admirables. Sous ce rapport, que devrons-nous envier aux anciens? Le règne de notre immortel Empereur ne doit-il pas réunir et même surpasser les merveilles de tous les siècles? Son vaste génie suffit pour toutes les plus grandes choses. Il commande, des routes s'applanissent de toutes parts et jusque sur les Alpes; des canaux de navigation se creusent d'après un grand plan; il fait rassembler les chefs-d'œuvre des arts; non-seulement il érige des monuments nouveaux et magnifiques, mais encore il achève les anciens et les met en vue; il fait décorer les villes de fontaines jaillissantes, d'édifices nécessaires; et quoiqu'il étende sa puissante sollicitude jusque sur la cité des Césars, ne voit-on pas éclater spécialement sa munificence dans la première de ses bonnes villes, tellement que par-tout il s'assure des droits à l'admiration non moins qu'à l'affection de l'Univers?

Chez les Romains, la partie de la police qui concerne les bâtiments et qu'ils nommèrent *edilitas* (1),

(1) *Ab ædibus*, maisons.

©ENVA

fut exercée par le préteur de la ville et par les édiles; l'autre, qui a pour objet les routes, reçut le nom de *viaria* (1), dont nous avons fait voirie, sous lequel on a entendu en France, pendant plusieurs siècles, la surveillance des routes, des canaux, des ponts, des édifices et celle de la salubrité.

Henri IV voulant faire cesser, dit-il, une négligence fâcheuse dans cette branche importante de l'administration, créa la charge de grand-voyer de France (2) qui fut remplie pendant vingt-sept ans par le duc de Sully, son principal ministre.

Sous Louis XIII, cette surveillance fut exercée par les trésoriers de France : pendant long-temps il y eut un voyer particulier de Paris; on en vit aussi dans d'autres villes.

Depuis lors, les attributions de la voirie ont passé à l'administration des ponts et chaussées et aux administrations locales, sous l'influence du ministère.

Mais rarement il a été question des lieux où l'on jette les débris des animaux, et qui ont retenu plus populairement le nom de voirie. Sur cela cependant Paris, soit à cause de sa population nombreuse, soit en raison des soins mieux entendus de l'administration, a souvent offert d'intéressants exemples.

Mais, n'est-ce pas mal-à-propos qu'on a presque

(1) *A via*, chemin.

(2) Edit. de mai 1599.

©ENVA

toujours compris dans les mêmes mesures, les débris des animaux malades, avec les immondices des rues, les matières fécales et les restes des boucheries?

Depuis long-temps on n'a conservé qu'une fosse publique destinée aux vuidanges des matières fécales; et l'ordonnance du 5 août 1667, enjoint à tous les écorcheurs de déposer les bêtes mortes dans cette *fosse aux écus de Biron, sise près Montfaucon.*

Par l'ordonnance du 1^er^. avril de la même année, il est défendu aux vuidangeurs de livrer au public *des abattis de bêtes mortes pour la nourriture des chiens et des cochons; et aux propriétaires d'envoyer les chiens et les cochons à cette fosse.*

Dès 1645, un brevet du roi avoit conféré, pour Paris, à Claude de Thou et à Charles Gaillot le privilège de faire enlever et écorcher les chevaux et autres bêtes mortes, et de les faire porter *aux voieries à ce destinées.*

Enfin, les rois en établissant des mesures pour la salubrité de la capitale, avoient en vue de les donner pour modèles aux autres villes; Henri III en prescrivit même l'exécution dans tout le royaume, par l'ordonnance générale du 21 mars 1577, en s'en rapportant cependant à la prudence et à l'économie des maîtres voyers ou des autorités locales.

Je ne sache pas, d'ailleurs, que d'autres gouvernements aient sur cela des usages meilleurs que les nôtres. On m'a dit en Prusse que le gouvernement

©ENVA

de ce pays lève un droit sur les écarrisseurs, et que, pour empêcher le public de leur faire tort, on y fait regarder comme infâme quiconque touche le corps d'un animal mort naturellement. Voici à cet égard une anecdote assez singulière : Sous le règne de Frédéric II, un cheval étant tombé mort à la porte d'une caserne de cavalerie, étoit un obstacle à la sortie de la troupe. Le colonel, qui avoit ordonné une parade, dont l'heure arrivoit, fit appeler des cavaliers pour traîner le cheval un peu de côté; mais ils s'y refusèrent : car vous savez, lui dirent-ils, que quiconque touche un animal mort contracte une souillure. Cependant le colonel, faisant peu de cas de cette opinion, saisit un des membres de l'animal, et aussitôt les cavaliers lui aidèrent à l'écarter. Bientôt s'étant rendu à la parade et se mettant à commander, personne n'obéit. Surpris et irrité, il s'en plaint; mais on lui représenta qu'il devoit en être ainsi, puisqu'il avoit porté les mains sur un cheval mort; il fut donc obligé de laisser le commandement à son lieutenant. Aussitôt il en écrivit au roi, qui lui donna l'ordre de se faire purifier, ainsi que ses hommes, en passant sous le drapeau, tout le régiment étant sous les armes.

Dans quelques grandes mortalités d'animaux, on a été à même d'essayer des mesures diverses; telles sont les ordonnances relatives à l'épizootie qui ravagea la Guyenne et autres provinces méridionales, en 1774, 1775 et 1776; mais ces circonstances si

©ENVA

désastreuses n'ont point fourni de vues pour perfectionner les voiries.

Le dernier arrêt, maintenant en vigueur, dont les dispositions ont été renouvelées depuis, est celui du conseil d'état, rendu le 16 juillet 1784, sur le rapport de M. de Calonne, contrôleur-général des finances : il est conçu dans un très-bon esprit; mais il n'atteint pas encore le but.

Il prescrit de taillader les peaux des animaux morts de maladies contagieuses, et de les enfouir avec les corps, comme l'avoit déjà ordonné l'arrêt du conseil d'état, du 10 avril 1714; mais, pour la morve surtout, on s'est affranchi de cette disposition, parce qu'on croit qu'elle entraîne un sacrifice inutile.

On n'exécute pas non plus, comme embarrassant, l'article de cet arrêt qui ordonne d'appliquer sur la bête affectée de la maladie un cachet de cire verte, marque que l'arrêt du conseil du 19 juillet 1746 avoit prescrit de faire avec un fer rouge.

De temps en temps, MM. les maires, les préfets et les sous-préfets ajoutent quelque perfectionnement aux mesures en vigueur; mais leur bonne intention ne peut avoir tout son effet, si on ne leur suggère pas des moyens exacts, tirés des notions pathologiques et chimiques, longues et dégoûtantes à acquérir : elles ne sont point le partage nécessaire d'un grand administrateur, qui ne peut s'assurer si ses déterminations sont excellentes, quand il n'a pas une connoissance approfondie de leur objet.

©ENVA

Mesures admises contre la contagion.

D'abord, j'observerai sommairement, et comme par préliminaire, qu'il n'est point de mesures administratives plus sages que celles déjà prescrites, d'obliger les propriétaires et les gens de l'art à faire la déclaration des maladies contagieuses qui viennent à leur connoissance ; de séparer les animaux qui en sont atteints ; de leur interdire les chemins, les abreuvoirs et les pâturages communs, et à plus forte raison les marchés ; de dresser des recensements de tous les animaux ; de faire cantonner les troupeaux attaqués ; de faire désinfecter les lieux qu'ils ont habités, et de les soumettre à une quarantaine rigoureuse avant de de leur permettre de communiquer de nouveau avec ceux du public.

Nouvelles mesures à établir.

Mais il manque aux règlements plusieurs dispositions néeessaires. D'abord, il convient d'interdire les empyriques, sorciers, charlatans, en un mot tous ceux qui pratiquent la médecine des animaux, sans que leur capacité soit constatée par un acte authentique (1).

C'est à la véritable science à fournir une distinction rigoureuse des choses de son ressort, distinction d'après laquelle l'administration doit établir ses mesures ; et les ravages deviendront moins grands et moins fréquents, en raison de l'exactitude avec laquelle on aura suivi ce principe.

(1) Voyez ci-devant un mémoire à ce sujet, tome II, p. 49.

©ENVA

Moyens d'arrêter le débit des chairs insalubres.

Lorsqu'un animal de l'espèce du cheval ou de celle du bœuf vient à périr, le propriétaire devroit être tenu d'avertir l'autorité compétente, afin qu'en cas d'inquiétude, elle fît appeler un homme de l'art. Si celui-ci jugeoit que la maladie est de nature contagieuse, il en feroit son rapport, dans lequel il proposeroit des mesures pour éviter des mortalités et des pertes toujours fort onéreuses dans cette espèce.

Il est donc à propos que personne ne puisse enlever un animal de l'espèce du cheval ou du bœuf, sans avoir une main-levée signée de l'autorité, qui ne devroit la donner qu'à un écarrisseur. Cette mesure arrêteroit la vente de la chair des bœufs et vaches morts de maladie ; tandis que maintenant on ne laisse aux écarrisseurs que ceux de ces animaux qui sont corrompus ou gangrénés, et que des marchands de basse-viande achètent les autres à vil prix, et les vendent pour la consommation de l'espèce humaine.

Mais je n'aperçois pas pourquoi on voudroit empêcher de nourrir les chiens et les animaux de ménagerie et de combat, avec les chairs des bêtes mortes d'une maladie non susceptible d'être communiquée ?

Il faudroit pourtant que ces chairs ne pussent être emportées que par une personne attachée au propriétaire des animaux à nourrir, et munie d'un bon de l'autorité, contenant la mention du nombre

©ENVA

des animaux pour lesquels l'écarrisseur seroit autorisé à vendre de la chair.

D'ailleurs il devroit être défendu à l'écarrisseur de transporter des animaux entiers ou des portions de leur corps, par un chemin autre que celui qui conduit du lieu de l'enlèvement à la voirie même. Il conviendroit pareillement d'interdire à toute autre personne la faculté d'emporter de la chair de cheval, puisqu'on m'assure qu'il est arrivé que des traiteurs, à la vérité de la dernière classe, en ont servi sur les tables en la faisant passer pour de la chair de bœuf.

Dans les cas où des bœufs vendus pour la boucherie viennent à périr dans le délai où le vendeur est garant de droit, ou bien s'est rendu volontairement responsable de leur santé, ils devroient pareillement être ouverts en présence de l'autorité, assistée d'un homme de l'art, et être envoyés à la voirie quand il y a lieu.

Des Ecarrisseurs.

Il faudroit que la profession d'écarrisseur ne pût être exercée qu'avec la permission de l'autorité; et il importe que les écarrisseurs soient dans le plus petit nombre possible, afin d'être surveillés avec plus de facilité. Peut-être même est-il à propos d'exiger d'eux des cautionnements, dans les villes où cette condition est en usage pour d'autres professions; et, pour les mettre dans la nécessité de se

surveiller réciproquement, il ne seroit pas moins utile de les rendre solidairement responsables, au moins tellement que si quelqu'un d'eux encourt une amende, les autres la subissent en outre pour un quart chacun. Autrement, l'autorité pourroit les contraindre de s'associer, ou de travailler sous la responsabilité d'un écarrisseur principal, moyennant un règlement convenu entre eux, et dont elle se réserveroit l'approbation.

C'est avec raison que M. le conseiller d'etat Pasquier vient de leur prescrire d'enlever, à la première réquisition, les animaux morts sur la voie publique, et de les écarrir dans le plus bref délai; mais il est juste de faire accorder à l'écarrisseur une rétribution pour cet enlèvement, ou d'obliger le propriétaire à faire transporter l'animal mort, sauf à le vendre à l'écarrisseur s'il y a lieu.

La voiture fermée dont il vient aussi de les obliger de se pourvoir, sera sans doute un caisson clos dans sa partie inférieure, tellement qu'il ne puisse s'en échapper aucune matière, et couvert de sorte qu'on n'aperçoive rien de ce qu'il contient.

Leur nom, leur demeure et leur qualité inscrits sur la plaque attachée à leur voiture, est de même une disposition très-bonne.

Par la manière de tirer parti de leur état, plusieurs écarrisseurs de Paris se procurent une certaine aisance; mais pour profiter le plus qu'il est possible des débris des corps des animaux malades de toute espèce, do-

©ENVA

mestiques ou non, sans porter atteinte à la salubrité publique et sans encourir le danger d'aucun dommage sur les autres animaux, il m'a paru qu'il faudroit que la voirie d'une grande ville consistât en un enclos pour les animaux non atteints de maladies capables de se communiquer, en un second enclos pour ceux qui périssent avec des maladies dont on craint la contagion, ainsi qu'en des ateliers pour mettre en œuvre les débris des deux espèces.

Voirie pour les maladies non contagieuses.

D'abord il faudroit choisir un terrain écarté des routes et des habitations de quatre cents mètres, (deux cents toises au moins), en préférant une plaine ou le penchant d'un léger côteau.

Quoiqu'à la rigueur on pût se contenter, pour cet usage, d'une surface de trente mètres (ou cent pieds) quarrés, cependant il n'y a que de l'avantage à y consacrer une double étendue.

Ce terrain devroit être enclos suivant la commodité des lieux; en observant que la manière préférable est un mur, ou deux fossés adossés dont la crête commune et large seroit plantée d'une double haie vive.

Dans la plupart des endroits, le terrrain ouvert maintenant à l'usage de voirie, est un sol inculte; on pourroit prendre pour cette destination une clairière dans un bois: mais il n'y a pourtant pas grand

©ENVA

inconvénient à mettre la voirie au bout d'un champ cultivé.

Dans tous les cas, il convient de planter, en dedans et en dehors de l'enceinte, plusieurs rangs d'arbres forestiers ou d'arbres à fruits : on sait que les racines des végétaux puisent des sucs favorables dans les débris des corps vivants, et que leurs feuilles entretiennent la salubrité par le pouvoir qu'elles ont d'absorber l'air impropre à la respiration, et de rendre de l'air pur en échange.

Dans l'intérieur de l'enclos, on pratiqueroit un fossé large et profond de deux mètres (six pieds), que l'on prolongeroit à mesure du besoin ; on y jeteroit les boyaux, le sang et les excréments, ainsi que d'autres débris dont on ne pourroit pas profiter ; on recouvriroit le tout d'une couche de terre, et au bout d'un couple d'années on l'emporteroit dans les champs.

Pour recouvrir les débris tirés d'animaux non atteints de vice contagieux, et renfermés dans un enclos, deux pieds de terre suffisent.

On peut sans inconvénient tirer parti des peaux, des graisses, des ossements et des chairs ; mais pour cela, il importe qu'on établisse un bâtiment où il y ait des ateliers en ordre.

Ateliers.

Ceux qui conviennent ici sont un hangard, un

©ENVA

charnier, un échaudoir, et un four à distillation pour les os.

Le hangard adossé à un mur, est un abri ouvert pour enlever les peaux, pour séparer les graisses, les chairs et les ossements.

Le charnier, est un bâtiment qui sert de resserre pour enfermer les débris à conserver, et même des animaux entiers que l'on doit soustraire à la voracité des chiens, des rats, ou autres animaux carnaciers. Ce local doit être pourvu d'une table, de paniers, de chevilles et de crochets. On y suspend les tendons qui servent à faire de la colle.

L'échaudoir est un autre local avec une cheminée; il doit y avoir une ou plusieurs chaudières pour y fondre les graisses, que l'on brûle pour l'éclairage, ou dont on fait du savon.

Le four à distillation sert à obtenir du sel ammoniac des os et même des chairs desséchés. On fera bien aussi d'y faire apporter les os provenant des cuisines, pour lesquels cependant on peut permettre qu'on établisse ailleurs une manufacture particulière.

Mais comme il n'est pas possible que les manufactures de sel ammoniac soient très-multipliées, ces os doivent être employés à faire le feu pour fondre les graisses.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les restes de ces os sont réduits à la partie terreuse; on les brise, et l'on en garnit les chemins comme d'un cailloutage.

©ENVA

Il convient de maintenir l'exécution de l'ordonnance du 10 juin 1701, qui défend à tous écorcheurs de fondre en leur maison aucunes graisses de chevaux, chiens, chats et autres animaux; et qui les oblige de faire cette fonte dans des lieux écartés de la ville. Cette ordonnance fut confirmée par une sentence du 18 juillet 1727, pour éviter les incendies et la corruption des graisses qui incommodent les voisins, surtout dans la saison des chaleurs.

On désigneroit aussi un espace pour y mettre un petit tas de chairs à pourrir, dans lequel la mouche verte ne tarde pas à déposer ses œufs, et où l'on voit bientôt fourmiller ses larves qui fournissent des amorces utiles aux pêcheurs.

L'administration délibéreroit si elle doit faire établir les ateliers à ses frais, et à quelles conditionss elle doit les livrer à des entrepreneurs; ou bien si elle les obligera de les établir eux-mêmes, en leur prescrivant des règles. Du moins il est à propos que chaque écarrisseur ait son atelier, à moins qu'ils ne soient associés entr'eux.

Il y auroit dans chaque atelier des gilets et des pantalons de toile pour servir de surtout aux ouvriers écarrisseurs, et avec lesquels il leur seroit interdit de venir au dehors.

Sur la porte de l'enclos, on doit lire cette enseigne: DÉBRIS D'ANIMAUX NON AFFECTÉS DE MALADIES CONTAGIEUSES.

Il semble qu'on devroit desirer que l'enclos eût à

©ENVA

sa proximité une rivière ou un ruisseau. L'ordonnance générale de police, du 21 novembre 1577, prescrit d'établir près de la rivière *l'écorcherie* des bêtes mortes. Un règlement de police de 1404 avoit ordonné même aux barbiers de porter le sang des hommes, qu'ils auroient saignés, dans la Seine, à l'endroit de l'*écorcherie*. Mais les écarrisseurs se passent très-bien des lavages à grandes eaux. Au contraire, les matières qui se sont épanchées ne tardent pas à se durcir sur un endroit sec, et alors elles ne fournissent plus d'émanations. D'ailleurs, on doit les balayer et les jeter dans le fossé. Un puits, ou mieux une source d'eau non courante, est tout ce qu'on peut desirer dans cette enceinte : il y a du danger, ou au moins de l'imprudence à faire entraîner par l'eau qui sert aux besoins publics, des débris infects, principalement ceux qui proviennent d'animaux affectés de maladies capables de se communiquer.

Voirie pour les maladies contagieuses.

Les maladies dont on craint la communication, sont les affections nommées *putrides-gangreneuses*, ainsi que la *rage*, la *gale*, le *claveau*, le *farcin* et la *morve*.

Pour les animaux qui périssent avec des maladies contagieuses, on doit établir un second enclos avec des ateliers pareils à ceux dont il a été parlé.

Il doit y avoir aussi un fossé comme dans l'autre enclos; mais outre les boyaux et le sang, on y enfouiroit

©ENVA

aussi les têtes qui devroient être séparées des corps avec la peau qui les recouvre ; et cette séparation de la tête se feroit en présence d'un délégué de l'autorité.

Les chairs des chevaux galeux, morveux, farcineux, ne pourroient être consommées hors de l'enclos par des animaux ; mais on pourroit les laisser dessécher, ainsi que les os, pour la manufacture intérieure de sel ammoniac.

Dans les lieux où cette manufacture ne seroit pas établie, les chairs des animaux atteints des maladies qu'on a nommées, seroient enfouies en même temps que les boyaux.

Les graisses en pourroient être fondues, et mises dans le commerce.

Mais les peaux ne pourroient sortir de l'enclos avant d'avoir été soumises à un travail préparatoire, qui soit capable de détruire les miasmes qu'elles peuvent contenir.

C'est aux chimistes qu'il appartient de prononcer sur la préparation convenable. Cependant j'observerai que, suivant l'expérience du marquis de Courtivron dans la Bourgogne, en 1745, et celle de Vicq-d'Azir, dans la Guyenne, en 1774, on se trouva très-bien d'avoir traité les cuirs par la chaux, moyen facile et peu coûteux ; et qu'en les conservant de la sorte, il n'en résulta aucune communication marquée (1).

(1) Vicq-d'Azir, Moyens Curatifs, p. 665, au mémoire instructif de nov. 1775.

©ENVA

Cependant si l'autorité locale remarquoit que cette préparation ne se fit pas assez soigneusement, elle feroit taillader complètement et enfouir les peaux dont il s'agit.

Cette préparation pourroit être autorisée aussi dans les cas de maladies contagieuses plus générales et plus meurtrières. Mais à plus forte raison, les taillades et l'enfouissage auroient lieu si l'on s'apercevoit de l'insuffisance de la préparation.

D'ailleurs, ces cuirs pourroient être retenus et travaillés dans l'enclos jusqu'après la fin de l'épizootie.

Il est quelquefois nécessaire qu'un gardien armé passe la nuit dans l'atelier. Il doit donc avoir un logement au premier étage.

Dans les maladies pestilentielles, il importe que les animaux qu'on sacrifie soient tués sans effusion de sang, et qu'on ne les ouvre qu'après qu'ils sont entièrement refroidis.

Dans tous ces cas, l'épaisseur de la terre qui recouvrira les corps ne devroit pas être moindre d'un mètre (trois pieds).

Les tanneurs et les corroyeurs seroient obligés de faire leur déclaration pour préparer des peaux sans tête, qui par-là seroient facilement reconnues dans le commerce.

Mais il importe de ne faire taillader et enfouir les peaux qu'à la dernière nécessité. Dans les plus grandes mortalités, cette mesure s'est toujours exécutée incomplètement : on a soustrait des peaux avec

©ENVA

d'autant plus d'inconvénient qu'on déterroit les bêtes et qu'on laissoit les corps en plein air.

Il y auroit aussi dans ces ateliers des pantalons et des gilets de toile, avec lesquels les ouvriers ne pourroient se montrer au dehors.

Le même écarrisseur pourroit faire le service aux deux enclos, qui doivent avoir entr'eux une distance de six cents mètres (deux cents toises). On aura soin qu'il y ait des chemins commodes et bien entretenus pour y arriver.

Enfin, cet enclos porteroit pour enseigne : DÉBRIS D'ANIMAUX MORTS ÉTANT AFFECTÉS DE MALADIES CONTAGIEUSES.

Dans le cas de l'insuffisance de cet enclos par une mortalité très-considérable, on devroit établir une voirie supplémentaire, pour laquelle on prendroit des mesures de l'espèce de celles que l'on a conseillées.

Quant aux campagnes, dans lesquelles l'autorité n'auroit pas le moyen ou bien ne jugeroit pas nécessaire d'établir de voirie enclose, on doit avoir soin que les débris des animaux soient mis hors d'état de nuire, en se rapprochant des règles qu'on a détaillées ci-dessus, surtout en faisant enfouir les débris hors des villages, dans l'endroit le plus retiré des champs du propriétaire, loin des routes et des habitations.

En général, cependant, on pourroit établir près du chef-lieu de chaque sous-préfecture, deux enclos principaux, pour tout l'arrondissement.

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 315 sur 580

©ENVA

Mesures à établir contre la contagion.

Nous avons déjà exposé ailleurs combien il est utile que MM. les préfets, les sous-préfets et les maires, fassent faire tous les ans, par un homme de l'art, une ou deux tournées chez tous les propriétaires de chevaux et de bestiaux; qu'ils exigent un rapport exact de cette visite, et que ce rapport soit soumis au visa des autorités locales.

Il n'est pas moins nécessaire d'ordonner que chaque aubergiste qui loge des chevaux, soit tenu d'avoir une étable qui ne serve que pour l'espèce du bœuf, et pour les chevaux qui ont un écoulement quelconque par les naseaux; que cette étable puisse contenir un dixième des chevaux qui peuvent être admis chez l'aubergiste, et que sur la porte on lise cette inscription: ÉTABLE POUR LES CHEVAUX SUSPECTS.

Cependant, les particuliers devroient être autorisés à conserver des chevaux morveux ou suspects, en s'obligeant de les tenir sans communiquer avec ceux du public, soit dans les champs, soit dans les chemins.

Autrement, les chevaux morveux que le propriétaire voudroit conserver en traitement, devroient être placés dans un local déterminé, moyennant qu'il s'obligeroit à les représenter à des époques fixes, ou dès qu'il en serait requis.

Enfin les gens de l'art doivent dénoncer à l'autorité les chevaux morveux qu'ils jugent à un degré

incurable, en demandant de les faire sacrifier. Nous avons dit aussi ailleurs qu'il seroit à propos que dans chaque département il y eût une exploitation dont le service ne se fît que par des chevaux morveux de tous les arrondissements ; on en verroit guérir un grand nombre avec des soins, du temps et du travail.

Enfin, pour des grandes villes, il importe d'attacher un ou plusieurs inspecteurs aux diverses branches de la voirie.

Conclusion.

Vous voyez, Monsieur, que dans les recherches de ce qui convient à notre objet, il n'est point question des fosses voûtées en maçonnerie qu'on vous a proposées : l'établissement en seroit dispendieux ; elles sont inutiles, et elles seroient insuffisantes.

La bonté d'un plan de ce genre sera hors de doute, s'il est économique et simple, c'est-à-dire s'il pourvoit à la salubrité, s'il n'entraîne point d'embarras, et s'il donne les moyens de profiter de tout de la manière la plus avantageuse : puissent mes idées mettre sur la voie d'atteindre ce but ! Mais c'est moi, Monsieur, qui vous dois des remercîments, puisque vous m'avez fourni l'occasion de me livrer à un travail utile. Je m'empresse de vous l'adresser, en vous assurant que vous ne présumiez pas trop de ma bonne volonté.

Au reste, ce ne sont point des conseils que je vous

envoie, suivant votre demande trop flatteuse : je vous expose seulement les faits et mes pensées. Tout ce que je souhaite, c'est que vous preniez la peine de me donner avis du parti que l'administration aura pris chez vous, et de me faire connoître par la suite quels en seront les résultats.

Leur avantage sera j'espère en proportion du desir du bien qui anime l'administration de votre ville, et qui vous donne des droits à la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

FIÈVRE INTERMITTENTE

Observée sur un étalon du Haras du Pin ;

Par M. Damoiseau, Vétérinaire de cet établissement.

Le 3 décembre 1807, sur les trois heures après midi, un étalon de race normande, âgé de cinq ans, parut tout-à-coup inquiet, ayant l'œil alternativement triste et animé, refusant toute espèce d'aliment ; il bâilloit fréquemment et alongeoit alternativement ses quatre membres, faisant entendre une espèce de craquement dans les articulations. Le pouls étoit petit, concentré et intermittent, la bouche chaude et la langue chargée d'un sédiment noirâtre ; les membranes muqueuses étoient de couleur jaune-safran ; il y avoit une tension douloureuse de l'hypocondre

©ENVA

droit, roideur de la colonne vertébrale, respiration courte et très-laborieuse; cet état dura à peu près deux heures, après lesquelles l'animal se mit à trembler.

Alors le froid devint universel; les quatre membres se rapprochèrent du centre de gravité: il étoit impossible de déterminer l'animal à faire un pas en avant; le poil devint terne et piqué, le pouls presque insensible et les yeux très-abattus. Au bout de trois quarts d'heure les forces parurent se ranimer, la peau devint brûlante, le pouls très-vîte: je comptai jusqu'à quatre-vingt-dix pulsations par minute; l'animal toussa plusieurs fois, s'ébroua fortement et jeta par les deux naseaux une assez grande quantité de matière muqueuse; la bouche devint plus humide et resta toujours chaude; les muqueuses étoient moins jaunes et plus colorées. Cet état ayant duré à peu près une demi-heure, il parut une sueur si considérable, que dans très-peu de temps la couverture, qui étoit étendue sur l'animal, fut aussi imbibée que si on l'eût jetée dans l'eau, et que la paille qui lui servoit de litière se trouva mouillée; le pouls étoit alors plein et souple, et le nombre des pulsations étoit à peu près le même que dans l'état de santé. Alors tous les autres symptômes ayant disparu, l'animal témoigna l'envie de manger, et parut aussi gai et ausi vigoureux qu'il étoit avant son accès.

Le 4 et le 6, il fut mis à la diète délayante, et je lui administrai le matin à jeun un opiat amer, légè-

©ENVA

ment purgatif, composé d'aloës deux gros, sulfate de magnésie une once dans une demi-livre de miel, ainsi que trois lavements émolliens par jour.

Le 6 à la même heure, les mêmes symptômes se manifestèrent, et l'accès suivit les mêmes périodes.

Le 7 et le 8, rémission et continuation dans le régime et le traitement: l'animal commence à purger sans colique, conservant toujours son appétit et sa gaîté.

Le 9, il y eut un accès moins fort que les deux précédents.

Le 12, accès très-violent.

Le 13 et le 14, continuation de traitement.

Le 15, accès tres-léger.

Le 17, je lui administrai une infusion d'une once de café en poudre, aunée et gentiane en poudre de chaque une once, dans une bouteille de vin blanc, que je laissai pendant douze heures sur la cendre chaude. Aussitôt après, je le fis fortement bouchonner par deux palefreniers, et après quelques minutes il eut une sueur très-abondante.

Le 18 et le 19, il prit la même infusion. Ce dernier jour la fièvre fut très-forte et avança à peu près de trois heures; je continuai ce traitement pendant huit jours. Les accès ne suivirent plus le même ordre dans leur retour; il en eut un assez fort, mais la fièvre parut vouloir devenir tierce; il eut un accès le 22, un autre le 24; et ensuite elle devint quotidienne, avec des symptômes moins violents.

J'augmentai la dose du café jusqu'à deux onces,

©ENVA

et je le donnai en substance uni aux autres amers, comme ci-devant; j'en continuai l'usage pendant dix jours, et l'animal n'eut plus que trois accès.

Pendant cet espace de temps il perdit peu de son embonpoint; mais il devint si foible, qu'au mois de février il étoit encore hors d'état de faire quatre tours de manège sous un palefrenier. Je continuai pendant quelques temps l'usage de la gentiane en opiat. Au mois de mars, il partit bien portant pour le dépôt de Saint-Lô, où il fit assez bien la monte.

Sur la FIÈVRE MUQUEUSE, *par le même.*

La fièvre muqueuse suit ordinairement les saisons pluvieuses: elle a été très-commune dans le commencement du printemps de cette année 1809, surtout dans les chevaux de poste et de rouliers; j'ai eu occasion de l'observer fréquemment depuis le mois de janvier.

Symptômes.

Dégoût, tristesse, pouls plein et embarrassé, muqueuses infiltrées, jaunâtres; vaisseaux qui règnent sur la surface de la sclérotique, très-apparents et de couleur foncée; ébrouement fréquent; rarement toux; marche difficile et chancelante; peau sèche et brûlante; roideur de la colonne vertébrale; matières alvines coiffées, quelquefois constipation; urines rares

©ENVA

et de couleur brune foncée. Cette fièvre n'est le plus souvent qu'éphémère ; mais d'autres fois, lorsqu'elle n'est pas prise dans son commencement, elle se termine assez fréquemment par une affection aiguë et catarrhale de la poitrine : alors l'animal malade, vers le quatrième jour, cesse de se coucher ; la toux se manifeste, les flancs s'agitent, on entend dans la trachée artère une espèce de roucoulement semblable au bruit que produit un animal affecté d'angine interne.

Traitement.

Lorsqu'il y a diathèse inflammatoire, la saignée est nécessaire ainsi que les bains de vapeurs : on les fait avec du son bouilli dans de l'eau ; j'ai de même obtenu de grands succès des bains de vapeurs sous le ventre, après lesquels j'avois le soin de recommander le bouchonnement long-temps continué, les boissons d'eau blanche miélée et nitrée, le bon miel pris en substance uni à la racine de réglisse, et le nitrate de potasse à petite dose : les lavements émollients doivent être prodigués.

Lorsque les symptômes d'inflammation sont disparus, j'administre alors un opiat composé d'oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge, un gros, racine d'aunée en poudre une once, nitrate de potasse trois gros, dans une demi-livre de miel.

J'ai souvent été obligé d'appliquer les sétons et les vésicatoires, tantôt aux fesses et d'autres fois à

©ENVA

la poitrine : ces moyens ont toujours été suivis du plus grand succès. Tous les chevaux de la poste de Nonant, département de l'Orne, en ont été affectés. Cinq sur douze ont éprouvé à la suite une maladie de poitrine : deux seulement ont été saignés : aucun n'est mort. J'ai remarqué que ceux qui ont été saignés, ont été quelques jours malades de plus que les autres ; la maladie a duré généralement douze à quinze jours. Les boissons de racine de brionne et de lierre-terrestre unies à l'eau blanche ont produit de très-bons effets, en tenant le ventre libre et en sollicitant la sécrétion des urines ; je les ai administrées aussitôt que l'inflammation avoit cessé, et dès le commencement chez les individus dans lesquels elle n'avoit pas lieu. Je n'ai pas eu occasion de faire l'ouverture des animaux morts de cette maladie, car aucun d'eux n'a péri entre mes mains.

PRINCIPAUX MÉDICAMENTS

Employés pour les Animaux Domestiques ;

Qui se trouvent chez M. LEBAS, Pharmacien-Vétérinaire de S. M. Impériale et Royale, *rue Saint-Paul*, à PARIS.

(*Septembre* 1811.)

	Livre. fr.	Once. s.	g.
ACÉTATE de plomb cristallisé. (*Sel de Saturne*).	2		4
ACÉTATE de plomb liquide. (*Extrait de Saturne*).	1	12	

©ENVA

	Livre.	Once.
	fr. s.	s.
Acide arsénieux en poudre. (*Arsenic blanc*). .	2	4
Acide nitrique. (*Acide nitreux*).	3	5
Acide sulfurique concentré. (*Acide vitriolique*).	1 5	
Alcool rectifié. (*Esprit-de-Vin*).	1 10	
Alcool aqueux camphré. (*Eau-de-Vie camphrée*).	1 10	
Alcool d'aloës. (*Teinture d'aloës*).	2	
Alcool sulfurique. (*Eau de Rabel*).	2	4
Alcool ou Teinture de Cantharides. (*Eau-de-Vie vésicante*).	3	5
Aloes succotrin en poudre.	3 10	6
Ammoniaque. (*Alcali volatil fluor*).	4	6
Assa foetida larmeleux.	4	6
Baies de Genièvre.	12	
Baies de Laurier.	1 5	
Baume tranquille.	2 10	5
Camphre sublimé.	15 20	
Cantharides en poudre.	12 18	
Carbonate d'Ammoniaque (*alcali volatil concret*).	10	15
Eau d'Alibourg.	1	
Ellébore noir en poudre.	2	4
Espèces aromatico-vulnéraires, pour bain, breuvage, lotion et fomentation. . . .	1 4	
Espèces émollientes.	18	
Ether sulfurique.	10	16
Euphorbe en poudre.	3	6
Extrait de Genièvre.	2	
Extrait de Gentiane.	3	6
Farine de graine de lin.	12	

	Livre.	Once.
	fr. s.	s.
Fleurs de Camomille.	1 10	
Fleurs de sureau.	1 5	
Fumigation de gaz acide muriatique. Les substances nécessaires pour une bergerie ou une écurie de 30 à 50 chevaux.	2 10	
Gomme ammoniaque en poudre.	4	6
Gomme arabique en poudre.	3 10	6
Huile volatile d'aspic. (*Essence de lavande*).	4	6
Huile de Cade.	1 10	
Huile empireumatique animale.	2	4
Huile épaisse de laurier.	3	6
Huile volatile de térébenthine. (*Essence de térébenthine*).	18	
Jalap en poudre.	6	10
Mercure purifié.	4	
Miel.		
Muriate d'Ammoniaque en poudre (*sel ammoniac*).	3	5
Muriate oxigéné de mercure (*sublimé corrosif*)	8	12
Nitrate d'argent fondu. (*pierre infernale.*) l'once 7 fr., le gros 24 s.		
Nitrate de potasse purifié. (*sel de nitre*). .	2	4
Onguent d'althæa.	2	
Onguent basilicum ou suppuratif.	1 12	
Onguent Égyptiac.	2	
Onguent de laurier.	2	
Onguent mercuriel double.	3 10	6
Onguent nerval.	3	6
Onguent de peuplier ou *populeum*.	2	
Onguent rosat.	2	
Onguent de scarabée.	4	6

©ENVA

	Livre. fr.	s.	Once s.
Onguent vésicatoire.	4		6
Opium.			
Oxide d'Antimoine par le nitre. (*Antimoine diaphorétique*).	4		6
Oxide d'Antimoine hydrosulfuré marron. (*Kermès minéral*).	11		20
Oxide d'antimoine demi vitreux, (*Foie d'Antimoine* divisé par prises. (*Crocus*). . . .	1	10	
Oxide de cuivre vert en poudre. (*Vert de gris*).	3		5
Oxide de fer noir. (*Ethiops martial*).	3		5
Oxide de fer rouge brun. (*Safran de mars apéritif*).	2		
Oxide de manganèse en poudre. (*Manganèse*).		12	
Oxide de mercure par l'acide nitrique. (*Précipité rouge*).	8		12
Oxide jaune de mercure. (*Précipité jaune*). .			30
Oximel simple.	1	10	
Pierre divine ou ophtalmique.	4		8
Potasse caustique. (*Pierre à cautère*).	4		8
Poudre d'aunée.	1	10	
Poudre de galanga.	3		5
Poudre de Gayac.		12	
Poudre de Gentiane.	1	10	
Poudre de Guimauve blanche.	2		4
Poudre d'Iris de Florence.	2		4
Poudre de quinquina.	15		25
Poudre de réglisse.	2		4
Poudre de rhubarbe indigène.	4		8
Poudre de sabine.	2	10	
Savon empireumatique.	3		6

	Livre.		Once.
	fr.	s.	s.
Soufre sublimé. (*Fleurs de soufre*).	1	4	
Sulfate d'alumine potassé (*Alun*) calciné.	2	10	5
Sulfate de cuivre cristallisé. (*Vitriol bleu*).	1	15	4
Sulfate de fer cristallisé. (*Vitriol vert*). .		10	
Sulfate de magnésie. (*Sel depsom*).		18	
Sulfate de potasse en poudre. (*Sel de duobus*).	1	12	
Sulfate de soude. (*Sel de Glauber*).	1	4	
Sulfate de zinc en poudre. (*Vitriol blanc*). .	1	4	
Sulfure d'antimoine, divisé par prises. (*Antimoine*).	1		
Sulfure rouge de mercure préparé. (*Cinnabre*).	7		12
Sulfure de potasse. (*Foie de soufre*). . . .	4		6
Tartrate acidule de potasse en poudre. (*Crême de tartre*).	1	12	
Tartrate de potasse antimonié. (*Emétique*).	6		12
Térébenthine claire.	1		
Thériaque.	2	10	5

On trouve aussi chez le même Pharmacien diverses préparations de sa composition; telles que: Charge fortifiante, Elixir contre les coliques, Mastigadour préservatif, Onguent anti-psorique, Onguent résolutif fondant, Onguent dessicatif, Pilules anti-farcineuses, Poudre béchique incisive, Poudre cordiale ou de thériaque, Poudre diurétique fondante, Poudre émolliente, Poudre astringente, Poudre vermifuge, etc.

On pense bien qu'il y a des variations dans le prix des substances que l'on tire de l'étranger; mais, autant que les circonstances le permettent, M. Leras fait jouir les homme de l'art d'une réduction proportionnée à la quantité des fournitures qu'ils demandent.

©ENVA

DÉCRET

Concernant les Artistes-Vétérinaires des Armées.

Anvers, le 10 Septembre 1811.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse, etc., etc., etc.

Sur le rapport de notre Ministre directeur de l'administration de la guerre, notre conseil d'état entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^er^. A dater du 1^er^. janvier 1812, les artistes-vétérinaires dans les corps des troupes à cheval, jouiront d'un traitement de cent francs par mois.

En garnison, lorsqu'ils n'auront pas de logement en nature, ils recevront douze francs par mois, à titre d'indemnité.

2. Ils prendront rang à la suite des adjudants-sous-officiers du régiment, sans néanmoins avoir d'assimilation avec un autre grade militaire. Notre ministre de la guerre déterminera l'uniforme qu'ils devront porter.

3. Leur traitement de retraite, dans les cas prévus par les lois et les règlements militaires, leur sera payé à raison de six cents francs par an.

4. Nos ministres de la guerre et de l'administration de la guerre sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre, Secrétaire d'État, signé, le comte Daru.

©ENVA

HISTOIRE

D'une maladie catarrhale des naseaux, de la gorge, des poumons, de la vessie et des intestins, quelquefois avec anasarque, qui régna, en 1808, sur les chevaux du Haras de Pompadour;

Par M. De Moussy, Vétérinaire de cet établissement:

Mémoire couronné en 1809, par la Société d'Agriculture du Département de la Seine.

L'hiver de 1808 a été marqué par des variations subites et répétées de l'atmosphère, qui ont donné lieu à une maladie catarrhale épizootique sur les étalons du haras de Pompadour, et sur presque tous les animaux de cet établissement; ceux qui ont échappé à ses coups, n'ont dû la conservation de leur santé qu'au retour de la belle saison. Je ne chercherai point à expliquer si elle a été due aux fréquentes suppressions de la transpiration, occasionnées par la vicissitude continuelle de l'atmosphère, tantôt chargée d'humidité, tantôt agitée par des vents froids du nord; mais je ferai remarquer que dans le cheval le système muqueux est bien plus

©ENVA

souvent affecté que dans l'homme. Le plus grand nombre des maladies dont cet animal précieux est la victime, a son siége dans les membranes muqueuses: les flux de *morfondure*, de *courbature*, de COURME, de *fausse gourme*, de MORVE, en fournissent des preuves multipliées.

La maladie catarrhale qui a régné sur les étalons du haras de Pompadour a offert, en général, dans les individus qu'elle a atteints, la même succession de symptômes. Dans les premiers jours, l'animal mange avec lenteur: il broie ses aliments avec une espèce de gêne qui paroît résider dans les muscles qui font agir les mâchoires et l'encolure; une sorte de roideur universelle l'empêche de se mouvoir avec facilité dans sa loge.

Après avoir mangé pendant quelques minutes, il s'éloigne du râtelier, tire légèrement sur ses longes, et cherche à donner à sa tête et à son encolure une direction horizontale. Cet état de concentration intérieure dure peu, le cheval relève sa tête, s'approche de la mangeoire et se remet à prendre quelques bouchées de fourrage avec la même indolence. A cette première époque, la toux est rare et sèche; le pouls petit et concentré; la membrane pituitaire est blafarde; la membrane de la bouche, quoique brûlante au tact, réfléchit la même couleur; les flancs offrent un léger embarras dans leurs mouvements, quoique l'élévation et l'abaissement des côtés présentent une égalité parfaite.

©ENVA

Ces symptômes ne tardent pas à augmenter d'intensité. La mastication devient plus imparfaite, les intervalles sont plus longs et plus répétés; l'animal laisse échapper de sa bouche le fourrage qu'il avoit saisi. Un flux de salive verdâtre coule des commissures des lèvres, à chaque mouvement des mâchoires. La membrane de la bouche et celle qui tapisse les cavités nasales se colorent, la toux devient plus fréquente et souvent quinteuse : elle est plus profonde ; l'animal semble l'arracher du fond de sa poitrine; il retient son haleine, il serre les mâchoires, il se recule et se porte alternativement en avant pour ne pas tousser; il cherche à échapper à la douleur que suscite la toux; ses flancs s'agitent alors avec violence; ils reprennent leur premier état de calme, dès que le paroxisme a cessé. Le pouls n'est pas plus ému que dans le premier période de la maladie, la tête est plus basse; les yeux sont fermés et larmoyants : quand on écoute l'animal avec attention, l'on entend un bruit léger qui est dû à l'obstacle que l'engorgement des membranes muqueuses présente à l'air inspiré. Un léger suintement d'une humeur claire et limpide a lieu par les naseaux; une sensibilité exquise règne à la base de la langue et dans toute l'étendue de la face trachélienne ; il n'y a nulle apparence d'engorgement dans les glandes sublinguales et lymphatiques, logées entre les branches de la mâchoire postérieure.

Cet état de souffrance se soutient jusqu'au dou-

©ENVA

zième ou treizième jour. Pendant ce laps de temps, le cheval ne boit qu'une très-petite quantité d'eau à la fois; il refuse le son, la farine, et toute autre nourriture qu'on lui donne; il ne répare ses forces qu'au moyen de quelques bouchées de fourrage qu'il prend à de longs intervalles : à cette époque les jambes de derrière, principalement la gauche, commencent à s'engorger. Cette tuméfaction gagne les autres membres qui, dans l'espace de quarante-huit heures, triplent et quadruplent de volume; quelquefois cet engorgement est plus prompt et s'effectue dans l'espace d'une nuit. Cette métastase de l'humeur morbifique sur les extrémités, cet effort salutaire de la nature qui éloigne du centre le point d'irritation qui étoit fixé sur la poitrine et sur la tête, amènent bientôt la solution de la maladie. Le flux qui a lieu par les naseaux s'épaissit par degrés, il coule avec abondance; la toux devient successivement plus rare et plus grasse, le flux diminue graduellement; la couleur rouge de la membrane nasale s'affoiblit; l'appétit renaît par degrés; les jambes se dégorgent peu à peu, et du vingt au vingt-cinquième jour l'animal est rendu à la santé.

Telle est la marche de la maladie abandonnée à elle-même, lorsqu'aucun symptôme prédominant, aucune anomalie nerveuse ne viennent interrompre son cours. Cette irritation des membranes muqueuses, après s'être propagée de la tête à la poitrine, se

fixoit quelquefois plus particulièrement dans un point de leur étendue. La base de la langue et les glandes sublinguales ont été fréquemment affectées. La phlegmasie, après avoir parcouru la tête et la poitrine, alloit encore exercer ses ravages sur les intestins, et produisoit une diarrhée muqueuse qui, après avoir subsisté plusieurs jours, étoit également suivie de la tuméfaction des membres abdominaux et thorachiques : car dans cette maladie, la tendance de la nature à déterminer l'humeur morbifique sur les extrémités a été si grande, que je n'ai pas vu guérir un seul cheval, sans que cette tuméfaction ne se soit manifestée. Cet engorgement critique des extrémités n'étoit jamais complet, puisque le transport de l'humeur sur les jambes ne faisoit que modifier les premiers symptômes, mais ne les dissipoit pas entièrement. Les forces vitales moins accablées, travailloient alors à éliminer l'humeur peccante fixée sur la tête, la poitrine ou les intestins; ou pour parler plus exactement, l'irritation des membranes muqueuses qui tapissent ces cavités splanchniques, devenant moins violente, tendoit à une résolution prompte, déterminée par l'exsudation abondante qui avoit lieu.

Cette diathèse inflammatoire ne s'est pas bornée aux parties que je viens de dénommer; j'ai observé dans deux chevaux limousins (l'Assuré et le Galant) un catarrhe de la vessie, qui a été également précédé de la tristesse, de l'abattement, de la toux,

©ENVA

de la roideur du tronc et des membres, d'un flux léger par les naseaux. Cette maladie peu ordinaire, mérite quelque développement. Je choisirai surtout l'exemple du Galant, chez lequel elle a parcouru toutes ses phases d'une manière très-marquée. Cet animal de quatre à cinq ans, d'une constitution délicate, devint triste, dégoûté; il toussoit par intervalle. Les membranes pituitaire et buccale se colorèrent un peu, et un flux léger d'une humeur limpide s'établit par les naseaux. La base de la langue et la trachée-artère n'offroient aucune trace de sensibilité: flancs calmes, pouls naturel, peu de difficulté à se mouvoir. Le huitième jour, l'animal parut éprouver quelques légères coliques; la verge sortoit fréquemment du fourreau et restoit long-temps hors de la cavité qui la recèle, quoique dans l'état de flaccidité. Le périnée et les bourses offroient au tact une augmentation de chaleur assez considérable; les testicules éprouvoient un mouvement continuel qui tantôt les rapprochoit de l'anneau, tantôt leur imprimoit une espèce de vibration qui les déterminoit de dehors en dedans et d'avant en arrière; l'animal levoit fréquemment les jambes, et tenoit le plus ordinairement la gauche levée pendant quatre à cinq minutes. Lorsque le mouvement des testicules devenoit plus violent, l'animal cherchoit à se coucher, l'effectuoit avec précaution, regardoit son flanc, et restoit ensuite dans une immobilité parfaite, en étendant son encolure et sa tête qui prenoient un nou-

©ENVA

veau point d'appui sur le sol. Les épreintes douloureuses passées, l'animal se relevoit, s'approchoit du râtelier et mangeoit nonchalamment quelques brins de fourrage. De temps en temps il se campoit pour expulser des urines qui sortoient rouges, épaisses et en petite quantité. Quelquefois la dysurie augmentoit, et tout en mangeant, le cheval étoit campé et contractoit ses muscles abdominaux pour expulser le peu d'urine qui étoit contenue dans la vessie.

Cet état de phlogose subsista jusqu'au quatorzième jour, sans qu'il parût éprouver de douleur vive. Celle qu'il ressentoit étoit fixe, profonde, continue, et n'étoit annoncée que par le spasme du flanc, joint aux symptômes que j'ai déjà décrits. A cette époque la détente commença à s'opérer; l'urine devint plus copieuse, plus blanche, chargée d'un sédiment muqueux peu abondant; l'animal se campoit à peine pour s'en débarrasser, il se contentoit de lever la cuisse gauche, et en s'approchant de la mangeoire, le jet de la liqueur avoit lieu. L'urine augmenta de densité et de blancheur le seizième et le dix-septième jours, elle paroissoit alors semblable à des glaires d'œufs, et filoit comme de l'huile. Sa consistance devint ensuite moins grande, elle reprit peu à peu son état naturel, et du vingt-troisième au vingt-quatrième jour l'animal fut guéri.

L'engorgement critique des extrémités, qui fut peu considérable chez le Galant, a été suivi de l'anasarque dans quelques chevaux. *Le Solide*,

©ENVA

cheval d'une race commune, en a offert un exemple frappant. Atteint par la maladie catarrhale épizootique qui avoit déjà affecté plus de trente chevaux, il éprouva comme eux, dans l'espace de dix-huit heures, une tuméfaction très-forte des quatre extrémités, elles devinrent, en moins de trois jours, d'une grosseur telle qu'il ne marchoit qu'avec la plus grande difficulté, à cause de la quantité du liquide interposé entre les lames du tissu cellulaire qui unit la peau aux muscles, surtout à l'endroit des articulations. L'œdématie des quatre extrémités gagna peu à peu le bas-ventre. Le dessous de la poitrine, la face trachélienne de l'encolure se gorgèrent du même liquide séreux. La texture molle et phlegmatique de cet animal, ôtant à la fibre vasculaire l'énergie dont elle est douée dans les chevaux de pure race limousine, ne permit pas aux vaisseaux absorbants de repomper le premier liquide épanché, et l'atonie des fibres, allant sans cesse en croissant, produisit bientôt l'affection universelle, connue sous le nom d'anasarque. Après deux mois de traitement, je parvins à rendre l'animal à la santé, par les moyens médicamenteux et par le régime que j'indiquerai plus bas.

- L'anomalie nerveuse qui m'inquiéta le plus, fut celle *du Louis*, cheval arabe de la plus grande distinction. Cet étalon, dont la race est si précieuse, dont les formes sont si belles et qui est une des colonnes fondamentales du haras de Pompadour, touche pour

ainsi dire à sa caducité. La maladie se manifesta chez lui par une toux rare et sèche, accompagnée d'un dégoût médiocre et d'une irrégularité dans les flancs qui étoit due à la contraction plus accélérée des muscles de l'abdomen. Les flancs se relevoient avec plus de vivacité qu'à l'ordinaire; l'animal agitoit sa tête, s'ébrouoit fréquemment et rendoit alors une très-petite quantité de mucus par les naseaux. La membrane pituitaire étoit peu colorée, les yeux étoient brillants, le pouls offroit un peu de concentration: les symptômes ne tardèrent pas à augmenter d'intensité; le mouvement des flancs s'accrut d'une manière effrayante, ils se relevoient par une action convulsive qui les portoit avec force en haut; à chaque mouvement d'expiration, la secousse étoit si violente, que tout le tronc en étoit ébranlé, et se dirigeoit en avant par la commotion qui lui étoit imprimée; l'ébrouement étoit continuel, les naseaux fortement dilatés se resserroient par un mouvement spasmodique promptement suivi de leur dilatation. L'agitation de l'animal étoit extrême, surtout quand il prenoit quelques bouchées de fourrage, qu'il broyoit avec une espèce de fureur. Leur déglutition étoit accompagnée des éclats d'une toux quinteuse qui duroit sept à huit minutes. Il ne se couchoit plus; il avoit été forcé d'y renoncer parce que l'appui du corps sur le sol, s'opposoit à la liberté du mouvement des côtes.

©ENVA

A la violence de ces symptômes nerveux, je ne pouvois méconnoître une affection secondaire du diaphragme, et elle me faisoit craindre que la pousse convulsive ne fût le résultat de cette maladie, si elle ne prenoit pas une terminaison plus funeste. Mes craintes étoient d'autant mieux fondées que cet étalon, naturellement grand mangeur, avoit beaucoup de ventre, et avoit besoin d'être réglé sévèrement pour ne pas éprouver de fréquentes indigestions. Après trente-quatre jours de traitement, j'eus l'avantage de remettre cet étalon précieux en état de servir encore à la propagation.

Cette maladie catarrhale épizootique, ne comptoit pas encore de victime, lorsque l'âne-étalon, dit le Visir, en fut atteint. Cet animal, âgé de vingt-un ans, étoit parvenu à un état d'obésité si considérable, que la partie supérieure de ses côtes présentoit de chaque côté une tumeur graisseuse qui régnoit du garot à la hanche: l'irritation des membranes muqueuses se communiqua bientôt à tout le système, il y eut une colliquation prompte de la graisse de toutes les parties. Le point d'irritation fixé principalement dans la poitrine, y fit bientôt affluer les humeurs. La texture pulmonaire déjà affoiblie par l'âge et par l'état d'obésité qui existoit, ne put résister à leur impulsion. Elle fut de suite subjuguée, et l'hydro-thorax termina promptement les jours de cet animal peu propre à la génération.

Les premiers signes de l'épizootie catarrhale furent promptement remplacés chez lui par la dyspnée, la respiration fréquente, le mouvement étendu et accéléré du flanc, l'infiltration du dessous de la poitrine et des bourses, et par une espèce de stupeur dans l'avant-main. Dès le principe, le poumon fut tellement subjugué, que la toux étoit à peine sensible. Ce mouvement salutaire de la nature qui tend à débarrasser la poitrine de ce qui l'irrite ou l'opprime, pouvoit à peine s'opérer, tant les forces des organes pulmonaires tendoient à s'anéantir.

L'ouverture du corps, tout en confirmant le pronostic que j'en avois porté, m'offrit cependant une modification que je dois rapporter. Une grande quantité de liquide n'étoit pas épanchée dans la poitrine, il y avoit plutôt hydro-pneumonie que hydro-thorax; toute la substance pulmonaire étoit œdématiée. Les bronches se trouvèrent remplies d'un liquide séreux assez abondant; toute la capacité de la trachée-artère étoit occupée par un coagulum lymphatique qui s'étoit moulé sur ce canal. Tous les viscères du bas-ventre étoient farcis de graisse. Les intestins étoient séparés des muscles abdominaux par une couche de graisse de plus de six pouces d'épaisseur; le sang qui s'échappoit des vaisseaux dont je faisois la section, offroit à sa surface une liqueur huileuse qui se figeoit avec promptitude.

Cette hydro-pneumonie, qui enleva cet animal en six jours, étoit annoncée surtout par une difficulté

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 339 sur 580

©ENVA

énorme de la respiration, que j'attribuai à un épanchement considérable de sérosité dans la cavité thorachique. Je ne fus pas peu surpris de trouver la substance pulmonaire entièrement infiltrée par une liqueur séreuse qui s'étoit glissée dans toute les parties, et qui s'étoit ensuite épanchée dans les bronches. Le poumon ressembloit exactement à une éponge dilatée par l'eau qui a pénétré jusqu'à la dernière série des porosités dont elle est criblée.

Dans quelques-uns de nos jeunes chevaux de quatre à cinq ans, cette maladie s'est compliquée avec la gourme. Il en est presque toujours résulté des angines d'un caractère alarmant que j'ai eu beaucoup de peine à combattre. J'ai observé que l'engorgement des ganglions lymphatiques ne se manifestoit qu'à la seconde période de la maladie. La phlegmasie des membranes muqueuses se fixoit alors sur les parties constituantes de la gorge; la difficulté de la respiration et de la déglutition augmentoit en proportion de l'engorgement des glandes lymphatiques logées dans l'auge. Cette tuméfaction qui n'avoit lieu dès son principe que dans un point de la mâchoire postérieure, gagnoit promptement toute la ganache. Elle ne s'arrêtoit qu'après avoir formé une tumeur qui s'étendoit de la symphise du menton jusqu'au tiers supérieur de l'encolure. Son siège principal, placé à la base de la langue, offroit au tact la dureté de la pierre. Cette rénitence n'existoit que dans son centre, c'est-à-dire,

dans l'auge proprement dite. La circonférence étoit occupée par une infiltration lymphatique qui, après s'être propagée jusqu'au menton, gagnoit ensuite les joues, soulevoit les parotides et formoit un bourlet qui cernoit la partie supérieure de l'encolure. La tumeur formoit un véritable phlegmon entouré d'un œdême phlegmoneux. Tant que la tuméfaction n'avoit pas acquis le volume déterminé par la nature, ou pour mieux dire jusqu'à ce que le dépôt fût complet, l'animal jetoit abondamment par les naseaux. Le flux diminuoit en raison de l'accroissement de la tumeur; il persistoit jusqu'au moment où la vitalité de la partie surmontant l'influx des humeurs, produisoit une fièvre locale qui amenoit la supuration. Quand la collection purulente étoit achevée, le flux cessoit entièrement.

La tendance à la supuration n'empêchoit pas la tuméfaction des membres, quoique je cherchasse à l'accélérer par tous les moyens que l'art indique. Cette tuméfaction étoit alors peu considérable, et cédoit à la promenade. Dans les premiers jours, tant que l'épizootie catarrhale conservoit son caractère propre, l'esquinancie étoit interne; elle avoit son siège dans la membrane qui revêt l'intérieur du larynx et de la trachée-artère. La difficulté de la respiration et de la déglutition n'étoit point accompagnée d'engorgement extérieur; aussitôt que l'humeur de la gourme, sollicitée par l'irritation existante, venoit développer les glandes lym-

©ENVA

phatiques logées dans l'auge, l'esquinancie devenoit externe. La dyspnée étoit due à l'engorgement énorme qui, soulevant la base de la langue, diminuoit la capacité de l'arrière-bouche et s'opposoit à la libre introduction de l'air et des aliments tant solides que liquides. La déglutition de ces derniers étoit impossible dans le paroxisme de la maladie. J'y suppléois par des lavements répétés.

Il est arrivé quelquefois que l'inflammation qui occupoit la base de la langue, les glandes lymphatiques et les membranes muqueuses de la tête et de la poitrine, s'est communiquée au voile du palais. La sortie par les naseaux des aliments tant solides que liquides, m'instruisoit de cette nouvelle complication. Je la combattois par les mêmes moyens que j'avois déjà mis en usage, puisque ce nouvel accident n'étoit dû qu'à l'intensité plus grande de l'inflammation qui se propageoit à toutes les parties de l'arrière-bouche.

Telle a été la marche de la maladie catarrhale épizootique que j'ai eu à combattre cette année, avec les diverses complications qui sont venu embarrasser son cours; il me reste à indiquer les moyens que j'ai prescrits pour la détruire. Ennemi des formules compliquées, j'ai constamment recours à des moyens simples. Je me borne toujours à l'influence salutaire du régime, quand je vois que les efforts de l'organisme sont assez puissants pour surmonter les obstacles à la guérison. La médecine *expectante*

©ENVA

doit être en général la *médecine des haras*, surtout pour les animaux adultes. Il y a bien peu de cas qui exigent des secours actifs. Les vétérinaires, en calculant bien les changements de régime, évitent une foule de maladies qu'il est toujours plus facile de prévenir que de combattre. Le dérangement des lois de l'économie animale ne reconnoît pour causes, dans les animaux, que des agents physiques : *point de causes morales à combattre et à détruire.* Les divers symptômes, qui se succèdent et se remplacent avec régularité dans chaque affection maladive, lorsqu'il ne se manifeste aucune anomalie, forment un tableau parfait dont toutes les parties se coordonnent. Interrompre leur marche dans cette occurrence par des médicaments administrés hors de saison, c'est repousser et souvent anéantir les efforts conservateurs de l'organisme, établi sur des bases solides, pour y substituer un vain échafaudage, qui ne peut fournir qu'un appui foible et sans cohésion.

Dès le début de la maladie catarrhale, j'avois recours à l'eau blanche et au son frisé ; je faisois envelopper l'animal d'une bonne couverture de laine, et j'adaptois à la ganache une peau de mouton qui couvroit les joues et le tiers supérieur de l'encolure. La promenade, le bouchonnement répété ranimoient encore l'action de la peau, qui est sujette à de fréquentes horripilations à cette première époque de la maladie.

Les fumigations d'eau de mauve et de son, lors-

©ENVA

que les mauves furent consommées ; l'eau blanche tiède , les lavements mucilagineux , dès que les intestins participoient à l'inflammation existante , et que les crottins devenoient noirs, secs et brûlés; l'application sous la ganache d'un fort plumasseau imbibé d'eau tiède , rendue sédative par l'addition d'une petite quantité d'extrait de saturne et d'eau-de-vie camphrée , afin de diminuer la sensibilité exquise de cette partie , furent les moyens secondaires auxquels j'eus recours.

Je ne me suis permis aucune application sur l'engorgement critique des extrémités. Il se manifestoit du treizieme au seizieme jour ; je l'abandonnai entièrement à la nature. Je prescrivois alors la promenade trois fois par jour et je diminuois graduellement le nombre des fumigations ; l'animal étoit bouchonné vivement ; on frottoit fortement les jambes , aussitôt qu'il étoit rentré à l'écurie. Le manège couvert que possède le haras de Pompadour , me donne la facilité de faire promener les chevaux malades en tout temps. L'exercice doit être recommandé tant qu'il n'y a point de contre-indication : il aide à la guérison puissamment.

Ce traitement , si simple , a rendu plus de soixante chevaux à la santé. Il me reste à parler des circonstances particulières qui ont exigé des secours plus actifs.

Les diarrhées muqueuses qui ont succédé à l'inflammation des membranes pituitaire et bronchique ,

©ENVA

ont été combattues par des lavements de graine de lin. Il n'y a qu'un seul cas où l'étalon, nommé *l'Etourneau*, paroissant souffrir beaucoup, sans éprouver cependant de ces agitations violentes qui caractérisent les diverses espèces de coliques portées à un très-haut degré, je me décidai pour dissiper la tension des flancs, spasmodiquement contractés, à lui faire donner un lavement mucilagineux, auquel j'ajoutai une once de nitre et deux gros de camphre dissous dans trois jaunes d'œufs. Ce lavement ayant produit l'effet que j'en attendois, je n'employai plus que des lavements ordinaires. Ces diarrhées muqueuses, ainsi que je l'ai dit au commencement de ce mémoire, se supprimoient peu-à-peu, et diminuoient en raison de l'engorgement des membres.

Le catarrhe aigu de la vessie, qui s'est développé dans les étalons appelés *l'Assuré* et *le Galant*, m'offroit une maladie absolument nouvelle pour moi. Voyant que je n'avois qu'à réprimer la violence de l'inflammation, surtout dans le Galant, animal d'une sensibilité extrême, j'eus recours au nitre. Une once, divisée en trois prises données le matin, à midi et le soir, fut administrée chaque jour tant que la dysurie persista. J'y joignis des lavements mucilagineux également nitrés. Aussitôt que la phlogose de la vessie devint moins intense, que l'urine coula avec plus de facilité, qu'elle fut moins rouge, plus sédimenteuse, je diminuai les

©ENVA

doses du nitre que je réduisis successivement à un gros. La nature alors acheva la guérison ; j'interdis la promenade tant que l'inflammation fut assez vive pour ne permettre aucune exsudation d'humeur muqueuse, et je la prescrivis aussitôt que l'écoulement se manifesta. Je me déterminai à interdire l'exercice dans le principe de cette affection maladive, parce que je m'aperçus que le moindre mouvement accroissoit le roulis des testicules, et rendoit plus douloureuses les épreintes que l'animal éprouvoit par intervalles.

La tuméfaction critique des membres, qui se montroit d'une manière si uniforme dans les chevaux soumis à l'influence de cette maladie, fut suivie de *l'anasarque* chez *le Solide*, cheval de race commune ; sa fibre ne pouvant résister aux engorgements séreux qui amenoient la solution de la maladie, je fus contraint de mettre en usage les moyens propres à lui donner le ton et l'énergie dont elle étoit dépourvue.

Le foin le mieux choisi, la paille la plus fourrageuse, le son et l'avoine, tantôt unis tantôt séparés, donnés fréquemment et en petite quantité chaque fois, de l'eau blanchie avec de la farine de froment, formèrent le régime de l'animal ; j'y joignis la promenade, que je prescrivis trois fois par jour et pendant vingt minutes au moins chaque fois. Matin et soir, je fis étendre dans l'eau blanche, dont l'animal s'abreuvoit avec avidité, une pinte

©ENVA

d'une infusion théiforme de sassafras, extrêmement chargée. Ce bois qui est sudorifique dans l'homme, a principalement la vertu diurétique dans le cheval; il excite cependant une transpiration plus abondante, que j'avois soin de favoriser par une couverture de laine et par l'action répétée de la main qui promenoit le bouchon avec force principalement sur les parties œdématiées. Je pratiquai de temps en temps quelques mouchetures qui donnèrent issue à une grande quantité de sérosité. Après vingt-cinq jours de ce traitement, cet animal qui avoit repris de la vigueur et de la légèreté, dont les membres et le dessous du ventre commençoient à se dégorger, devint plus triste, plus pesant, plus dégoûté. La tuméfaction des membres parvint à son comble; à peine pouvoit-il se mouvoir. L'exercice ne fut point interrompu, une poudre composée de gentiane et de semen-contra mêlés à parties égales, remplaça matin et soir l'infusion de sassafras. Elle étoit incorporée, à la dose d'une demi-once pour chaque prise, dans du son et de l'avoine mêlés à partie égale et légèrement humectés. Je fis tremper dans l'eau blanche une boule de mars jusqu'à ce qu'elle fût suffisamment saturée. Cette combinaison des amers et des martiaux produisit le meilleur effet. Les organes digestifs reprirent promptement leur première énergie. Quelques vers de l'espèce des lombrics furent expulsés des intestins. Redoutant l'usage trop long-temps continué des amers, et les regardant

©ENVA

à la longue comme un poison lent pour l'économie animale, je supprimai graduellement la poudre et je la réduisis successivement à un gros. Je me bornai ensuite à l'eau martiale, qui fut continuée jusqu'à la fin du traitement.

Cette méthode curative fut celle que j'employai, il y a trois ans, pour un poulain échappé d'arabe et de limousin, qui éprouva une anasarque encore plus considérable. Cette maladie fut déterminée chez lui par un vice gourmeux et rhumatismal, accru encore par la longue inaction à laquelle il fut condamné pendant presque tout l'hiver, à raison du temps horrible qui régna pendant plus de deux mois. A mon premier retour d'Espagne, je trouvai ce poulain, appelé *l'Impérial*, âgé de trois ans, affecté d'une œdême qui occupoit déjà toute la surface du bas-ventre; toute l'habitude du corps tendoit à un marasme complet. Les organes digestifs faisoient cependant leurs fonctions, et l'air de santé de ce jeune animal, son œil vif et brillant me rassuroient un peu. Je débutai par l'infusion théiforme de sassafras, j'y joignis l'usage quotidien de la promenade pendant une demi-heure matin et soir. L'action répétée du bouchon de paille promené avec force sur toutes les parties du corps, seconda ces moyens médicinaux et diététiques. Je pratiquai à différents intervalles des mouchetures qui firent évacuer beaucoup de sérosités. Ces moyens devenant insuffisants, et la maladie faisant tous les jours de nouveaux

©ENVA

progrès, j'eus recours aux martiaux et aux toniques, qui fortifièrent bien le système général, mais ils ne purent donner aux vaisseaux absorbants la force nécessaire pour repomper le liquide épanché. A cette époque, la maladie étoit parvenue à son dernier degré d'intensité. Le ventre, le dessous de la poitrine, le poitrail, l'encolure étoient entièrement œdématiés, et il y avoit plus de deux seaux de liquide interposé entre cuir et chair. L'abdomen surtout étoit extrêmement infiltré.

Je ne balançai point à recourir à la seule opération qui pouvoit sauver l'animal. Je l'abattis, et je pratiquai de chaque coté de la ligne blanche trois incisions que je séparai par des intervalles assez considérables, en ayant l'attention de les pratiquer à la partie la plus déclive de l'abdomen. Chaque incision avoit de trois à quatre pouces de longueur. Par une pression douce et graduée aux alentours de chaque ouverture, j'exprimai une assez grande quantité de liquide. J'appliquai ensuite le cautère brûlant dans chaque incision, afin de ranimer l'action organique des vaisseaux, de produire une supuration louable et de m'opposer aux effets désastreux de la débilité locale qui auroit pu amener la gangrène. Un digestif animé et anti-putride servit à panser les plaies, aussitôt que les escarres se furent détachés. J'en avois favorisé la chute en les oignant de basilicum. Mon premier dessein fut de passer deux sétons à la partie inférieure du ventre,

©ENVA

ainsi que je l'ai vu pratiquer quelquefois; mais je rejetai promptement cette idée. Quand une partie est baignée par une grande quantité de liquide, dans lequel elle a macéré long-temps, sa vitalité est tellement affoiblie, que la mortification est le résultat nécessaire de son affoiblissement porté à un plus haut degré. Deux mèches introduites entre la peau et les muscles, graissées de l'onguent le plus actif, ne pouvoient agir que foiblement sur des parties défendues par une infiltration lymphatique et séreuse de plusieurs pouces d'épaisseur. Leur action devenoit tellement locale, elle étoit tellement circonscrite, qu'elle se réduisoit à la nullité. Je ne pouvois, d'ailleurs, faire dégorger complètement les tissus, et je n'avois pas l'espérance de voir s'établir une fièvre locale suffisante pour amener la supuration. Je crois donc, qu'en pareil cas, il faut proscrire les sétons, et recourir à l'opération que j'ai indiquée. Elle eut les suites les plus heureuses, et l'animal qu'on regardoit comme irrévocablement perdu pour le haras, est compté à présent au nombre de nos chevaux les plus précieux. Je ne fus point obligé de pratiquer cette opération pour *le Solide* : les remèdes internes et le régime suffirent pour le rendre à la santé.

Cette maladie redoutable, dont j'eus le bonheur de triompher, fut remplacée par une autre non moins dangereuse qui affecta *le Louis*, un de nos plus beaux étalons : j'en ai tracé le tableau plus haut.

©ENVA

L'affection convulsive du diaphragme, qui compliqua presque de suite la maladie catarrhale dont il étoit atteint, exigeoit des secours d'autant plus prompts, qu'elle acquit rapidement une intensité effrayante. Calmer l'irritation de la poitrine, rendre au diaphragme la liberté de son jeu, appeler sur un point de la surface l'irritation qui étoit fixée sur le système pulmonaire ; telles étoient les indications à remplir. Je puisai mes moyens dans le régime et dans les ressources de la médecine. Le son très-mouillé donné trois fois par jour, l'eau blanche tiède et miélée de manière à former un sirop léger, un mélange de paille de froment fine et fourrageuse unie à un tiers de foin, formèrent la nourriture de ce cheval. Je prescrivis quelques fumigations ; mais voyant qu'elles fatiguoient l'animal, j'y renonçai bientôt. Mon premier soin fut de passer au poitrail un séton, auquel je donnai le plus de longueur possible. Il étoit fortement animé de vésicatoire dont la vertu stimulante étoit accrue par le sublimé corrosif dont j'avois saupoudré la mèche. Non content de cela, après avoir rasé la partie que traversoit le séton, je la fis oindre d'onguent vésicatoire, et j'eus l'attention de le faire bien pénétrer en le faisant fondre au moyen d'une pelle rougie au feu. Il se manifesta bientôt un engorgement de la grosseur d'une tête humaine, la supuration fut favorisée par le basilicum animé, et à mesure que la poitrine se dégagea, je réduisis peu-à-peu le pansement du

©ENVA

séton au simple onguent supuratif. Aussitôt après l'opération, je fis mettre un chapelet, de peur que le cheval n'arrachât le séton et qu'il ne vint à s'empoisonner. Cette précaution est de rigueur.

L'heureuse diversion de l'humeur sur le poitrail ne suffisoit pas, il falloit encore calmer la toux quinteuse et fatiguante. Une poudre composée de camphre et de nitre triturés à parties égales, fut donnée à la dose d'une once par jour, en trois prises, le matin, à midi et le soir. Chaque prise étoit étendue dans du son mouillé que le cheval mangeoit à merveille. Les symptômes nerveux s'affoiblirent et disparurent successivement. Je substituai alors au camphre le double de fleur de soufre que je combinai avec le nitre, et je terminai le traitement par le pansement pur et simple du séton.

Il me reste encore à parler de la méthode curative que j'ai employée pour combattre les esquinancies que la gourme produisoit en compliquant l'épizootie régnante; je citerai le traitement que j'ai suivi pour le Séduisant, cheval charmant, issu d'arabe et de limousin, parce que l'angine dont il a été atteint a parcouru ses périodes d'une manière très-alarmante, mais en même temps très-régulière. Six jours après l'invasion de la maladie catarrhale annoncée par l'inapétence et la tristesse, par une toux rare et sèche, par une sorte de roideur tétanique dans toute l'habitude du corps, par un léger flux nasal, l'engorgement douloureux, qui avoit commencé sous la

©ENVA

branche gauche de la mâchoire, gagna avec promptitude le centre du canal, et se propagea bientôt jusqu'à la branche opposée.

La respiration, qui n'étoit bruyante que pour une oreille attentive, devint à chaque instant plus difficile. Tout passage des aliments tant solides que liquides fut bientôt interdit; l'animal, pour ouvrir l'angle formé par la tête et l'encolure afin de respirer plus aisément, portoit la tête presque à terre, l'alongeant le plus possible. J'avois débuté par les fumigations et les cataplasmes émollients; j'y avois joint l'usage des lavements de même nature. Il fallut bientôt recourir à des moyens plus énergiques; je pratiquai une forte saignée qui ne suffit pas pour calmer l'inflammation, je la fis suivre de deux autres, en prenant toujours pour boussole la force et la dureté du pouls.

A la deuxième saignée, je m'étois décidé à passer à l'encolure, le plus près possible de la tête, deux sétons, un de chaque côté, que j'avois fortement graissés de vésicatoire. La peau qui couvroit le séton fut ointe du même onguent. La dérivation n'étant pas assez forte à mon gré, et le pouls persistant dans sa dureté, j'en vins à la troisième saignée; et deux autres sétons préparés de la même manière furent ajoutés aux premiers. L'irritation qu'ils produisirent devint assez forte pour débarrasser la membrane qui tapisse le larynx et la trachée-artère; la respiration fut plus libre; l'animal qui n'avoit pris

©ENVA

depuis huit jours que des lavements d'une forte décoction de son, commença à broyer quelques morceaux de pain que je lui faisois donner par intervalle. Il essaya ensuite de mâcher quelques brins de fourrage qu'il parvint à avaler ; l'esquinancie étoit alors devenue externe. Malgré la suppuration abondante des sétons, les glandes logées dans l'auge acquirent rapidement une grosseur extrême. Profitant de cette tendance manifeste de la nature, je fis graisser la tuméfaction d'onguent basilicum ; les cataplasmes émollients et la peau d'agneau étoient des moyens auxiliaires que j'étois loin de négliger, et que je continuai pendant tout le traitement.

Aussitôt que la collection purulente fut achevée, je supprimai deux sétons. Dès que le pus se fut fait jour à travers la peau, je supprimai les deux autres, et je pansai l'ulcère avec un digestif animé. J'ai pour principe de ne jamais ouvrir les abcès gourmeux qui se forment sous la ganache, lorsque je vois que la peau s'amincit, se détruit peu-à-peu, et que la liqueur épanchée agît pour se procurer une issue. J'obtiens, par ce moyen si simple, la fonte complète de toutes les glandes engorgées. Toute glande squirrheuse disparoît ; ce qui n'arrive pas toujours, lorsqu'une main inconsidérée se hâte d'évacuer la matière purulente aussitôt qu'elle est amassée en assez grande quantité. C'est se priver gratuitement du meilleur des digestifs. On ne doit ouvrir promptement les abcès qui se forment sous la gana-

©ENVA

che, que dans le cas où la matière supurée trouvant une trop grande résistance à la peau, tendroit à s'ouvrir un passage dans l'arrière-bouche; ce que je n'ai jamais vu arriver, par la raison très-simple que les liquides cherchant toujours à occuper la partie la plus déclive des corps qui les recèlent, c'est la peau qui, dans cette circonstance, est presque toujours attaquée la première. Je suis loin cependant de nier que l'abcès ne puisse crever dans l'arrière bouche; mais ces cas, extrêmement rares, forment une exception à ma règle générale.

Je me contente donc de dilater l'ouverture que le pus s'est ménagée; et cette dilatation est toujours en raison de la tumeur qui existoit. Au premier coup de bistouri, il est facile, en introduisant le doigt dans l'ulcère, de constater quelle est son étendue, et de savoir quel est le degré d'ouverture qu'il faut lui donner. L'objet important est d'entretenir la supuration le plus long-temps possible, et de compléter, par ce moyen, la crise que la nature a déterminée.

On s'étonnera peut-être que la difficulté énorme de la respiration ne m'ait pas décidé à pratiquer la trachéotomie. Cette opération, si simple dans son manuel, si facile à pratiquer dans le cheval, chez lequel la trachée-artère, d'une longueur considérable, n'est pas recouverte de cette grande quantité de vaisseaux qui rampent sur sa surface dans l'homme; cette opération, dis-je, est souvent pratiquée trop

©ENVA

légèrement par ceux qui aiment à faire preuve de dextérité. Je l'ai pratiquée plusieurs fois; mais j'ai toujours regardé ce moyen comme l'*ultimatum* des ressources de l'art. Quand on a sous la main des *flammes* et des *vésicatoires*, on peut presque toujours maîtriser l'inflammation et appeler sur un autre point l'irritation qui l'a développée. J'ai vu trois chevaux de prix opérés imprudemment, devenir à la suite de la trachéotomie extrêmement corneurs (1) ou siffleurs. Il ne suffit pas de guérir les animaux, il faut encore que le traitement ne laisse aucun résultat désavantageux ; il faut surtout ne jamais perdre de vue que nous ne guérissons les animaux que pour les mettre en état de servir de nouveau aux propriétaires qui les ont confiés à notre zèle et à nos lumières. La trachéotomie ne doit donc être employée que dans le cas où les autres moyens sont insuffisants. On m'objectera, peut-être, qu'il y a des esquinancies que le seul contact de l'air qui pénètre dans la poitrine, suffit pour entretenir. Je répondrai à cela : Produisez sur une partie peu éloignée une irritation très-forte après avoir désempli les

---

(1) Le mot *cornard* a une autre acception : M. Chabert et moi, nous l'avons remplacé, pour le cheval, par celui de *corneur*, dans *notre Traité de la Garantie ;* suivant l'observation de M. le Sénateur, Comte François-de-Neufchâteau, qui voulut bien lire le manuscrit en notre présence.

(*Note de M. F. de Feugré.*)

©ENVA

vaisseaux, et le passage de l'air sera bientôt rétabli dans toute son intégrité.

Les Espagnols, qui nous ont précédés dans la carrière que nous parcourons, guérissent toutes les esquinancies sans avoir recours à cette opération. Ils ne sont pas dirigés par les principes qui nous guident dans l'exercice de l'art vétérinaire. Ils arrivent au même but par des chemins opposés. Quand un cheval est affecté d'esquinancie, ils débutent par la saignée, et appliquent de suite sur toute la gorge un remède épispastique, qu'ils appellent *potential*. Ils en ont de plusieurs sortes, qu'ils emploient suivant les circonstances; le plus usité est un mélange d'onguent vésicatoire et d'onguent mercuriel. Ils en ont d'autres dont les scarabées des maréchaux forment la base.

Appliquer des vésicatoires sur une tumeur inflammatoire est un crime de lèse-médecine, suivant les vétérinaires français. Les vétérinaires espagnols moins timides, les appliquent, et guérissent promptement. Quelque empyrique que paroisse cette méthode, on peut cependant s'en rendre raison. Le remède épispastique agit plus sur la peau que sur les parties qu'elle recouvre; il détermine un afflux de sérosités qui forme les phlyctènes dont se recouvre la partie, et la supuration, suite nécessaire de l'enlèvement de l'épiderme, achève la guérison qui est toujours très-prompte.

Les Espagnols ont encore recours à leur potential

©ENVA

dans toutes les contusions qui affectent les articulations. Le jarret est-il violemment contus? Il en résulte un engorgement en général très-difficile à résoudre. L'application de leur remède favori produit une résolution d'autant plus parfaite que le coup est plus récent. On est moins assuré du succès lorsque la contusion est ancienne.

J'avoue que je n'ai pas porté la hardiesse aussi loin; je me suis contenté d'appliquer les vésicatoires aux environs de la partie lésée; ou, pour mieux dire, j'ai passé des sétons enduits de vésicatoire le plus près possible de la tête, et j'ai obtenu par ce moyen le transport de l'humeur sur le point d'irritation que j'avois établi : j'ai guéri beaucoup d'esquinancies par ce moyen simple et énergique, sans avoir recours à la trachéotomie.

Je préfère les sétons enduits de vésicatoire à l'application de l'emplâtre vésicatoire lui-même, en voici les raisons. L'emplâtre vésicatoire forme des phlyctènes qui n'équivalent jamais à la suppuration déterminée par le séton; quelque abondante que soit la sérosité qui s'en échappe, l'irritation qu'il provoque n'est pas aussi considérable; ce qui est très-important, lorsqu'il s'agit de produire une impression brusque et rapide. Le séton agit sur la surface interne de la peau, et sur la couche extérieure des muscles qu'il recouvre. J'accrois son action irritante en graissant la peau sous laquelle il glisse de l'onguent qui a servi à l'animer; il n'en résulte

©ENVA

alors qu'une légère excoriation qu'on n'a pas besoin d'entretenir, puisque le séton fournit assez de matière purulente. Les vésicatoires, appliqués à plusieurs reprises sur la même partie, produisent des cicatrices hideuses qui n'ont pas lieu par le passage de la mèche entre cuir et chair; et j'ajouterai à cela que le séton n'a pas besoin de compresses, de bandes, qui sont nécessaires pour fixer l'emplâtre vésicatoire. La simplicité des moyens est presque toujours un sûr garant de leur bonté. On sent bien que je n'ai pas recours au séton, lorsqu'il s'agit de produire des irritations légères et superficielles, je mets alors en usage l'eau-de-vie vésicante.

Telle a été la marche de la maladie catarrhale qui a régné à la fin de l'hiver de 1808. Le tableau que j'en ai tracé fait voir que le système muqueux a été universellement affecté, et qu'il en est résulté, suivant l'idio syncrasie de chaque individu, des flux catarrheux, des diarrhées muqueuses, un catarrhe aigu de la vessie, des péripneumonies, des anomalies nerveuses des organes pulmonaires, des anasarques secondaires et des esquinancies compliquées avec la gourme. J'ai cherché à coordonner tous ces faits et à en former un ensemble qui offrît sous un point de vue général les diverses maladies que j'ai eu à combattre. Tel est le but que je me suis proposé; je n'ose me flatter de l'avoir atteint.

©ENVA

MÉMOIRE

Sur l'avantage et les moyens de disposer d'une manière salubre les Bâtiments, les Fumiers, les Égouts et l'Abreuvoir d'une ferme ;

Par M. Fromage-Defeugré.

Extrait d'un mémoire plus étendu. (1)

L'exploitation d'une ferme exige des bâtiments pour loger le cultivateur, sa famille, ses domestiques et les animaux ; pour mettre à l'abri les instruments aratoires, et pour contenir les produits les plus précieux du sol et du bétail. La santé des hommes ainsi que des animaux, et l'ordre dans l'habitation, sont des points qui intéressent tellement le fermier qu'il ne peut obtenir de succès complet s'il ne règle soigneusement ce qui tient à ces deux choses. Or, la disposition des bâtiments, des fumiers, des égouts et de l'abreuvoir de la ferme me semble devoir être, pour cela, l'objet des premières attentions.

(1) A Paris, chez Meurant, 1811, in-8°.

©ENVA

D'autres indiqueront comment il faut bâtir avec régularité, avec solidité, avec économie; pour moi, je vais m'attacher à une considération qui doit faire le fondement des autres avantages, et je vais me contenter d'offrir aux amis de l'agriculture une idée suggérée par ma tendresse pour cette mère commune, qui fournit un aliment continuel à la prospérité publique.

Partout j'ai remarqué que les bâtiments d'une ferme sont placés sans choix, que ceux où logent les animaux sont entrecoupés par quelqu'autre pièce ; que les fumiers sont devant chaque porte, ou rassemblés dans une large fosse, placée au centre de la cour ; que souvent il se trouve non-loin de là une mare où les eaux entraînent toutes sortes d'ordures, et où cependant les animaux vont boire ; que dans les saisons très-chaudes, l'évaporation rend cette mare presqu'à sec, et qu'il ne reste au fond qu'un mélange d'immondices qui se corrompent, et dont l'infection remplit toute l'enceinte. C'est alors que le cultivateur éprouve des mortalités quelquefois ruineuses sur ses animaux, par des maladies pernicieuses dont les gens de la maison eux-mêmes ne sont pas exempts ; et en voyant diverses fermes, on pourroit être étonné que ces accidents soient encore aussi rares.

Comme il n'est pas possible d'établir sans de grands frais la salubrité dans une situation où le sol est mal disposé, il importe d'abord que les bâtiments d'une ferme soient placés sur un terrain sec et un peu

©ENVA

élevé, où il n'y ait point d'eaux stagnantes; où l'on n'ait rien à redouter du débordement d'une rivière; où l'on n'éprouve point habituellement de brouillards épais; un lieu où les rayons du soleil ne soient pas trop concentrés, et où l'air ait des courants faciles.

La cour close par les bâtiments est favorable à la sûreté du fermier, ainsi qu'à la surveillance qu'il doit exercer sur les objets intérieurs; mais il seroit bien à desirer que l'on arrêtât un bon plan, soit pour le suivre entièrement quand on fait construire à la fois les bâtiments d'une ferme, soit pour s'y conformer peu-à-peu, quand on n'en fait bâtir que quelques-uns, et même à plusieurs années d'intervalle.

Je conçois que dans un corps de ferme on doit trouver une cuisine; un local où mangent les domestiques; une salle à manger pour le fermier et des amis; un office-garde-manger; une chambre à coucher pour le fermier (1); des cabinets pour des enfants et des servantes; deux infirmeries, chacune pour une personne; une chambre d'amis; une écurie, avec des lits pour les charretiers; de petites écuries-infirmeries, chacune pour un seul cheval; une étable; de petites étables-infirmeries, chacune pour une seule

(1) Dans beaucoup de fermes les domestiques prennent leur repas dans le local où l'on fait la cuisine; il n'est pas rare non plus que le fermier y mange, et même qu'il y ait son lit.

©ENVA

vache; une bergerie avec ses divisions; une petite bergerie-infirmerie; des toits à porcs; un poulailler; des commodités; un colombier; une lapinière, et un rûcher; une sellerie, ou dépôt des harnois; un laboratoire de charronnage, menuiserie, serrurerie, etc.; une remise pour les instruments aratoires; une autre pour les bois à mettre en œuvre; un hangard ou bûcher; un local servant de fournil, buanderie, distillerie; un couvoir; une grange; un pressoir; un cellier; une cave; une serre pour les racines, etc.; une laiterie; des greniers pour les grains, les foins, les pailles, les chanvres et les lins; enfin, un enclos pour les meules des grains et pour les animaux malades, convalescents, ou pour ceux qui sont nouvellement achetés et qu'on doit tenir en quarantaine.

Je ne dirai rien des dimensions à donner à ces diverses pièces: elles doivent être relatives à l'étendue et à l'espèce de la culture; je me contenterai d'énoncer la possibilité d'éviter les inconvénients que je reproche aux fermes actuelles: et je trouve pour cela deux moyens.

La manière la plus décidée seroit de ne plus avoir de fumiers dans la cour; mais de faire derrière le logement des animaux une fosse exprès pour les fumiers, avec une porte particulière pour les emporter aux champs; que les bâtiments où logent les animaux fussent attenants les uns aux autres, et en retour d'équerre; et que chacun

©ENVA

de ces logements donnât, soit par l'un de ses bouts, soit par l'une de ses faces, sur la fosse aux fumiers.

Elle doit avoir une seconde porte par où l'on entre au jardin, dans lequel est le rûcher.

Le sol de chacun des bâtiments doit être suffisamment au-dessus du niveau de la cour.

La fosse aux fumiers est terminée aux deux bouts par un glacis, incliné vers le centre; le fond en est garni d'une couche de terre-glaise, et pavé. Elle est entourée d'un mur à fleur de terre, destiné à rendre solide la chaussée qui doit faciliter la circulation de la brouette.

A côté, il doit y avoir une mare pour recevoir l'excédent de l'eau des fumiers, par un ruisseau un peu profond, et pour y diriger, quand on veut, les égouts de la cour par un ruisseau superficiel

De cette manière, les fumiers ne s'éparpillent pas, ils se perfectionnent mieux, et ils ne peuvent nuire par leurs exhalaisons.

Il convient de tenir les animaux sur la fosse aux fumiers, à leur retour des champs, et avant d'y aller.

Le milieu de la cour est légèrement élevé en talus : il règne aussi le long des bâtiments un autre talus léger, dont la rencontre avec le précédent forme un ruisseau superficiel qui fournit aux eaux une pente suffisante pour les conduire au dehors.

Il peut exister dans cette cour une source ou un puits avec des auges, pour abreuver les animaux,

©ENVA

Dans les situations où l'on ne pourroit maintenant disposer les bâtiments ainsi qu'on vient de le demander, il est au moins nécessaire de renvoyer la fosse aux fumiers vers la partie méridionale de la cour, afin qu'ils reçoivent l'ombre des bâtiments pendant la grande chaleur du jour, et de placer les logements des animaux en double équerre sur trois des côtés de cette fosse, avec les portes, la chaussée et les talus dont il a été parlé.

Le logement du fermier doit être à l'opposé de la fosse aux fumiers, sur un terrain sec et dressé comme il a été dit.

S'il est indispensable d'avoir une mare dans la cour, on l'établira loin des fumiers; elle aura son bassin et ses ruisseaux propres, le fond et les bords seront garnis d'une forte couche de terre-glaise; ensuite elle sera pavée et muraillée avec la chaux et le ciment, et elle sera curée chaque année un peu avant l'hiver, afin que la gelée arrête les exhalaisons de la bourbe.

On fera bien de planter autour de l'enceinte générale, dans l'un comme dans l'autre cas, plusieurs rangs d'arbres forestiers, ou de grands arbres à fruits: ils procurent de l'ombre et de la fraîcheur dans la belle saison; dans les tempêtes, ils rompent l'effort des vents qui enlèvent quelquefois des grandes portions de toitures, et ils contribuent à fournir de l'air pur pour la respiration des animaux.

©ENVA

Le premier pas à faire pour chacun, est de raisonner le plan qui convient à sa situation; ensuite les améliorations se font peu-à-peu par les animaux et par les gens de la ferme, dans les moments libres; quand on a achevé une chose, on en prépare une autre; on l'entreprend de même; et l'on parvient ainsi à mettre l'ensemble desiré dans l'habitation, avec peu de frais, ou d'une manière successive, qui les rend plus supportables. Mais la salubrité, si nécessaire pour faire réussir les animaux, doit être le point fondamental du projet. Alors l'établissement n'en devient que plus susceptible de tout ce qui concerne la commodité, l'agrément, l'élégance même.

Il me semble que les constructions rurales qui ne sont point conformes au principe proposé, laissent à desirer l'avantage essentiel.

OBSERVATION

Sur le FARCIN *dans le Bœuf;*

Par M. NÉBOUT, *ancien Répétiteur à l'École d'Alfort, Vétérinaire à Cognac.*

Les auteurs regardent généralement le farcin comme une maladie particulière au cheval, à l'âne

©ENVA

et au mulet : l'espèce du bœuf y est cependant sujette, avec cette différence qu'il est moins rebelle ; ce qui est dû, ce me semble, à ce que la sensibilité est foible dans le bœuf, dont les maladies sont aussi moins aiguës.

Ce farcin est connu depuis long-temps des empyriques de nos contrées, qui avoient donné le nom de *nouasses* aux tumeurs qui le caractétrisent, parce qu'elles représentent une corde mêlée de nœuds. Les vétérinaires ne se sont point occupés d'en changer le nom ni la cure. Pour les empyriques, ils se bornoient simplement à ouvrir avec la flamme, ou avec le bistouri, ces petites tumeurs d'où l'on voit sortir une matière purulente ressemblante à du fromage pourri, et ils y introduisoient du sulfate de cuivre, ce qui réussissoit pour les cas légers. Mais les tumeurs devenues squirrheuses étoient ordinairement leur écueil : à la vérité, ils pratiquoient alors une opération qu'ils appeloient *couper la corde* ; ils amputoient le lymphatique et souvent la veine sous-cutanée, ce qui produisoit souvent une grande effusion de sang ; mais le mal n'en continuoit pas moins ses progrès.

Placé sur les rives de la Charente, où les bœufs sont employés pour faciliter la navigation, j'ai eu occasion d'observer le farcin qui les attaque, et j'ai remarqué qu'il suit, comme dans le cheval, le trajet des veines sous-cutanées, plus particulièrement de celles des membres, ainsi que de la sous-cutanée thorachique

©ENVA

et de la jugulaire. Il forme de petites tumeurs, dures, circonscrites, qui s'abcèdent difficilement et donnent lieu à des ulcères calleux, baveux, difficiles à faire cicatriser. Il en est même qui restent à l'état squirrheux, et sans s'abcéder pendant plusieurs années.

L'analogie de cette affection avec celle du cheval, m'a engagé à lui appliquer le même traitement, en le rendant encore plus actif, s'il est possible. La médecine active est d'un grand avantage envers le bœuf. L'expérience me montre que pour les tumeurs, les abcès chauds ou froids, les plaies et les ulcères qui surviennent à cet animal, la CAUTÉRISATION est un moyen étonnant de faire une cure rapide. Ainsi, cautériser profondément avec des pointes les petites tumeurs, extirper celles qui sont devenues squirrheuses, les cautériser pareillement; en outre, frictionner aussitôt la partie avec du vinaigre de cantharides; quand les escarres sont tombées, panser les plaies avec de l'eau-de-vie camphrée jusqu'à parfaite guérison, tel est le traitement qui réussit constamment.

Quelques faits à l'appui de ces principes ne seront pas déplacés ici, sans doute. Le 20 mai 1811, un empyrique fort en vogue, déclara incurable un bœuf affecté d'une corde farcineuse qui suivoit tout le trajet de la veine sous-cutanée du membre antérieur gauche, depuis le pâturon jusqu'à la poitrine. On voyoit dans ce trajet dix-sept tumeurs, les unes squirrheuses, les autres ulcéreuses. Au moyen de

©ENVA

mon traitement, le bœuf fut radicalement guéri au bout de trois semaines. J'ai eu le même avantage sur un autre où le farcin existoit à un membre postérieur, et sur d'autres qui l'avoient dans le trajet de la veine sous-cutanée thorachique.

Cette affection diffère essentiellement des tumeurs produites par les larves de la mouche œstre, qui d'ailleurs ne se trouvent que sur le dos et les lombes.

Nota. *J'ai connoissance d'un farcin qui a attaqué des vaches à Bercy, près Paris; je l'ai vu aussi sur des vaches à Neubourg, département de l'Eure, avec M. Varin, vétérinaire.*

F. D.

FAITS PATHOLOGIQUES

Recueillis à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, depuis le printemps de 1810; *suivant le rapport de* M. Girard, *Professeur.*

« Quatre chevaux atteints de vertige symptomatique, suite d'indigestion, ont été guéris après trois ou quatre jours de traitement, dans lequel on a fait usage d'infusions aromatiques éthérées, de boissons chargées de tartrite de potasse antimonié, et de quelques autres moyens généraux.

©ENVA

» Parmi quatre autres chevaux envoyés pour être traités du vertige comateux, un seul a échappé à cette redoutable affection. Les exutoires et les irritants les plus actifs, employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'ont pu sauver les trois autres, dont l'ouverture a montré une grande quantité d'humeur contenue dans le crâne et dans le canal du rachis.

» Un vieux cheval hongre, dans un état voisin de la cachexie, et ayant un engorgement fistuleux à l'un des cordons testiculaires, fut conduit aux hopitaux pour un tétanos qui devint presque général, et étoit accompagné de convulsions très-manifestes aux yeux. Cet état de tension, qui cependant permettoit toujours à l'animal d'écarter un peu les mâchoires et de prendre quelques aliments, persista plus d'un mois. L'emploi des sétons fortement animés par les vésicatoires et placés aux parties latérales et postérieures des cuisses, l'administration de breuvages réitérés et composés d'une petite dose d'aloës et de camphre, enfin la cautérisation de la fistule, calmèrent peu-à-peu l'affection, et rétablirent complètement l'équilibre dans l'exercice des fonctions. Depuis six mois l'animal travaille journellement, et n'a plus donné aucun signe de maladie.

» La même affection n'a pas été combattue avec autant de succès dans un cheval amené dernièrement à l'École, pour un tétanos survenu à la suite de la castration. Malgré tous les moyens employés,

©ENVA

la maladie a toujours augmenté d'intensité, et l'animal est mort le quatrième jour de son arrivée.

» Deux chevaux ont offert l'exemple de la réduction parfaite de la fracture de l'os maxillaire. Dans l'un d'eux, la solution de continuité avoit lieu au-dessous et près du condyle de l'os, devenoit apparente pendant la mastication, et s'est guérie presque d'elle-même, sans le secours d'aucun bandage contentif. Dans l'autre, l'accident paroissoit beaucoup plus dangereux et laissoit peu d'espoir : la fracture étoit située à la partie inférieure du maxillaire, et le bout de la mâchoire étoit dévié de côté ; mais une grande tuméfaction s'étant établie, la soudure s'est formée peu-à-peu, la mâchoire est redevenue insensiblement droite et très-libre. Lorsque l'animal a été rendu au propriétaire, la tumeur étoit considérablement diminuée, et le cheval étoit dans le cas de travailler comme auparavant.

» L'ouverture d'un cheval mort à la suite d'une péritonite, a présenté un mode de lésion très-remarquable. La cavité abdominale contenoit environ quinze litres d'une humeur trouble, blanchâtre et floconneuse ; tout le péritoine étoit rouge et gorgé de sang ; l'intestin grêle étoit perforé près et en arrière du gros tubercule par lequel le canal cholédoque s'ouvre dans ce réservoir ; la petite ouverture qu'il portoit étoit entourée d'une auréole rougeâtre, livide, et paroissoit avoir été formée par un fêtu de paille de froment, que l'on a trouvé contre le foie. Le

©ENVA

corps étranger, de vingt-un centimètres de long, et dont la position étoit perpendiculaire, se trouvoit logé dans une dépression pratiquée sur la substance du foie, et étoit retenu dans cette cavité par une enveloppe lamineuse.

» La constitution atmosphérique qui a régné à la fin de l'hiver et au printemps de l'année dernière, et qui a été généralement très-variable, tantôt humide, tantôt froide, a occasionné dans les animaux des maladies qui ont eu des caractères graves et même des suites fâcheuses chez plusieurs. Dans quelques communes des environs de la capitale, ainsi que dans des corps de cavalerie, il a péri un grand nombre de chevaux par les progrès rapides d'une fièvre adynamique et gangréneuse ; d'autres ont été atteints de catarrhes très-rebelles qui sont devenus chroniques, et par suite mortels. Nos infirmeries n'ont pas été exemptes de cette influence pernicieuse de l'atmosphère ; et plusieurs bêtes du haras ont succombé à la suite des désordres qu'elle avoit produits intérieurement.

» Les longues et fortes chaleurs qui ont suivi les temps très-variables que nous venons d'indiquer, n'ont pas été moins funestes à la santé des animaux. Vers la fin de juin et dans le courant de juillet, douze chevaux ou juments qui étoient au traitement à l'École, ont été atteints d'une affection aiguë et inflammatoire. La maladie se déclaroit tout-à-coup et se manifestoit avec les symptômes suivants :

dégoût, tristesse, pesanteur de la tête, yeux couverts et larmoyants, haleine chaude, roideur et embarras dans la région des lombes, pouls petit et un peu accéléré. Tous ces caractères augmentoient promptement d'intensité; et en vingt-quatre ou quarante-huit heures au plus, la maladie étoit parvenue à son plus haut degré. A cette époque, les parties inférieures des membres, le scrotum ou les mamelles se tuméfioient, devenoient œdémateux, chauds et légèrement douloureux. Un traitement tempérant, légérement tonique, a produit d'heureux résultats, et a suffi pour guérir complètement, et dans l'espace d'une dixaine de jours, les douze animaux qui ont été malades dans les hôpitaux de l'établissement.

» L'épizootie aphteuse qui, depuis plus d'un an, règne en France, sur les vaches, les bœufs et les bêtes à laine, s'est manifestée, au mois d'avril de l'année dernière, dans la capitale et aux environs de l'École. Le professeur de clinique, qui a suivi avec soin le cours et la propagation de cette maladie, a reconnu qu'elle s'est montrée, en premier lieu, chez un nourrisseur du faubourg Saint-Antoine; qu'elle a gagné insensiblement les vaches d'autres particuliers, et s'est ensuite propagée dans les communes environnantes de Paris. Le mois passé elle règnoit encore à Creteil, et attaquoit à-la-fois le troupeau et les vaches d'une même ferme. Cette épizootie, généralement peu redoutable dans ses effets, s'annonce de la même manière dans tous les animaux, par-

©ENVA

court ses périodes sans produire de grands dérangements, et se termine au bout de dix, douze, quinze ou vingt jours. Dans le bœuf, elle détermine des aphtes de formes et de grandeurs différentes, et qui attaquent plusieurs parties de la bouche. Dans les bêtes à laine, le bord et la surface extérieure des lèvres se couvrent de points ulcéreux; et dans les uns et les autres il s'établit dans l'intervalle interdigité des pieds, un ulcère qui produit des douleurs vives et empêche l'animal de s'appuyer sur son membre. Cette maladie a parcouru successivement différentes contrées de la France; partout elle a excité l'attention des vétérinaires; elle a aussi éveillé la sollicitude du Gouvernement, qui a chargé M. l'inspecteur-général des Écoles vétérinaires de se rendre dans le département du Calvados, où l'épizootie s'est manifestée en juillet 1810. A la suite de sa mission, M. *Huzard* a donné l'exposé de cette affection; en a fait connoître les caractères, la marche, les suites et le traitement convenable. Postérieurement à son voyage dans la vallée d'Auge, il a eu occasion d'observer cette épizootie dans les environs de Lyon, et il a reconnu que partout elle avoit les mêmes caractères, et n'éprouvoit nulle variété, tant par la constitution atmosphérique, que par la nature des aliments et des boissons.

» Dans le cours de l'hiver dont nous venons de sortir, le claveau a été très-commun et a attaqué un

grand nombre de troupeaux des environs de l'École. Cette saison a fourni des occasions favorables pour renouveler les essais contre la clavelée, affection funeste, qui détruit trop souvent l'espoir des propriétaires, et anéantit quelquefois toutes leurs ressources. Depuis la découverte de la vaccine, on a tenté plusieurs fois si ce virus ne pourroit pas être introduit utilement dans la bête à laine et la préserver du claveau, maladie très-analogue à la petite vérole dans l'homme. L'expérience n'ayant pas confirmé positivement l'efficacité de la vaccination, l'École a cru devoir employer de préférence l'inoculation du claveau, qui modère d'une manière si frappante les effets du virus claveleux.

» Vers la fin de décembre, le professeur d'anatomie fut invité à visiter un troupeau atteint de cette maladie, et composé d'environ deux cent soixante bêtes; tant brebis que beliers ou moutons. Une vingtaine de bêtes se trouvoient affectées de boutons claveleux; le propriétaire se décida à laisser inoculer tout le restant de la troupe. Aidé par un élève plein de zèle, ce professeur pratiqua l'inoculation du claveau avec l'aiguille cannelée, propre et construite pour la vaccination dans l'espèce humaine. Cet instrument est d'une telle commodité, que deux cent six bêtes furent inoculées dans l'espace de huit heures, et eurent chacune cinq ou six piqûres. Dans cette circonstance, l'introduction du virus claveleux a eu le plus heureux résultat; il n'a péri aucun des animaux sur lesquels l'opération a eu

©ENVA

lieu, et les brebis pleines ont agnelé comme dans l'état parfait de santé : mais il est à remarquer que leurs petits n'ont pas été exempts du claveau, et qu'ils ont été atteints de la maladie peu de jours après leur naissance. Une circonstance bien particulière, et qui mérite n'être connue, c'est que toutes les brebis pleines et qui ont eu le claveau naturellement, ont succombé à l'affection, tandis que celles dans lesquelles la maladie a été introduite par l'inoculation, n'ont pas été très-affectées et sont toutes guéries, même sans avorter.

» Le professeur chargé des hôpitaux a observé la même maladie sur plusieurs troupes, dont une, composée d'environ trois cents têtes, arrivoit depuis peu d'Espagne, et étoit affectée non-seulement du claveau, mais encore de la cachexie et de la gale. Dans le courant de janvier dernier il a inoculé, à plusieurs reprises, trois cents bêtes, dans le nombre desquelles il n'est mort que trois individus.

» A-peu-près à la même époque, la même affection s'étant manifestée sur cinq bêtes faisant partie d'un troupeau de deux cent trente-trois têtes, le propriétaire, homme intelligent, voulut, dans cette circonstance, constater de nouveau les effets de la vaccine, et il la fit inoculer à tous les autres individus. Cette opération, qui fut faite par MM. le professeur de pathologie et *Husson*, médecin, et dont les suites furent observées avec soin, donna les résultats suivants : au bout de six à sept jours, il se

manifesta sur cent dix-neuf bêtes, un, deux ou trois boutons aux endroits où les piqûres avoient été faites. Quelques jours après, le claveau se déclara sur les individus dans lesquels la vaccination n'avoit rien produit, et l'on crut pendant quelque temps à l'efficacité de l'opération. Mais la clavelée continuant ses ravages, vers le quarante-cinquième à quarante-huitième jour de la vaccination, elle attaqua les animaux qui avoient eu des boutons, et ceux-ci en furent aussi malades que les autres; quelques-uns y succombèrent.

» Le rein gauche d'un vieux cheval sacrifié pour les travaux anatomiques, a fourni un gros calcul, d'une forme et d'une nature particulière. Ce corps dur, oblong, arrondi à ses extrémités, parsemé de cavités irrégulières, à surface unie, d'une couleur grisâtre, formé de grains agglomérés, et intimement unis, porte à-peu-près la forme du bassinet où il étoit contenu, et constitue une nouvelle variété de calculs rénaux.

» Dans le cœcum d'un autre cheval de dissection, il s'est trouvé un égagropile simple, léger, mais d'un volume considérable.

» Une vieille vache, aussi sacrifiée pour l'instruction des élèves, portoit une hernie intestinale, qui avoit lieu dans le thorax à travers le diaphragme. L'ouverture qui donnoit passage à la portion herniaire, étoit située au côté droit du muscle, dans sa partie aponévrotique, tout-près de sa substance charnue. Ces

©ENVA

sortes d'accidents, qui ne sont pas très-rares, prouvent que les ruptures du diaphragme ne sont pas toujours mortelles dans les ruminants.

» Dans le courant du printemps de l'année passée, M. *César* fut appelé dans une ferme située à peu de distance de Melun, pour voir des vaches que l'on disoit enragées, et dont la maladie avoit causé la désolation dans la ferme et répandu la terreur dans le voisinage. Les animaux malades avoient effectivement de violents accès de fureur; ils se tourmentoient fortement, cherchoient à donner des coups de cornes, même à mordre, et se précipitoient, quand ils étoient libres, sur hommes, femmes et autres individus quelconques. M. *César* commença par procéder à l'ouverture de deux bêtes qu'il trouva mortes à son arrivée. Cette autopsie lui fit voir une désorganisation complète des lames du feuillet, et une inflammation dans les parois de la caillette. Il considéra ensuite, avec attention, l'état général de toutes les vaches, qu'il examina l'une après l'autre, tant dans l'étable que dehors. Cela fait, il se fit conduire sur les lieux mêmes où elles alloient pâturer et où elles buvoient. Toutes ces circonstances réunies, il jugea que l'affection n'étoit qu'une indigestion d'un caractère malin, et il s'assura positivement qu'elle avoit pour cause les bourgeons et autres jeunes pousses de chêne que mangeoient ces animaux dans un bois voisin de la ferme, et où on les conduisoit journellement. Ce genre de pâture

entièrement supprimé, des boissons mucilagineuses données en grande quantité, furent les principaux moyens mis en usage contre cette affection; ils produisirent des changements prompts, salutaires, et firent cesser, en peu de temps, la maladie. Les services rendus par M. *César*, en cette occasion, ne se bornèrent point aux animaux : par sa présence et ses avis, il rétablit la tranquillité parmi les gens de la ferme, qui s'étoient laissés épouvanter au point que l'un d'eux se croyoit déjà enragé, par suite d'un coup de corne qu'il avoit reçu à la joue gauche.

» M. *Moreau*, vétérinaire à Paris, a eu en traitement un cheval qui a offert l'exemple d'un anévrisme, très-remarquable de l'artère palato-labiale, et qui a péri par suite d'hémorragie. L'animal qui a fourni le sujet de cette observation, fut conduit chez lui, dans les derniers jours du mois de décembre passé, pour cause d'un épanchement de sang qui s'étoit établi par la bouche, et qui s'étoit renouvelé à deux reprises différentes. Les narines, ainsi que la bouche, examinées bien attentivement, ne présentèrent aucune trace de lésion organique; cependant une nouvelle effusion de sang s'établit dans le cours de la première nuit que passa le cheval chez M. *Moreau*. Le lendemain matin on trouva beaucoup de sang coagulé dans l'auge, une grande partie de la litière empreinte du même fluide, enfin l'animal très-foible et chancelant un peu. Des breuvages toniques ranimèrent insensiblement les forces,

©ENVA

et firent cesser l'état de débilité. Mais une nouvelle hémorragie survenue dans la journée du 30 décembre, termina tous les phénomènes et mit fin à l'existence du cheval. L'autopsie cadavérique, à laquelle on procéda aussitôt après la mort, ne fit voir d'autres désordres qu'une grande ouverture oblongue, de laquelle sortoit des lambeaux de sang coagulé, et qui etoit placée dans le fond de la bouche, sur le côté gauche du palais et contre les deux dernières dents molaires. Un examen plus approfondi de cette lésion fut fait à l'École d'Alfort, où M. *Moreau* fit transporter la tête de l'animal, et où il se rendit lui-même. L'ouverture dont il s'agit correspondoit à la direction du conduit palatin, avoit trente-trois millimètres (quinze lignes) de long sur cinq millimètres (deux lignes) de large, et paroissoit très-ancienne, car ses bords étoient recouverts de la membrane palatine, comme dans une ouverture naturelle. Par le moyen d'une sonde, nous nous assurâmes qu'elle aboutissoit dans une grande cavité, profonde et remplie de sang coagulé. Celle-ci mise à découvert avec précaution et dégagée du caillot, nous reconnûmes, 1°. à la place du conduit palatin, une grande cavité arrondie, et dont les parois osseuses n'offroient nulle communication avec le sinus; 2°. l'artère palato-labiale complètement désorganisé et formant une grosse tumeur anévrismale, sinueuse, dont les parois étoient très-épaisses, couenneuses, rougeâtres, sans résistance, percées en plusieurs endroits, et paroissant dans un état de décomposition avancée.

©ENVA

» Un autre fait pratique dont M. *Moreau* a aussi fait part à l'École, est relatif à une jument morte de coliques, et qui, dans les accès de douleurs, donnoit à-peu-près les mêmes symptômes que dans les cas de rupture du diaphragme. La bête se mettoit fréquemment sur le dos, ne restoit qu'un instant dans la même attitude, et regardoit très-souvent son ventre. Vers les derniers temps de la maladie, elle éprouva une sueur d'abord chaude et ensuite froide, puis un calme subit qui persista quelques heures et se termina par la mort. L'ouverture de l'abdomen a montré dans le canal intestinal un dérangement particulier et porté à un très-haut degré; presque toute la portion grêle de ce conduit étoit pour ainsi dire rentrée en elle-même avec son mésentère; elle formoit une double intus-susception, qui avoit trois mètres, trois décimètres de long, et dont la partie la plus interne étoit gangrenée dans une étendue de huit décimètres. A l'une des extrémités de l'intus-susception, il y avoit une ouverture par laquelle sortoit une partie de la portion intérieure qui étoit gangrenée.

©ENVA

COMPTE RENDU

Des Observations sur les maladies des animaux domestiques, recueillies à l'École Impériale Vétérinaire de Lyon, depuis le 1er. Mai 1810, jusqu'au 1er. Mai 1811;

Par M. Gohier Professeur

« Le plomb sous forme métallique a été donné à un chien jusqu'à la dose de cent dix grammes (trois onces six gros), sans déterminer le moindre signe d'empoisonnement, et sans que l'animal ait vomi.

» Quinze grammes (près de quatre gros) d'oxide demi-vitreux du même métal, donnés au chien, ont produit les symptômes de la maladie décrite sous le nom de *colique saturnine*; l'animal s'est sauvé par le vomissement. La dose ayant été augmentée, le chien n'a pas pu vomir, et il est mort. L'estomac racorni n'a présenté que la dixième partie de son volume ordinaire. La litarge s'étoit changée en un oxidule de plomb; le sang veineux étoit vermeil comme du sang artériel, et celui-ci avoit une teinte baucoup plus éclatante que dans l'état naturel : il n'y avoit pas la moindre trace inflammatoire dans les voies digestives.

Deux petits chiens ont été noyés dans une cuve

©ENVA

remplie de gallate de fer; la liqueur colorée s'est trouvée dans les brouches et les vésicules aériennes; elle s'étoit infiltrée dans le parenchyme même du poumon.

» On a fait prendre du tartre stibié à fortes doses, à trois chiens auxquels on avoit lié les pattes : un seul de ces animaux est mort au milieu des efforts impuissants pour vomir; le second a vomi, mais fort peu; le troisième n'a pas vomi; l'un et l'autre ont éprouvé des mouvements convulsifs.

» La fleur de sureau a été donné en infusion chaude, à la dose de plusieurs kilogrammes, à un cheval en repos et enveloppé d'une couverture; la température de l'écurie étoit modérée : il n'y a pas eu de sueur sensible. Cette expérience a été répétée plusieus fois avec le même résultat. Ce même cheval suoit abondamment quand on le faisoit trotter pendant une demi-heure.

» L'écorce de chêne a été donnée, à des doses énormes, à des chevaux et à des chiens; un cheval, dans l'espace de vingt jours, en a pris plus de dix kilogammes (vingt livres). Le but de l'expérience étoit de s'assurer si le tannin ne déterminoit pas sur l'animal vivant des phénomènes chimiques : on s'est convaincu, par des épreuves réitérées, que le sang veineux des animaux qui avoient avalé une grande quantité de l'écorce de chêne, étoit plus rouge, plus consistant que dans l'état ordinaire; il se coaguloit un instant après être sorti du vaisseau,

©ENVA

et il a pu se conserver deux mois sans donner aucun signe de putréfaction. La colle-forte et le sulfate de fer n'ont pas décélé le tannin dans le sang; ces réactifs l'ont démasqué dans les urines des animaux soumis à l'usage de l'écorce de chêne. Un cheval qui en avoit pris une grande quantité, ayant été tué, son estomac s'est trouvé prodigieusement racorni, les membranes du viscère avoient le triple de l'épaisseur ordinaire: elles ne se sont pas putréfiées.

» Les ouvertures des animaux sacrifiés pour l'instruction des élèves, présentent presque toujours quelque chose d'intéressant, et quelquefois des particularités que l'on étoit loin de soupçonner.

» Voici les faits les plus importants que ceux destinés aux travaux anatomiques et aux opérations nous ont offerts cette année.

» La matrice d'une vieille jument s'étendoit dans la région antérieure de l'abdomen, et étoit si volumineuse, qu'au premier coup d'œil on eût cru qu'elle contenoit un fœtus. Elle étoit distendue par huit litres (huit pintes) d'une matière blanche, épaisse, semblable à ce qu'on nomme *pus louable*.

» On a trouvé le cerveau, le cervelet et la moelle alongée d'un vieux cheval, ulcérés sur plusieurs points de leur surface: dans ces endroits il y avoit des excavations profondes et étendues, où la méninge étoit détruite, la substance corticale décolorée, rougée, et la substance médullaire à nu, rugueuse et tachetée de points jaunâtres. Cet animal n'avoit ma-

©ENVA

nifesté aucun symptôme de maladie grave; et, jusqu'au moment où on l'a sacrifié, il n'avoit rien perdu de sa sensibilité et de sa contractilité.

» Entre la neuvième et la dixième côte d'un vieux cheval, les deux plans des muscles intercostaux étoient entièrement détruits dans la longueur de sept centimètres (deux pouces et demi); la plèvre étoit intacte; rien n'indiquoit que la peau ou les muscles superficiels eussent éprouvé aucune blessure ni aucun déchirement.

» Les cadavres de deux chevaux gris recéloient un nombre prodigieux de tumeurs noires, qui font le principal caractère de la maladie, encore peu connue, qui est particulière aux chevaux de cette robe, et qui paroît héréditaire parmi eux.

» Ces tumeurs, formées de cellules très-multipliées, remplies d'un suc épais, noir comme de la *sepia*, et peu attaquable par les agens chimiques, étoient répandues dans toutes les parties du corps. On en a trouvé dans le centre de plusieurs muscles, dans les parois du ventricule gauche du cœur, dans le canal rachidien, dans l'épaisseur de la plèvre, dans le poumon et la rate, etc., etc.

» Le diamètre des unes n'étoit que de deux à trois millimètres (une ligne à une ligne et demie); celui de quelques autres étoit de plus d'un décimètre (trois pouces huit lignes); il y en avoit dont la longueur alloit jusqu'à trois décimètres (onze pouces).

» Les unes étoient molles et flexibles, d'autres

©ENVA

avoient la consistance des cartilages. Elles affectoient toute sorte de formes : on en voyoit de globuleuses, d'ovoïdes, de réniformes, de pyramidales ; quelques-unes étoient lisses, d'autres rugueuses et tuberculeuses, d'autres branchues et ramifiées ; d'autres enfin étoient des masses de petites tumeurs agglomérées.

» Celles qui occupoient le centre des muscles s'y étoient creusé des cavités ; quelquefois des faisceaux de fibres musculaires ou tendineuses les pénétroient à la profondeur de quelques millimètres (plusieurs lignes) ; d'autres fois ces faisceaux étoient coupés net contre la tumeur. Dans un des chevaux qui font le sujet de cette observation, les tumeurs noires enlevées avec soin, ont pesé dix-huit kilogrammes (trente-six livres), abstraction faite de l'innombrable quantité de petites qui étoient éparses dans tous les organes. On a presque toujours vu ces tumeurs plus nombreuses et plus grosses aux environs de l'anus et des parties de la génération que partout ailleurs.

» Un cheval âgé d'environ quinze ans, avoit l'œsophage tout-à-fait à droite de la trachée-artère, dans toute la région cervicale.

» La trachée-artère d'un mulet du même âge, poussif et corneur, étoit très-aplatie par derrière dans toute sa longueur ; ses cerceaux ne se réunissoient point ; leurs extrémités étoient, au contraire, écartées l'une de l'autre d'environ six centimètres (deux pouces).

©ENVA

» Dans le détroit du colon d'un cheval âgé de quinze à seize ans, on trouva une quarantaine de calculs intestinaux, dont la grosseur varioit depuis celle d'une noisette jusqu'à celle d'une moyenne noix. Tous étoient ou triangulaires ou un peu applatis, et de couleur jaunâtre; plusieurs avoient pour centre une petite portion de mâchefer.

» Nous en avons rencontré de pareils, mais plus petits, dans le colon d'un autre cheval mort du vertige symptomatique : il y avoit, avec ceux-ci, des pierres et des clous très-courts.

» Un cheval de sept ans affecté d'une morve très-aiguë qui lui avoit été comuniquée, et qui n'avoit donné aucun symptôme apparent de maladie vermineuse, recéloit dans l'estomac et les intestins cent quatre-vingt-douze strongles très-gros, mais qui tous paroissoient malades.

» Un cheval espagnol, âgé de dix ans, envoyé pour être traité d'une molette, fut, au bout de quelques jours, atteint d'une fièvre inflammatoire très-forte, à laquelle succéda bientôt une fourbure, puis une péripneumonie inflammatoire ; cette dernière maladie obligea d'ouvrir la veine jugulaire de ce cheval neuf fois dans l'espace de dix jours. On lui tira, dans ces neuf saignées, qui étoient suivies sur-le-champ d'un soulagement très-marqué, vingt-deux kilogrammes (quarante-quatre livres) de sang. Des boissons tempérantes secondèrent l'effet de cette abondante évacuation du fluide sanguin, et nous eûmes la

©ENVA

satisfaction de rendre ce cheval parfaitement guéri.

» Un cheval de trait, à-peu-près rétabli d'une fourbure, fut tout-à-coup frappé d'apoplexie sanguine, accompagnée de paralysie de toutes les parties postérieures du corps. Une saignée de sept kilogrammes (quatorze livres), faite sur-le-champ, les vésicatoires aux fesses, la moutarde sous la poitrine, des frictions stimulantes sur les reins et des lavements irritants, firent disparoître tous ces symptômes au bout de quatre heures; ce cheval sortit des infirmeries peu de jours après.

» Plusieurs hydropisies de poitrine dans le cheval, ont été traitées cette année aussi heureusement que les années précédentes, au moyen des forts diurétiques composés de térébenthine, de cantharides et de lessive de cendre. Mais dans quelques chevaux, dont la maladie étoit ancienne, nous n'avons pu que diminuer un peu les symptômes; c'est ce qui a eu lieu surtout dans un vieux cheval de petite taille, qui mourut un quart d'heure après que nous eûmes donné issue, par la ponction, à soixante-six litres de sérosité jaunâtre que renfermoit sa cavité thorachique.

» Un cheval de carrosse, âgé de six ans, affecté depuis un mois d'une amaurose ou goutte sereine aux deux yeux, avoit ces organes aussi beaux que dans l'état de parfaite santé; et, quoiqu'il y eût cécité complète, ses pupilles jouissoient néanmoins d'un peu de mouvement. Les sétons, les purgatifs, et l'am-

©ENVA

moniaque exposée fréquemment sous les yeux, ne produisirent aucun effet. La cause de cette maladie, qui se manifesta tout-à-coup, nous fut inconnue.

» Une affection convulsive, à-peu-près semblable à la danse de Saint-Guy, fut observée dans un cheval de selle qui avoit éprouvé de mauvais traitements; elle attaquoit les deux membres antérieurs, mais spécialement le gauche. Les accès, qui étoient très-violents, et qui mettoient l'animal sur le point de s'abattre, se montroient à la moindre frayeur ou contrariété qu'il éprouvoit, et duroient cinq à six minutes, pendant lesquelles ce cheval agitoit fortement et convulsivement son extrémité antérieure gauche : après chaque accès, il boitoit un peu, mais cette claudication disparoissoit bientôt. Cette maladie, extrêmement rare dans l'espèce du cheval, existoit dans celui-ci depuis deux ans, et l'avoit fait passer dans une foule de mains différentes.

» L'assa fœtida, dans une décoction de racine de valérianne, a d'abord diminué sensiblement la violence des accès; mais ils ne sont pas encore entièrement dissipés.

» La paralysie des membres postérieurs fut remarquée sur deux chevaux. Dans l'un, elle succéda à la fracture de l'omoplate; et dans l'autre, elle parut être occasionnée par un corps placé sur les côtes sternales droites. Tous les moyens excitants employés pour combattre ces deux paralysies furent infructueux

©ENVA

» Dans le cheval dont l'omoplate avoit été fracturée, on trouva, entre la moelle épinière, et ses enveloppes, dans la région lombaire, un dépôt de matière purulente du volume d'un gros œuf de pigeon. Cette partie, dans celui qui avoit un corps sur les côtes, n'offrit rien de particulier ; mais tous les viscères abdominaux étoient enflammés.

Jusqu'à présent, on a regardé la fracture du fémur, dans tous les animaux, comme incurable par la difficulté de s'opposer à la contraction des muscles qui s'y attachent, et d'y maintenir un bandage. Trois chiens amenés dans nos infirmeries depuis un an, pour une pareille fracture, y ont été complètement guéris dans l'espace de cinq à six semaines, au plus, par l'application, sur le côté externe des deux membres postérieurs, d'une sorte de large atelle, figurée à-peu-près comme ses membres, et fixée avec soin dans toute sa longueur.

» L'épilepsie est une maladie fort commune parmi les chiens, et qui est très-souvent mortelle. Un seul de race carline, en a été guéri l'été dernier, au moyen de la racine de valériane, à la dose de six décagrammes (deux onces) par jour. Mais ce chien, qui appartenoit à un militaire qui l'avoit dressé à faire beaucoup de tours d'adresse, parut avoir tout oublié après sa guérison, et ne voulut plus rien faire.

» La danse de Saint-Guy est une autre maladie qui n'est ni moins fréquente ni moins rebelle dans l'espèce

©ENVA

du chien que celle dont on vient de parler. Un de ces animaux en a été guéri presque complètement par les bains toniques, un autre par les frictions spiritueuses, et un troisième par l'assa fœtida dans une décoction de racine de valériane.

» Dans un chien mort de jaunisse, nous avons trouvé une portion du foie, de la grosseur d'une noix, qui faisoit hernie à travers le diaphragme et le péricarde, et s'étoit logée dans cette poche. Son pédoncule étoit mince, et remplissoit parfaitement les ouvertures faites à la cloison diaphragmatique et à l'enveloppe du cœur.

» Un autre chien, mort d'hémorrhagie dans la cavité abdominale, avoit, à la partie supérieure du ventricule gauche du cœur, un polype du volume d'un petit œuf de poule. Les glandes thyroïdes de ce même chien étoient, au moins, dix fois aussi volumineuses que dans l'état naturel. Dans leur milieu, il y avoit un noyau osseux qui en constituoit environ le quart. Une chute que fit l'animal, parut être la cause de l'hémorrhagie qui occasionna sa mort.

Dans le compte rendu de l'année dernière, il fut question d'un chien dont presque tous les poils étoient tombés à la suite de la gale, et qui suoit à grosses gouttes dès qu'on le plaçoit sur la table à pansement. La même chose fut observée tout récemment sur un chien de chasse aussi affecté de gale.

» La moutarde a été appliquée un grand nombre de

©ENVA

fois sur beaucoup d'animaux, et avec avantage, pour déplacer quelques points d'irritation fixés sur les organes. L'engorgement qu'elle produit se forme plus promptement que par l'application d'un vésicatoire, et il est au moins aussi considérable, si on laisse le cataplasme de moutarde pendant vingt-quatre ou trente-six heures. Il occasionne même dans ce cas une escarre.

» Au commencement de l'été dernier, nous fûmes consultés pour le crapaud qui régnoit, depuis plusieurs années, sur différents troupeaux dans la commune de Vogueret. Un de nous se transporta sur les lieux avec plusieurs élèves, et y opéra une centaine de moutons. Cette maladie cessa bientôt, en employant seulement pour pansement une partie d'acide sulfurique étendue dans quatre d'eau-de-vie.

» Quelques mois après, il se déclara dans le village de Veaux, département de l'Isère, une maladie charbonneuse qui attaqua d'abord les bêtes à cornes et ensuite les chevaux. Nous nous rendîmes sur les lieux pour observer et diriger les élèves envoyés pour la traiter; elle le fut avec succès.

» Il résulte du tableau que M. le maire de cette commune a bien voulu nous adresser relativement à cette maladie, que sur cent soixante-dix-huit vaches qui ont été atteintes, on n'en a perdu que vingt-sept, et sept chevaux sur douze. Près de deux cents animaux ont été soumis au traitement préservatif, qui consistoit spécialement dans l'emploi des sétons, et ce moyen a été suffisant.

©ENVA

» M. *Bragard*, vétérinaire à Gières, près Grenoble, nous a adressé un mémoire relatif à la même maladie, qu'il eut aussi à traiter sur les bêtes à cornes en juillet dernier.

» Sur la fin de 1810, la maladie épizootique aphteuse, ou espèce de fièvre muqueuse, qui, depuis plusieurs mois, s'étoit déclarée dans divers départements, où elle avoit, dans son principe, éveillé la sollicitude du Gouvernement, se manifesta dans celui-ci avec les mêmes caractères de bénignité qu'on lui avoit observés ailleurs. L'École a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour rassurer les propriétaires alarmés sur le sort de leurs bestiaux, et empêcher qu'on ne fît des dépenses inutiles pour la cure d'une maladie aussi peu dangereuse. Un plan de traitement simple et peu dispendieux, fut rédigé et imprimé d'après l'invitation de M. le comte *de Bondi*, préfet de ce département, à qui rien de ce qui intéresse le bien de ses administrés n'échappe, et des élèves furent envoyés partout où l'on en demanda. Cet épizootie, qui se déclara dans les derniers jours d'octobre, se termina au commencement de février suivant. Outre les bêtes à cornes, qu'elle attaqua en très-grand nombre, on la remarqua aussi sur quelques monodactyles, sur des chèvres, des moutons et des cochons; il n'est mort, à notre connoissance, qu'un mulet et quelques veaux à la mamelle.

» La même maladie s'est montrée dans beaucoup

©ENVA

d'autres endroits, et n'a pas été plus meurtrière, comme le prouvent divers mémoires que nous avons reçus de MM. *Salos*, vétérinaire exerçant à Aubonne en Suisse; *Janin*, à Gex, département du Léman; *Rabellet*, à Saint-Genis-Laval, département du Rhône; *Avoux* fils, à Oulin, même département; et *Saugeaux*, à Saverdon, département de l'Ariége.

» Le claveau fit bien plus de ravage dans plusieurs communes du canton de Mézieux. Un professeur eut occasion de l'observer à Dessine, sur un troupeau d'environ deux cents bêtes, qu'il inocula avec un plein succès, puisque, sur ce nombre, dont les deux tiers étoient de race mérinos, il n'est mort qu'un seul individu.

» Le résultat de cette clavélisation est par conséquent conforme à celui qu'on a obtenu depuis plusieurs années de la même opération faite sur plusieurs points de l'Empire. Le virus inoculé a été pris sur des moutons atteints d'un claveau confluent.

» Le même professeur a vu dans une ferme une maladie sur les bêtes à cornes, à laquelle il a trouvé les rapports les plus frappants avec la fièvre des prisons, et il a proposé de lui donner le nom de *fièvre des étables*. Elle lui a paru l'effet du mauvais air de ces lieux.

» Une espèce de fièvre bilieuse ou gastrique, qui, dans beaucoup de chevaux, a été suivie d'un ver-

©ENVA

tige symptomatique, a enlevé, au commencement de cet hiver, un grand nombre de ces animaux dans les environs de Lyon, et principalement sur les bords du Rhône. La durée de cette maladie étoit de trois, quatre ou cinq jours. On en a difficilement triomphé, cependant, au moyen des amers et du tartrite antimonié de potasse, nous sommes parvenus à sauver près de la moitié de ceux que nous avons eus à traiter. Dans plusieurs chevaux, cette fièvre a été compliquée de fourbure; elle nous a paru alors moins grave.

» Un médecin italien, le docteur *Baronio*, a avancé, dans un ouvrage intitulé *Greffes animales*, que chez les animaux, des lambeaux de peau entièrement séparés du corps peuvent y être promptement réunis, lors même qu'ils ont perdu toute leur chaleur et qu'on les change de place.

» Jaloux de connoître la vérité à cet égard, nous avons répété plusieurs des expériences dont ce médecin a parlé; elles ont été faites successivement sur deux chiens, un mouton, un âne et deux chevaux. Les résultats n'ont pas été, à beaucoup près, conformes à ceux que le docteur *Baronio* dit avoir obtenus. Dans tous ces animaux, les lambeaux de peau, après avoir été entièrement ou presque entièrement détachés, puis appliqués de nouveau et maintenus avec soin, sont tombés en suppuration au bout de quatre, cinq ou six jours, quoique nous nous fussions bien gardés de leur laisser perdre leur

©ENVA

chaleur avant de les réunir aux parties dénudées.

» Le succès que M. *Collaine*, professeur à l'École royale vétérinaire de Milan, obtint contre la morve, qu'il traita sur beaucoup de chevaux d'un corps de cavalerie, ont fixé d'une manière particulière notre attention. Nous avons cherché, à son exemple, à guérir cette maladie redoutable par l'usage seul du souffre sublimé donné à forte dose. Nous avons essayé ce médicament sur cinq chevaux et un mulet; la dose la plus forte à laquelle nous ayons pu le porter, a été d'un demi-kilogramme par jour (une livre). Nous n'en avons encore remarqué aucun effet avantageux : plusieurs de ces animaux sont morts d'entérite aiguë, sans que les symptômes de la morve se soient affoiblis; ils ont même paru s'aggraver d'une manière très-sensible dans un cheval et un mulet, dès le moment que nous employâmes la fleur de souffre. Une jument en a pris dans l'espace de deux mois dix kilogrammes et demi (vingt-une livres); le flux a quelquefois diminué, et il étoit alors remplacé par une diarrhée abondante et d'une odeur infecte : elle est morte dans le marasme.

» Peut-être serons-nous plus heureux quand nous aurons fait succéder, à l'imitation de M. le professeur *Collaine*, le sulfure d'antimoine (antimoine cru) et l'oxide d'antimoine demi-nitreux (foie d'antimoine) au souffre sublimé, lorsque celui-ci cesse de produire des effets : ce sont de nouveaux essais que nous ne négligerons pas.

©ENVA

» Un professeur de l'École vétérinaire de Danemarck, M. *Viborg*, a annoncé, il y a peu de temps, que le sulfate de fer (vitriol vert) à la dose de trois à quatre hectogrammes (huit à douze onces), fait vomir le cheval et agit fortement sur ses urines. Nous l'avons administré d'abord à une dose de trois hectogrammes et demi à un cheval, ensuite à celle de deux pour un âne, puis à celle d'un hectogramme à un poulain de six mois, tous trois morveux : aucun de ces animaux n'a vomi; on a seulement remarqué quelques légères nausées; les urines n'ont point paru plus abondantes. Une entérite aiguë s'est promptement développée, et tous les trois sont morts le lendemain. L'autopsie cadavérique a fait voir l'estomac et les gros intestins gangrenés.

» Mais quelques observations nous ont démontré la vérité de l'assertion de l'habile professeur que nous venons de citer; savoir, que quand on administre aux chevaux le tartrite antimonié de potasse (tartre stibié) à grande dose, il vaut mieux le faire prendre en bols que dissous dans l'eau. Par la première de ces méthodes, on peut en donner davantage et il enflamme moins l'estomac et les intestins.

» Nous avons continué depuis un an nos expériences sur la contagion de la morve; elles nous ont convaincus que s'il est vrai que cette maladie soit moins communicable qu'on ne l'a cru pendant long-temps, il est au moins très-facile de la faire naître promptement en introduisant dans les na-

©ENVA

seaux d'un cheval sain la matière qui coule de ceux d'un cheval morveux : les ânes nous ont paru encore beaucoup plus susceptibles que les chevaux de la contracter de cette manière; il en est mort deux, l'un le dixième et l'autre le seizième jour de l'inoculation du virus morveux dans les cavités nasales. Dans quelques chevaux, cette inoculation n'a cependant occasionné que des chancres et l'engorgement des glandes lymphatiques de la cavité glossale. La même chose a eu lieu chez un mouton dans les naseaux duquel nous avions injecté du virus d'un cheval morveux.

» Le caractère contagieux du farcin, admis par les uns et nié par les autres, a aussi fixé notre attention. Il résulte de quelques expériences que nous avons faites à cet égard, 1°. que le farcin inoculé à un cheval par simple application du pus farcineux sur la peau s'est montré au bout de trois mois, précisément dans les lieux mêmes où le virus avoit été déposé; 2°. que l'insertion de cette matière sur le même cheval, par trois piqûres de chaque côté de l'encolure, a fait naître, le quarante-quatrième jour, un farcin grave dont on ne triompha qu'au bout de plusieurs mois; 3°. que la même expérience faite sur un âne que l'on avoit d'abord mis en communication avec un cheval morveux, donna lieu au développement du farcin le douzième jour, et que le vingt-cinquième l'animal périt de la morve, le farcin ayant fait des progrès; 4°. que sur une

©ENVA

jument morveuse, à laquelle on inocula aussi cette dernière maladie, elle ne se montra qu'imparfaitement, et qu'elle ne parut point du tout dans un jeune poulain morveux, soumis à la même expérience.

» M. *Cros*, vétérinaire de la garde royale de Sa Majesté le prince Vice-Roi d'Italie, eut à traiter parmi les chevaux de l'armée d'Italie en 1809, une sorte de phthisie pulmonaire occasionnée par un corps étranger implanté sur la base de la langue d'un cheval. M. *Cros* a donné une courte description de l'espèce de travail en usage dans quelques parties de l'Italie et l'Allemagne : ce travail qui consiste en un certain nombre d'anneaux fixés dans des madriers adossés à un mur, ou simplement dans le mur même, a été exécuté de cette dernière manière dans notre école, et nous nous en servons avec avantage.

» M. *Saget*, vétérinaire au 2^e^. régiment de chasseurs italiens, a fait un heureux emploi des sangsues dans le cas d'ophtalmie ; du moxa, pour la résolution des humeurs froides; et du cautère apposant ou approximatif, pour résoudre les engorgements farcineux des extrémités, et cicatriser les nombreux ulcères qui les accompagnent toujours.

M. *Jolivet* a communiqué plusieurs remarques sur le verd qu'on fait prendre aux chevaux de troupes ; sur une fracture du tibia guérie dans un mulet, et sur une variété de farcin qu'il nomme scorbutique.

©ENVA

» Nous citerons aussi celles de M. *Vieillard*, vétérinaire au 21^e^. régiment de chasseurs, sur des indigestions et la fourbure dans les chevaux, occasionnées en Espagne par l'usage du froment.

» Celles de M. *Bausil*, vétérinaire au 11^e^. régiment de chasseurs, sur un cheval tiqueur, dont les muscles sterno-maxillaires avoient le triple de leur grosseur ordinaire, et sur une morve aiguë qui affecta des chevaux de remonte, et dont plusieurs furent guéris par les sétons et par des frictions faites fréquemment sur le chanfrein avec le vinaigre.

» Celles de M. *Drouard*, ex-vétérinaire au 5^e^. régiment de cuirassiers, sur la morve qu'il a traitée aussi avec succès dans quelques jeunes chevaux, au moyen de la saignée, des sétons, de l'eau de chaux et d'injections détersives sur la membrane pituitaire.

» Celles de M. *Leclerc*, vétérinaire au 19^e^. régiment de chasseurs, sur un part très-laborieux dans une jument dont le poulain, en état de putréfaction, fut extrait par morceaux.

» Celles de M. *Morier*, vétérinaire en Suisse, sur l'extraction d'un corps étranger arrêté dans l'arrière-bouche d'une jument; sur une fracture de l'angle externe de l'os iléon avec carie, dans un poulain; sur une hernie de matrice d'une vache à travers les muscles abdominaux; sur la rupture du ligament rond ou coxo-fémoral, dans un cochon, etc.

» Tel est l'aperçu de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler..... »

©ENVA

MÉMOIRE

Sur un Catarrhe gangreneux dans les Bêtes à cornes ;

Par M. GAUTHIER, Vétérinaire à Alençon.

Le 15 octobre 1809, d'après l'ordre de M. Renault, secrétaire-général de la préfecture de l'Orne, je me suis transporté à Hesloup, chez madame Provost, fermière, à l'effet d'y traiter une maladie qui s'y étoit manifestée depuis plusieurs jours.

A mon arrivée, je trouvai sept bestiaux tant bœufs que vaches malades.

Symptômes. Ces animaux étoient tristes, l'appétit étoit diminué dans plusieurs, d'autres ne vouloient plus rien prendre ; la rumination étoit rare et même totalement supprimée dans la plupart. Ils étoient les trois-quarts des jours couchés, foibles et pouvant à peine se lever ; la peau étoit sèche et adhérente, le mufle aride, le poil terne et hérissé ; tous avoient la respiration précipitée, et tiroient la langue d'environ dix-huit centimètres (six pouces) ; la bouche étoit très-chaude, la soif ardente, la langue noire et très-chaude ; sa membrane étoit très-épaisse et couverte d'un mucus visqueux.

©ENVA

Toute la membrane de la bouche étoit rouge ainsi que celle qui tapisse les cavités nasales; l'air expiré étoit un peu plus chaud que dans l'état naturel, la respiration étoit courte et difficile; les flancs étoient fort agités; il y avoit toux sèche et fréquente avec constipation assez opiniâtre, et quand il sortoit des excréments, ils étoient mêlés de stries de sang. Le pouls étoit dur, fort et accéléré. Ces animaux maigrissoient à vue d'œil; les oreilles ainsi que les cornes étoient chaudes et froides alternativement; enfin, les souffrances étoient telles qu'on entendoit des plaintes de trente à quarante pas.

Causes. Ces animaux pâturoient sur le bord d'une rivière, dans une prairie marécageuse, où abondoient les renoncules et les carex avec des graminées de mauvaise qualité; les animaux couchoient dans cette prairie humide, et vivoient dans des brouillards épais, froids et de mauvaise odeur. Souvent chaque matin des gelées blanches couvroient ce pâturage; la température changeoit souvent plusieurs fois le jour, et l'on venoit d'éprouver des pluies froides, souvent répétées, et quelquefois longues.

Autopsie cadavérique. Deux de ces animaux sont morts à la suite du traitement d'un empyrique qui les avoit entrepris avant que je n'arrivasse, et qui leur donnoit la muscade, le poivre, le gingembre, la pirethre, pour diminuer l'inflammation et calmer la fièvre.

©ENVA

L'ouverture de l'abdomen a fait voir la membrane interne de la panse ou rumen, détachée de la membrane charnue, collée sur les aliments, et la membrane charnue se déchirant facilement ainsi que la peritonéale.

La membrane interne du bonnet ou réseau étoit détachée de la musculaire, et ramassée par pelottes dans le viscère.

La membrane interne du feuillet étoit aussi détachée de la musculaire, et collée sur les aliments; celle de la caillette, très-enflammée et d'un rouge brun dans la plus grande partie de son étendue, noire et gangrenée dans certaines places, contenoit une matière purulente de couleur jaunâtre et rougeâtre; tous les vaisseaux étoient très-engorgés; la membrane interne de l'intestin grêle étoit d'un rouge foncé dans toute son étendue, noire et gangrenée dans beaucoup d'endroits, contenant une matière purulente, approchant de couleur de la lie de vin; ses vaisseaux étoient aussi très-engorgés; la membrane péritonéale du cœcum étoit très-enflammée, noire et échymosée dans plusieurs endroits; la membrane muqueuse étoit très-rouge dans certaines places, brune et gangrenée dans d'autres, ainsi que celle du colon; celle de l'intestin rectum étoit aussi très-enflammée, d'un rouge brun, et cordée près de l'anus; le foie étoit très-gros, noir et facile à déchirer; la membrane muqueuse de la base de la langue, celle de l'arrière-bouche, du pharinx, de

©ENVA

l'œsophage, jusqu'à son insertion dans le rumen, étoit d'un rouge brun, échymosée et gangrenée dans certains endroits ; celle de l'épiglotte, celle de la glotte étoient très enflammées, d'un rouge foncé, et corrodées comme si on y avoit appliqué de l'acide sulfurique ; enfin, celle du larinx, de la trachée étoient aussi très-enflammées et remplies d'un mucus écumeux et de filaments semblables à des vers.

A l'ouverture de la poitrine, j'ai trouvé le poumon droit très-noir, gangrené, et contenant dans son intérieur des filaments pareils à ceux que contenoient le larinx et la trachée ; son tissu se déchiroit avec facilité et se réduisoit en une matière brune et noire ; le lobe gauche étoit un peu rouge et enflammé ; les ganglions bronchiques étoient très-gros, faciles à déchirer, contenant une matière d'un gris brunâtre ; le cœur étoit très-volumineux et violet. Toutes ces lésions étoient à-peu-près pareilles dans les deux animaux morts.

Traitement. Sur les cinq restants, j'appliquai de suite quatre sétons enduits d'onguent-vésicatoire, dont deux au fanon et deux aux fesses ; je fis faire une décoction d'orge, dans laquelle j'ajoutai une bonne jointée de seigle, et deux poignées de graine de lin avec une forte poignée de racine de consoude, et une bonne poignée de bourrache. J'en faisois prendre à chacun, par jour, trois breuvages d'un litre, et je faisois donner en outre trois lavements émolliens. Trois jours après, les symptômes étoient

©ENVA

un peu diminués, les animaux ne se plaignoient plus aussi fort, la respiration étoit un peu plus libre, la rumination se rétablissoit; les sétons suppuroient bien, je les détergeai et les frottai avec de l'onguent-basilicum; les breuvages et les lavements furent continués pendant douze jours, au bout desquels tous les symptômes étoient bien diminués : le pouls étoit souple, la rumination s'effectuoit parfaitement; mais la foiblesse persistoit. Je cessai alors l'usage du seigle et de la graine de lin, et j'ajoutai à la décoction d'orge, de consoude et de bourrache, une forte poignée de chicorée sauvage, dans laquelle je faisois infuser une forte poignée de marube blanc et une d'absynthe avec une d'hyssope : je continuai ce traitement pendant dix jours, et les animaux reprenoient des forces.

La paille mêlée avec un peu de foin, et de l'eau blanche nitrée furent le régime pendant qu'il y avoit inflammation; lorsqu'elle fut diminuée et que l'appétit revenoit, j'augmentai la ration; à la fin de la maladie, je donnai de bon foin, un peu de paille, et une forte poignée de sel commun dans la boisson. Sur la fin, je ne donnai plus que des breuvages amers et aromatiques pendant douze jours; après quoi, toutes les fonctions se faisant bien, je supprimai les sétons, et je fis prendre à chacun une purgation faite avec l'aloës succotrin : ils furent très-bien guéris et n'ont point été malades depuis.

D'après les symptômes, les causes et les lésions

©ENVA

que j'ai rapportés, j'ai jugé que cette maladie étoit une inflammation générale des membranes muqueuses qui se terminoit par la péripneumonie gangreneuse, si l'on n'y apportoit de prompts secours.

GAUTHIER.

OBSERVATION

Sur une Catalepsie dans un Cheval;

Par M. DORFEUILLE, Vétérinaire au Port-Saint-Marie.

MONSIEUR de Bellegarde acheta un poulain de trois ans, originaire des montagnes des Pyrénées; d'abord ayant conçu l'espoir d'avoir un jour un cheval très-agréable, il le garda entier, voulant, disoit-il, lui laisser former son encolure, avant de le soumettre à de la castration.

Au bout d'un an, ce poulain parut indisposé. Je fus appelé pour le voir et remédier à son état; je l'observai : son pouls étoit plein et néanmoins un peu lent; il faisoit bien toutes ses fonctions; il paroissoit cependant abattu et comme engourdi. J'examinai sa bouche pour m'assurer si le changemen des dents incisives ou la sortie des crochets ain

©ENVA

que des dents molaires, n'étoient pas causes de cette indisposition; mais je ne pus tirer aucune conséquence de cette recherche; seulement la membrane du palais me parut un peu tuméfiée, ce qui me décida à faire mettre dans sa bouche un billot, chargé de substances toniques, trois fois par jour, et à l'y laisser demi-heure chaque fois.

Le lendemain, son état étoit le même, il prenoit une bouchée de foin, il la mâchoit un peu; puis il cessoit, gardoit le foin dans sa bouche et restoit immobile pendant trois à quatre minutes; il mâchoit de nouveau et cessoit presqu'aussitôt; enfin, il promena ce foin dans sa bouche pendant une heure et finit par l'avaler; il en prit une autre bouchée, fit de même, et continua ainsi pendant sept à huit jours.

Voyant l'animal dans le même état, je crus que sa maladie dépendoit de la présence des vers contenus dans le tube digestif, je lui fis administrer un purgatif composé d'infusion de deux onces de séné, une once et demie de jalap en poudre et d'une once d'aloës aussi en poudre et en bol; le quatrième jour il purgea très-bien, il me sembloit apercevoir quelques débris de vers dans ses excréments, et son état étoit le même. Je crus qu'il étoit nécessaire de faire usage des vermifuges: n'en ayant pas à ma disposition de meilleur que la poudre de racine de fougère mâle, j'en fis usage, mais elle n'eut aucun effet, même à forte dose.

©ENVA

Le septième jour, je lui fis administrer les forts toniques associés au quinquina; ils ne me donnèrent pas plus de satisfaction que les autre remèdes. Je résolus alors de l'observer très-scrupuleusement. L'ayant pris par la têtière de son licol pour changer sa situation, je m'aperçus que sa tête restoit dans la position où je la plaçois. Je la levai fort haut, elle resta dans cet état; je la tirai en bas et près de sa litière, elle resta comme je l'avois plaçée; je la dirigeai à droite et à gauche, toujours elle restoit où je la plaçois; je fis les mêmes observations aux quatre extrémités, j'eus les mêmes résultats que pour la tête : alors je reconnus tous les symptômes de la catalepsie. Ayant averti M. de Bellegarde, je répétai en sa présence les différentes positions, avec les mêmes résultats.

Dans le même moment que nous étions à même de le contempler (ce qui amusoit et surprenoit beaucoup M. Bellegarde), je m'aperçus qu'il s'opéroit une érection considérable du membre, qui s'appliquoit à diverses reprises contre le ventre, et qu'elle étoit suivie d'éjaculation; alors je suspendis toute administration des remèdes, autres que les lavements et breuvages analeptiques.

C'étoit vers les dix heures du matin; à quatre heures de l'après midi, il eut une autre érection, suivie aussi d'éjaculation. Le lendemain, mêmes symptômes de catalepsie et encore plus graves; dans le cours de la journée à trois diverses reprises, il y eut érection et éjaculation comme la veille.

©ENVA

D'après ces observations, j'estimai que la cause de la catalepsie résidoit dans les organes de la génération, et voyant que le traitement que j'avois suivi n'avoit eu aucun succès, je conseillai à M. Bellegarde l'opération de la castration, ce qui n'éprouva aucune difficulté : je la pratiquai le lendemain au matin. Le même jour, sur les quatre heures du soir, il y eut une autre érection; mais moins forte que les précédentes. Par la suite, l'amendement fut manifeste; huit jours après la castration, tous les symptômes de la catalepsie disparurent et l'appétit ordinaire fut rétabli.

Enfin, peu de temps après, ce poulain acquit un embonpoint qu'il n'avoit jamais eu, et fit assez bien le service auquel on le soumit.

J'ai aussi observé la catalepsie dans le bœuf.

MOYEN

De faire parvenir dans l'estomac les racines et les fruits, qui engorgent les Chevaux et les Bœufs;

Rapporté par M. Périer, Vétérinaire au 18e. régiment de Dragons.

Un vétérinaire de mes amis, étant appelé pour donner ses soins à un bœuf qui avoit voulu avaler

©ENVA

une rave, le trouva faisant des efforts pour vomir, et attribua le mal à ce que cette racine s'étoit arrêtée dans l'œsophage. Il lui vint à la pensée d'introduire, par la bouche, dans l'œsophage, un bâton long et pliant, dont le bout principal étoit garni d'étoupes, et il réussit par ce moyen à faire descendre la rave dans la panse; l'animal fut guéri à l'instant.

Dans le Périgord, on donne aux bœufs et aux chevaux, pendant l'hiver, des châtaignes cuites, et il arrive assez souvent qu'ils s'engorgent, c'est-à-dire, qu'en avalant précipitamment, l'œsophage s'embarrasse, et que les châtaignes qui s'y arrêtent empêchent le passage même des liquides dans l'estomac. Alors il y a nausées, plaintes et presque toujours TYMPANITE. Ce confrère a employé sur d'autres bœufs et même sur des chevaux, l'introduction de la baguette, qui est grosse comme le doigt et longue d'environ un mètre cinquante centimètres (quatre pieds six pouces); il y fixe fortement un tampon d'étoupes qu'il trempe dans du miel, et l'enfonce dans l'œsophage jusque dans l'estomac : alors il a toujours la satisfaction de voir que l'animal ne souffre plus, montre déjà l'apparence du retour de sa santé, est guéri enfin. Ne pourroit-on pas employer ce moyen dans bien des cas où l'on juge l'œsophagotomie indispensable?

©ENVA

OBSERVATIONS

Faites à l'Armée d'Espagne ;

Par M. Poulet, *Vétérinaire au 4^e^. bataillon bis du Train d'Artillerie, et par M.* Giraud, *Vétérinaire au 1^er^. régiment napolitain de Chasseurs à cheval ;*

Adressées à M. Fromage-Defeugré.

Monsieur,

Votre ouvrage périodique sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, offre une mine de faits et de ressources utiles aux cultivateurs et aux vétérinaires.

En participant aux lumières qu'on y puise, nous avons résolu de vous communiquer quelques-unes de nos observations les plus intéressantes, afin de concourir au but que vous vous êtes proposé.

Dans l'Arragon, partie de l'Espagne où nous nous trouvons, les chaleurs sont excessives pendant le printemps et l'été ; on éprouve des pluies fréquentes de courte durée, et souvent précédées de violents coups de tonnerre ; les nuits sont très-fraîches ; les vents de l'est à l'ouest sont les plus habituels.

©ENVA

L'orge et la paille sont les seuls aliments qu'on donne à nos chevaux ; habitués à cette nourriture, ils s'entretiennent en bon état ; mais s'ils subissent quelques privations, ils dépérissent promptement.

Depuis quelque temps, une maladie inflammatoire affecte les chevaux des différentes armes de cavalerie. Tristesse, inappétence, pouls vite et élevé, frissons, membranes apparentes jaunâtres, principalement la conjonctive, urines fréquentes et peu abondantes, déjections liquides, tels sont les symptômes qui la caractérisent.

Elle prend quelquefois un caractère très-alarmant, surtout dans les vieux chevaux : l'agitation des flancs, une toux foible et pénible succèdent aux premiers symptômes. Alors son intensité laisse peu d'espoir de guérison. A l'ouverture des animaux, la poitrine est seule lésée ; les poumons sont enflammés, leur partie inférieure est gangrenée, il existe presque toujours une légère hydropisie dans la poitrine.

A l'apparition de la maladie, *saignée*, *diète sévère*, *breuvages fortifiants et évacuants*, au nombre de quatre par jour, composés de huit bouteilles d'eau, dans lesquelles on fait bouillir demi-livre de gentianne ; on fait infuser dans cette décoction une livre de séné ; dans chaque breuvage on ajoute deux onces de crême de tartre et quelques grains de tartre émétique : ces doses se modifient suivant les circonstances.

Vingt-quatre heures après, la tristesse paroît

plus prononcée, le pouls est moins élevé et moins dur : *forte saignée.* Du troisième au quatrième jour, tristesse diminuée, pouls tranquille, urines abondantes, déjections naturelles, l'animal recherche les aliments. *Diète continuée, mêmes breuvages.* Du sixième au huitième jour, on peut porter un pronostic assuré sur le rétablissement de l'individu. *Eau blanche, breuvages sans addition de substances minérales, aliments de bonne nature et en petite quantité ; promenade :* vingt jours au plus d'un tel régime suffisent pour amener une parfaite guérison. Lorsque d'autres symptômes plus dangereux se développent, comme nous l'avons déjà observé ; *sétons* fortement animés, *béchiques adoucissants,* alternés avec les breuvages fortifiants : ces moyens sont souvent salutaires lorsque l'affection est prise à temps, et deviennent inutiles dans tous les cas contraires.

Les chevaux espagnols ne sont nullement sujets à cette espèce de rechute ; la saignée et un bon régime, triomphent ordinairement de la maladie, dès son début.

Les maladies externes, très-communes dans la cavalerie, existent en grand nombre dans les divers régiments en Arragon. La propreté, premier moyen à employer dans toutes les plaies, et qui seule en guérit beaucoup, n'est pas suffisante dans celles que nous voyons tous les jours. Si l'on n'emploie pas des spiritueux très-actifs, les chairs se boursouflent, la

©ENVA

plaie devient livide et le farcin ne tarde pas à survenir; deux parties d'esprit de térébenthine, sur une partie d'eau, déterminent une prompte cicatrisation.

Le farcin survient également aux endroits où ont été passés les sétons.

Cette maladie est très-contagieuse dans les chevaux de troupes en Arragon; elle est peu commune chez les propriétaires.

Un cheval, appartenant à M. le colonel de Wernois, baron des Deux-Siciles, étoit atteint du farcin depuis deux mois environ; il s'étoit montré une quantité innombrable de boutons sur toute la surface de la peau; ils furent cautérisés, et la cicatrisation qui s'achevoit tous les jours, annonçoit une prompte guérison; en très-peu de temps il s'en développa de nouveaux, d'une grosseur extraordinaire, suivant le trajet des vaisseaux lymphatiques; ceux qui avoient été cautérisés reparurent en grande partie; *extirpation des tumeurs*, *forte cautérisation*, *sulfure d'antimoine* à forte dose, *purgatifs*, *exercice régulier* et fatigant, *vin aromatique* en lotions sur les plaies; après trois mois de traitement, ce cheval a été parfaitement guéri.

Une jument, appartenante à M. Berthier de Graney, capitaine-commandant le quatrième bataillon *bis* du train d'artillerie, étoit fortement blessée sur les reins; la plaie fut lavée inconsidérément avec l'eau bouillante, les chairs se boursoufflèrent, un engorgement

©ENVA

survint, et le farcin ne tarda pas à se montrer : les boutons et la plaie furent cautérisés plusieurs fois ; le vin et l'infusion aromatique appliqués sur les escarres produisirent un bon effet ; la maladie resta stationnaire pendant quinze ou vingt jours : on croyoit l'animal guéri ; mais dans douze heures de temps il se montra de nouveaux boutons en grande quantité. Tous les moyens ont été employés, cette jument n'a été guérie qu'après huit mois de traitement. A quoi attribuer cette marche indirecte de la nature ?

Dans un cheval entier, appartenant à M. le directeur de l'ambulance de la division italienne, un sarcocéle est survenu à la suite du farcin, le testicule droit étoit décomposé, une partie est tombée par parcelles au moment de l'opération faite le 24 juillet 1811 ; aucune ligature ni casseau n'ont été employés, l'hémorrhagie a été légère; tout annonçait une prompte guérison : du 27 au 28, les parties se sont engorgées ; le 30, à six heures du matin, ce cheval, conduit à l'infirmerie, a paru plus fatigué, l'engorgement étoit beaucoup augmenté ; à sept heures, l'animal éprouvoit de grandes douleurs, il s'est couché et n'a pu se relever. En moins d'un quart d'heure l'engorgement est devenu extraordinaire, il a été emporté en partie, il pesoit vingt-quatre livres ; l'animal est mort une heure après l'opération. L'infiltration étoit considérable, le testicule gauche étoit émacié, le droit étoit très-engorgé et enflammé. Les organes

©ENVA

principaux de l'abdomen participoient à l'inflammation ; les muscles psoas étoient gangrenés.

Sur un mulet appartenant au douzième bataillon *(bis)* du train d'artillerie, un fic, d'une grosseur énorme, occupoit la partie inférieure du fourreau et gênoit la sortie du membre; l'animal urinoit avec difficulté, faisant toujours son service ; il éprouvoit beaucoup de douleurs par les frottements et les coups qui s'exerçoient sur cette partie ; tous les jours il survenoit une forte hémorrhagie; la tumeur fut extirpée le 25 mai 1811, elle pesoit trois kilogrammes; la peau incisée à sa base, et entièrement disséquée, a facilité l'emploi d'un casseau qui, embrassant les parties qui ne pouvoient être enlevées, en a accéléré la chute ; dans vingt jours, au plus, la plaie a été cicatrisée.

A la suite de la castration, un cheval, appartenant à M. le général Montmarie, fut atteint d'un engorgement au fourreau, l'infusion de fleur de sureau et les cataplasmes résolutifs furent employés pendant long-temps, sans diminution sensible de la partie ; l'animal étoit bistourné, le testicule droit avoit seul été enlevé : ce cheval étoit en traitement depuis un mois. Lorsqu'il nous fut présenté, le 5 mai 1811, il existoit une fistule profonde, se dirigeant de bas en haut jusqu'à l'anneau abdominal ; des contre-ouvertures et des scarifications ont été faites, les plaies ont été pansées avec la dissolution de vitriol bleu; l'esprit de térébenthine, a

©ENVA

été employé en friction sur l'engorgement ; après un mois de traitement, l'animal a été guéri.

La paille dont on nourrit les chevaux, coupée par morceaux très-fins, occasionne souvent des aphtes ou ulcères dans la bouche. A Lérida, un grand nombre de chevaux en furent atteints : ces brins de paille s'introduisent dans le frein de la langue, déterminent l'engorgement de la partie ; l'animal ne peut prendre aucun aliment ; quelquefois ces corps étrangers produisent des fistules salivaires ; nous avons vu le canal de Sténon obstrué entièrement. Ils pénètrent également sous la membrane muqueuse, et forment des tumeurs qui s'ouvrent souvent à la face externe des lèvres. *Eau blanche, son* pour toute nourriture pendant quelques jours, *gargarismes détersifs* et adoucissants. On fait cesser tous les accidents, ou bien on les rend moins dangereux en donnant aux animaux l'orge macérée, mêlée avec la paille mouillée. Lorsque la paille est enfoncée profondément sous le frein de la langue, une incision doit être pratiquée de chaque côté ; alors les plaies nétoyées plusieurs fois par jour, ne tardent pas à se cicatriser. Ce moyen ayant été négligé dans un cheval, il survint un engorgement considérable de la partie ; le bout de la langue mortifiée sortoit hors de la bouche, qui étoit continuellement ouverte ; l'extirpation de la partie mortifié, et les moyens déjà rapportés, ont été suivis de succès : l'animal s'entretient et continue son service.

©ENVA

L'app'ication du cautère actuel peut produire de mauvais effets pendant les grandes chaleurs : nous l'observons ici sur plusieurs chevaux.

Un cheval destiné au fourgon, appartenant à M. le lieutenant-général Compère, commandant la division napolitaine, fut atteint d'un engorgement excessif aux extrémités postérieures. Il avoit subi quinze ou vingt jours de traitement lorsqu'il nous fut présenté; les pâturons des mêmes extrémités étoient remplis de crevasses : l'humeur très-fétide étant presque supprimée depuis plusieurs jours, nous avons jugé, comme cause principale de la maladie, la rentrée de cette humeur acrimonieuse. Ayant employé pendant plusieurs jours, sans succès marqué, les cataplasmes émollients alternés avec les résolutifs, nous nous sommes déterminés à appliquer le feu très-légèrement aux quatre faces des extrémités depuis le jarret jusqu'au pâturon.

Le lendemain, les parties étoient tellement engorgées que la peau se fendit, il en résulta des plaies très-grandes avec décollement des bords environnants, desquels sortoit un liquide abondant, semblable à de l'eau roussâtre et huileuse : de forts résolutifs en lotions, la teinture d'aloës, sur les plaies, en ont accéléré la cicatrisation; une extrémité reste encore très-engorgée.

Les blessures au garrot sont très-fréquentes à cause du service pénible auquel sont soumis les chevaux : tous les engorgements récents de cette partie cèdent

©ENVA

à l'emploi des liqueurs fortifiantes. Quelques légères frictions d'esprit de térébenthine, les font disparoître promptement.

On peut faire trois classes de ces maladies, 1°. engorgement simple de la partie; 2°. lorsqu'avec ces symptômes, la peau se trouve détachée; 3°. blessures compliquées de fistules, caries des ligamens et des vertèbres.

Dans la première, le moyen déjà cité est presque toujours suivi de succès; dans la deuxième, les incisions pratiquées de haut en bas nous ont paru peu convenables, attendu que les mouvements que l'animal est obligé de faire empêchent le recollement du tissu séparé. Dans ce cas, nous nous assurons du décollement, nous incisons la peau dans toute son étendue, de devant en arrière un peu obliquement, et nous enlevons l'infiltration: la peau est toujours réunie avant que les plaies ne soient cicatrisées.

Dans la troisième, la maladie est très-grave; nous opérons et nous déterminons une plaie simple: alors la propreté est indispensable; nous rasons les poils de la partie, afin de prévenir une démangeaison qui, en excitant l'animal à se frotter, occasionne un nouvel engorgement, d'autres caries se développent et la maladie devient souvent incurable; sans des soins assidus, il est difficile de guérir de semblables affections.

Nous avons vu cesser plusieurs claudications an-

©ENVA

ciennes, dues à la distension des muscles et des ligaments qui assujétissent l'épaule et le bras au thorax, par l'application des sétons passés en V, embrassant l'articulation scapulo-humorale, secondés par des frictions d'esprit de térébenthine.

Dans toutes les maladies du pied, nous affoiblissons les parties environnantes, et employons au moyen de l'appareil une compression forte et graduée sur les plaies.

Lorsque la matière *souffle au poil*, que la couronne est engorgée, des rénetures sur le sabot jusqu'à sa partie moyenne, pratiquées à un pouce de distance les unes des autres, produisent de bons effets; le pansement consiste à appliquer sur la couronne et dans les rénetures, des plumasseaux imbibés d'eau-de-vie ou de tout autre substance fortifiante.

Un fait pathologique particulier, qui nous a semblé nouveau, mérite d'être rapporté.

Dans un cheval appartenant au deuxième régiment napolitain de chasseurs à cheval, il s'est montré, à la suite de la gourme, un engorgement considérable, occupant la gorge et une partie de l'extrémité inférieure de l'encolure, dû à une infiltration d'air dans les mailles du tissu cellulaire : l'animal en paroissant peu incommodé, n'a été soumis à aucun traitement.

Depuis un mois environ, il paroissoit très-fatigué, les flancs étoient agités, la respiration laborieuse; en effectuant les mouvements de la tête, il faisoit

©ENVA

entendre un bruit sensible, annonçant la présence d'un liquide dans quelque poche ou cavité ; lorsqu'il la baissoit, il sortoit une grande quantité de pus peu consistant par les naseaux ; nous étant assurés de ces symptômes, nous avons jugé que, par l'ancienneté de la maladie, le pus s'étoit choisi une issue, que l'affection existoit dans les poches d'Eustache ; qui leur plénitude les avoit extrêmement distendues ; et nous nous sommes déterminés à en faire la ponction.

Ayant incisé la peau un pouce avant la division des jugulaires, enlevé l'infiltration cellulaire, divisé la panicule charnu sous-cutanée thorachique, disséqué les muscles sterno-maxillaires et thoraco-hioïdien, nous avons découvert la poche renfermant le liquide ; la ponction faite, il est sorti deux litres au moins de pus et de sérosité. Croyant qu'il existoit quelques concrétions capables de gêner le libre écoulement par les naseaux, nous nous déterminions à le faciliter en y introduisant une sonde de gomme élastique ; mais nous n'avons pu la faire communiquer à l'endroit ponctué, la maladie n'existant pas où nous l'avions jugée. Dirigeant l'instrument de haut en bas, le long de l'encolure, il pénétroit jusque dans la poitrine. L'animal est mort huit jours après l'opération.

A l'ouverture, nous avons trouvé, en arrière de la trachée-artère, un canal membraneux très-distendu à son extrémité supérieure, il adhéroit intimement aux poches d'Eustache et paroissoit y être continu ; de-

©ENVA

venant plus étroit, dans son trajet, il entouroit en partie le canal aërien et l'œsophage : les membranes de ce dernier étoient très-foibles; à sa face postérieure, répondant aux vertèbres cervicales, elles étoient perforées; mais l'ouverture, peu considérable, ne permettoit le passage qu'à une petite quantité d'aliments liquides. A son extrémité postérieure et inférieure, ses parois étoient plus minces, et il pénétroit dans la poitrine; à cette partie, il formoit avec les médiastins antérieurs, un sac très-spacieux, rempli de pus, dans lequel étoient contenus les petits lobes de l'organe pulmonaire; le lobe gauche étoit gangrené; la face externe celluleuse se confondoit avec les parties environnantes; l'interne, lisse dans toute son étendue, étoit légèrement enflammée.

Telles sont les maladies que nous avons observées et les moyens qui nous ont paru propres à les combattre; nous serions trop heureux, s'ils eussent toujours réussi.

Daignez, Monsieur, recevoir l'assurance de notre respect et de notre considération

POULET. GIRAUD.

©ENVA

ACCIDENTS

Occasionnés par les Sangsues ;

Observés et guéris par M. BLAVETTE, *Vétérinaire des Écuries de S. M. le Roi d'Espagne.*

Les petits animaux qui vont faire l'objet de cette dissertation, sont les sangsues ordinaires dont la médecine humaine fait usage, ainsi que l'assurent les médecins et apothicaires espagnols auxquels j'ai communiqué mes recherches, et ainsi que l'on peut s'en assurer soi-même en les observant.

Ce fut à mon arrivée à Miranda, en 1808, que j'eus pour la première fois occasion de voir les sangsues porter préjudice aux animaux. En observant plusieurs chevaux qui rendoient du sang par la bouche, et d'autres qui refusoient de manger, je fus surpris de voir dans leur bouche des corps noirs, longs et fixes : mon premier dessein fut de les ôter avec la main, mais cela me fut impossible à cause de leur gluant et de leur tenacité. Un paysan qui se trouva présent, m'ayant conseillé de me servir d'un linge, je les détachai avec assez de facilité, mais non sans quelque effort.

©ENVA

Les sangsues exercent les mêmes désordres dans toutes les parties de l'Espagne, le Portugal, le Piémont, l'Italie, comme l'assurent les personnes qui ont voyagé dans ces différentes contrées: on les trouve dans les étangs, les fontaines, les rivières, les marais, les puits, et même dans les réservoirs des fontaines qui servent à abreuver les animaux: et lorsque l'on observe avec attention les différentes eaux, ont voit facilement ces insectes surnager, surtout quand il fait chaud.

Les sangsues se fixent quelquefois aux membres des chevaux et des bêtes à cornes, lorsque ces animaux vont pâturer dans les étangs, les marais, les fossés, et restent fixées à ces parties, jusqu'à ce qu'elles soient gorgées de sang; et alors elles se laissent tomber: mais ici elles s'introduisent dans la bouche et dans les naseaux; et c'est lorsque l'animal boit, en humant l'eau, qu'elles suivent la colonne de ce liquide et qu'elles pénètrent dans ces cavités.

Ces insectes se fixent dans toutes les parties de la bouche, mais plus souvent aux parties tendres, comme la face interne des joues et des lèvres; aux gencives, près les dents mollaires; plus particulièrement sous la langue et à ses côtés, ainsi que dans l'arrière-bouche; elles se fixent aussi dans les cavités nasales et même dans le larynx. Il paroîtroit que celles que l'on trouve dans les naseaux, n'y pénètrent que par la voie de la bouche, en rampant sur la membrane de cette cavité; ou peut-être

©ENVA

par les naseaux des chevaux qui plongent la tête dans l'eau jusqu'au yeux, ou qui, en buvant, rendent une portion de l'eau par ces cavités : alors ces insectes suivroient le liquide.

Je n'ai jamais observé, ni même entendu parler, que les sangsues qui se trouvent dégluties aient produit quelques dérangements dans l'économie animale ; sans doute, la chaleur intestinale et leur contact avec les sucs gastriques les font périr, et elles se trouvent digérées avec les aliments. J'ai souvent observé les excréments de quantité de chevaux, et surtout ceux chez lesquels j'avois retiré des sangsues, soit de la bouche, soit des cavités nasales, et je n'y ai jamais vu aucun vestige de ces insectes.

C'est dans toutes les saisons de l'année que les sangsues s'insinuent dans les cavités dont il s'agit ; mais on les y trouve plus fréquemment dans les chaleurs, époque où elles sont plus en mouvement.

La présence des sangsues dans la bouche et dans les cavités nasales est indiquée par le sang qui sort, et aussi très-souvent par le dégoût de l'animal pour les aliments solides ou liquides ; dégoût qui vient sans doute du corps froid et visqueux, et de la saveur particulière que ces insectes présentent, et aussi de la douleur que l'animal éprouve de la part de leurs suçoirs. Les barbes de l'orge et les portions d'aliments qui se mettent dans les petites plaies faites par les sangsues à la membrane de la bouche ou à la langue, peuvent aussi rendre ces

©ENVA

parties douloureuses. Ce dégoût porte souvent les animaux à refuser le boire et le manger, à être tristes, abattus, et à maigrir singulièrement.

Une sangsue s'introduisit dans le larynx d'un cheval de l'ancienne cour d'Espagne, dit M. Rodriguez, alors vétérinaire des écuries de Charles IV, et, pendant huit jours, produisit une toux convulsive des plus rebelles, qui ne céda à aucuns moyens médicinaux, et qui dura jusqu'à ce qu'on eût obtenu la sangsue, à l'aide des moyens que je vais indiquer plus bas.

Le traitement consiste dans l'extraction des sangsues, qui souvent présentent de la résistance, au point que si l'on emploie trop de force elles se rompent : alors la tête reste implantée ; mais elle tombe ensuite d'elle-même. Pour éviter cette rupture, il importe de saisir cet insecte près de sa tête et de tirer avec un peu de force : alors il se détache entier.

J'ai retiré jusqu'à douze sangsues de la bouche d'un seul cheval ; j'en ai retiré aussi quelques-unes des cavités nasales ; et cela a été pratiqué de même par beaucoup de personnes et vétérinaires, entre autres par M. Gatti, vétérinaire des chasseurs hanovriens à l'armée d'Espagne. M. Rodriguez (déjà cité) en a extrait aussi quantité de ces cavités ainsi que du larynx.

Il ne faut pas confondre avec les sangsues, des petites taches noires que l'on rencontre dans quelques chevaux à la face interne de la bouche et qui leur

©ENVA

ressemblent en tout, ni les vaisseaux qui se trouvent sous la langue, qui quelquefois sont volumineux et noirâtres dans des chevaux; tandis que la sangsue est rassemblée ou racornie souvent sur elle-même, présentant un petit volume à la vérité, mais faisant toujours une saillie luisante.

On extrait cet insecte avec un linge ou avec des pinces à anneau en le saisissant près de sa tête. On peut encore se servir d'un petit bâton que l'on garnit, à l'une de ses extrémités, d'étoupes ou de linge, et que l'on imbibe ensuite avec une dissolution de tabac noir d'Espagne et d'huile d'olive, avec lequel on touche l'insecte, ce qui le fait tomber: on se sert aussi d'un tube long de dix à quatorze pouces, dans lequel on met du sel marin bien broyé et sec, et que l'on souffle ensuite dans le fond de la bouche et dans les cavités nasales; ou bien de l'eau fortement saturée de ce sel que l'on injecte dans ces parties à l'aide d'une seringue, ainsi que de l'eau vinaigrée ou de la dissolution de tabac : alors les sangsues qui s'y trouvent se détachent et tombent.

Il survient toujours après la chute spontanée, ou après l'extraction des sangsues, une hémorrhagie assez considérable, et quelquefois aussi forte que par une saignée faite à la jugulaire : cette hémorrhagie ne laisse pas d'épouvanter les personnes qui n'ont pas connoissance de ce phénomène; mais elle est de peu de durée: le sang s'arrête ensuite par l'engorgement qui se manifeste aux petites plaies faites par les suçoirs de ces insectes.

GENVA

Il est nécessaire de gargariser la bouche de l'animal pendant quelques jours avec de l'eau salée ou acidulée, soit pour consolider les parties lésées, soit pour déterger les petites plaies des portions d'aliments et des barbes d'orge qui s'y introduisent, et aussi pour faire tomber les sangsues qui auroient pu échapper à la première opération.

Il convient donc de visiter avec attention la bouche et les cavités nasales, lorsque l'on s'aperçoit que l'animal refuse les aliments, attendu que cette omission pourroit faire soupçonner tout autre dérangement dans l'économie animale.

Les ânes et les mulets sont également exposés à ces accidents; mais non les bêtes à cornes, ni les bêtes à laine, suivant ce que j'ai vu ou entendu dire.

DE LA CASTRATION
PAR ARRACHEMENT;

Par M. Delaguette, l'un des Vétérinaires en chef des Dragons de la Garde impériale.

Le cheval est de tous les animaux domestiques celui qui souffre le plus de l'opération de la castration.

C'est surtout dans la cavalerie que les vétérinaires ont occasion de suivre les accidents qui accompagnent cette opération faite par les châtreurs des pays où se livrent les remontes. Ces hommes, pour les-

©ENVA

quels cette opération forme un état, ont une routine qu'ils suivent sans être éclairés par aucuns principes, et sans connoissance des conditions nécessaires au succès de la castration; les accidents, qui sont la suite de leur inhabileté sont encore aggravés par les maladies dont les jeunes chevaux portent le germe, par les fortes journées que l'on fait faire à ces animaux, par la quantité qu'en mène chaque garçon, par les saignées que ces hommes pratiquent en route pour arrêter la gourme, etc.

Les accidents les plus ordinaires à l'arrivée de ces chevaux sont le tétanos, les champignons, les fistules, les engorgements du cordon dans l'abdomen.

La castration par casseaux, généralement adoptée comme le meilleur mode, présente encore beaucoup d'inconvénients, et nécessite de grandes précautions. Ces précautions consistent principalement dans la confection des casseaux, dans leur placement et dans le maintien de la compression qu'ils doivent exercer.

Tous les hommes de l'art connoissent l'importance de ces conditions et la manière de les remplir; je dirai seulement que je me sers avec succès de casseaux dans lesquels je pratique une gouttière profonde qui s'étend jusqu'aux bords du casseau, ce qui les rend un peu tranchants; cette conformation permet au cordon de se loger dans la gouttière, et les bords exercent une compression parfaite; condition essentielle pour la castration. Je ne me sers point de caustique.

©ENVA

De l'oubli de ces précautions naissent les accidents dont j'ai parlé. Si les casseaux n'ont pas été assez serrés, et si la ficelle qui les maintient se relâche, la circulation n'est pas complètement arrêtée, le nerf comprimé seulement occasionne des douleurs violentes, une inflammation considérable, souvent le *tétanos*; si les casseaux n'ont pas été bien placés, qu'ils aient compris de l'épydidime, si on les retire trop tôt, la ligne de séparation entre le mort et vif n'ayant pas été complète, l'extrémité des vaisseaux devient variqueuse, de là des *champignons*, des *fistules*, des *engorgements du cordon spermatique*.

Je pense aussi que la méthode de laisser les testicules pendants peut favoriser ces derniers accidents, parce que le poids du testicule entraînant la chute du cordon, l'engorgement des tuniques incisées forme une ligature autour de ce cordon.

Il arrive encore quelquefois qu'au bout de quinze ou vingt jours, un froid subit frappant sur le cordon enflammé occasionne le *tétanos*.

Il est vrai que ces accidents sont rares à la suite des opérations faites par des vétérinaires; mais ils sont fréquents dans les chevaux de remonte opérés par des *châtreurs*.

Voyant annuellement beaucoup de chevaux de remonte, ayant à traiter beaucoup de ces accidents, je me suis occupé des moyens qui pourroient les prévenir, et je crois que la castration par *arrachement* seroit le meilleur.

©ENVA

Cette méthode peut paroître barbare et devoir occasionner de violentes douleurs; cependant on l'emploie pour la plupart des animaux domestiques, et dont quelques-uns sont doués d'une irritabilité plus grande que le cheval; tels que le chien, le chat. Ces animaux paroissent à peine souffrir quelques moments après.

Si cette opération cause une vive douleur, elle doit cesser aussitôt que le testicule est enlevé et le nerf séparé. L'on sait que les grandes douleurs nerveuses résultent de la compression des nerfs, de leur déchirement partiel, et que, dans ce cas, la section complète du nerf est le calmant spécifique. Or, la douleur n'étant pas continue, on n'aura pas à redouter le *tétanos*, qui bien sûrement n'aura plus lieu quelques jours après l'opération, le cordon n'étant pas au contact de l'air.

Les champignons, les fistules ne peuvent avoir lieu : ces accidents sont la suite des casseaux mal placés, ou de l'engorgement du cordon : cet engorgement est impossible.

On peut objecter que cette méthode pourroit occasionner des hernies; mais le manuel de l'opération est moins long et moins douloureux que par les casseaux.

Il est des cas dans lesquels cette méthode est contre-indiquée : ceux de *hernies d'un intestin* ou de l'*épiploon*, lors de l'*adhérence complète des membranes* au *testicule* et à *son cordon*, lors du *sarcocèle*.

©ENVA

Mais des faits doivent confirmer ce que le raisonnement peut faire conjecturer. Voici le résultat des expériences que j'ai faites conjointement avec MM. Lavigne et Méné, vétérinaires dans la garde.

Un cheval de cinq ans, morveux et bien portant, fut disposé à cette opération par un régime consistant en paille et eau blanche. Pour l'opération, ayant été fixé à la manière accoutumée, le testicule gauche, mis à découvert et entièrement séparé de toutes ses enveloppes, fut arraché sans grand effort, après avoir préalablement tordu le cordon. Même chose pour le second.

Le cheval ne témoigna pas éprouver de grandes douleurs. Étant relevé, il fut saigné et resta à la paille le premier jour. Le second, il eut du foin et de l'avoine, mais moitié ration. L'animal étoit gai, conservoit son appétit, il avoit beaucoup d'aisance dans sa marche. La fièvre étoit très-légère. Les jours suivants, l'animal étoit également bien, mais les plaies du scrotum s'aglutinèrent, et il s'y forma vers les cinquième et sixième jours un engorgement considérable; cet engorgement se propagea jusque sous l'abdomen. Les parties œdémateuses furent scarifiées et l'abcès du scrotum fut favorisé par des onctions d'onguent basilicum. Le pus étant formé, on lui donna jour; les parties se dégorgèrent et se cicatrisèrent. Pendant tout ce temps, le cheval mangea bien, et fut très-gai. Il ne fut sacrifié qu'entièrement guéri de la castration.

Le déchirement du cordon du tissu cellulaire qui unit les membranes devoit produire une suppuration que le recollement des bords de la plaie du scrotum empêcha de s'écouler, ce qui produisit un abcès.

Un autre cheval de cinq ans, morveux, d'une constitution foible, subit la même opération. On eut le soin d'empêcher le recollement des lèvres de la plaie, en les enduisant d'un corps gras. Après l'opération, le cheval fut abandonné dans une cour, ayant pour nourriture de l'herbe et un peu de paille. Il fut sacrifié au bout de douze jours. Il avoit toujours bien mangé; et il ne s'étoit pas manifesté d'engorgement. La suppuration étoit bien établie et peu abondante.

Le succès obtenu dans les deux expériences précédentes, me décida à opérer par cette méthode un cheval sain. Il s'en présenta un qui me donna le double avantage de faire une expérience de comparaison. Ce cheval, âgé de cinq ans, d'un tempérament roide, après avoir été long-temps malade, fut disposé au mois de juin pour être châtré. Je ne pus alors lui enlever qu'un testicule (le gauche); le droit étoit remonté, et il me fut impossible de l'avoir. Il souffrit beaucoup de l'opération; les reins furent long-temps voussés; le scrotum et le fourreau s'engorgèrent; il perdit l'appétit et maigrit considérablement. Ce ne fut que par beaucoup de soins qu'il reprit ses forces, et je fus obligé d'attendre jusqu'au mois de septembre pour compléter l'opération. J'enlevai le tes-

©ENVA

ticule droit par arrachement. Le cheval fut saigné et mis au régime; la fièvre se déclara le troisième jour; l'appétit diminua le cinquième et le sixième. Il se forma du sept au huitième jour, une tumeur à l'ars gauche. Aussitôt que la collection du pus fut complète, j'ouvris la tumeur qui diminua graduellement, et se guérit entièrement. La plaie du scrotum se cicatrisa promptement, sans qu'il fût survenu d'engorgement. Pendant le temps que la tumeur exista sans être en maturité, il y eut une fièvre légère, diminution de l'appétit, claudication du membre répondant à la tumeur; cependant les reins ne furent point voussés. Le cheval ne perdit pas de son embonpoint et parut souffrir bien moins que lors de la première opération. Je suis persuadé que les accidents eussent été plus graves s'il eût été opéré par casseaux.

Si des expériences répétées prouvoient la supériorité de cette méthode, ce seroit un grand avantage de l'employer pour les chevaux de remontes dont beaucoup sont victimes des défauts que présente la castration par casseaux. Signaler tous ces défauts, seroit l'objet d'un long et intéressant mémoire. Ici je n'ai voulu que solliciter le zèle des vétérinaires pour entreprendre des expériences dont le résultat établiroit le jugement de cette manière d'opérer. Elle n'est pas neuve et a déjà été pratiquée.

DE L'HYDRORACHITIS

DES AGNEAUX;

Par M. Toggia, Professeur-Vétérinaire, et Membre de plusieurs Sociétés académiques (1).

(Traduit de l'italien.)

L'AUTEUR a observé cette maladie dans le département du Mont-Tonnerre et dans celui des Vosges.

On voit, dit-il, les agneaux sains et robustes en apparence, montrer, du dixième au trentième jour de leur naissance, une foiblesse extrême, et se mouvoir lentement, quoique paroissant gais et vifs: les membres antérieurs ne peuvent plus supporter le corps; quelquefois aussi cette foiblesse existe presqu'en même temps dans les membres postérieurs, de sorte que l'agneau s'appuie sur ses genoux ou sur son derrière. Cependant il tète avec appétit, si on l'approche de sa mère, qu'il continue de bien reconnoître. Ces symptômes s'aggravent vers le neuvième jour. Alors l'animal devient triste, tient le dos courbé, laisse tomber sa tête, bèle d'une voix languissante;

(1) A Turin, chez la veuve Pomba, 1810, in-8.

©ENVA

ses yeux sont remplis de chassie, roulants, et ont de petits mouvements convulsifs. Une fois à ce degré, le mal fait des progrès encore plus rapides; la diarrhée survient, les urines s'échappent involontairement, et l'animal succombe en peu de temps.

Ayant ouvert des animaux morts de cette maladie, il a trouvé, dans quelques sujets, la substance corticale du cerveau comme macérée par une petite quantité d'eau qui s'étoit amassée entr'elle et la dure-mère. Toujours il a rencontré, dans les ventricules du cerveau, beaucoup de sérosité jaunâtre, verdâtre, quelquefois un peu rouge. Il a remarqué aussi quelques petites hydatides éparses sur la membrane qui recouvre les ventricules. Après avoir enlevé les muscles le long du dos, et coupé avec une petite scie les jambes des procès épineux des deux côtés et à leurs bases, M. Toggia s'ouvrit, dit-il, une route jusqu'aux enveloppes de la moelle dans toutes les vertèbres. Il observa que ces enveloppes étoient totalement dépourvues des graisses, qu'elles étoient distendues, surtout aux vertèbres cervicales et aux dorsales. Ayant alors ouvert le sac médullaire, il sortit une grande quantité de sérosité semblable à celle des ventricules du cerveau. La moelle épinière étoit flasque et molle. D'où il conclud que les symptômes viennent d'une compression mécanique exercée sur la moelle épinière et le cerveau, et que l'hydrorachitis se termine par une apoplexie dont on a cherché maladroitement le siége dans les articulations des membres et dans les

viscères de la poitrine ou du ventre. Car, ajoute-t-il, la foiblesse des extrémités ne vient que de la lésion des nerfs qui tirent leur origine de la moelle épinière.

A la vérité, les procès épineux des deux vertèbres voisines, cervicales ou lombaires, ne sont pas divisés comme dans l'hydrorachitis de l'homme, parce qu'ici la maladie parcourt ses périodes avec trop de rapidité, et que d'ailleurs les jambes des procès épineux, tant des vertèbres cervicales que des vertèbres lombaires, offrent une résistance bien moindre dans l'espèce humaine.

A quelles causes occasionnelles peut être due une maladie aussi étrange? Les bergers l'attribuent au lait, qu'ils accusent d'être épais et indigeste, et capable de causer les symptômes nerveux, la foiblesse et l'amaigrissement; d'autres pensent que le lait est trop aqueux, peu nourrissant, d'autant plus que les agneaux attaqués sont surtout ceux qui naissent dans les printemps pluvieux. Quelqu'un avance qu'elle vient de ce qu'on nourrit les brebis avec des pommes de terre (racines du *solanum-tuberosum*). Mais M. Toggia a vu des agneaux attaqués, en grand nombre, dans des troupeaux où les mères étoient nourries tout autrement. Il pense qu'elle est congéniale, et qu'on ne peut en définir les causes.

Quoi qu'il en soit, la terminaison en est presque toujours funeste. Les bergers ont fait des tentatives infructueuses pour la guérison. Cependant, après

©ENVA

avoir connu la nature de la maladie, M. Toggia a employé une méthode qui a procuré des avantages assez considérables.

Dans le commencement, il recommande les bains corroborants le long du dos, ainsi que l'usage interne de quelques décoctions de fleurs de camomille, de mille-pertuis, d'écorce du Pérou, ou seulement d'écorce de chêne ou de maronnier.

On peut d'abord faire des frictions douces le long de l'épine. Il résulte un bon effet d'un bouton de feu ou d'un vésicatoire à la nuque, lorsque les yeux sont roulants et que la tête se soutient avec difficulté. Pour cela, il faut couper la laine sur la partie, ou même la raser, puis entretenir une longue suppuration avec l'onguent basilicum animé par la poudre de cantharides. On peut de même y appliquer avantageusement un séton. Comme dans l'homme, l'hydrorachitis et l'hydrocéphale interne se sont guéries lorsque les eaux ont eu une issue naturellement ou artificiellement; de même aussi que des praticiens ont obtenu la cure de chevaux affectés du vertige tranquille, en pénétrant assez profondément avec un bouton de feu dans le canal vertébral de la queue, dit l'auteur, ce qui procure quelquefois l'évacuation d'une grande quantité d'eau. Ainsi, pourquoi ne pas pratiquer ici une opération analogue? Pourquoi ne pas appliquer des boutons de feu à l'un ou à l'autre côté de l'épine? En administrant en même temps l'éthiops martial, le safran de mars, l'éther à la

dose de quelques grains ou de quelques gouttes, on peut guérir cette maladie, qui autrement est infailliblement mortelle.

F. D.

OBSERVATION

Sur un Catarrhe particulier, appelé Gourme, dans le Bœuf;

Par M. Nebout, *Vétérinaire à Cognac, ex-répétiteur à l'École impériale Vétérinaire d'Alfort.*

On ne peut se dissimuler que la science vétérinaire n'ait fait, depuis un demi-siècle, des progrès singuliers, que nous voyons éclater davantage de nos jours. Cependant ils ont eu principalement pour objet les chevaux, parce que l'on en trouve en grand nombre dans les villes et dans des corps de troupes militaires : là le zèle des hommes de l'art soutenu par le Gouvernement a eu plus de facilité pour applanir les difficultés. Mais la médecine des bœufs n'a pas les mêmes avantages. S'il existe des troupes de bœufs, c'est dans les pâturages, où ils sont exempts des maladies que le travail occa-

©ENVA

sionne, et où les pâtres tantôt pratiquent toutes sortes de moyens absurdes, tantôt font appeler des charlatans en vogue; et d'une façon comme de l'autre, le propriétaire n'en est pas quitte sans de grandes pertes. Aussi la médecine du bœuf étant peu avancée, rencontrons-nous à chaque pas des maladies sur lesquelles les écoles ne nous ont point donné d'instruction, et sur lesquelles on est fort embarrassé quand on n'a que des notions générales. En voici un exemple.

Les cavités nasales du bœuf ayant très-peu d'étendue, pour peu que la membrane muqueuse s'engorge dans cette partie, il ne reste qu'un passage bien étroit pour l'air qui entretient la respiration. Aussi les affections de cette espèce sont-elles très-graves dans cet animal.

Dans le début on aperçoit tous les symptômes du catarrhe nasal; mais peu-à-peu la tête s'appesantit, la pituitaire s'enflamme, ainsi que la conjonctive et la membrane de la bouche; l'animal laisse couler une bave écumeuse; il sort des naseaux un écoulement séreux qui peu-à-peu s'épaissit, devient copieux et jaunâtre; le mufle est chaud et sec; les yeux sont larmoyants, les paupières tuméfiées; les yeux se couvrent d'un nuage blanc qui s'oppose à la vision; il se forme au milieu de la vitre de l'œil une tache roussâtre comme s'il y eût eu une blessure; la cornée lucide paroît plus brillante; la respiration est difficile à cause de l'étroitesse des cavités nasales;

©ENVA

l'animal tend le nez ; il ne se couche guère ; cependant il conserve de l'appétit. Au bout d'une douzaine de jours il survient une toux légère, l'inflammation s'affoiblit ; la respiration devient plus libre ; l'écoulement diminue ; l'épiderme du mufle et des orifices du nez s'exfolie et laisse apercevoir la peau dans sa teinte naturelle ; il se fait une éruption générale de boutons, principalement aux parties de l'avant-main, et alors l'animal est dans la convalescence. Les yeux s'éclaircissent ; de petites lammes épidermoïdes se détachent de la taie formée sur les yeux, qui au bout de trois ou quatre mois reprennent leur transparence.

Quelques animaux ont eu cette maladie à un degré presque désespéré : cependant tous en ont échappé par le traitement suivant.

Je pratique une saignée et je la répète une ou deux fois dans les deux premiers jours de la maladie. Ensuite s'il se manifeste un embarras dans la tête, je coupe une corne, et je laisse couler le sang artériel et veineux dont l'évacuation produit ici un mieux manifeste sur-le-champ ; j'applique des trochisques au fanon ; je donne pour boisson l'eau blanche ; j'administre en breuvage, dans une infusion de fleurs de sureau, une once de soufre sublimé avec trois gros de kermès minéral ; on a soin de bouchonner l'animal, de le couvrir et de le tenir chaudement. Mais le point principal consiste dans les fumigations émollientes qu'on dirige dans les naseaux quatre à cinq

©ENVA

fois par jour; on fait aussi dans les naseaux des injections de décoction d'orge miélée et vinaigrée; on donne des gargarismes pareils; on place des mastigadours de poudre de guimauve; et, sur la fin de la maladie, on fait prendre des breuvages thériacaux. La convalescence commencée n'empêche pas de continuer pendant quelques jours l'administration du soufre, pour combattre l'éruption à la peau. Enfin, de bons aliments ont bientôt ramené le rétablissement de la santé; mais les yeux ne s'éclaircissent qu'à la longue: on n'a point réussi à empêcher de se former la tache blanche et épaisse, par les émollients, par les collyres d'acétate de plomb liquide, par des dissolutions de pierre ophtalmique; on n'a pas eu plus de succès contre la tache formée, en employant une dissolution de sulfate de cuivre ou de zinc, non plus que la poudre de sucre candi: de simples lotions d'eau fraîche ont produit le même effet. Mais l'homme de l'art triomphe de la maladie par ces moyens dont l'omission entraînoit la perte des animaux auparavant.

REMARQUE

Sur la Fécondation des Juments poussives;

Rapportée par M. Rigot, Vétérinaire à Château-Gonthier.

Un baudet, ou âne étalon, placé à quelques lieues de ma résidence, jouissoit d'une si grande renommée,

que j'eus la curiosité d'aller le voir. Je le trouvai en effet d'une très-belle race. Ayant raisonné avec le fermier sur cet animal, il m'assura que les juments poussives retenoient mieux étant saillies par lui que par un cheval : ce qu'il observoit depuis plusieurs années que ce baudet étoit en sa possession. M'étant informé de ces circonstances dans le pays, je reconnus effectivement que sur cinq juments qu'on étoit rebuté de donner au cheval, et qu'on avoit livrées à ce baudet, une seule n'avoit pas retenu ; or je sais qu'une de celles là étoit poussive au dernier degré. La pousse est très-commune dans le pays que j'habite, où le foin est vif et donné à discrétion.

AMPUTATION

D'un sur-pied à un Poulain ;

Par M. Allard, Vétérinaire à Sauxay, Département de la Vienne.

Ce vétérinaire fut appelé pour voir un poulain à la mamelle, qui avoit à la face interne de l'un des boulets antérieurs, une pièce superflue, composée d'un pâturon et d'un pied qui partoit de la face interne du canon et aboutissoit à la partie supérieure de la corne du vrai pied ; il remuoit lorsque l'animal marchoit, et il étoit fort incommode. M. Allard abattit le poulain ; fit l'amputation de ce faux pied,

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 443 sur 580

©ENVA

qui étoit juxta-posé à la face interne du canon. La plaie, pansée avec un digestif simple, a parfaitement guéri sans laisser la moindre trace.

OBSERVATION

Sur un Sarcocèle d'un Cheval, opéré avec succès au haras impérial de Deux-Ponts;

Par M. TAILLAND, *père, Vétérinaire de cet établissement*

En mil huit cent sept, lors de mon admission au haras, l'étalon nommé Falconet, maintenant âgé de quatorze ans, avoit un principe de sarcocèle qui a augmenté insensiblement; néanmoins il faisoit son service sans qu'il en parût plus fatigué, excepté qu'après la monte de 1811, son appétit étoit moindre; il avoit aussi perdu de sa gaîté ordinaire, sans doute en raison de la douleur qu'il éprouvoit par le tiraillement de la partie malade.

Il n'est pas douteux que ses productions n'aient diminué de qualité en proportion de ses souffrances. Avant cette maladie, les poulains qui en étoient issus étoient beaux et bons; et même plusieurs ont obtenu des primes.

L'opération étant devenue indispensable, je la pratiquai le 4 octobre dernier, après les préparations d'usage. A l'ouverture du scrotum, je le trouvai

©ENVA

peu adhérent au testicule : il y avoit une infiltration qui m'avoit, à tort, donné lieu de soupçonner l'hydrocéle ; d'ailleurs, la grosseur et le relâchement du cordon spermatique occasionnoient un boursouflement qui me faisoit craindre une hernie inguinale. Après avoir assujéti l'animal sur le dos, j'ouvris la tunique vaginale, et c'est alors que je reconnus, avec satisfaction, que ce cas n'étoit qu'un simple sarcocéle, en sorte que mon opération se réduisit à l'amputation du testicule. Après avoir fixé le casseau le plus haut possible, je fis de suite l'amputation de la tumeur qui pesoit presque trois kilogrammes, et qui contenoit un squirrhe de la grosseur d'un œuf environ; les trois quarts de la substance, au moins, étoient décomposés, de couleur noire et livide, de même que le cordon spermatique.

Enfin, je terminai mon opération sans amputer rien autre chose que le testicule : il n'en résulta que les suites ordinaires de la castration, c'est-à-dire, un gonflement qui dura quatre jours, et la suppuration fit le reste en moins de trois semaines ; l'animal reprit de suite sa vigueur et sa gaîté ordinaire. Il n'y a pas à douter qu'il ne continue son service comme par le passé, et qu'il ne donne encore de bonnes productions.

Quant au traitement, tout vétérinaire connoît les précautions usitées en pareille circonstance.

©ENVA

NOTE

Sur une Jument qui rendoit les crotins par la vulve ;

Suivant le rapport de M. Diguet, Vétérinaire au dépôt impérial d'étalons, à Saint-Lo.

Une jument, âgée de huit ans, appartenante à M.D... de L..., éprouva l'année dernière quelque difficulté pour mettre bas. Le maître étoit absent ; les domestiques faisoient de leur mieux pour aider à la bête à faire son poulain. N'apercevant qu'une jambe, ils l'attirèrent fortement, ce qui fut cause que l'autre pied, qui apparemment froissoit les parois supérieurs du vagin, sortit par l'anus aussi vite que l'autre par la vulve. Mais alors n'osant en faire davantage, ils laissèrent les choses dans cet état, en attendant l'arrivée du maître, auquel ils dirent que le poulain s'étoit présenté de la sorte. M. D. ne fut pas dupe, et fit repousser le poulain qui sortit ensuite naturellement avec facilité : il y eut seulement une perte assez considérable de sang. On abandonna la mère à la nature. Ce ne fut qu'à la monte prochaine que le palefrenier s'aperçut que la bête rendoit ses crotins par la vulve, et qu'il reconnut que l'étalon prenoit la mauvaise route. Il n'a pas été possible de faire

retenir cette jument; et l'on voit toujours subsister cet accident, auquel il étoit facile de remédier d'abord, si on n'y eût pas apporté une fâcheuse négligence.

LANGUE D'UNE JUMENT

Coupée par accident, recousue avec succès;

Par M. Gelle, Vétérinaire à Parthenay.

Le 29 mai 1808, M. d'Autichamp, propriétaire, me fit appeler à sa terre de la Roche-Faton, commune de l'Houmois, pour voir une jument de carrosse qui venoit de se couper la langue. On l'avoit attachée à un poteau auprès d'un étang, par le filet dont on avoit retiré les rênes d'un seul côté, en les faisant glisser dans les anneaux du mors; et contrainte de rester là pendant qu'on faisoit baigner sa camarade, elle faisoit toutes sortes de mouvements d'impatience: ayant tiré fortement sur ses rênes, la langue se trouva serrée par le mors qui étoit extrêmement petit, au point qu'elle fut coupée dans toute son épaisseur du côté droit, et que du côté gauche elle ne tenoit que dans sa partie inférieure, par une portion oblique qui avoit à-peu-près quatre lignes d'épaisseur. Après avoir fixé la bête par un fort collier, ainsi que par un torche-nez, un aide ouvrit la bouche, je saisis la langue au-dessus

©ENVA

de la plaie, au moyen d'un linge, et la fis tenir hors la bouche en la tirant de côté. Je n'hésitai pas à rapprocher le lambeau par trois sutures, faites ainsi qu'il suit : j'armai une aiguille courbe d'un fil double et ciré, je traversai de bas en haut les deux lèvres de la plaie; et du même fil, à un doigt à côté, je traversai encore les deux lèvres de haut en bas et liai ensuite, à nœud franc, les deux bouts de fil au deux bouts inférieurs.

Je fis deux sutures de chaque côté en dessus, et une troisième en dessous, du côté gauche. Au bout de huit à dix jours, les fils étant coupés, j'en repassai d'autres en suivant les mêmes trous par le moyen d'une aiguille courbe émoussée.

Au bout de vingt-quatre jours, la cicatrice fut complète, à une rainure près qui pouvoit loger un tuyau de plume ordinaire.

Pendant la cure, je fis nourrir la bête avec le son et avec une décoction d'orge miélée, animée par l'eau-de-vie camphrée.

Ce procédé est bien préférable à celui d'amputer tout-à-fait la partie coupée, dont le retranchement nuit beaucoup à la mastication et à la déglutition.

©ENVA

OBSERVATION

Sur un Cheval qui dévoroit de la viande ;

Par M. THUILIER-MAUGIS, *Vétérinaire à Loches, département d'Indre-et-Loire.*

Je ne crois pas que personne ait remarqué dans le cheval une disposition à se nourrir de chair. Le fait que voici est donc une exception à la loi générale qui exclud cet animal de la classe des carnivores.

Louis Lorphelin, boucher, rue Quinte-Fol à Loches, avoit il y a quelques années, chez lui, un cheval de peu de valeur qui, dès qu'il pouvoit se détacher, alloit manger de la viande à l'étal; et cela lui est arrivé plusieurs fois en ma présence.

Avant que l'abattoir public fût établi dans notre ville, un jour la porte de celui de son maître étant restée ouverte, et un bœuf s'y trouvant dépouillé, le cheval en dévora, pendant environ une heure, dix kilogrammes (une vingtaine de livres) de la fesse; et sans doute il en auroit mangé davantage si on ne l'eût forcé d'abandonner la partie. Un repas de la sorte ne lui causoit point d'incommodité. A la vue de la viande fraiche, il manifestoit ses desirs en tournant la tête vers la boucherie, en frappant de l'un des pieds de devant, et en tenant ses regards fixés vers cet objet.

©ENVA

Pour s'épargner les dommages que sa voracité occasionnoit, son maître étoit obligé de le tenir attaché très-solidement, et d'ailleurs il avoit soin de ne pas laisser de viande à sa portée.

RAPPORT

Sur une maladie causée par du pain moisi, donné à des chevaux de l'armée d'Espagne;

*Par M. *****, Vétérinaire.*

Dans le mois d'août 1811, un convoi considérable de pain ayant été envoyé de Lérida sur Igualada, comme on reconnut qu'une partie étoit gâtée, quelques chefs en firent faire la distribution à des chevaux qui alors manquoient d'orge. Beaucoup de ces animaux se refusèrent à en manger: d'autres, au contraire, n'ayant pas fait de difficulté de s'en repaître, il en résulta des accidents que je n'avois pas encore observés.

L'animal qui en est incommodé regarde ses flancs, mais il ne se débat presque pas; il se tient couché, se lève difficilement et se recouche aussitôt; toute la masse de son corps a principalement pour appui la partie antérieure gauche; il y a nausées et rots acéteux, accompagnés d'une sorte de râlement tremblé; l'animal fait de grands efforts pour

vomir, et en effet on voit des liquides rejetés de l'estomac; les naseaux sont très-dilatés; les yeux sortent à fleur de tête, le pouls devient insensible, et l'animal succombe.

L'ouverture ayant été faite en présence de plusieurs officiers, qui prétendoient rejeter le mal sur une autre cause, je reconnus l'œsophage très-dilaté à l'endroit de son insertion dans l'estomac : celui-ci étoit distendu par des matières acéteuses dont l'odeur se faisoit sentir à la distance d'une portée de pistolet. Il y avoit, dans plusieurs points du cœcum et du colon, des amas de gravier noir, dont un grand nombre étoit de la grosseur d'une petite fève de marais. Au centre de l'estomac d'un de ces chevaux, je trouvai un petit clou sans tête, long de deux pouces. Chez tous on voyoit des vers-strongles assez nombreux çà et là dans les intestins. Le tissu de la poitrine étoit emphysémateux, les poumons étoient boursoufflés, il existoit un mucus blanchâtre et copieux dans la trachée et dans les bronches. Le plexus corhoïde étoit bien gorgé de sang, ainsi que la membrane pituitaire (1). Mon premier soin fut de faire retirer aux chevaux cet aliment qui, par l'effet du levain, occasionne une chaleur importune dans l'estomac quand il n'est pas assez cuit; et quand

(1) Voyez ci-devant le Traité de la Tympanite, tome 3, page 193.

©ENVA

on le laisse quelque temps mal conditionné dans le magasin, il ne tarde pas à se moisir et à devenir impropre à la consommation d'aucune espèce d'animaux.

Les symptômes me faisant connoître qu'il y avoit dégagement de gaz dans l'estomac, j'administrai l'éther étendu d'eau en breuvages; je donnai des lavements pareils, puis de petites doses d'aloès dans des décoctions de graine de lin, le tout secondé par la promenade au pas : et cela me réussit.

Les coliques étant calmées, je saignai à la jugulaire pour diminuer la plénitude des vaisseaux et prévenir la péripneumonie ainsi que la gangrène.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES

Sur le Pain moisi;

Par M. GOHIER, *Professeur à l'École impériale Vétérinaire de Lyon* (1).

En 1798, trois jeunes orphelins laissèrent gâter du pain chez eux, et ne voulant pas le perdre, ils en donnèrent quatre à cinq kilogrammes (huit à dix livres) à une jument, à un cheval et à un mulet.

(1) A Paris, chez madame Huzard, et à Lyon, chez Reymann, 1807. Recueil, in-8. de 10½ pages.

©ENVA

La jument en mangea beaucoup, le cheval moins, le mulet presque pas. Le lendemain matin la jument étoit morte, et le cheval ainsi que le mulet étoient tourmentés par de violentes coliques. Pour les guérir, l'un de ces jeunes gens monta sur le cheval, l'autre sur le mulet, et ils les menèrent à trois quarts de lieue, à quelqu'un qui leur administra de la poudre à canon dans de l'eau-de-vie; et à leur retour les animaux n'étoient plus malades. Un particulier de la même commune, donna peu de temps après, à un cheval suisse, fort et vigoureux, mais fatigué par un travail violent, sept hectogrammes (une livre et demie) de pain moisi, humecté avec une bouteille d'eau. C'étoit sur les huit heures du soir. Le cheval eut des coliques et périt au bout de douze heures. Tels sont les deux faits qui ont donné l'idée des expériences de M. Gohier.

1re. Expérience. Le 26 février 1805, il coupe en quatre morceaux trois pains de munition, et les place à l'entrée d'une cave pour accélérer la moisissure qui ne parut complète qu'au bout de vingt jours. Alors les morceaux de pain étoient d'un gris bleuâtre, et recouverts d'un duvet long d'un pouce et demi. Le 18 mars, M. Gohier en donna un kilogramme et demi à un vieil âne qui les mangea avec beaucoup d'appétit et qui n'en parut point incommodé. On réitéra la même dose le 24; on ne vit point de signe de maladie; et l'âne ayant été sacrifié, l'estomac n'offrit rien de remarquable.

©ENVA

2e. Expérience. Le 9 avril, on en présenta à un cheval morveux, extrêmement maigre, qui en mangea trois livres, et n'en fut point malade. On réitéra la dose le lendemain; et on le tua: son estomac ne présenta rien de particulier.

3e. Expérience. Le 20 avril suivant, on donna à un âne deux livres de pain un peu plus moisi; car son intérieur offroit des taches d'un rouge violet, entremêlées de bleu, de blanc et de vert. Le duvet avoit au moins trois pouces de longueur.

Cet animal n'en mangea guère plus d'une demi-livre: il rejetoit tous les morceaux les plus gâtés. On n'aperçut en lui aucun dérangement.

4e. Expérience. Le 26 avril, on en donna deux livres à un vieux cheval qui en mangea les trois quarts, et qui refusa le reste, quoique pressé par la faim. Le lendemain il rendit beaucoup de vents; mais c'est ce qu'on observe souvent dans les vieux chevaux.

5e. Expérience. Le 10 mai, on en donna quatre livres de très-moisi, à un cheval morveux qui mangea presque tout; et qui auparavant donnoit trente-cinq pulsations par minute. Au bout de deux heures, on *en comptoit, à l'artère maxillaire interne cinquante-cinq du côté droit, et quarante seulement du côté gauche où* le pouls étoit aussi beaucoup plus petit. Au bout de trois heures, l'animal se plaignit, le ventre se météorisa; et l'on apercevoit des frissons principalement sur les côtes. Au bout

GENVA

de cinq heures, les symptômes s'étoient aggravés, les membres étoient rapprochés du centre de gravité; l'animal se traînoit avec peine; on comptoit à l'artère maxillaire droite soixante-quinze pulsations par minute; du côté gauche il étoit impossible de sentir le pouls. Le second jour, la souffrance se dissipa peu-à-peu, et l'appétit revint. Le troisième, le cheval étoit vif et gai; le pouls étoit en nombre égal dans les deux artères. Mais comment expliquer cette différence si notable dans le pouls qui a déjà été remarquée dans quelques fluxions de poitrine inflammatoires ?

6e. Expérience. Le 20 mars, on donne à un vieux cheval maigre deux livres de pain bis très-moisi, dont il ne mangea pas la moitié d'abord; mais ayant bu un demi seau d'eau, il n'en laissa pas tout-à-fait une livre. Quoiqu'aveugle, il choisissoit très-bien les morceaux les moins attaqués de moisissure; et il ne parut aucunement malade.

7e. Expérience. Un mulet en mangea jusqu'à deux livres le 30 mars, et il n'en fut point incommodé.

8e. Expérience. Le lendemain, un vieux cheval en mangea à-peu-près la même quantité, et n'en fut pas malade.

9e. Expérience. Le 5 avril, un très-grand cheval en mangea presque une livre; et sa santé n'en fut point altérée.

Toutes ces expériences furent faites avec le pain de froment.

©ENVA

10e. Expérience. Le 5 janvier 1807, un vieux cheval mangea trois livres de pain de seigle très-moisi, et n'en fut pas malade.

11e. Expérience. Le lendemain, un âne et une jument en mangèrent ensemble trois livres, et n'en furent aucunement incommodés.

M. Raymond, professeur de chimie à Lyon, a fait aussi des remarques sur cette altération du pain. La moisissure offre, dit-il, une espèce de duvet cotonneux, avec une odeur forte et piquante; et si l'on n'arrête pas les progrès de la fermentation, la substance dans laquelle elle se passe, se réduit en une espèce de bouillie sanieuse et putride. Le fromage moisi n'étant pas nuisible à l'homme, il semble que le pain moisi ne devroit pas l'être davantage pour les animaux. Pour s'assurer si le pain en moisissant n'acquiert point une qualité vénéneuse, M. Raymond a fait plusieurs recherches desquelles il résulte que l'eau dans laquelle on a mis tremper du pain moisi, a donné de l'acide carbonique, qui ne s'est cependant pas trouvé quand on a simplement délayé du pain moisi dans de la teinture de tournesol. D'où M. Raymond conclud que la saveur douceâtre et alcoolique, ainsi que l'acide carbonique sont le produit d'une fermentation saccharine dont la dégénérescence donne même de l'acide acéteux; que si le pain moisi est devenu funeste à des animaux, cet effet ne sauroit être attribué à la présence d'un principe vénéneux, à moins qu'il ne soit assez fugace

pour échapper à l'analyse chimique ; mais « que la » grande quantité de fluides aériformes que ce pain » altéré, une fois abreuvé des sucs digestifs contenus » dans l'estomac, et échauffé aussi par la chaleur natu- » relle concentrée dans ce viscère, doit laisser déga- » ger pendant l'espèce de fermentation qu'il y subit, » lesquels fluides devenant élastiques, doivent né- » cessairement distendre énormément les viscères » abdominaux et donner lieu à une espèce de tym- » panite ou colique venteuse, qui peut, dans certaines » circonstances, devenir mortelle pour l'individu » qui l'éprouve ; d'où il suit seulement que le pain » moisi ne doit pas être regardé comme une nour- » riture saine pour les animaux. »

Résumé. Le pain moisi ne peut donc être un poison pour les animaux de l'espèce du cheval, qu'à la dose de six ou huit livres ; à quatre livres, la nature seule peut triompher des accidents qu'il occasionne ; il ne produit aucun effet à deux ou trois livres. Il seroit sans doute moins dangereux, dit M. Gohier, pour le bœuf et le mouton, puisque l'expérience journalière prouve que les aliments acres, vénéneux et même les poisons, font peu d'impression sur leurs estomacs. Le premier cheval n'a péri sans doute que parce qu'il aura fait une chute violente, ou qu'étant fatigué on lui aura donné trop de cet aliment à la fois.

©ENVA

EXPÉRIENCES

Sur la Vaccination des Bêtes à laine (1).

Les méthodes de vacciner les bêtes à laine se réduisent à trois, la *piqûre*, *l'excision*, *l'excoriation*. La commission de la société d'agriculture de Versailles, a remarqué que la pustule qui résulte des piqûres, est celle qui se rapproche le plus de la vaccine humaine. On choisit pour l'insertion du vaccin le ventre, les mamelons, le prépuce et les aisselles, qui sont dépourvues de laine.

Le vaccin, qui cependant ne produit aucun bouton sur les autres animaux, prend très-bien sur les bêtes à laine.

1re. Expérience. Le 11 août 1806, M. Gohier vaccina deux agneaux. Il inséra la matière à la face interne des cuisses et en arrière des coudes. Sur deux agneaux il fit l'insertion par excision, (c'est-à-dire en entamant la peau dans la moitié de son épaisseur, et en formant un petit lambeau dont la base est inférieure) au côté droit, par trois incisions à la face interne des cuisses et par une en arrière du coude; au côté gauche, il inséra le

(1) Extrait du même Recueil.

GENVA

vaccin par trois piqûres à la face interne de la cuisse et par une près du coude. La matière avoit été prise sur une petite fille âgée de neuf mois, et le onzième jour de la vaccination. Du premier au sixième jour, il n'y eut qu'un peu de rougeur aux endroits vaccinés par incision; le septième, le huitième et le neuvième, il se manifesta des petits boutons à la face interne de la cuisse, et ils augmentèrent jusqu'au dixième jour. Ils étoient oblongs, déprimés dans leur centre, gros comme la moitié d'un moyen pois: une croûte assez épaisse les recouvroit; leur aréole étoit peu sensible, et ils contenoient une très-petite quantité d'un pus épais et sanguinolent. Ils s'applatirent et se desséchèrent du douzième au quatorzième jour, et le seizième leurs croûtes étoient entièrement tombées.

2°. Expérience. Le 20 août, M. Gohier vaccina un troisième agneau, par trois petites incisions à la face interne de la cuisse, où il mit du pus pris aux boutons d'un des agneaux précédents, en soulevant les croûtes. On fit au côté droit trois petites incisions à la face interne de la cuisse; les incisions étoient enflammées dès le 21; le 22 il y eut à chacune d'elles un bouton assez gros, mais ayant un allongement dû, sans doute, à la forme de l'incision. Le 25 et le 26 ils blanchirent beaucoup; le 27 ils s'affaissèrent, et le 28 ils étoient desséchés.

Ici, le pus pris sur un agneau produisit, au bout de deux jours, des boutons très-gros, remplis d'une

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 459 sur 580

©ENVA

matière blanche et homogène qui servit pour vacciner sept autres moutons avec le plus grand succès. Quand d'autres assurent n'avoir par réussi, n'est-ce pas, dit M. Gohier, parce qu'ils ont regardé les premiers boutons comme l'effet des piqûres seulement, tandis qu'ils sont de véritables boutons de vaccine ?

3e. Expérience. Une nouvelle occasion s'étant présentée, M. Gohier vaccina deux agneaux le 22 août, avec le pus de l'agneau de l'expérience précédente, par trois petites incisions à la face interne de chaque cuisse : et tout se passa comme dans la deuxième expérience.

4e. Expérience. Le 24, il vaccina deux agneaux, avec le même résultat.

5e. Expérience. Le 26, trois agneaux ayant été vaccinés avec la matière prise sur des agneaux de la quatrième expérience, le résultat fut absolument le même. Au bout de huit jours, on n'apercevoit que les traces des boutons. Ainsi, M. Gohier a obtenu des résultats qui diffèrent de ceux de la commission de vaccine, établie par la société d'agriculture de Versailles ; mais il regrette de n'avoir opéré que sur dix agneaux, tandis que la société d'agriculture de Seine-et-Oise a fait ses épreuves sur cent soixante bêtes à laine.

6e. Expérience. Voulant savoir si le virus vaccin prendroit une seconde fois sur les premiers agneaux vaccinés avec de la matière prise au bras de l'enfant, de la première expérience, M. Gohier leur

fit le 28 août, à chacun, deux piqûres à la face interne des cuisses, et il y porta le pus des agneaux de la cinquième expérience. Deux jours après, il y eut à chaque piqûre un bouton, mais un peu moins gros que sur ceux qui n'avoient pas encore été vaccinés.

Huit jours après, il fit à ces agneaux, à la face interne des cuisses, différentes piqûres et incisions, sans rien mettre dedans, afin de voir s'il en résulteroit quelques petits boutons : il n'y en eut aucun vestige, et ces légères plaies se cicatrisèrent de suite.

7^e. Expérience. Le 30, il vaccina une vache, par deux piqûres aux mamelons; il vaccina aussi un cheval morveux, un cochon, un chat, deux lapins et un poulet. Aucun bouton ne se montra.

8^e. Expérience. Le trois septembre, il vaccina encore un cheval, un cochon, deux chiens, un chat, un lapin et un poulet; et il n'en résulta ni bouton, ni autres symptômes de maladie.

Il ne tenta point d'inoculer le claveau à la vache : M. Auguste Chambrier, de Neufchâtel en Suisse, s'étant convaincu que ce virus ne lui est pas transmissible, non plus qu'à l'homme, suivant le comité central de vaccine. La petite vérole ne prend pas non plus sur la vache, d'après les expériences de M. Rigal.

1^re. Contre-épreuve. Le 4 septembre 1806, un agneau de trois mois, fortement attaqué du claveau,

©ENVA

tiré d'une commune où il en périssoit beaucoup par cette maladie, ayant beaucoup de boutons à la tête, jetant par les naseaux une matière blanchâtre, fut mis avec les trois premiers agneaux. Ceux-ci le flairèrent par tout le corps, et notamment à la tête; et après avoir co-habité avec lui jusqu'au 10 octobre, ils ne furent pas atteints du claveau.

2e. Contre-épreuve. Le 11 septembre, un de ces trois agneaux reçut à la face interne des cuisses, l'inoculation de la matière du claveau, fluide et encore chaude. Le 12, il parut à chaque piqûre un bouton, qui, le 13, devinrent de la grosseur d'un petit pois. Ils contenoient un pus clair et un peu sanguinolent; ils s'affaissèrent le 15 et le 16, et se desséchèrent le 17 et le 18.

3e. Contre-épreuve. Le 14, le second agneau reçut l'inoculation du claveau, avec un résultat tout pareil à celui de la deuxième contre-épreuve.

4e. Contre-épreuve. Le 18, le troisième agneau fut inoculé, et le résultat fut absolument le même.

M. Gohier pense donc que les succès de l'inoculation claveleuse ne doivent pas faire abandonner celle de la vaccine, et il croit convenable de faire marcher de front ces deux opérations, l'une dans la vue d'anéantir la clavelée, et l'autre pour en modérer les attaques.

Cependant il y a long-temps qu'on a retiré de grands avantages de l'inoculation claveleuse seule.

©ENVA

CURE

De quarante Chevaux morveux ;

Par M. GAUGAIN, Vétérinaire au haras impérial de Borculo, en Hollande, notre CORRESPONDANT.

Extrait de deux lettres adressées à M. Fromage-Defeugré.

Borculo, le 1er. Juin 1811.

AYANT expérimenté à Arras, sur soixante chevaux du 11e. régiment d'hussards, les moyens recommandés contre la morve, dans le traité de M. Collaine ; voici les résultats que j'ai obtenus. Les six ou huit premiers jours de l'emploi du soufre et de l'antimoine, je ne remarquai aucun changement dans les symptômes : les chevaux éprouvant une purgation fort considérable, et d'ailleurs étant fort affoiblis par les saignées, je désespérois de leur guérison ; mais au bout d'un mois, je fus surpris agréablement en voyant que le flux par les naseaux avoit totalement cessé, que les glandes de la ganache étoient détuméfiées, que les chancres étoient cicatrisés, et que l'appétit et la gaîté avoient reparu : alors j'eus l'espoir de la guérison, et elle ne fut plus douteuse à

©ENVA

la fin du deuxième mois. Trente de ces chevaux furent soumis à un travail fatigant, puis reconduits à leur compagnie, où ils ont fait le service accoutumé sans montrer aucune suite du mal.

Sur les trente autres, vingt sont morts pendant le traitement : le marasme où ils étoient réduits ne leur ayant pas laissé la force de supporter les remèdes, dix sont restés à l'infirmerie, encore convalescents, mais presque totalement guéris.

GAUGAIN.

Borculo, le 27 Juillet 1811.

Dans le nombre des chevaux guéris, les uns étoient affectés depuis deux ans. A la vérité l'inspection des viscères de ceux qui ont péri m'a prouvé, comme vous le dites, que le soufre avoit agi comme poison; mais comment se fait-il qu'avec les mêmes doses, les autres se soient guéris? J'ignorois qu'on eût publié quelque chose venant de moi dans le Journal de l'Empire, car il y a encore beaucoup à dire sur ce moyen, pour le regarder comme certain. L'expérience et le temps nous apprendront plus amplement quel cas on doit en faire.

GAUGAIN.

M. Martin, qui a succédé à M. Gaugain dans l'em-

©ENVA

ploi de vétérinaire attaché à ce corps, nous écrit, sous la date du 22 janvier 1812, qu'il y a répété l'expérience sur plusieurs chevaux, mais qu'il n'a pas eu le bonheur de réussir.

EXPÉRIENCES

Ordonnées par Son Excellence le Ministre de la Guerre, pour la guérison de la Morve des Chevaux (1) ;

Exécutées par MM. les Vétérinaires de la Garde Impériale, et rapportées sommairement par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Il s'agissoit d'administrer à l'intérieur et à grandes doses, à des chevaux morveux, la fleur de soufre (*soufre sublimé*) et le foie d'antimoine (*oxide d'antimoine demi-vitreux*).

---

(1) Voyez le *traitement* au moyen duquel cinquante-quatre chevaux ont été guéris de la morve et du farcin par M. COLLAINE, tome 2, page 274 de notre Correspondance ; et l'ordre de S. Ex. le Ministre de la Guerre, tome 3, page 89.

©ENVA

Traitement par le soufre sublimé.

Une trentaine de chevaux a subi le traitement par le soufre sublimé administré, savoir :

Par M. Mathieu, sur	9	Chevaux des dragons.
Par M. Delaguette, ...	6	
Par moi, sur	4	De la gendarmerie d'élite.

Le reste a été pratiqué par M. Auboyer-Périment, par M. Bastien, par M. Réaut et par M. Lavigne, vétérinaires dans les autres corps de la garde impériale.

Les uns ont subi l'expérience au commencement du printemps, les autres en été.

A la dose de deux onces par jour, ou bien de trois ou quatre onces à un jour d'intervalle, le soufre sublimé donné au cheval lui occasione du dégoût pour les aliments et une foiblesse dans ses mouvements.

Donné à la dose de six onces, il détermine un embarras plus considérable; les symptômes précédents augmentent d'intensité, les mouvements des flancs s'accélèrent, les excréments ont une forte odeur d'œufs pourris ou de sulfure alcalin, et il s'effectue une purgation prolongée en proportion de la dose.

J'ai vu des chevaux de six ans périr à la dose de six onces; cependant je l'ai portée jusqu'à douze onces, et même il est de mes confrères qui sont allés

©ENVA

jusqu'à vingt onces. Les chevaux qui sont d'une forte constitution, et pour lesquels on a augmenté par degrés foibles, résistent davantage; mais enfin la prostration se manifeste, la tête s'appuie sur l'auge et contre le mur, le pouls se précipite, la peau et les membres sont froids, la pituitaire et la membrane de la bouche sont bleuâtres; et l'animal meurt presque sans se débattre.

La terminaison funeste est plus prompte dans les cas où la dose n'a pas été augmentée insensiblement. On l'a donnée ordinairement en électuaire avec du miel; mais on retarde le développement des symptômes si l'on en forme une pâte avec de la farine de graine de lin. Le moyen contre lequel le cheval se défend le moins, est de faire prendre le remède en un gros bol. Un homme tire la langue du cheval hors de la bouche et de côté avec une main, et de l'autre main, avec le doigt indicateur, il abaisse la protubérance de la langue, tandis que l'homme de l'art porte au fond de la bouche le bol, tenu au bout d'une spatule : alors l'aide lâche la langue.

Le soufre sublimé ne produit pas moins de funestes effets quoiqu'on ait pris le soin de le laver. Ils sont plus prompts si on l'administre seulement délayé dans de l'eau. Les saignées recommandées ont été faites successivement : on a mis aussi dans l'administration du remède les interruptions indiquées par l'état de gêne qui se déclaroit.

Quelques chevaux, âgés de six ou sept ans, ont

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 467 sur 580

©ENVA

péri par l'effet d'une dose de six onces, répétée trois ou quatre jours de suite; d'autres plus âgés ont supporté la dose jusqu'à douze onces; il leur falloit une constitution très-robuste et une augmentation bien graduée pour supporter la dose jusqu'à dix-huit et vingt onces.

Mais les symptômes n'ont pas éprouvé d'amendement, même dans les chevaux dont le traitement a duré un ou deux mois.

On a observé avec soin l'ouverture de leurs corps.

Les désordres intérieurs ont été marqués sur le sang, et sur les viscères où le soufre subliné avoit séjourné en grandes masses. La partie la plus basse de l'estomac étoit brunâtre et comme échymosée; la membrane muqueuse et une couche de la membrane charnue des intestins étoit noire, épaissie par intervalle, détachée, frappée d'une sorte de mortification, ce qui étoit remarquable surtout dans le cœcum, où le soufre sublimé se trouvoit encore en substance. Le colon avoit une atteinte moins marquée. Mais les échymoses étoient apparentes à la face externe de plusieurs points du canal intestinal qui généralement étoit affaissé et facile à déchirer; la rate étoit gorgée de sang et noire, les poumons flétris, le cerveau flasque; on trouvoit un sang noir dans les vaisseaux, et il étoit coagulé si fortement qu'on pouvoit le retirer par filets d'une longueur considérable. Cet état du sang étoit surtout remarquable dans les vaisseaux mésentériques,

©ENVA

dans ceux de l'intérieur du crâne, et dans ceux de la membrane pituitaire.

Tout cet appareil de phénomènes où le canal intestinal est attaqué dans sa substance, et où le sang a perdu ses propriétés excitantes et sa couleur vermeille, me semble caractériser assez bien une sorte d'empoisonnement, et une grande analogie avec l'asphyxie. Quelque jour il donnera sûrement lieu aussi à des rapprochements avec des épizooties où l'on observe des choses de ce genre; et ensuite à des résultats utiles, tant par la connoissance de la manière d'agir de la cause, que par celle des moyens préservatifs de ces maladies désastreuses.

Expériences par le Foie d'Antimoine.

La mort des chevaux morveux ayant été généralement l'effet de l'expérience précédente; nous avons été privés de sujets en nombre suffisant pour pouvoir obtenir un résultat un peu étendu. Cependant M. Mathieu a fait prendre quatre et six onces de foie d'antimoine mêlé à la fleur de soufre, à deux chevaux qui ont péri; et je l'ai administré seul, depuis six jusqu'à douze onces, pendant plus d'un mois et à quelques jours d'intervalle, à deux chevaux. L'un avait, depuis quatre mois, deux glandes petites et dures, avec un écoulement nasal foible : il a été mis ensuite au labour; et les symptômes, au bout de cinq mois de traitement, n'ont pas entièrement

©ENVA

disparu. L'autre a, par intervalle, un écoulement assez considérable, mais glaireux et non adhérent, et de plus, il porte, depuis dix mois, deux glandes petites et dures : il est au labour depuis six mois, et maintenant il n'y a pas de mieux marqué. On sait cependant combien un travail habituel et modéré, avec un bon régime et du temps, est efficace pour seconder l'action des remèdes, dans tous ces cas qui ne sont qu'un prélude de la morve.

La même dose, de six à douze onces de foie d'antimoine, que j'ai donnée, pendant plus d'un mois, à deux jours d'intervalle, à un troisième cheval tout-à-fait morveux, n'a pas empêché le marasme de survenir, et les symptômes de s'aggraver à un point tel qu'au bout du second mois on l'a fait sacrifier.

Comme il est difficile d'apprécier quelle part les mêmes remèdes peuvent avoir dans la cure du farcin, qui se guérit communément sans moyens violents, on s'abstient ici de rapporter des expériences à cet égard.

« Le spécifique vanté contre la morve par M. Collaine ne mérite donc pas, dit M. Mathieu, la confiance qu'on seroit tenté de lui accorder en lisant son mémoire.

» Il faut que la morve qu'il a traitée avec tant d'avantage eût une modification bien heureuse, ou plutôt qu'elle ne fût qu'une affection catarrhale particulière ; mais non cette morve qui, dès ses premiers symptômes, a déjà fait de grands ravages

©ENVA

au haut de la cloison du nez, dans les sinus et les cavités qui se remplissent de matière sanieuse et fétide.

» Quand M. Collaine dit que les symptômes les plus rebelles cédèrent dans tous les chevaux qui n'avoient point de lésions locales graves, et que dans quelques-uns il se forma dans la partie supérieure des cavités nasales, sous la langue et dans l'arrière-bouche, des dépôts qui s'abcédèrent et qu'il s'en écoula beaucoup de pus, n'avoue-t-il pas que ces chevaux n'avoient point la morve proprement dite? Dans l'innombrable quantité de chevaux morveux que j'ai observés, jamais je n'ai vu une terminaison pareille, que j'ai rencontrée seulement dans les catarrhes anciens. Le seul desir d'être utile a sans doute porté M. Collaine à entreprendre ces expériences hardies. Mais pourquoi n'est-il mort aucun des chevaux par l'effet de son remède, tandis que tous les nôtres ont péri ? »

Il est étonnant, dit M. Delaguette, que M. Collaine ait réussi d'une manière aussi constante, en donnant le soufre sublimé à la dose de cinq et de huit hectogrammes, et que sa méthode ne donne pas de succès ailleurs. Nos écoles vétérinaires n'ont pas été plus heureuses. Le Journal de l'Empire a annoncé que le vétérinaire d'un haras a guéri un assez grand nombre de chevaux morveux par le même moyen que M. Collaine; mais son rapport est-il bien satisfaisant, quand il n'entre dans aucun

©ENVA

détail? Et ne peut-on pas faire aussi à M. Collaine le reproche de ne pas citer la moindre chose sur les désordres intérieurs des chevaux qui ont péri. Il est pourtant bien important de connoître ici l'état des organes dans les animaux qui meurent, comme dans ceux qu'on est réduit à sacrifier. Enfin, ajoute M. Delaguette, je ne regarde point la morve comme incurable, mais je ne pense pas qu'on doive chercher pour elle un traitement spécifique.

Comme il faut de la persévérance pour réussir, il sembleroit à propos d'établir à Paris une infirmerie générale pour tous les chevaux qui y deviennent morveux, de les y livrer à des gens de l'art et à des amateurs d'un avis différent, qui seroient chargés de les traiter contradictoirement et devant le public : on consacreroit des fonds suffisants pour leur fournir un excellent régime et tous les médicaments qu'on jugeroit à propos d'essayer.

RAPPORT

A M. FROMAGE-DEFEUGRÉ,

Par M. TARDIEU,

Sur un Mulet qui éprouva une Echauboulure extraordinaire.

MONSIEUR,

L'amour que vous avez pour la science vétérinaire, le désir bien naturel que vous témoignez de lui voir

©ENVA

faire des progrès, m'autorisent à vous transmettre le tableau succint d'une maladie qui peut vous intéresser, ainsi que tous ceux qui se livrent à l'exercice de notre art, et même les propriétaires de bestiaux.

Ce fut en l'an 1807, vers le milieu de l'hiver, à-peu-près à quatre heures du matin, qu'un mulet s'étant détaché de sa bande fut entraîné par une avalanche ou éboulement de neige, à quelques distance au-dessous de la grande route qu'on pratiquoit alors dans une montagne des Hautes-Alpes pour arriver plus facilement à Die, département de la Drôme. Le mauvais temps, l'obscurité de la nuit, et plus encore la crainte d'éprouver le même sort, furent les causes principales qui déterminèrent les conducteurs à l'abandonner jusqu'au lendemain à la pointe du jour.

Qu'on se figure les souffrances, les maux que dut éprouver le patient durant cet intervalle! Combien il dut se débattre, faire de mouvements désordonnés, d'efforts pour sortir du tas de neige où on le trouva presque complètement enveloppé, dégagé de sa charge de vin pesant environ cinq cents livres, de son bât, de son bridon, et presque sans souffle de vie! Il étoit dans un état d'abattement presque complet; et c'est après l'avoir soutenu, lui avoir fait prendre des breuvages confortatifs de bon vin, l'avoir réchauffé par des frictions sèches; enfin, après lui avoir ouvert un sentier, qu'on parvint avec bien de

©ENVA

la peine à le faire monter à la grande route, et à le conduire petit-à-petit à un demi-myriamètre, dans le village de la Beaume.

On le plaça dans une écurie suffisamment chaude, et après un instant de repos, on lui donna encore un breuvage de vin, qu'on eut la précaution, cette fois, de faire chauffer : on le frictionna de nouveau, on le réchauffa avec de la braise, on le couvrit avec une couverture de laine; et le soir, voyant qu'il étoit mieux, après lui avoir mis un peu de bon foin dans le râtelier, de menus morceaux de pain dans la mangeoire, ainsi qu'un petit baquet d'eau blanche légèrement tiède, on le laissa libre et tranquille pendant toute la nuit, pour se reposer à volonté.

Empressé le lendemain matin, à l'aube du jour, de lui rendre visite, on le trouva dans les meilleures dispositions. Il avoit mangé le foin, le pain, bu l'eau en presque totalité; et la journée s'annonçant belle, on le jugea capable de supporter la route. En conséquence, après lui avoir donné à manger et à boire de nouveau, on partit à midi précis, pour le conduire à la Beaume, hameau éloigné d'un myriamètre de là, chez le propriétaire, où il arriva sans inconvénients.

Au bout de huit jours, le croyant plus que rétabli, celui-ci crut devoir le soumettre à son travail ordinaire.

Mais quel fut son étonnement, dix-huit à vingt jours après, de voir toute la surface de son corps

©ENVA

se couvrir de gros boutons, principalement aux épaules, sous le ventre, à la croupe, au cou, aux parties basses des extrémités, à la tête, aux oreilles, etc. On ne manqua pas d'attribuer cette véritable *échauboulure* à la nourriture échauffante qu'on n'avoit cessé de lui donner, et qu'on fit remplacer par une autre. Voyant par la suite que la maladie subsistoit, qu'elle faisoit même des progrès, on le fit saigner assez copieusement par un maréchal.

La saignée, les boissons d'eau blanche eurent tout le succès qu'on en attendoit. Mais malheureusement ils ne furent pas de longue durée; car la maladie reparut sur la fin du mois de mars, et avec une opiniâtreté telle qu'elle résista aux saignées répétées et à d'autres petits moyens, et que le propriétaire découragé, et d'ailleurs pressé par les travaux de la campagne, fut contraint de cesser tous les remèdes et de l'abandonner à la nature. On le mit au pâturage pour lui faire prendre le vert.

Les herbages, que quelques-uns de nos maîtres regardent comme très-favorables dans cette maladie, ne la guérirent cependant pas. Plusieurs boutons augmentèrent même pendant les mois de juin et de juillet, au point que plusieurs avoient acquis la grosseur d'un œuf de poule, et que les plus petits avoient le volume d'un œuf de pigeon. Le plus gros de tous étoit à la pointe du jarret du montoir; les autres, aux boulets tant de derrière que de devant, sur les tendons fléchisseurs et exten-

©ENVA

seurs près du pied, à la croupe, aux côtes, au garot, au cou près la crinière, aux oreilles, sur le zygomatique et aux lèvres. Dans le courant du mois de septembre, époque à laquelle le mulet me fut présenté, ils étoient tous très-durs, froids, insensibles, et formoient, chacun en particulier, tout autant d'espèces de loupes que je jugeai à propos d'ouvrir, d'extirper ou de cautériser.

Le mulet me fut confié pendant un mois; et le lendemain de son arrivée dans le lieu que j'habitois alors, après l'avoir préparé ainsi qu'il convenoit, je procédai à l'opération.

Après avoir abattu le mulet, je fus assez surpris, en portant l'instrument tranchant sur une des tumeurs, et en la pressant pour tendre la peau et l'inciser, de voir sortir un corps de la forme même qu'affectoit la tumeur, qui étoit un pus véritablement concret et desséché, à-peu-près sans odeur, grumeleux, dur, s'agglutinant peu aux doigts lorsqu'on le pressoit. Il étoit contenu dans un véritable kyste, de nature fibreuse très-fort que je cherchai à disséquer et à extirper le plus complètement possible, au moyen du bistouri et des ciseaux, ou à détruire par l'application du cautère actuel, qui étoit encore indiqué pour arrêter le peu d'hémorrhagie qui auroit eu lieu.

Ensuite de l'opération de ce premier kyste, je portai le bistouri également et successivement sur tous les autres, en observant toujours de faire l'incision selon la direction du poil; et je me com-

©ENVA

portai de la même manière pour l'extirpation de ceux-ci que pour celle du premier, les ayant tous trouvés de la même nature.

L'extraction de toutes ces tumeurs enkistées, fut longue et pénible. Elle fut aussi très-douloureuse à l'animal, naturellement très-irritable. Aussi eus-je la précaution, pendant les premiers jours suivants, de lui faire retrancher une partie des aliments solides, de lui faire prendre des boissons rafraîchissantes, des breuvages nitrés, et de lui donner quelques lavements d'eau de son. Mais après le quatrième jour, n'ayant plus à craindre l'inflammation, je le soumis jusqu'au trentième à un tout autre régime. Le matin, à jeun, je lui faisois prendre de la poudre d'éthiops minéral mêlé à un peu de fleur de soufre dans du son; et le reste de la journée, trois breuvages d'un litre chacun de décoction de bardane et de patience. Ces médicaments, secondés par des aliments bien nourrissants, eurent des effets merveilleux; ils suscitèrent à la peau plusieurs boutons ressemblant assez à la grosse gale, qui disparurent au quinzième jour à l'aide du pansement de la main; enfin, ils furent tellement souverains, que, continués pendant un mois, les boutons avoient disparu sans retour, les plaies étoient toutes cicatrisées, et le mulet parfaitement rétabli.

Il fut aussi purgé, de huit en huit jours, trois fois avec de l'aloës et du séné; il n'y a pas de doute que ces trois purgatifs, et deux sétons que j'eus la

©ENVA

précaution de lui passer au poitrail les premiers jours de ce traitement, n'aient contribué pour beaucoup à la cure de cette maladie que j'ai regardée comme une *échauboulure dégénérée en tumeurs enkistées*, et non comme un farcin volant, ainsi qu'on auroit pu le croire au premier abord.

J'ai quelquefois observé de semblables tumeurs enkistées après la maladie qu'on appelle très-improprement dans le bœuf le *charbon blanc*, et que je regarde, moi, comme une véritable échauboulure.

D'ailleurs, si c'eût été le farcin, j'en aurois triomphé bien plus difficilement.

OBSERVATION

Sur la fracture et la réunion de l'os frontal d'une Jument;

Par M. Gougis, Vétérinaire à Avignon.

Le 3 novembre 1808, une belle et forte jument, âgée de 6 ans, étant attelée au cabriolet dans une cour et laissée libre, prend l'épouvante et le galop; la porte cochère ne se trouvant qu'à moitié ouverte, elle se heurte violemment sur la poignée de l'espagnolette, se brise l'os frontal, tombe et se relève un moment après.

On me fait appeler; j'arrive et reconnois que la fracture est des plus graves : le sang couloit des

deux naseaux, mais plus abondamment du côté droit. Je la laisse reposer une demi-heure, ensuite je la fis conduire toute chancelante dans mon infirmerie. Je commençai par extraire dix esquiles, et ne pouvant absorber le sang épanché dans les deux sinus maxillaires, je me servis d'une seringue à injection à large canule, pour pomper le sang jusqu'à fin de l'hémorrhagie; ayant ainsi bien nétoyé, et m'étant aperçu que les apophyses orbitraires avoient été un peu endommagées, je pratiquai de suite une couronne de trépan, sur la partie moyenne du cornet inférieur, dans laquelle je passai un séton.

Je fus exact à faire l'ouverture du sinus frontal, comme le recommande le célèbre Hippiatre dans son traité de la morve, vu que le choc avoit produit une ouverture de deux pouces six lignes de diamètre. Le premier appareil consista en des plumasseaux imbibés d'eau-de-vie légèrement camphrée, et mitigée d'une décoction de fleurs de mauve, pour diminuer la force des spiritueux qui auroient agi d'une manière fâcheuse sur les circonvolutions du cerveau et les vaisseaux de la dure-mère. Deux heures après l'opération, la bête but un seau d'eau blanche farineuse et mangea quatre livres de son mouillé, et passa le reste du jour et toute la nuit dans un assoupissement comateux. Je fis une saignée à la jugulaire; deux heures après je levai l'appareil, et je trouvai les deux grands sinus maxillaires remplis de matières sanguinolentes: ne pouvant absorber ni pomper le

©ENVA

sang comme la première fois, et voyant d'ailleurs l'opération du trépan urgente, je pratiquai donc une couronne de trépan de chaque côté du sinus; la couronne ayant des dentelures aux parties internes, et une quantité de petits esquilles que je n'avois pu extraire empêchant l'écoulement des matières, avec une sonde de plomb boutonnée, introduite par la grande ouverture du frontal, et sortant par l'ouverture du trépan, retirée assez fortement sans cependant occasionner d'ébranlement dans la partie, je ramenai extérieurement les dentelures et quantité de petites esquilles.

Je fis des pansements deux fois le jour avec la décoction de fleurs de mauve et d'eau-de-vie camphrée. Avant d'appliquer les plumasseaux, je lançai des injections composées de gentiane, de centaurée et de vin chaud par intervalle, tenant les plaies couvertes par un bandage en forme du bonnet dont se servent les marchands de chevaux. Deux jours après, les grandes lymphatiques de dessous la ganache et les parties environnantes devinrent très-engorgées; je fis des fomentations émollientes, j'y appliquai des compresses imbibées. Dans l'intervalle il se manifesta un écoulement de matières un peu sanguinolentes par les deux naseaux; mais il n'y eut pas d'apparence d'ulcère sur la membrane pituitaire. La bête resta cinquante jours dans mes infirmeries. Le traitement fut terminé par un emplâtre de diachylon, pour recouvrir l'ouverture du

frontal, que je changeai tous les deux ou trois jours. Au mois de mars suivant, ce qui fait quatre mois, la réunion de l'os étoit complète et parfaitement consolidée; la peau recouvroit la plaie, le poil y est revenu dans l'état naturel, il y paroissoit seulement un peu d'enfoncement. J'ai souvent frappé avec le manche du brochoir sur cette partie, la bête n'a pas été plus sensible qu'à tout autre endroit de la tête.

Mon confrère et mon ami, M. Guinet, ancien professeur et membre du jury de l'école vétérinaire de Lyon, se trouvant chez moi dans l'intervalle du traitement, me dit avoir traité et guéri un cheval de rivière (chevaux qui servent à remonter les bateaux et les coches-d'eau) d'une pareille maladie, par suite d'un coup de pied; mais que la réunion de l'os n'avoit eu lieu qu'après la cicatrice, et qu'il y étoit resté un trou d'un pouce de diamètre.

J'ai souvent eu occasion de traiter ces sortes de contusions dans les temps des moissons où nos chevaux et mulets sont assujétis à battre et fouler les bleds ou autres grains. Ils sont accouplés de deux en deux, en bande de six, huit, dix, douze : on les fait trotter circulairement sur les gerbes à l'ardeur du soleil; la chaleur de la paille contribue à leur faire tenir la tête basse; les mouches qui les piquent les obligent à envoyer des ruades : ceux qui son accouplés derrière reçoivent des coups de pieds à différentsendroits de la tête. J'en ai opéré plu-

©ENVA

sieurs qui avoient les os du nez enfoncés et brisés; et après l'opération, il est resté un ou deux trous.

Le 10 août 1809, une jument hors d'âge, appartenante à M. Fabre, de cette ville, ayant l'os frontal enfoncé et brisé, par suite d'un coup de pied, l'opération précédente fut pratiquée: la bête resta quarante jours dans mes infirmeries, puis elle fut soumise à un léger travail au bout de deux mois; mais après la cicatrice, il resta au frontal un trou de la largeur du bout du doigt, qu'il fallut avoir soin de boucher avec un bourdonnet. La pratique nous prouve donc que toutes ces maladies sont presque toujours curables. Au reste, la nature a tout favorisé dans la première cure.

MÉMOIRE SUR LES CHEVAUX ESPAGNOLS, et COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES HARAS, par ACHILLE DE MOUSSY, Vétérinaire du Haras Impérial de Pompadour: mémoire couronné par la Société d'Agriculture du département de la Seine; *à Paris, chez* F. BUISSON, *Libraire, rue Git-le-Cœur, N.* 10, 1811, *in-12 de 72 pages. Prix* 1 *franc et* 1 *franc* 15 *centimes franc de port par la poste.*

Cet ouvrage contient des recherches recueillies par l'auteur, dans une mission en Espagne, où il fut adjoint à M. de Solanet, Inspecteur-général des Haras. Il y expose ses remarques sur les races des chevaux de ce pays, et sur la manière de gouverner les juments, les étalons et les poulains; il y mêle des réflexions intéressantes pour tous ceux qui desirent l'avancement de cette branche d'industrie parmi nous. Il y rapporte aussi, par occasion, diverses observations utiles sur les chevaux français: en conséquence, nous ne pouvons que recommander ce Mémoire à l'attention de nos nos lecteurs.

©ENVA

REMARQUES PRATIQUES,

De M. Tuillet, Vétérinaire à Cançon, département du Lot-et-Garonne.

Avant de faire mes études à l'école vétérinaire de Lyon, j'avois pris part à l'exercice de la médecine des animaux pendant sept ans, sous la conduite de plusieurs vétérinaires ; et j'aurois fait connoître déjà un certain nombre d'observations, comme beaucoup de mes confrères, si j'avois aperçu une disposition favorable à l'art dans les personnes qui devroient en être le soutien. Combien cependant la comparaison de ces observations ne seroit-elle pas utile surtout pour la médecine des bêtes à cornes, à l'égard desquelles on est encore trop peu avancé? Tandis que les auteurs font peu d'attention à ce qui regarde cette classe d'animaux, les empyriques, les charlatans se répandent en critiques sur le compte des vétérinaires, déprécient leurs opérations, se donnent envers eux comme des rivaux bien supérieurs; et le public les préfère, surtout parce qu'ils le servent sous l'apparence du meilleur marché. De là vient le

©ENVA

découragement qui a porté plusieurs vétérinaires à prendre des places de percepteurs, d'huissiers et autres. Combien n'est-il pas malheureux, après avoir occasionné des dépenses de la part du gouvernement, après avoir fait soi-même des sacrifices de sommes d'argent et d'un certain nombre d'années, de se voir obligé d'abandonner son état! Est-il étonnant qu'il y ait si peu de zèle pour les progrès de l'art?

Cependant voici des faits qui me semblent utiles à faire connoître.

Depuis treize ans que j'exerce la médecine sur les animaux, j'ai eu occasion de voir quatre chutes du vagin dans des truies, toujours après qu'elles avoient mis bas, et même après la sortie du délivre. Je fais museler la bête, et deux aides la tiennent sur le dos. Après avoir nétoyé la partie, je prends un vieux linge, je fais rentrer le vagin, ensuite la matrice et ses deux cornes à la fois: je donne des lavements; puis je fais deux points de suture, non à la vulve, mais à la peau, sur l'angle externe des ischions, de manière que les fils traversent la vulve: et cela m'a toujours réussi.

On n'a pas dit que la vache peut avoir un renversement du vagin par un effort, et sans qu'elle soit pleine. Cet accident paroît aussi dans quelques vaches, lorsqu'elles sont arrivées au milieu du terme de la gestation; et une longue expérience a constaté que, dans ce dernier cas, elles font leur veau sans que le vagin ni la matrice ne paroissent

au dehors. J'ai vu le pessaire amener peu de succès; sans doute parce que c'est un vrai corps étranger placé dans l'intérieur. La suture à la vulve a beaucoup plus d'avantages, surtout pour l'expulsion des matières que la matrice rejette après le délivre.

Ayant été consulté sur la cause de la rage qui règne dans les communes que je parcours, j'ai observé que depuis quelques années une petite rivière a inondé les prairies, un peu avant le moment de faucher les foins, qui par là ont été vasés et nuisibles aux herbivores. Il a principalement péri une certaine quantité de brebis qui ne paissent que dans les prairies naturelles; et on ne donne à ces animaux aucun secours, parce que les empyriques persuadent aux cultivateurs que les vétérinaires ne connoissent rien aux maladies des moutons. Cependant la maladie véritable est la *pourriture*. Je ne suis parvenu à faire enfouir les corps que cette année; or ces animaux à moitié putréfiés sont dévorés par les chiens; et telle me semble être la cause prédisposante de la rage qui est si commune dans nos contrées.

Ayant été appelé le lendemain du vélage, pour donner des secours à une genisse dans laquelle la vulve n'existoit pas, et qui ne pouvoit uriner, j'introduisis ma main par le rectum, et ne sentant pas la vessie pleine, je m'aperçus que les urines couloient par le nombril: ce qui a subsisté sans accident jusqu'à l'âge de trois mois, où la bête a été vendue au boucher. Une autre génisse, ayant la vulve imper-

©ENVA

forée, l'afflux des urines occasionna une rupture sous l'anus, et la bête fut vendue au boucher à l'âge de quatre mois.

Trois veaux avoient le rectum imperforé : je formai un anus par une incision au centre de la saillie due au *meconium* qui étoit retenu : et cette ouverture a toujours bien suffi à sa fonction.

PLAINTE

Sur les Empyriques ;

Par M. SAINTIN, *Vétérinaire à Dourgne.*

Le département du Tarn abonde en pâturages ; on y élève des bestiaux de toute espèce, et le germe des maladies auxquelles ils sont sujets, s'y développe d'autant plus fréquemment qu'il y a peu de cultivateurs qui connoissent les moyens de les combattre ou de les prévenir. Les animaux souffrent tantôt par la mauvaise construction des bergeries, des étables ; tantôt c'est par la stagnation de l'air qu'elles renferment. Ailleurs, le principe morbifique tire son origine du trop grand nombre d'individus qu'on y entasse. Il y a long-temps que nous nous élevons contre ces bouviers qui, pour se procurer beaucoup d'engrais, pressent les animaux dans la même enceinte, et les exposent à une infinité de

©ENVA

maladies dangereuses : mais ils ne nous écoutent point. Jusqu'à quand prétendront-ils que la fécondité de la terre soit payée par le sacrifice de leurs bœufs, sans lesquels ils ne sauroient la fertiliser ? N'entendront-ils jamais la voix de la raison, en secouant les préjugés dont ils ont été si souvent victimes ? Il est malheureux sans doute d'avoir à craindre des fléaux aussi terribles ; mais ce qui n'est pas moins funeste que les maladies qui détruisent les troupeaux, c'est que ce pays fourmille de guérisseurs qui, ne sachant pour l'ordinaire ni *a* ni *b*, se disent pourtant médecins d'animaux. Ce sont des gens dénués de toute connoissance, guidés par la plus crasse ignorance et par l'appât du plus vil intérêt. L'un est fileur de laine, l'autre est cardeur ; l'un est cordonnier de village, l'autre est bucheron ; celui-ci est vigneron ; celui-là est un fainéant qui ne vit que d'intrigues. Ici c'est un chétif maréchal de campagne, là c'est un métayer. Ce dernier est un grand imbécille quand ses propres animaux sont malades, mais chez ses voisins c'est un grand docteur.

Tous ces gens-là sont loin de chercher la source des maladies dans leurs causes premières et éloignées, de combiner leurs remarques, et d'en tirer une sage indication sur le choix des remèdes. Comment veut-on que ces gens grossiers aient égard à toutes ces circonstances ? N'est-ce pas une chose impossible ? Il leur faut du poivre, de l'assa-fétida, de la thériaque, des poudres cordiales, du

©ENVA

vin, de l'eau-de-vie dont ils composent un galimathias qui achève de consumer ces pauvres animaux. Enfin les bestiaux périssent; et le guérisseur étant au bout de sa science, se tourne vers les imbécilles affligés de leurs pertes, et leur dit que ce sont des sorts que de méchantes gens leur ont jetés; que s'ils prennent un autre médecin, tout périra, non seulement cette année, mais encore les suivantes. Ils écoutent le guérisseur en lui demandant ce qu'il faut faire. Celui-ci calculant leurs moyens et leur crédulité, leur annonce qu'il faut de l'argent pour faire agir une personne accoutumée à appaiser les mauvais esprits et à lever les sorts.

NOTE

Sur le plan d'une Ferme.

M. Joly, élève en architecture, ayant tracé, pour moi, plusieurs plans des bâtiments d'une ferme, suivant le mémoire inséré tome 4, page 70, et ayant pris part ensuite à un concours d'architecture où l'on avoit proposé ce sujet, présenta un de ces plans qui fut goûté, et qu'on trouve dans le *Précis des leçons d'architecture données à l'école po-*

©ENVA

lythechnique, par J. M. L. Durand, architecte et professeur d'architecture, tome second, planche 32.

Le texte relatif est à la page 94 du même volume. (1) FROMAGE-DEFEUGRÉ.

(M. Joly est mort, en 1810, à Rome où il voyageoit pour y contempler les monuments des arts.)

EXTRAIT
DE LA NOTICE DESCRIPTIVE
DE
L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT;

Présentée à S. Ex. le Ministre de l'Intérieur;

Par N.-G. LANGLOIS, Vétérinaire, du département du Loiret, ex-Répétiteur de l'Ecole d'Alfort,

Et J.-F.-O. LÉVESQUE, Vétérinaire, du département du Calvados (2).

PRÉCIS HISTORIQUE DE L'ÉCOLE.

L'ÉCOLE vétérinaire d'Alfort fut créée sous le règne de Louis XV, en 1765. Bourgelat quitta

---

(1) A Paris, chez Bernard, libraire, quai des Augustins, n°. 31, 1805, in-4°.

(2) A Paris, de l'imprimerie de Marchand, collège d'Harcourt, rue de la Harpe. Vendémiaire an XIII, in-3. de 44 p.

©ENVA

l'Ecole de Lyon, qu'il avoit fondée trois ans auparavant, pour venir diriger celle d'Alfort. Elle dut son établissement et ses premiers succès à la protection particulière de M. Bertin, ministre des finances.

Les premiers soins de Bourgelat furent d'appeler des anatomistes distingués, qu'il chargea de la dissection des animaux domestiques; il étoit naturel d'en connoître d'abord l'organisation, afin de se guider dans la physiologie et dans l'étude des maladies; il s'occupa de faire une collection de pièces destinées à l'observation du public et à la démonstration des professeurs.

Cet homme illustre s'aperçut que l'hyppiatrique n'étoit pas l'unique but à atteindre dans la formation des Ecoles vétérinaires : on voit qu'il vouloit étendre l'art aux autres animaux; mais malheureusement la multitude et la difficulté de ses occupations ne lui permirent que de tracer l'ébauche de cet agrandissement.

Son génie toujours actif conçut l'idée de perfectionner un talent peu avancé jusqu'alors, la fidèle représentation des animaux domestiques : il s'associa deux artistes, Goiffon et Vincent, qui, sous ses auspices, et sous ceux d'un ministre éclairé, s'occupèrent de créer les bases d'un art qui jusqu'alors n'avoit été fondé que sur le caprice plus ou moins

©ENVA

bizarre du peintre. Ces deux artistes, versés dans la connoissance extérieure et anatomique des animaux domestiques, conçurent l'idée d'un ouvrage très-utile à l'avancement de cette science. La mort inattendue de M. Goiffon, en l'année 1776, au lieu de ralentir le zèle de son digne émule, ne fit que redoubler son activité; il se pénétra de la tâche honorable que la mort de son ami le forçoit de remplir seul, et, après une longue suite de travaux, l'ouvrage fut publié, et l'auteur nommé à la place de professeur de la fidèle représentation des animaux domestiques. Cet ouvrage avoit pour but de fixer les belles formes propres à chaque espèce d'animaux domestiques, et même à chaque race, afin de guider dans le choix et l'appareillement des individus.

M. Bourgelat, mort en 1779, fut remplacé par un de ses élèves, M. Chabert que la voix publique avoit nommé d'avance. Le nouveau directeur appela bientôt auprès de lui M. Flandrin, alors directeur de l'Ecole de Lyon, pour être directeur-adjoint de celle d'Alfort. Depuis lors, la direction de l'Ecole est toujours confiée à M. Chabert.

L'année 1784 fut remarquable par la nomination du savant Gilbert, élève de cette Ecole, à la place de professeur, et par la création de nouvelles chaires. MM. Daubenton et Broussonet furent chargés de remplir celle d'économie rurale; l'anato-

©ENVA

mie comparée fut confiée aux soins de M. Vicq-d'Azir; M. Fourcroy fut nommé professeur de chimie. Les noms de ces savants suffisent pour donner un lustre ineffaçable à l'Ecole d'Alfort.

Une loi du 9 germinal an 3 ordonna à chaque administration de district d'envoyer trois élèves à l'Ecole, prescrivit un nouveau mode d'enseignement, le divisa entre six professeurs : cette loi annonçait un règlement qui fut arrêté en l'an 5, par le ministre de l'intérieur.

Le mois de prairial an 4 (1795) causa des larmes aux amis de l'homme distingué que la mort impitoyable nous ravit alors. Flandrin succomba à une maladie de poitrine, et laissa dans la science un vide qui ne pouvoit être rempli que par son élève, M. Girard, depuis lors professeur d'anatomie.

Gilbert fut nommé pour lui succéder dans la place de directeur-adjoint. En l'an 8, le Gouvernement, sûr de ses lumières et de son activité, l'avoit nommé pour choisir et emmener d'Espagne la colonie de mérinos, stipulée dans les traités. Gilbert, après avoir vu les premiers jours qui commencèrent la mémorable époque du 18 brumaire, partit pour l'Espagne; et quelques mois après fut nommé membre du corps-législatif. Dans son voyage, il eut des fatigues sans nombre à essuyer; l'argent lui manqua; il fut souvent obligé de mener son cheval par la

©ENVA

bride, pour parcourir les montagnes; souvent il coucha sur la terre, et fut réduit à manger, comme les bergers, des mies de pain préparées avec du suif de mouton. (*Extrait de sa correspondance manuscrite.*) Il succomba dans le mois de fructidor an 8, emportant avec lui le regret de ne pas savoir son troupeau sur le territoire français.

En vendémiaire an 9, M. Godine aîné fut nommé directeur-adjoint, M. Godine jeune et M. Fromage professeurs. A cette époque, l'étude des haras fit suite au cours d'hygiène générale; l'éducation des bêtes à laine, des bêtes à cornes, du cochon, du chien, du chat, du lapin, des volailles, des abeilles et des vers à soie, devint l'objet d'un cours particulier. On mit l'Ecole en possession d'un troupeau de bêtes à laine d'Espagne, et de bêtes indigènes. Ce troupeau est confié aux soins de M. Godine jeune. Il est composé de différentes races; le but de sa formation est de prouver la possibilité de l'amélioration par le croisement, et de faire connoître celles des races françaises qui s'améliorent le plus avantageusement.

A l'époque où nous écrivons, l'Ecole prend en quelque sorte une nouvelle existence; des changements long-temps projetés s'opèrent, l'œil bienfaisant du Gouvernement se fixe sur elle; le ministre de l'intérieur la dirige immédiatement et est son plus

©ENVA

puissant appui ; divers plans existent pour en accroître l'utilité ; plusieurs travaux importants ont déjà été exécutés par les soins de M. Jailler, un des architectes du Gouvernement.

POLICE DE L'ÉCOLE.

La police des élèves est confiée aux soins d'un surveillant. Les élèves ne sortent chaque jour qu'avec une permission ; tous les soirs il se fait une visite pour constater si tous les élèves sont rentrés ; elle a lieu à neuf heures dans l'hiver, et à dix dans l'été : ceux d'entre eux qui manquent aux appels sont punis.

Six répétiteurs, nommés tous les ans pour répéter aux élèves les leçons des professeurs, secondent le surveillant pour la discipline.

Dans le semestre d'été, on sonne le lever des élèves à cinq heures, et à six dans celui d'hiver ; les leçons et répétitions sont annoncées par la cloche : les jours et les heures où elles se font sont sur un tableau affiché dans l'amphithéâtre.

M. Suan est surveillant.

M. Nioche est régisseur ou trésorier de l'Ecole ; M. Flandrin est secrétaire de l'administration.

ENSEIGNEMENT.

M. CHABERT, Membre de la Légion d'honneur,

©ENVA

Associé de l'Institut, de la Société d'Agriculture de Paris, Directeur de l'École.

	COURS.	PROFESSEURS.
		MM.
1.	Anatomie et Physiologie. . .	Girard.
2.	Extérieur du cheval, de l'âne et du mulet; Hygiène générale; Haras.	Godine aîné, *directeur-adjoint.*
3.	Éducation des bêtes à laine, des bêtes à cornes, du cochon, du chien, du chat, du lapin, des abeilles, et des vers à soie.	Godine jeune.
4.	Botanique, Chimie. . . . . Pharmacie, et Matière médicale.	Dupuy.
5.	Maladies internes et externes; Maréchalerie; Médecine légale vétérinaire. . .	Fromage-Defeugré.
.	Hopitaux.	Chaumontel.

Chaque professeur fait une leçon de deux heures; une partie du temps est employée aux interrogations sur la leçon précédente, et l'autre à une leçon nouvelle. Les répétitions ont lieu le lendemain de chaque leçon.

Les élèves de chaque cours sont divisés en sections, ayant chacune un chef.

Pendant le printemps et l'été, les élèves sont

©ENVA

conduits, une fois par semaine, aux herborisations par M. Déchaux.

Tous les matins, à six heures et demie dans le semestre d'été, et à sept heures dans le semestre d'hiver, les élèves d'une section du cours clinique sont réunis au son de la cloche des hôpitaux : là, rassemblés, le professeur fait l'appel et les interroge tour-à-tour sur l'état des animaux malades confiés à un ou deux élèves du cours; on discute sur la maladie, on propose les moyens diététiques et les médicaments dont elle nécessite l'emploi, ainsi que les opérations, si elle en exige; tous les avis sont discutés, pesés, modifiés, s'il y a lieu, par celui du professeur : la visite finie, on procède aux pansements et aux opérations.

Ce cours s'étend hors de l'Ecole; les particuliers ayant des animaux malades, viennent requérir les secours du professeur, qui envoie deux élèves qui, à leur retour, sont tenus de donner le détail exact de ce qu'ils ont fait et observé.

Les élèves chargés de traiter aux hôpitaux des animaux malades, sont tenus, à la fin du traitement, de donner un procès-verbal dans lequel ils décrivent la maladie et le traitement employé pendant son cours.

Les élèves des cours de pathologie et de clinique s'appliquent encore au manuel opératoire sur des chevaux sacrifiés à cet usage : un cheval est destiné pour une section; chaque élève a sur un billet

©ENVA

les opérations qui lui sont désignées. On ferre d'abord le cheval, on le cautérise sur toutes les parties susceptibles de cette opération; on procède aux saignées ; enfin on l'abat, pour exécuter les autres opérations.

EXAMENS ET CONCOURS.

Tous les ans il y a deux examens, l'un en germinal, et l'autre en vendémiaire ; le premier est général, le second est particulier aux élèves qui desirent obtenir leur brevet.

Dans l'examen de germinal, tous les élèves se présentent devant le jury nommé par le préfet du département de la Seine.

Il est composé de quatre agriculteurs et de quatre vétérinaires : ce sont MM. Tessier, Cels, Parmentier, Yvart, Chaussier, Huzard, César et Desplas.

On interroge les élèves sur les cours qu'ils ont suivis jusque là. Ils présentent des préparations anatomiques, des plantes conservées en herbier, des observations, mémoires, tableaux sur divers sujets relatifs à l'art; tous ceux du cours de maréchalerie présentent des fers et des instruments de maréchalerie, et quelques-uns des instruments de chirurgie-vétérinaire.

Le jury fait forger, ferrer et opérer les élèves qui aspirent à recevoir leur brevet; on leur distribue des questions écrites, auxquelles chacun est tenu de répondre aussi par écrit.

©ENVA

La distribution des prix a lieu ordinairement le 10 germinal, et en présence du ministre de l'intérieur. Le jury y lit le procès verbal de ses opérations; un professeur fait le récit des nouveaux travaux de l'Ecole pendant l'année qui vient de s'écouler, et un ou plusieurs élèves témoignent leur reconnoissance au Gouvernement, au ministre qui les protége, au jury et à leurs professeurs.

Le jury proclame les élèves nommés répétiteurs, ainsi que leurs adjoints, et ceux qui, reçus artistes, vont utiliser leurs talents dans les lieux qui les ont vus naître, ou dans des corps de cavalerie. Les élèves reçoivent les prix le plus souvent des mains du ministre lui-même.

ÉCOLES IMPÉRIALES

D'ÉCONOMIE RURALE VÉTÉRINAIRE;

EN 1812.

(Extrait de l'Almanach Impérial.)

ÉCOLE D'ALFORT.

Cet établissement institué en 1766 par Bourgelat, a été consolidé par la loi du 29 germinal an 3. Le ministre de l'intérieur l'a dans son département. Il

©ENVA

est composé d'une bibliothèque spéciale de zoologie domestique, d'un cabinet d'anatomie comparée et d'un autre de pathologie, qui sont ouverts tous les jours au public. Il y a en outre de vastes hopitaux où l'on reçoit les animaux malades; un chenil, des forges, un laboratoire de chimie, une pharmacie, un jardin botanique, un terrain pour la culture des fourrages, un rucher, un troupeau de bêtes à laine destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines, un haras d'expériences, où les propriétaires peuvent faire couvrir leurs juments au printemps, un amphithéâtre pour les cours, des salles d'études, et des bâtiments pour les élèves, les professeurs et autres employés.

Les élèves des départements de la moitié nord de la France, sont envoyés à l'école, ou par le préfet, ou par le ministre de l'administration de la guerre, ou aux frais de leurs parents. Ils y sont reçus après l'autorisation du ministre de l'intérieur, à l'âge de seize ans, et au-dessus de vingt jusqu'à trente. La durée des études est de trois ans.

Les élèves de tous les départements peuvent aussi venir à leurs frais suivre le cours d'économie rurale théorique et pratique; ils y sont reçus à tout âge; il suffit de l'autorisation du ministre de l'intérieur. La durée du cours est d'une année.

Dans le cas de maladies épizootiques ou autres, le directeur, d'après l'autorisation du ministre de

©ENVA

l'intérieur, sur la demande d'une autorité ou d'un propriétaire, envoie un ou plusieurs élèves, ou même un professeur pour les traiter. La seule indemnité qu'on doive est la nourriture, le logement et les frais de voyage.

D'après un arrêté du conseil d'état, les régiments de troupes à cheval stationnés dans le nord de la France, envoient chacun un officier à l'école d'Alfort, pour y acquérir les connoissances d'hyppiatrique nécessaires à un officier chargé de faire les remontes.

ADMINISTRATION.

M. Huzard, membre de l'institut, commissaire du Gouvernement, inspecteur général des écoles vétérinaires, à Paris.

M. Chabert, membre de la légion d'honneur, correspondant de l'institut, directeur.

M. Nioche, régisseur.

M. le capitaine Ozeré, membre de la légion d'honneur, surveillant des élèves.

M Crawfort, secrétaire du directeur.

M. Gisors, architecte, à Paris.

M. Royer-Collard, médecin, à Paris.

M. Deschamps, concierge.

PROFESSEURS.

M. Girard, anatomie et physiologie des animaux domestiques.

©ENVA

M. Godine jeune, connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc. Il est chargé du troupeau d'expérience, des collections et de la bibliothèque.

M. Dupuy, botanique, chimie, pharmaceutique, matière médicale. Il est chargé de la pharmacie et du jardin botanique.

M. Chabert, forge et ferrure, jurisprudence vétérinaire. Il est chargé des forges.

M. Verrier, théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est chargé des hopitaux.

M. Yvart, économie rurale, théorique et pratique. Il fait la théorie dans l'école, et la pratique sur le terrain de son exploitation, près l'école.

M. Déchaux, pharmacien-botaniste.

M. Millet, jardinier-botaniste.

Six répétiteurs et six adjoints sont nommés tous les ans, en avril, d'après un concours.

JURY D'EXAMEN.

M. César,
M. Chaussier,
M. Desplas,
M. Huzard,
} Vétérinaires.

M. Bosc,
M. Bouillon-Lagrange,
M. Olivier,
M. Tessier,
} Agriculteurs.

©ENVA

ÉCOLE DE LYON.

Cette école, la première instituée par Bourgelat en 1762, est organisée comme celle d'Alfort, à laquelle elle a servi de modèle, et est également dans le département du ministre de l'intérieur; sa destination est absolument la même. Elle reçoit les élèves des départements de la moitié méridionale de la France, et des élèves militaires; et en envoie pour le traitement des épizooties et autres maladies des animaux. Elle a aussi un haras d'expérience, une bibliothèque et un cabinet de collections.

ADMINISTRATEURS.

M. Huzard, membre de l'institut, commissaire du Gouvernement, inspecteur général des écoles vétérinaires, à Paris.
M. Bredin père, directeur.
M. Olivier, régisseur.
M. Montagnère, surveillant des élèves.
M. Bezassier, concierge.
M. Flacheron, architecte.
M. Parat, médecin.
Benoit, jardinier-botaniste.
Chatelain, secrétaire du directeur.
Ducé, concierge.

©ENVA

PROFESSEURS.

MM. Bredin fils, anatomie et physiologie de tous les animaux domestiques.

Godine aîné, connoissance extérieure des animaux, hygiène, haras, etc.

Grognier, botanique, chimie, pharmaceutique, matière médicale. Il est en outre chargé des cabinet et collections, de la bibliothèque et de la pharmacie.

Rainard, forges, ferrure, jurisprudence vétérinaire.

Gohier, théorie et pratique des maladies, opérations, épizooties. Il est spécialement chargé des hôpitaux.

JURY D'EXAMEN.

Colomb, Guinet, } Vétérinaires.

Gilibert, Petit, Aigouy, Brion, } Docteurs-médecins.

Lanoix, Pharmacien.

Rast-Maupas, Agriculteur.

©ENVA

PHARMACIE VÉTÉRINAIRE;

Par M. Le Bas, Pharmacien vétérinaire de S. M. l'Empereur et Roi, etc. (1).

EXTRAIT

Précédé de quelques recherches sur l'Art Vétérinaire, sur Bourgelat, et particulièrement sur son Ouvrage concernant les Éléments de Matière médicale;

Par M. Calvel (2).

(Article tiré du 2e. Cahier de la Bibliothèque Physico-Économique, mois d'Août 1811.)

Les animaux domestiques ont aussi, comme nous, leurs maladies qu'ils voient se multiplier, se compliquer, s'aggraver par le régime auquel nous les soumettons, par les fatigues que nous leur faisons éprouver, par les travaux qui les énervent, la négli-

(1) Un volume in-8. de 376 pages. Prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste. A Paris, chez l'auteur, rue Saint-Paul.

(2) In-8. de 32 pages. A Paris, chez Marchand, Libraire pour l'Agriculture et l'Art Vétérinaire, rue des Grands-Augustins, N°. 23. 1811.

©ENVA

gence dont ils sont trop souvent victimes, et la tyrannie qu'on exerce à leur égard.

Livrés à la nature, ils trouveroient dans leur instinct les moyens ou de prévenir ces maladies, d'en affoiblir l'intensité, ou d'en abréger la durée; mais dans l'esclavage, inséparable de l'état de domesticité, ce qui ne seroit la plupart du temps pour eux, qu'une indisposition légère et momentanée, devient une maladie grave.

Mais n'exagérons rien; et quoique la plus grande partie des maladies des animaux soit un funeste tribut qu'ils payent aux effets de la domesticité, il n'en est pas moins vrai que d'autres tiennent à l'imperfection de leur organisation, à plusieurs accidents, aux variations de l'atmosphère, et à bien d'autres causes. Heureusement pour eux, que quelques-unes de ces maladies ou de ces indispositions momentanées, trouvent des moyens curatifs dans la nature et dans l'application qu'inspire ce sentiment machinal, l'instinct que n'a pas encore éteint un esclavage domestique qui l'émousse à la longue.

Cependant, pourquoi ce même instinct, si infaillible dans tant d'occasions, est-il en défaut pour le bœuf et le mouton, dans un herbage, une luzernière, un trefle couvert de rosée? C'est alors qu'on sent le besoin d'invoquer les lumières de la sience vétérinaire, sans laquelle ces animaux seroient bien souvent les victimes de leurs erreurs. C'est dans de pareilles circonstances qu'on connoît le prix de l'observation et de l'expérienee.

©ENVA

On a senti la nécessité de les invoquer dans tous les siècles, pour en faire la base des principes qui pouvoient amener d'utiles résultats; mais combien ont été lentes ces leçons d'une expérience assez constante, assez multipliée pour fixer les incertitudes et garantir, dans des cas semblables, d'utiles résultats? Pour obtenir ces résultats, que d'essais, de tâtonnements, de comparaisons, d'observations!

On livroit les animaux aux habitudes de la routine et du préjugé, aux conjectures et aux erreurs de l'empyrisme, et la science hippiatrique ne fut pas plus éclairée pour Bucéphale qu'elle ne le devint ensuite pour Rossinante et Grison.

Le croira-t-on, cette science, surtout pour ce qui concerne les troupeaux, fit partie de la profession de berger, et la crédulité en vint au point de regarder comme sorciers des gens dont l'esprit et la raison se dégradoient ordinairement, ou s'affoiblissoient dans l'oisiveté, et par l'habitude de ne vivre qu'avec des troupeaux. C'est bien le cas de répéter, après Voltaire, que ceux qui les traitoient de sorciers, l'étoient eux-mêmes bien peu.

Les bergers se virent ensuite rivalisés par les maréchaux ferrants. Assurément du talent mécanique d'approprier la corne d'un cheval ou d'un bœuf, de forger un fer et de le clouer, il y avoit bien loin à des connoissances de physiologie, de pathologie, de thérapeutique, de sémiotique, d'hygiène, de cliniqne et du reste de l'encyclo-

©ENVA

pédie médicale vétérinaire; mais qu'importe? C'étoit leur prétention, leur enclume au-dedans de la forge, et le travail au dehors de leur boutique leur tenoient lieu de brevet de vétérinaire.

On sent bien qu'il est nécessaire que j'en excepte *Lafosse*, cet homme dont la réputation honore le nom français dans toute l'Europe; dont l'ouvrage est l'objet d'un premier prix dans les Écoles vétérinaires; dont les vastes connoissances et la considération qu'elles lui acquirent de la part des souverains qui vouloient le fixer dans leurs états, feront rougir, s'il est possible, l'envie ou l'intrigue, qui ne parviendra jamais à les obscurcir.

J'en excepte également *Chabert*, cet homme né avec de grands talents naturels, que *Bourgelat* devina et sut apprécier, en l'arrachant à l'obscurité de la forge, en l'associant à ses vues utiles, à ses travaux, en mettant à profit ses connoissances pratiques et son expérience, en le désignant comme son successeur, dans la direction de l'Ecole d'Alfort, où il eût fait encore plus de bien si les circonstances le lui eussent permis. Il fut toujours simple, toujours passionné pour tout ce qui est utile; sans ambition, encore plus éloigné de tout esprit d'intrigue; les honneurs, les distinctions vinrent le chercher, parce qu'elles furent le prix de l'opinion et de l'estime générale dont il étoit et est encore investi.

C'est vers cette époque que paroissent s'élever les vrais fondements de la science vétérinaire, qui,

©ENVA

par les progrès qu'elle a faits jusqu'à nos jours, annonce la plus heureuse révolution à cet égard. Vers ce temps, *Soleyssel*, à Paris ; *Ramazyeni*, à Padoue ; *Naalwick*, en Hollande ; *Ruïni*, à Bologne ; *Winter*, à Nuremberg, annonçoient avec quel succès on pouvoit secouer les erreurs de la routine ; et *Bourgelat* trouva son siècle assez mûr, pour préparer celui qui alloit le suivre au perfectionnement d'un art qu'il avoit eu la louable ambition de créer, et pour le succès duquel il ne négligea rien.

Son nom sera, sous tous les rapports, un objet d'émulation et de reconnoissance. Distingué d'abord par ses talents, comme avocat, il abandonna le barreau avec humeur, honteux d'avoir gagné une mauvaise cause, plus inconsolable encore d'en avoir perdu une excellente.

Possédant une fortune bornée, il ne trouva plus d'obstacle à son goût pour le cheval ; il se livra uniquement à son étude ; devint, par les vastes connoissances qu'il sut acquérir, non-seulement le plus grand écuyer, mais le meilleur hippiatre de son temps ; et l'Europe entière ne tarda pas à se rendre propres ses ouvrages, par des traductions dans les différentes langues.

Sa grande réputation, l'autorité de son nom, l'amitié de Bertin, alors ministre, fortifiée par l'ascendant de l'opinion générale, redoublèrent le desir qu'il avoit depuis fort long-temps d'établir des Ecoles vétérinaires. Il obtint la permission d'en former une

©ENVA

à Lyon, il la créa à ses dépens, avec un désintéressement qui ne voyoit dans le sacrifice qu'il faisoit, que le bien qui pourroit en résulter. Bientôt le Gouvernement institua l'Ecole royale d'Alfort, dont *Bourgelat* fût le directeur. Elle vit après sa mort *Broussonet* et *Daubenton* donner des leçons d'économie rurale; *Vicq-d'Azir*, d'anatomie comparée; *Fourcroy*, de chimie, etc. Elle vit aussi différents corps de cavalerie envoyer des officiers qui venoient étudier sous ce grand maître l'art de former, de conduire et soigner le-cheval.

Cette Ecole naissante dut cet éclat à la réputation et à la vogue que lui avoit obtenues *Bourgelat*, à l'émulation qu'il avoit inspirée et récompensée dans ses élèves, aux prix qu'il décernoit, aux brevets honorables qu'il leur faisoit accorder par le roi, en inscrivant honorablement leurs noms dans une liste, avec des notes flatteuses, se contentant de nommer ceux qui n'ayant pas mérité cette distinction, laissoient présumer qu'ils *pouvoient servir utilement dans leurs provinces.*

Le Gouvernement fit imprimer à ses frais à l'imprimerie royale, déposer à l'Ecole d'Alfort, et distribuer gratuitement aux élèves et aux amateurs, les différents ouvrages de *Bourgelat*, devenus la propriété de l'État, qui accorda dans la suite des pensions à leur auteur, à sa veuve, et dota sa fille unique.

Mais de tous ses ouvrages, celui qui a le plus de rapport à l'objet que je traite, est celui qui a

©ENVA

pour titre : *Éléments de l'Art vétérinaire, Matière médicale raisonnée*, ou *Précis des médicaments considérés dans leurs effets, à l'usage des élèves des Écoles vétérinaires, avec les formules médicinales et officinales des mêmes Écoles.* Il fut d'abord imprimé à Lyon, chez J. M. Bruysset, et eut deux éditions.

Cet ouvrage laissa alors bien loin de lui tous ceux qui l'avoient précédé. On y vit un homme, qui n'avoit pas fait dans sa jeunesse une étude particulière de la médecine, devenir un grand médecin, par la force de son talent, par son éducation et son zèle, dans un âge avancé. Il se lia avec Poutaut, un des plus célèbres chirurgiens de son temps, avec le docteur Charmeton, et secondé par ces deux savants, rempli de la lecture de tous les auteurs anciens et modernes, il se livra pendant un grand nombre d'années à la dissection du cheval et des autres animaux domestiques. Aidé de son fidèle Chabert, il chercha à s'instruire de la cause de leurs maladies, des résultats plus ou moins favorables des médicaments qu'il leur administroit.

Il ne se proposoit rien moins que de créer pour ses élèves une science pathologique et thérapeutique, ouvrage immense qu'il eut presque seul, avec Chabert, la gloire d'ébaucher avec succès, et qui a plus fait pour l'émulation, que tout ce qu'avoient produit les siècles qui l'avoient précédé. Ce n'est que par comparaison qu'on peut apprécier le mé-

©ENVA

rite de cet ouvrage : que d'erreurs il a corrigées! que d'appas il a donné à l'instruction! que de moyens pour la perfectionner ! On a fait sans doute depuis lui de grandes découvertes, mais il les a souvent prévues, indiquées ou préparées ; il les eût étendues et surpassées, s'il eût eu une plus longue carrière à parcourir, s'il eût pu s'éclairer de ce que la science a offert de transcendant depuis lui; car combien l'intervalle de cinquante ans a ajouté à l'étendue des vérités, a rectifié de systèmes hasardés, a corrigé d'erreurs!

C'étoit il y a environ un demi-siècle un excellent livre classique sous bien des rapports et qu'on consultera avec fruit dans tous les temps ; mais pour le rendre utile et véritablement élémentaire, en ce moment, il eût fallu reprendre l'ouvrage en sous-œuvre, si je puis m'exprimer ainsi ; avec les connoissances acquises de nos jours, parler la langue adoptée pour les exprimer, et mettre de niveau avec le siècle actuel, l'ouvrage qui fut reconnu le premier de celui qui vient de nous précéder; faire parler à Bourgelat le langage des Vicq-d'Azir, des Cuvier, de nos savants professeurs des Ecoles vétérinaires, au lieu de le rejeter loin de nous, vers l'époque où Garsault commença à écrire ; conserver à ce livre élémentaire, ce degré d'utilité qui l'avoit distingué d'abord. C'étoit un sûr moyen d'être utile, de s'associer, en quelque sorte, à la réputation de Bourgelat, en passant sous silence quelques erreurs,

©ENVA

en les rectifiant d'après les principes d'une pratique solide, en ajoutant avec un discernement éclairé, tout ce qui pouvoit augmenter le mérite de ce livre classique, sans le grossir inutilement d'articles insignifiants; c'eût été un bel hommage à rendre à l'illustre fondateur des Ecoles vétérinaires, et tel n'est pas, à beaucoup près, le *Bourgelat* que nous a donné M. Huzard dans une quatrième édition en deux volumes. Ils devoient être distribués aux frais du Gouvernement aux élèves ; mais en ventôse an 13 (an 1805), ils ne reçurent que le premier volume, avec un bon imprimé à valoir sur le second, qui ne parut que vers le mois de mars 1808.

Je m'arrête sur ce fait, qui pourroit donner lieu à quelques réflexions; elles n'ont aucun rapport à l'objet que je me propose. Tout ce que je puis dire, c'est que ceux des élèves partis dans l'intervalle, de l'Ecole, pour les différents corps ou pour les départements, sans que leurs bons aient été remplis, n'y ont pas perdu grand'chose.

On peut s'en convaincre par le simple aperçu qu'offre de ce second volume M. *Grognier*, professeur à l'Ecole impériale vétérinaire de Lyon, dans sa *Notice historique et raisonnée sur Bourgelat* (1).

Cet auteur consacre un article entier sur la ma-

(1) Un vol. in-8°. A Paris, chez madame Huzard, rue de l'Eperon Saint-André-des-Arts, n. 11, et chez Artus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n. 23.

©ENVA

tière médicale ; envisage l'édition donnée par M. Huzard, sous plusieurs rapports, et la juge avec ce ménagement qui adoucit et rend utile la critique, mais avec cette franchise qui n'a pas paru déplaire à M. Huzard lui-même, puisque c'est chez lui que se vend l'ouvrage de cet utile professeur.

Il termine ce long article ainsi : « *L'ouvrage » dont je viens de rendre un compte succinct ne » sauroit donc rester plus long-temps dans l'ensei- » gnement vétérinaire ; non seulement il fourmille » d'erreurs, mais encore sa forme n'a rien de clas- » sique. Le style dont il est écrit est lourd et » embrouillé ; ce n'est pas là le style de* Bourgelat. *» Il est difficile d'écrire avec clarté, lorsqu'on traite » un sujet sur lequel on n'a pas des idées bien » claires.* »

Je conçois l'embarras non-seulement de ce professeur, mais de tous les autres qui se trouvent partagés entre le ménagement qu'ils doivent observer, et la nécessité d'instruire et d'éclairer leurs élèves.

Cette considération faisoit desirer un ouvrage simple, méthodique, classique sur la matière médicale vétérinaire, ouvrage qui prémunît les élèves contre les erreurs fréquentes consignées dans un livre prétendu élémentaire. Cette heureuse révolution a été opérée par *la Pharmacie vétérinaire, chimique, théorique et pratique* de M. Le Bas, pharmacien vétérinaire de S. M. l'Empereur et Roi.

©ENVA

Membre distingué du ci-devant Collége de pharmacie, livré dès sa tendre jeunesse à l'étude de la chimie, il a étudié la nature des médicaments, analysé les éléments qui les composent, les principes qu'ils renferment, leurs vertus, les effets qu'ils produisent ; et c'est une bien grande avance pour parvenir à indiquer leur application, diriger leur emploi, en prescrire ou modifier l'usage.

Indépendamment des connoissances qu'il a acquises sur plusieurs parties de la science vétérinaire, il a fortifié son expérience de celle des professeurs de l'Ecole d'Alfort, de plusieurs autres vétérinaires instruits, des artistes répandus dans un grand nombre de départements, ou attachés aux dépôts, ou aux corps de cavalerie. C'est à lui principalement qu'ils devront l'art de simplifier les formules, de préparer les médicaments, d'en prescrire les doses exactes, de manière à en obtenir l'effet désiré, à se garantir des suites funestes que peuvent entraîner leurs excès, et à purger la pharmacopée de tant de prescriptions insignifiantes ou sans effets.

Il affranchit par-là l'art des abus de cette « poly-» pharmacie, comme le dit le savant Parmentier, » si effrayante à la vue d'un étalage de formules » compliquées, enfant de l'ignorance, qui met à » contribution les productions des deux mondes, » comme s'il s'agissoit de satisfaire l'imagination. On » n'accroît pas les ressources médicales, ajoute-t-il,

©ENVA

» par la multiplicité des remèdes ; *la richesse en* » *ce genre est une véritable pauvreté....* » Il dit ailleurs : « Il est des auteurs qui ont entassé les re- » cettes dans d'énormes compilations, et ont pré- » tendu communiquer toutes les propriétés à leurs » remèdes en y faisant entrer toutes les drogues (1) ».

C'est cette complication de remèdes dans un grand nombre de formules que Bourgelat ni son éditeur n'ont point su éviter. Les bornes des connoissances à cet égard, forcèrent Bourgelat de recourir aux livres de matière médicale humaine, d'après les rapports qui existent entre les animaux et l'homme, sans faire attention aux idiosyncrasies qui peuvent les distinguer. Ce fut dans les Pharmacopées relatives à l'homme, dans celles de Londres, de Baumé principalement, qu'il puisa beaucoup de formules, se contentant d'en tripler la dose pour le cheval, de la quintupler pour les ruminants. A ce sujet, M. Grognier assure qu'on peut lui reprocher « d'avoir » fixé le maximum de ses doses bien au-dessous de » ce qu'exige, pour l'ordinaire, l'indication, sur- » tout dans la médecine des bêtes à cornes. »

Quelle différence dans la Pharmacopée du pharmacien vétérinaire de l'Empereur ! Les prescriptions sont simples ; souvent il lui eût été possible de les compliquer, en ajoutant aux remèdes qu'il indique des remèdes dont les effets sont à-peu-près ana-

(1) Discours prononcé à l'École impériale d'Alfort.

©ENVA

logues ; mais il s'en est abstenu, à moins que la vertu de l'un ne lui parût nécessaire pour développer, activer ou pallier l'action de l'autre. On voit donc qu'il s'est imposé la tâche de diminuer le nombre des remèdes avec autant de soin que M. Huzard a cru qu'il y avoit du mérite à les multiplier sans nécessité réelle.

Ce dernier dit dans une préface : « On ne trouve » dans les premières éditions de Bourgelat que » l'*histoire* d'environ cent substances : plusieurs » *sont chères*, et ne s'emploient pas dans la mé- » decine vétérinaire. On en trouvera dans cette » nouvelle édition environ *trois cents*, *et il n'en* » *est pas une dont les vertus et les effets n'aient* » *été constatés plusieurs fois* DANS *les divers ani-* » *maux* ».

Quelle immensité d'expériences ne suppose pas une pareille assertion, dit M. Grognier! « Comment » concevoir que dans un petit nombre d'années, » durant lesquelles les continuateurs de Bourgelat » ont, disent-ils, constaté les vertus et les effets de » tant de substances médicinales, toutes les mala- » dies qui les indiquent se soient présentées à leur » pratique, qu'elles s'y soient présentées plusieurs » fois, sur différentes espèces d'animaux, etc., etc. » Ces expérimentateurs sont-ils bien certains qu'au- » cune circonstance particulière n'a influé sur les » résultats ?

» Je pourrois, ajoute-t-il, pousser plus loin ces

©ENVA

» réflexions; j'en ai assez dit pour inspirer des » doutes, etc. » Il n'est pas possible de mettre plus de modération dans la manière de réfuter une assertion qui ne tend à rien moins qu'à mettre en vogue environ trois cents substances médicinales.

Un autre avantage de l'ouvrage du pharmacien vétérinaire de S. M. l'Empereur, c'est que les remèdes qu'il indique ne sont pas d'un prix élevé; on peut s'en convaincre par celui qu'il met aux médicaments qu'il propose, et qu'on lui demande des différentes parties de la France; par celui des substances médicinales de l'École impériale d'Alfort, dont il a pris la fourniture au rabais; par le suffrage général de la France vétérinaire et des étrangers qui s'adressent à lui.

M. Huzard déclare aussi qu'il a soin de ne point indiquer des remèdes *très-coûteux*. Parcourons son livre et jugeons. Quel prix met-il donc aux substances exotiques qu'il prescrit, telles que la muscade, l'huile de muscade, le cacao, le beurre de cacao, l'eau de fleur d'orange, l'eau de Luce, de la reine d'Hongrie, le baume du Pérou, le stirax calamite, l'huile volatile de coriandre, dont il n'auroit pas un hectogramme pour 100 fr., etc., etc. Que ne coûteroit pas un cheval traité par l'usage de ces drogues?

Il faut observer qu'il n'est pas un seul remède dont le pharmacien vétérinaire de l'Empereur ne

©ENVA

puisse garantir, sinon les succès, du moins les effets.

Mais, de bonne foi, comment offrir comme utiles les prétendues substances médicamenteuses administrées intérieurement, comme les écailles d'huitres, les coquilles d'œufs, de bol d'Arménie, de Blois, la terre sigillée, l'os de sèche, le plâtre, la craie, qui, déclarés généralement insolubles dans les humeurs des animaux, et n'éprouvant aucun changement, sont exactement sans action curative ?

Dans sa pharmacie vétérinaire, M. Le Bas a l'attention de présenter les plantes médicamenteuses sous leur nom français et leur dénomination botanique.

Je ne sais pourquoi M. Huzard donne la préférence à des noms vulgaires, souvent peu connus, sur ceux qui sont consacrés par l'usage botanique. Je cite les premiers qui se présentent : *herbe aux cuillers*, pour *cochléaria ;* le *doronic*, qu'il désigne par *arnica montana*, au lieu de l'*arnic de montagne ;* le *dompte-venin*, pour l'*asclépiade*. Cette dernière dénomination peut même induire en erreur. M. Huzard, d'après les anciens préjugés, la déclare alexipharmaque, qualité qui, d'après son vocabulaire, ne diffère point de celle d'alexitère. Voici ce qu'en dit M. *Du Mont de Courset* : « Cette » plante avoit autrefois la réputation d'être alexi» tère ; mais elle a beaucoup perdu de ses vertus » dans ce siècle éclairé, et l'on pense même que

©ENVA

» loin d'être salutaire, elle peut être dangereuse (1) ». M. Huzard n'auroit-il pas dû abandonner les dénominations de *trique-madame*, de *pain à coucou*, de *garde-robe*, de *curage*, de *pétun*, etc., employées dans des livres oubliés? Falloit-il, dans un ouvrage offert comme élémentaire, ajouter à l'étendue et à l'obscurité de nos synonymies actuelles en botanique, en l'augmentant par des synonymies barbares, dignes de la source où on les a puisées?

Les grands progrès qu'a faits la chimie vers la fin du dernier siècle, ont fait sentir la nécessité de lui faire parler un langage plus approprié à l'état de la science. Sa nomenclature étoit vague, insignifiante; on lui en a substitué une aussi simple que lumineuse. La seule désignation d'un corps composé en fait connoître la nature, les caractères et propriétés particulières à l'espèce; elle indique même jusqu'aux modifications dont chaque espèce est susceptible.

M. Huzard ne paroît point s'être toujours occupé de parler le langage actuel de la chimie, qui est cependant indispensable dans un livre classique pour des élèves qui suivent un cours de cette science.

Dans le premier volume de ses éléments, tous les articles du vocabulaire sont d'après la nomenclature chimique moderne; d'où vient que dans le second

(1) *Botaniste-Cultivateur*, dernière édition, tome 2, page 290.

©ENVA

ce n'est plus cette uniformité de langage? C'est que ce vocabulaire a été fait en l'an 13, par M. *Dupuy*, professeur de matière médicale, de botanique et de chimie pharmaceutique, à l'Ecole d'Alfort; et que, lorsque M. Huzard publia le second, environ trois ans après, il vola de ses propres ailes, ou fut abandonné à ses propres forces; de là ces disparates, ce mélange d'expressions de l'ancienne et moderne chimie; ce qui justifie le jugement qu'on a porté de cet ouvrage, en disant : qu'il est bien difficile de traiter un sujet sur lequel on n'a pas des idées bien claires. C'est cette clarté, cette précision d'un langage constamment le même, qui ajoute encore à la supériorité du livre du pharmacien vétérinaire de l'Empereur, sur *les Éléments de Bourgelat*, sortis des mains de M. Huzard. L'un s'est bien gardé de dérouter l'élève par une nomenclature différente de celle qu'on emploie à l'École, et l'autre s'expose à se faire juger par ce même élève.

M. Le Bas distingue des alcalis de trois espèces, savoir : le minéral ou soude, sel formé par la combinaison de l'alcali marin avec l'acide carbonique; le végétal ou potasse, qui est plus ou moins saturée d'acide carbonique; l'alcali volatil concret (carbonate d'ammoniaque), qui est le résultat de la combinaison directe de l'acide carbonique avec l'ammoniaque; et enfin l'ammoniaque, qui est le produit de la décomposition, soit naturelle, soit artificielle, des corps organisés, particulièrement des animaux.

©ENVA

Les deux premiers sont fixes, l'ammoniaque est volatil.

M. Huzard désigne les alcalis comme substances simples, et dit que ceux qu'on emploie le plus souvent dans la médecine des animaux sont la potasse, la soude et l'ammoniaque, qu'on peut aisément réduire en vapeur. Il ne nomme pas l'alcali concret.

D'après la chimie moderne, le pharmacien vétérinaire de Sa Majesté distingue l'alcali fixe minéral sous la dénomination de carbonate de soude, l'alcali fixe végétal sous celle de carbonate de potasse, ou de potasse pure, ou potasse à l'alcool, ou de potasse caustique rendue telle par l'addition de la chaux qui la prive de son acide carbonique.

M. Huzard néglige ces observations, et ne s'occupe que des *vertus des alcalis fixes et volatils*, désignés comme tels dans l'ancienne chimie, sans mentionner les modernes dénominations. Il ne s'est plus occupé que de leurs propriétés et de leur application. Il annonce que « les *alcalis fixes* sont » fondants, atténuants, incisifs, sudorifiques, *ab-* » *sorbent les aigres*, sont âcres et caustiques ».

Mais, lui dira son élève, de quels *alcalis fixes* parlez-vous? Est-ce du carbonate de soude? de celui de potasse? est-ce de la potasse pure? est-ce de celle à l'alcool? est-ce de la soude ou de la potasse de commerce, qui ont des effets si variables, d'après les lieux d'où elles nous viennnent, d'après la manière de les préparer, les altérations qu'elles

©ENVA

ont éprouvées, soit par l'air, soit par d'autres causes?

On lui fera la même objection relativement à ce qu'il appelle, d'après l'ancienne dénomination, l'*alcali volatil fluor* (l'ammoniaque); cette substance gazeuse a, au pèse-liqueur de Baumé, depuis 16 jusqu'à 21, 22 ou 24 degrés. On peut lui demander à quel degré de concentration prescrivez-vous cet alcali volatil? sans cela il est impossible de se guider dans la pratique, et de ne pas se trouver exposé ou à manquer l'effet qu'on se propose, si l'ammoniaque n'est pas assez concentré, ou à faire beaucoup de mal s'il l'est trop.

Dans ce même article, M. Huzard nous dit qu'en général les alcalis fixes se donnent, pour le cheval et le bœuf, depuis huit grammes (deux gros) jusqu'à demi-hectogramme (une once et demie), et pour le mouton, depuis deux grammes (trente-six grains) jusqu'à douze (trois gros).

Voudroit-il garantir la vie d'un cheval, à une dose d'une once et demie, et même moins, de potasse pure ou d'alcalis fixes bien purs, tels qu'il les désigne, tome 2, page 30? N'eût-il pas dû au contraire prémunir ses élèves contre l'emploi intérieur de ces remèdes dangereux, dont l'effet peut être de cautériser l'estomac à petite dose, ainsi que des expériences authentiques l'ont prouvé plus d'une fois?

Passe de traiter avec du cacao, ou de son beurre,

©ENVA

les chiens et les perroquets ; d'autres animaux avec du girofle, de la muscade, du macis, de l'huile volatile de coriandre, de l'esprit de vipère ; passe de donner aux chevaux, etc., de la craie, des écailles d'huitres, des coquilles d'œufs, des cloportes, des colimaçons, et autres remèdes sans effets ; au moins on est sûr de gagner du temps, mais de l'alcali volatil fluor à la dose de douze grammes à-la-fois ! cela passe la plaisanterie.

Je ne parle pas du style du second volume des Éléments de Bourgelat, par M. Huzard ; les élèves mêmes l'ont jugé. Que dire d'une *odeur* forte, piquante, âcre, *qui picote les yeux ?* des lieux *gâtés* par des vapeurs putrides ? d'une boisson qui *matte* le mouvement du sang ? des acides qui corrigent la crudité de l'eau et *dissolvent la vase dont elle est imprégnée ?* qui, ajoutés dans l'eau fraîche, sont un *défensif* et un *répercussif* très-bon ? des ulcères dont les chairs *pèchent par laxité ?* d'une lymphe qui *engoue* les bronches et les vésicules pulmonaires ? des remèdes qui agissent du *centre à la circonférence ? des délabrements* dans les articulations ? des conseils d'étudier les médicaments d'après l'*appareil alimentaire* que présente chaque classe d'animaux domestiques ? des viscères dont la *texture* pèche par *laxité ?* de la *protusion des dents ?* de la coraline vermifuge employée DANS *le chien ?* d'une humeur qui, par son propre poids, *enfile* l'œsophage, et *se trouve déglutie ?* de l'eau arsenicale employée

©ENVA

pour *moriginer* les fongosités des ulcères? *Moriginer* n'est pas français.

Je n'insiste pas davantage ; qu'on confronte actuellement tous les articles de la pharmacie vétérinaire de M. Le Bas, et on jugera du degré de supériorité que son ouvrage a sur celui que je lui compare. Le style en est clair, méthodique et correct.

RÉFLEXIONS

Sur l'organisation convenable à l'Art vétérinaire.

Extrait des notes accueillies par M. le Conseiller d'État, Comte de ***.

On assure que les hommes d'état qui secondent si puissamment notre auguste Empereur, méditent, par son ordre, une création de dispositions qui intéressent l'art vétérinaire. (Nous l'annonçons afin que quiconque a de bonnes idées à ce sujet s'empresse de leur en offrir le tribut. Comme ils ne manqueront pas de pourvoir à tout, il y a lieu de croire que l'occasion présente ne se retrouvera pas de long-temps).

Sans avoir aucune intention désobligeante envers qui que ce soit, ne peut-on point chercher s'il n'y auroit pas une manière dont chacun, dans sa place actuelle, pût redoubler son influence pour le bien public ?

©ENVA

Par exemple n'est-il pas permis d'espérer qu'un des premiers soins sera d'attribuer, aux vétérinaires établis dans les départements, les prérogatives dues à leur talent, en accordant à chacun un arrondissement de deux ou trois lieues de rayon autour de sa résidence, où les hommes dont la capacité n'est pas constatée ne puissent s'ingérer dans l'exercice de l'art?

Il seroit à desirer que les autorités administratives fussent autorisées à faire faire tous les ans une ou deux tournées par chaque vétérinaire dans son arrondissement, pour arrêter les maladies contagieuses et les maladies enzootiques : il suffiroit que ses honoraires fussent d'un centime par tête de bêtes à laine et, suivant les lieux, d'un ou deux décimes par tête de chevaux comme de bêtes à corne, payables par les propriétaires. On pense qu'un homme de l'art exerceroit aussi dans son arrondissement une surveillance bien utile dans les marchés d'animaux, et qu'elle devroit s'étendre aux viandes insalubres.

Les gens qui n'ont point un brevet de capacité en qualité de vétérinaires, devroient être déclarés inhabiles à être nommés comme experts par les tribunaux dans les affaires du ressort de l'art.

Toutes ces mesures, nécessaires pour empêcher les vétérinaires d'abandonner leur état, ne sont cependant qu'une conséquence de l'arrêt du 16 juillet 1784, et que le complément bien juste de l'amélioration que le conseil d'état vient d'obtenir de S. M. pour les artistes vétérinaires militaires.

©ENVA

S'il est raisonnable qu'on ne regarde plus un maréchal comme un médecin de chevaux, il n'est pas moins important de prendre des mesures pour perfectionner la maréchalerie. Combien de maréchaux ruinent les pieds des chevaux, par la mauvaise manière dont ils les ferrent! Avant donc qu'un jeune homme ne pût se mettre à la tête d'une boutique de maréchal ferrant, il faudroit l'obliger à prendre chez un maître, dans une grande ville, deux fois par semaine, et au moment le plus convenable de la journée, une leçon d'une heure ou deux, où on lui apprendroit à connoître la belle conformation des pieds ainsi que la manière de les ferrer pour l'entretenir, puis les conformations vicieuses, leurs causes, et les moyens d'y remédier par la ferrure; mais il lui seroit défendu de faire aucune opération, ni aucune application, en cas de maladie ou d'accident, même sur les pieds.

On manque d'un ouvrage élémentaire, où toutes les connoissances fondamentales et pratiques de l'art, soient exposées d'une manière précise, claire et méthodique. On feroit cesser les dissensions odieuses qui existent entre les personnages des Écoles, sans nuire à aucun, si l'on exigeoit que chacun fournît sa part des cahiers, suivant des dimensions fixes: on les publieroit, et chacun en retireroit un avantage et un honneur proportionnés au mérite de son travail.

Il faudroit charger un commissaire d'en faire

ENVA

un ensemble, et de le rédiger de concert avec les auteurs, séparément et collectivement : enfin, l'ouvrage complet porteroit leurs noms d'une manière pour ainsi dire solidaire. Ce travail devroit être unique pour les deux Écoles. Avant la publication, il n'y auroit que de l'avantage à le communiquer aux praticiens les plus marquants, afin d'avoir leur avis. On ne mettroit cependant aucun obstacle à ce qu'un professeur ne publiât un ouvrage quelconque à sa manière. Mais un travail de la sorte doit contribuer beaucoup à perfectionner l'instruction dans toutes les classes des hommes de l'art ; et il est plus urgent de le rédiger que de multiplier le nombre des élèves.

Ne convient-il pas de laisser aux professeurs tout l'honneur de juger leurs disciples? Il doit appartenir ensuite au directeur ou proviseur de prononcer sur le degré d'instruction de chaque candidat, et de lui accorder un titre définitif qui constate sa capacité.

Dans chacune des Écoles il devroit y avoir un économe spécialement chargé de l'achat et de la distribution de tous les objets payés par le Gouvernement pour l'instruction et pour la nourriture des élèves, de même que de tout ce qui est du ressort de l'administration de l'École : il devroit aussi surveiller l'emploi de tous les objets de consommation, ainsi que de ce qui donne un produit, et être seul responsable de toutes ces choses.

Ainsi les professeurs n'auroient à s'occuper que de

©ENVA

la science : cependant chacun d'eux pourroit être chargé successivement de la police des élèves, pendant une semaine.

Le professeur de forge et de ferrure devroit enseigner les maladies chirurgicales, ainsi que les opérations, et avoir le soin des animaux affectés de ces maladies dans les hôpitaux de l'École.

Un autre professeur, qui traiteroit les maladies internes sur les animaux malades dans l'École, enseigneroit la pathologie interne, les épizooties et la médecine légale vétérinaire.

Il est nécessaire que l'on fasse suivre les leçons du grammairien à tous les élèves, et qu'on lui donne des instructions pour leur faire un petit cours de littérature vétérinaire pratique.

Le Gouvernement, continuant de faire venir des officiers et des sous-officiers pour apprendre le choix et le bon entretien du cheval, il importeroit qu'il leur donnât un professeur exprès.

Il seroit à propos qu'il y eût près le ministère de l'intérieur, et près celui de la guerre, un comité vétérinaire, s'occupant des épizooties, du placement des gens de l'art, de leurs contestations, des récompenses à leur accorder; enfin, exerçant sur eux une surveillance paternelle, tendante à faire aimer leur personne et leur profession.

Pourquoi n'existe-t-il pas dans chaque École de médecine, ou même dans chaque Académie, un professeur chargé de faire un cours comparé sur la

GENVA

médecine des animaux ? Si ce professeur s'attachoit à profiter de l'observation, à la perfectionner et à en étendre les résultats, son emploi seroit non moins utile que celui du professeur de ce genre qui existe dans toutes les Universités en Allemagne.

Il seroit à propos d'obliger les Écoles vétérinaires à publier un petit journal de leurs OBSERVATIONS PRATIQUES, et de celles des gens de l'art, français ou étrangers.

Entre les gens de la même profession, il existe trop souvent des opinions, des prétentions qui nuisent au succès des hommes et des choses : il n'est donc pas prudent d'attribuer à un vétérinaire une trop grande influence sur les hommes de cet art. Ne seroit-il donc pas sage que les Écoles vétérinaires eussent, comme l'École polythechnique, un gouverneur particulier qui, homme d'état, revêtu d'un grand caractère, versé dans tous les détails pratiques de la cavalerie et des approvisionnements de bestiaux, voyant habituellement les choses de près et par lui-même, pût faire taire toutes les petites passions personnelles. Des connoissances profondes et supérieures, des vues pures, une grande fermeté, voilà les précieuses qualités qui doivent être son partage. L'instant où un tel homme recevroit ce titre, sembleroit devoir être, pour l'art vétérinaire, l'aurore de l'amélioration complète que l'Empereur et son conseil d'état lui préparent.

F. D.

©ENVA

CONSIDÉRATIONS SUR LES ABEILLES,

Par M. Debuchepot, Membre de la Société d'Agriculture du Département de l'Indre (1).

> Ce champ ne se peut tellement moissonner,
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
>
> La Fontaine.

L'auteur, qui trouve du plaisir à gouverner des abeilles, a cru devoir, dit-il, exposer des procédés que l'expérience lui a démontrés avantageux. Il ne ferme point les guichets des ruches dans le moment des grands froids et de la fonte des neiges; il a vu des œufs dans des abeilles ouvrières; et, contre l'opinion commune, il regarde l'exposition au nord comme la plus profitable pour les ruches: il attribue à la trop grande chaleur et à la petitesse du vase le départ et la séparation des essaims; il assigne une cause au vertige des abeilles; enfin il examine plusieurs questions où l'on voit qu'il regarde comme insuffisantes les observations faites jusqu'ici à ce sujet; et puisque en cela, dit-il, la nature n'a pas encore dévoilé tous ses secrets, il offre ses réflexions à l'attention des amateurs.

(1) A Paris, chez Moronval, Libraire, quai des Augustins, n°. 25, 1812, in-12 de 24 pages. Prix 40 centimes et 45 cent. par la poste.

©ENVA

RAPPORT

De MM. Desplas, Huzard et Tessier, sur un moyen curatif de la Morve;

Extrait du Registre des Délibérations de la Société d'Agriculture du département de la Seine; séance du 7 mars 1810.

M. *Collaine*, professeur à l'école royale vétérinaire de Milan, a adressé à la Société, le 16 octobre 1809, un mémoire sur des succès obtenus par lui contre le farcin et la morve qui infectoient depuis plus de dix-huit mois les chevaux du 23e. régiment de dragons.

Ce mémoire est divisé en plusieurs articles.

Dans le premier, l'auteur rend compte des circonstances dans lesquelles s'étoit trouvé ce régiment pendant les dix-huit mois qui avoient précédé son arrivée dans le royaume d'Italie. Il avoit fait un service très-fatigant sur la route de Naples à Rome, ne s'écartant presque pas de la mer, circonstance que M. *Collaine* regarde comme propre à donner lieu au farcin. Cette maladie se déclara sur un grand nombre de chevaux, et bientôt après, plusieurs autres furent attaqués de la morve. L'une et l'autre se pro-

©ENVA

pagèrent malgré les traitements qu'employèrent le vétérinaire du régiment et un vétérinaire habile attaché à la cour du Pape.

Au second article, M. *Collaine* expose l'état dans lequel il a trouvé les chevaux placés à Codogno, dans une infirmerie, à deux milles du cantonnement du régiment. Il y en avoit soixante-seize, tous gravement attaqués; neuf d'entr'eux, tout-à-la-fois farcineux et morveux, étoient tellement désespérés qu'il crut devoir les faire abattre; on en fit autant à six autres qui dépérissoient à vue d'œil, après avoir tenté sur eux quelques remèdes: l'ouverture de leur corps ne laissa aucun doute sur la nature de la maladie. Il restoit vingt-six chevaux farcineux et vingt-huit morveux et farcineux, plus sept qui, après avoir été quelque temps traités du farcin, étoient soupçonnés de morve.

Animé par différents motifs et soutenu des conseils de M. *Rasori*, médecin célèbre, qui a arrêté l'épidémie de Gênes, traduit la *Zoonomie* de *Darwin*, et fait des observations intéressantes sur les effets des médicaments administrés à des doses considérables, M. *Collaine* a tenté le traitement des animaux farcineux, après avoir pris des précautions convenables en cas de non succès; ce traitement est rapporté dans les articles III, IV, V et VI.

Celui qu'on leur avoit fait subir jusqu'alors, consistoit dans la cautérisation des boutons farcineux, dans l'application des vésicatoires, dans des prises

©ENVA

d'oxide d'antimoine demi-vitreux, à la dose de douze ou quinze grammes par jour, dans des purgations et un régime d'eau blanche, de foin et de paille; M. *Collaine* fit supprimer les vésicatoires et l'eau blanche, diminua le foin, augmenta la paille, mêla du muriate de soude aux aliments, fit extirper le farcin et cautériser les plaies résultant de cette extirpation; on pratiqua trois ou quatre fois de petites saignées, mettant entre chacune deux jours d'intervalle; on donna aux animaux de l'oxide d'antimoine hydro-sulfuré jusqu'à six décagrammes par jour, commençant par de foibles doses. Ce remède étant cher, M. *Collaine* le prépara lui-même et se borna à le donner à ceux chez lesquels le farcin étoit compliqué d'engorgement aux extrémités; quant aux autres, il leur fit prendre quinze à dix-huit décagrammes de soufre sublimé aussi par jour, ayant commencé par une moindre quantité.

Après deux mois de traitement, il fit abattre deux des chevaux qui avoient sur la veine thorachique un farcin dont les pustules s'étoient réunies et avoient formé un ulcère chancreux; avant qu'on les tuât, il voulut essayer sur eux pendant quelque temps la noix vomique et l'aconit napel, qu'il porta graduellement, savoir, la première jusqu'à six décagrammes, et le second jusqu'à un demi-hectogramme par jour; mais cela fut sans succès.

Il se décida aussi à faire abattre un cheval qui avoit quelques boutons farcineux sur la sclérotique qu'ils

©ENVA

avoient percée, et sur les cartilages de la conque et au bord du trou auditif qu'ils avoient cariés ; il étoit d'ailleurs phthisique. En quarante-cinq jours, les vingt-trois autres furent complètement guéris : les mêmes remèdes employés sur d'autres chevaux envoyés de l'armée ont eu le même avantage.

On avoit administré jusque-là, aux animaux suspectés de morve ou morveux, de l'oxide d'antimoine demi-vitreux, à douze ou quinze grammes par jour, ou de l'oxide d'antimoine sulfuré noir, à quinze grammes ; on avoit appliqué des sétons aux parties latérales de la poitrine, fait respirer la vapeur de décoctions émollientes ou acidulées, et mis les chevaux à l'eau blanche ; M. *Collaine* fit les mêmes suppressions et employa la saignée et le soufre comme pour les farcineux, avec cette différence qu'on saigna jusqu'à affoiblissement, que le soufre sublimé fut donné jusqu'à la dose d'un kilogramme par jour, commençant par douze décagrammes ; mais cette dose ayant paru un peu trop forte, M. *Collaine* la réduisit à soixante-douze grammes, soixante grammes et même à moins, lorsqu'il y joignit quinze à dix-huit décagrammes de sulfure d'antimoine en poudre fine, auquel il substitua ensuite dix-huit décagrammes d'oxide d'antimoine demi-vitreux.

On fut obligé d'abattre deux des animaux suspectés de morve, après avoir été farcineux, qui empiroient continuellement, quoique le flux eût entièrement cessé. Cinq autres, également soupçonnés de morve,

©ENVA

ont guéri, ainsi que ceux dans lesquels la morve n'étoit pas douteuse. A l'époque où M. *Collaine* rendoit compte de ses expériences, il n'y avoit plus que trois chevaux morveux à l'infirmerie. M. *Collaine* indique les progrès gradués de la guérison, les circonstances qui l'ont accompagnée, et les moyens chirurgicaux auxilliaires, dont il a quelquefois fait usage. La longueur du traitement a varié, selon l'intensité ou la complication de la maladie : les uns guérirent en deux mois, même en moins de temps; il en fallut cinq pour d'autres.

M. *Collaine* reconnoît que le soufre et les préparations d'antimoine ont été conseillés et employés depuis long-temps contre le flux morveux et les affections des systêmes muqueux et lymphatique, mais ce n'étoit qu'à petites doses ; jamais on n'avoit tenté, du moins sur un aussi grand nombre d'animaux, des doses aussi fortes et aussi long-temps continuées de ces substances. Il donne l'état de la quantité qu'il a employée, et l'aperçu de la dépense.

A la suite du mémoire est la copie du rapport fait par l'administration du dépôt du 25e. régiment de dragons à S. Ex. le Ministre Directeur de l'administration de la guerre, qui constate l'état et le nombre des chevaux confiés aux soins de M. *Collaine*, et rapporte en abrégé ce qui est contenu dans le mémoire. Elle observe que M. *Collaine*, qui demeure à Milan, ne pouvant venir que tous les huit jours, le traitement qu'il prescrivoit étoit suivi par M. *Fardet*, aide-vétérinaire du corps.

©ENVA

Enfin, on lit un rapport de M. *Tabarre*, vétérinaire du royal régiment d'artillerie à cheval, italien, qui rend compte à M. *Collaine* du traitement de deux chevaux suspectés de morve, et de leur guérison par les moyens précédents.

Le mémoire de M. *Collaine* est bien fait; il y a de la méthode et de la clarté; les objets qu'il contient sont d'un grand intérêt; les maladies qu'il a guéries sont celles qui, jusqu'ici, ont résisté aux efforts de l'art. On doit voir avec satisfaction qu'un professeur d'une Ecole vétérinaire, élève de celle d'Alfort, se distingue d'une manière si remarquable. Ce qu'il a fait mérite la plus grande attention, parce qu'il offre, sinon des moyens curatifs jusqu'ici inconnus, au moins des moyens tellement modifiés ou perfectionnés qu'on peut les regarder comme nouveaux. (1)

Par ces considérations, nous estimons que ce mémoire mérite d'être imprimé aux frais de la Société, pour être envoyé aux artistes vétérinaires avec lesquels elle est en correspondance et aux Sociétés d'Agriculture; nous pensons aussi qu'il convient d'en adresser un certain nombre d'exemplaires à LL. EEx. les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre, en les invitant à appeler respectivement sur son contenu l'attention de MM. les préfets des départements et des vétérinaires des divers corps de cavalerie;

(1) *Voyez précédemment les expériences sur cet objet, rapportées page 175 de ce Volume.*

©ENVA

enfin, il nous paroît juste que la Société donne à M. *Collaine* un témoignage honorable de satisfaction, en proclamant son travail avec tout l'intérêt qu'il paroît mériter, dans sa prochaine séance publique.

Signé Desplas, Huzard; Tessier, *rapporteur.*

La Société adopte le rapport ci-dessus et ses conclusions.

Signé le Comte Deyère, *président;*

Silvestre, *secrétaire.*

LIT-MURAILLE-A-BASCULE

Pour assujétir les Chevaux dans les opérations; présenté à M. le Comte DUROSNEL, *Général de Division, Aide-de-Camp de S. M. l'Empereur et Roi, Colonel de la Gendarmerie d'élite, etc., et à S. Ex. le Ministre de l'Administration de la Guerre;*

Par M. Fromage-Defeugré.

Dans la vue de se rendre maître des chevaux pour les opérations, il semble qu'on obtiendroit un résultat simple et bien voisin de la perfection, si l'on trouvoit un moyen dont l'emploi varié eût pour avantage de les assujétir debout, de les abattre sans leur occasionner de chute, enfin, de les ren-

©ENVA

verser doucement sur le dos, et de fixer commodément dans cette position ceux qui sont méchants à ferrer. Or, c'est à quoi j'ai tâché de parvenir par le *Lit-Muraille-à-bascule* dont voici la figure et une description succincte.

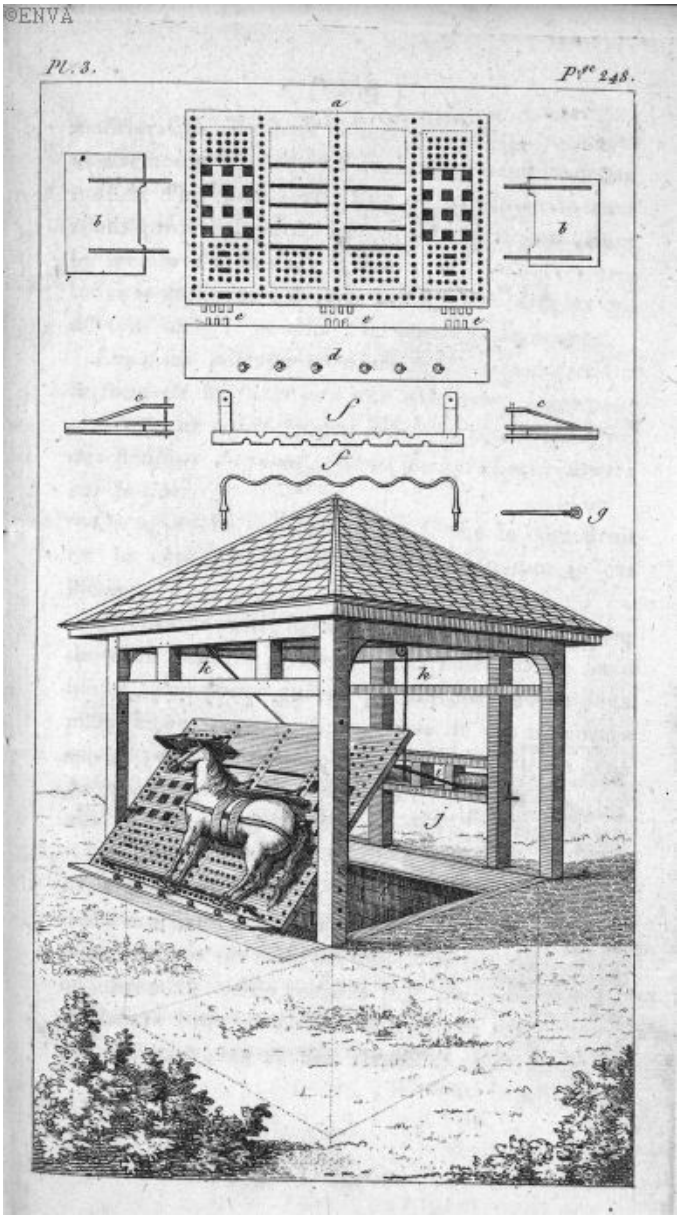
EXPLICATION DE LA PLANCHE 3e.

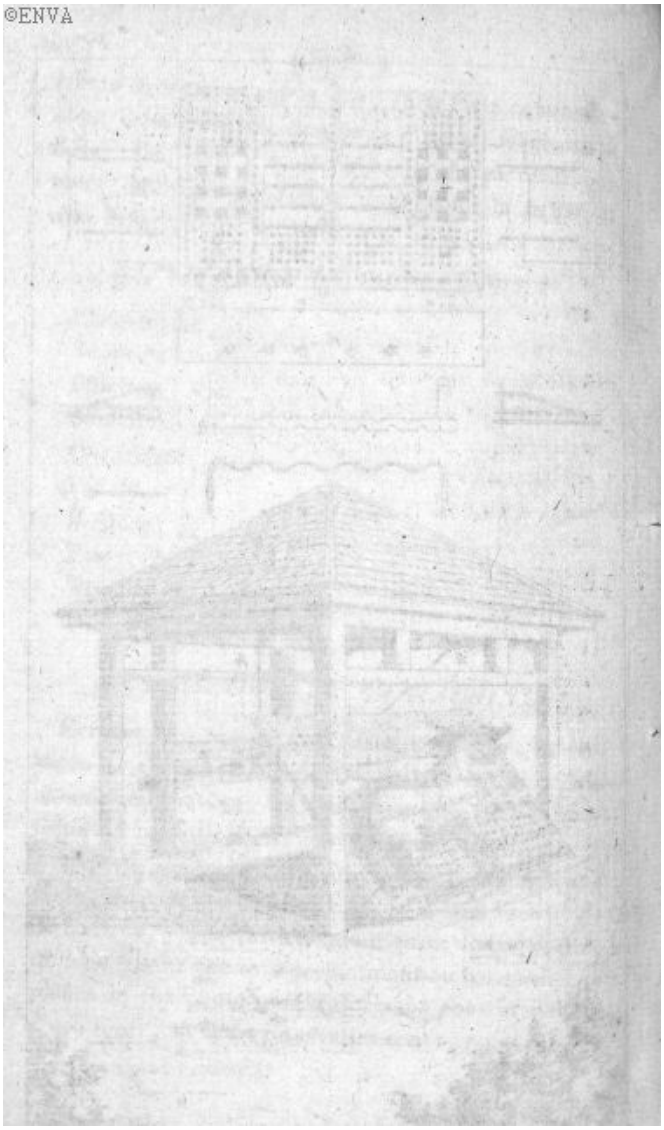
Plate-forme, *a*.
Supports, *b b*.
Potences, *c c*.
Soubassement, *d*.
Charnières, *e e e*.
Pédale, *f f*.
Boulons, *g*.
Fosse, *h*.
Treuils, *i j*.
Poulies de renvoi, *k. k*.

DESCRIPTION DE LA MACHINE.

Comme lieu propre à le faire construire, il importe de choisir le devant d'un hangard, qui existe communément dans les établissements où l'on pratique des opérations sur les chevaux.

1°. La pièce principale de cette machine est une *plate-forme* de onze pieds de longueur sur huit pieds de hauteur, posée verticalement entre deux poteaux de bois faisant partie d'un bâtiment ou hangard. Les pièces de charpente qui la forment ont six pouces d'épaisseur, et leurs intervalles sont remplis par des


Pl. 3.
Pag. 248.
a
b
b
e
e
e
d
c
f
c
f
g
h
h
j


©ENVA

©ENVA

madriers épais de deux pouces : sa construction et ses mouvements lui donnent quelque ressemblance au *tablier* d'un pont-levis. Elle est parsemée de trous ronds propres à passer les cordes qui doivent fixer les membres et la tête ; et l'on y voit des ouvertures longues destinées à donner passage aux sangles qui doivent tenir la poitrine, le ventre et la croupe.

Les deux poteaux corniers sont assemblés dans le fond de la fosse par une sole assez large pour présenter un point d'appui solide, et soutenir l'effort des boulons de pivot, quand le cheval est renversé sur le dos.

On approche contre la plate-forme le côté droit ou le côté gauche du cheval, selon que le cas l'exige.

2°. On voit aussi, dans la plate-forme, des rangées de trous destinés à recevoir des *potences* de fer à queue, d'un pouce quarré qui doivent soutenir deux planches ou *supports*. Le premier de ces supports a quatre pieds de longueur sur une largeur de deux pieds six pouces ; il se place sur les reins et a pour office de supporter le corps du cheval, lorsqu'il sera renversé sur le dos. Le second n'a que vingt pouces de large sur deux pieds de longueur, et il est destiné à supporter la tête dans la même position. Celui-ci peut être mis sur la même ligne que celle des reins, ou autrement, selon qu'on le juge plus convenable.

Chaque équerre s'arrête derrière la plate-forme par des clavettes et des rondelles. Sur l'une des

©ENVA

branches de l'équerre est fixée la tablette. Les trous pour recevoir les queues sont revêtus d'une bande de fer.

3°. A la partie inférieure de la plate-forme, et au niveau du sol, on a placé à charnière un *soubassement* en madriers, garni d'anneaux propres à passer les cordes des entraves qui retiennent les pieds du cheval, quand il est nécessaire.

Le cheval se laisse entraîner ainsi sans effort avec son point d'appui, qui l'abandonne successivement. On ne décroche le soubassement que quand le corps ne porte plus dessus. S'il n'existoit pas, il semble que le cheval pourroit faire un effort dangereux, en se cramponnant contre le sol.

4°. On l'ouvre sur ses *charnières* et il se tient fermé en équerre, par des crochets. Un peu au-dessus de cette pièce en est une autre appelée *pédale*, en double équerre, formée d'une barre de fer rond, dont la bande mitoyenne est pliée en zigs zags : autrement elle est en bois et porte des échancrures. On peut attacher chacun des membres à la pédale, par des liens, tantôt à l'endroit des pâturons, tantôt au-dessus ou au-dessous des genoux et des jarrets, selon la hauteur que l'on veut.

La pédale porte des tenons à clavettes : sa grande barre permet d'éloigner les tenons contre lesquels le cheval seroit plus sujet à se blesser.

5°. Toutes les parties en contact avec le corps sont garnies de *coussins* rembourrés, pour éviter qu'elles ne se trouvent meurtries.

©ENVA

6°. La partie postérieure de la plate-forme porte des *chevilles de fer auxquelles on entortille lestement de l'un à l'autre* les liens dont les bouts vont ensuite s'arrêter à des anneaux qui s'y trouvent aussi implantés.

Toutes les pièces postiches d'assujétissement s'ajoutent à la plate-forme après que le cheval y est fixé debout, de manière qu'il n'en existe aucune contre laquelle il puisse se blesser d'abord.

7°. La plate-forme s'abaisse sur deux *boulons* qui servent d'axes, et qui sont placés l'un à chaque poteau dans sa partie inférieure; elle est maintenue dans la situation verticale au moyen de deux autres *boulons* placés en haut ; ils sont d'un pouce de diamètre et de quinze pouces de longueur.

8°. Au pied des deux poteaux, et sous le bâtiment, est une *fosse* de cinq pieds six pouces de profondeur, destinée à recevoir le cheval dans une situation inverse de celle qu'il avoit étant debout. Elle est recouverte de *planches*, dont on replace quelques-unes à côté du cheval, de sorte qu'on ne fait paroître, si l'on veut, que les quatre membres au dehors.

Ces planches sont soutenues par des traverses postiches aussi.

Deux des planches de la fosse portent chacune un tréteau à hauteur de table, destiné à soutenir la plate-forme à cette hauteur, lorsqu'on le veut. On retourne les planches, pour cacher le tréteau dans la fosse, quand il ne sert plus.

©ENVA

9°. Pour abaisser et élever cette plate-forme, on a placé au fond du hangard deux *treuils* à manivelle, l'un à droite, l'autre à gauche. Ils ont *un encliquetage* pareil à celui du cric ordinaire, pour en retenir le roulement dans certains cas : au moins ils *doivent être à levier, comme dans la machine qui a pris le nom de chèvre et qui est plus économique.*

Le cordage de l'un des treuils, monte à une poulie de renvoi fixée contre le bas de l'entablement, et va s'attacher à un crampon placé au milieu de la partie supérieure de la plate-forme, après avoir passé dans une seconde poulie de renvoi, dont la chappe mobile est attachée à l'un des entraits de la toiture. Du même crampon, il part un second cordage qui va directement s'envelopper sur le second treuil. L'usage de ce second treuil est de faire abaisser la plate-forme, tandis que l'autre la retient; et le premier treuil la relève quand elle a été abaissée.

Mais on peut n'avoir qu'un treuil unique qui seroit assujéti au milieu de la face postérieure du hangard.

Pour suspendre la plate-forme au plafond du hangard, on place les deux *boulons pivots* dans le haut de la plate-forme et dans des trous aux poteaux corniers; on attache le cordage du treuil au bas, et on lui fait faire la bascule en sens contraire. Ensuite, au moyen de quatre crochets, ou servantes en fer, on la retient ferme en haut, de manière à éviter les accidents.

©ENVA

On pourroit encore *coucher la plate-forme dans la fosse en la faisant supporter par des tréteaux ; et elle seroit ainsi cachée sous le plancher.*

USAGE DE LA MACHINE.

La plate-forme, en prenant cinq positions, produit aussi cinq effets différents. Elle assujétit le cheval, 1°. debout ; 2°. couché sur le sol ; 3°. couché à la hauteur d'une table ; 4°. renversé sur le dos ; 5°. enfin elle s'enlève et rend le hangard libre pour d'autres usages.

1^er^. EFFET.

Le Cheval assujéti debout.

On met au cheval un gros licol à deux longes, dont l'une tient à la muserole et l'autre vers la nuque : on s'assure que les crochets sont placés pour tenir le *soubassement* fixe.

On amène le cheval sur le soubassement ; on passe les deux longes dans les trous qui leur correspondent : on noue à la queue une corde que l'on passe également dans l'un des trous correspondants, et l'on arrête ces trois liens à des anneaux existant au côté de la plate-forme opposé à celui où est le cheval ; on embrasse le corps avec des sangles ou de larges courroies que l'on arrête de même ; on assujétit les deux pieds voisins de la plate-forme au moyen de deux entraves, dont les

©ENVA

cordes passent aussi de l'autre côté; enfin les deux pieds éloignés se fixent par deux autres entraves dont les cordes sont arrêtées aux anneaux du *soubassement*. On peut aussi les assujétir dans les échancrures de la pédale.

Et l'on a ainsi le premier effet, pour lequel j'ai vu, à Berlin et à Vienne en Autriche, une plate-forme immobile que j'ai entendu appeler *muraille anglaise*. Le cheval y est assujéti comme s'il étoit fixé contre un *mur*.

2me. EFFET.

Le Cheval couché sur le sol.

Les liens faisant leur office comme pour le 1er. effet, on place les axes tout au bas des poteaux; on incline la plate-forme au moyen des treuils; on décroche le soubassement, et l'on a le 3me. effet, au moyen duquel le cheval a été couché doucement sur un *lit*.

Des trous percés de toutes parts permettent de porter les pieds et la tête dans toutes les positions, que l'on peut même varier quand le cheval est abattu, en profitant de la fosse que recouvre alors la plate-forme.

En assujétissant les membres aux diverses échancrures de la pédale, on est dispensé de les lier durement l'un sur l'autre; d'où il résulte aujourd'hui que l'animal éprouve une gêne cruelle, et que la circula-

©ENVA

tion est presque arrêtée dans deux membres à-la-fois, pendant une opération souvent longue.

3me. EFFET.

Le Cheval couché à la hauteur d'une table.

Les liens faisant leur office comme pour le premier effet, on place les axes aux trous de moyenne hauteur dans chaque poteau ; on enlève les deux autres boulons ; on incline la plate-forme au moyen des treuils dont l'un la retient foiblement en suivant les degrés dans lesquels l'autre l'attire ; on la fait appuyer sur deux chambrières ; on décroche le soubassement, et l'on obtient ainsi le 2me. effet.

On m'a dit qu'avant la révolution il existoit, au manége de la rue Cadet, qui sert maintenant de caserne aux dragons de la garde de Paris, une machine qui donnoit ce résultat. Je déterminai M. Yvois, un des vétérinaires de la maison de l'Empereur, à en exécuter une petite ébauche, il y a près de neuf ans. M. Hoert, vétérinaire du roi de Virtemberg, m'a écrit qu'il en a fait construire à Stugard une de la sorte qu'il trouve très-commode pour ferrer les chevaux méchants. Cependant on n'applique pas commodément, ni avec une certaine perfection, des fers à un cheval lorsque le dessous des pieds n'est pas présenté en haut ; et le moyen de M. Hoert ne donne pas cette position, qui se trouve dans mon 4me. effet.

©ENVA

4me. EFFET.

Le Cheval assujéti les quatre pieds en haut.

Les liens faisant leur office, comme pour le 1er. effet, on place les supports matelassés l'un au-dessus de la tête, l'autre au-dessus du dos et de la croupe; on enlève les planches et les traverses qui recouvrent la fosse; on place les deux axes au degré que les pieds doivent excéder quand le cheval sera renversé; on incline la plate-forme par le moyen des treuils qu'on relâche ensuite à l'opposé, par degrés, quand la plate-forme est devenue horisontale, de manière qu'elle achève de renverser le cheval tout-à-fait sur le dos; alors on décroche le soubassement, et l'on met la pédale, si elle n'a pas été déjà placée. On replace des planches; enfin l'on assujétit les pieds comme il convient pour les opérer.

5me. EFFET.

La plate-forme enlevée au plancher.

Dans les moments où l'on n'a pas besoin de se servir du lit-muraille-à-bascule, on peut tenir la plate-forme enlevée au niveau des sommiers; et par là le hangard reste entièrement libre pour d'autres usages.

CONCLUSION.

Sans me donner pour avoir inventé tous les détails, je crois pouvoir m'attribuer au moins le *sou-*

bassement mobile, les *supports*, la *pédale* et la *fosse*, ainsi que leurs effets.

On peut reconnoitre que, par les procédés qu'on vient de développer pour renverser le cheval, il ne tombe pas, et qu'on l'assujétit commodément dans toutes les positions principales. Une fois qu'il est couché, on peut en outre ôter les liens qui l'attachent à la plate-forme, et le tenir comme lorsqu'on l'a jeté bas par le moyen ordinaire.

Deux ou trois hommes suffisent pour manœuvrer cette machine qui sauve tous les accidents résultants des chutes. Cependant les frais de construction ne sont réellement que ceux de la fosse, de la plate-forme et des treuils : le hangard doit exister indépendamment.

EXTRAIT DU RAPPORT

Fait, le 28 février 1812, à l'Athénée des Arts de Paris, sur le Lit-Muraille-à-bascule imaginé et présenté par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ, *Vétérinaire en chef de la Gendarmerie de la Garde de* S. M. L'EMPEREUR ET ROI, *et Membre de la Légion d'Honneur.*

MESSIEURS,

Le comité des sciences, dans la séance du 24 février dernier, a nommé Messieurs Tatin, Vasse et moi,

©ENVA

pour faire l'examen et le rapport d'une nouvelle méthode d'assujétir les chevaux, imaginée par M. Defeugré, notre collègue, qui a présenté à l'assemblée générale de l'Athénée des Arts, le 10 de ce mois, le modèle de cette machine, qu'il nomme *Lit-Muraille-à-bascule*. Il y a joint un mémoire qui en donne description avec la manière de s'en servir, et qui en indique les avantages. Ce mémoire est écrit avec une sagesse et une modestie aimables, qui caractérisent le vrai mérite dont elles devroient toujours être inséparables.

Après avoir mis beaucoup d'attention à examiner cette machine, nous ne pouvons qu'applaudir aux vues bienfaisantes de l'auteur, qui a pour but de mettre les hommes de l'art à l'abri des dangers, et de faciliter les opérations, sans quon soit obligé de contraindre outre mesure un aimable et utile compagnon de nos travaux. Afin de contribuer autant qu'il est en notre pouvoir au succès qu'il mérite d'obtenir, nous allons vous soumettre quelques observations pour augmenter la perfection de son travail, en suivant en cela sa propre invitation.

(*On a profité de ces réflexions, en adoptant les choses qui se trouvent imprimées en lettres italiques dans la description.*)

C'est ainsi qu'on voit les progrès des arts résulter des communications faites à une société de gens éclairés qui savent mettre dans leurs délibérations autant d'impartialité que de bienveillance.

©ENVA

Quant à l'examen de cette invention dans ses rapports avec la chirurgie vétérinaire, les connoissances distinguées de M. Defeugré dans l'art qu'il professe, nous portent à croire qu'il y a réuni les moyens dont une expérience réfléchie lui a fait sentir la nécessité ; et craignant que le peu d'étendue de nos lumières à cet égard ne nous attire quelque chose semblable à ce que Voltaire écrivoit à Maître André, nous nous bornerons à comparer quelques-unes des dispositions anciennement pratiquées avec celles qu'il est possible d'obtenir de l'appareil de notre collègue.

Afin de remplir de notre mieux cette tâche, nous avons consulté les cahiers d'étude que l'un de nous a extraits autrefois de M. Bourgelat, sur les opérations. Il recommande généralement de ne point trop tourmenter les animaux pour les placer et les déplacer ; de choisir la situation qui leur est la plus naturelle : aussi indique-t-il de les maintenir debout le plus souvent. Dans d'autres cas, s'il faut les abattre, il prescrit de dresser un bon lit de paille ; il fait mettre aussi des bottes de paille sous la tête ; il veut qu'on évite les postures trop gênantes. Or l'appareil qui vous a été présenté doit se prêter merveilleusement à ces précautions, puisque d'abord le cheval peut y être placé debout, qu'ensuite on peut le coucher doucement sur le côté, à diverses hauteurs, et enfin le mettre sur le dos, sans changer les liens

©ENVA

qu'on aura disposés d'abord de la manière la plus convenable.

La situation la plus gênante, et qu'on doit éviter le plus souvent, est celle où le cheval est renversé sens dessus dessous ; mais elle est très-favorable pour les opérations de chirurgie sur la sole, et pour le ferrage : quoique le cheval soit dans la fosse et qu'on ne voie de lui au dehors que les quatre pieds, il ne paroît pas possible, fût-il très-mutin, qu'il parvienne à se faire du mal, ni à blesser les personnes qui travaillent sur lui.

Nous avons remarqué que, dans le fic ou crapaud, opération où il faudoit que le cheval fût successivement renversé sur le dos et couché sur le côté, l'appareil de M. Defeugré donnera cet avantage bien facilement.

Pour les opérations du polype des naseaux, pour le trépan au front, pour l'opération de la taupe, quand l'animal est couché à la hauteur d'une table, le lieu de l'opération est beaucoup plus à la portée de la main.

La machine dont nous nous occupons remplacera bien avantageusement l'édifice en charpente connu sous le nom de *Travail* des *maréchaux*, et elle doit faire abandonner l'usage de jeter à bas les chevaux pour les opérer : or ces deux manières ont bien des inconvénients.

Le *travail* consiste en quatre poteaux élevés ver-

©ENVA

ticalement, fortement assemblés entr'eux en haut et en bas, entre lesquels on place le cheval debout : un carcan fixe la tête ; quatre anneaux cramponnés dans le sol arrêtent les pieds, au moyen de courroies et de cordes ; des barres, les unes horisontales, les autres obliques retiennent l'animal en avant, en arrière et des deux côtés ; des bandes de cuir ou des sangles passées sous le ventre, et fixées à des treuils le soulèvent ; mais à cause de tant de points de résistance que le cheval rencontre, il se meurtrit et se blesse, s'il se défend d'une manière décidée ; d'ailleurs il n'y est pas commodément assujéti pour un grand nombre d'opérations : tels sont les inconvénients qui ont fait que le travail ne sert plus communément aujourd'hui dans la chirurgie sur les animaux ; et qu'il n'est plus en usage que chez les maréchaux de la Flandre et de l'Allemagne, où les chevaux ont l'habitude de se laisser attacher les pieds pour qu'on les ferre.

Quand on veut leur faire subir quelqu'opération longue et difficile, il est plus commode et plus prompt de les abattre, c'est-à-dire de les renverser par terre. On prépare un lit de paille ; on amène le cheval sur le bord ; on lui attache aux quatre pieds des anneaux de fer avec une courroie, on passe une corde dans tous les anneaux, et l'on détermine la chute, en faisant agir à-la-fois un homme qui tire la queue du cheval du côté où il doit tomber, un autre homme

©ENVA

qui tient la tête et l'attire du même côté, et enfin, trois hommes qui, tirant de l'autre côté sur la corde des anneaux, font rassembler les quatre pieds. Mais la chute, que le cheval éprouve ainsi, est quelquefois dure, soit par la maladresse des hommes qui manquent à exécuter leurs manœuvres, soit par l'impatience du cheval qui se débat ou bondit d'une manière étrange. De là on a vu résulter des fractures, des distensions, des hernies dont beaucoup ont occasionné la perte du cheval.

De plus, comment faire pour abattre un cheval affecté d'un accident que la chute peut aggraver? Tous les jours, pour contenir un cheval abattu, on voit des gens s'appesantir sur les flancs, sur les côtes, et ajouter un nouveau malaise à celui qui est déjà existant : souvent aussi, après une opération longue et douloureuse, le cheval se refusant à se relever, on le voit maltraité par des hommes brutaux, dont il y a toujours un trop grand nombre. Tous ces inconvénients disparoissent au moyen de la machine proposée : elle remet promptement et facilement sur ses pieds le cheval qui est couché ou renversé. Nous pensons qu'elle sera très-utile, surtout dans les établissements où l'on soigne une grande quantité de chevaux, et qu'elle doit obtenir une préférence marquée sur tous les procédés employés jusqu'à ce jour; que l'Athénée doit se faire honneur d'en publier les avantages, en donnant à l'auteur les éloges qu'il mérite, et en lui décernant la seule

©ENVA

distinction qu'il puisse accorder à ses membres, c'est-à-dire la mention honorable et l'exposition du modèle dans la prochaine séance publique.

Signé TATIN, GOUAULT DE MONTCHAUX, et VASSE.

L'Athénée des Arts a adopté le rapport et ses conclusions le 16 mars 1812, en assemblée générale.

Pour copie conforme à l'original déposé aux archives. *Signé* LUTON, *Archiviste.*

SUR LA MALADIE

De la bouche et des pieds, principalement des ruminants ;

Par M. SAINTIN, Vétérinaire à Dourgne, Département du Tarn.

CETTE maladie consiste dans des aphtes ou ulcères superficiels, qui attaquent toutes les parties de la bouche, mais principalement la langue.

On la reconnaît à un écoulement considérable de salive qui tombe en écume ; les animaux remuent continuellement les mâchoires et font craquer les dents : ils ont du dégoût pour les aliments solides. On distingue la cessation de la rumination, la difficulté de la déglutition, la tristesse, la chaleur de la bouche : l'air expiré est quelquefois fétide, les yeux sont larmoyants, et il survient un amaigrissement assez prompt. Dans le commencement on

©ENVA

aperçoit des élévations rouges, dont le centre est blanchâtre; elles forment une vésicule pleine d'une quantité d'humeur limpide et âcre, qui a bientôt rongé la pellicule qui s'oppose à son épanchement; l'ulcère qui en résulte acquiert bientôt la largeur d'une pièce de trois francs, et quelquefois même l'épiderme qui recouvre la langue et le mufle s'enlève; les excoriations sont tellement multipliées, que toute la bouche paroît ne former qu'un large et vaste ulcère. D'un autre côté, les animaux boitent considérablement; il se forme entre les deux ongles des dépôts qui contiennent une matière fétide, et qui fait détacher les sabots; quelquefois elle en fait opérer la chute, principalement dans les cochons, et l'on voit ces animaux ne pouvoir s'appuyer que sur leurs genoux. Cette épizootie ne m'a point paru avoir un caractère contagieux, cependant je n'ose soutenir qu'il n'existe pas. M. *Cholet*, artiste vétérinaire à Narbonne, l'a observée sur les chevaux de la poste de cette ville.

J'attribue sa naissance aux plantes rouillées dont se nourrissent les animaux, aux foins vasés, aux vicissitudes de l'atmosphère, qui troublent la transpiration.

Le traitement des aphtes doit être dirigé d'après leur caractère et leurs progrès : il s'agit dans cette maladie d'adoucir et de dénaturer l'humeur qui l'occasionne, de la fixer dans le lieu où elle est déposée, de faciliter son évacuation et la cicatrisation

©ENVA

des ulcères qu'elle fait naître, d'empêcher les mauvais effets qui pourroient résulter de sa résorption, soit par la déglutition, soit par la voie ordinaire de l'absorption ; enfin, d'évacuer celle qui auroit pu y être reportée ou qui auroit échappé à l'action des remèdes. Si les petites tumeurs ne sont pas percées, je les ouvre pour faire évacuer l'humeur âcre qu'elles contiennent. L'épiderme qui se détache des parties de la bouche, je l'enlève avec des ciseaux courbes. J'entortille un linge au bout d'un morceau de bois rond, je le trempe dans le mélange suivant, et je le fais mâcher aux animaux plusieurs fois le jour. C'est l'oximel auquel j'ajoute le *sel de nitre*. Par exemple : *prenez une bouteille de vinaigre, et deux onces de miel ; mettez le tout dans un pot de terre que vous ferez bouillir ; ensuite vous écumerez le liquide. Lorsqu'il aura fini d'écumer, vous le retirerez, et vous ajouterez une once de sel de nitre ; vous laisserez refroidir, et vous garderez pour l'usage.*

Lorsque les ulcères sont d'une mauvaise nature, je les touche avec les barbes d'une plume trempée dans l'eau de Rabel.

Si l'état inflammatoire est considérable, je débute par une ou deux saignées ; desquelles il résulte, dans le principe, que les maux des pieds ne sont pas aussi graves. On donne dans la journée deux bouteilles d'une décoction de pariétaire.

Quant aux pieds, lorsqu'il n'y a aucun suintement

Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques, ... - page 557 sur 580

©ENVA

entre les deux ongles, dans le principe de la maladie, j'emploie les cataplasmes de suie de cheminée avec le vinaigre, pour empêcher la suppuration; enfin, lorsqu'il se forme des dépôts entre les ongles, je les ouvre, je mets un plumasseau imbibé de moitié eau et eau-de-vie sur les ulcères qui résultent de l'ouverture des dépôts. Si les chairs sont baveuses, je mets l'onguent égyptiac, et tiens les pieds bien secs; si la sole de corne se détache, j'enlève la partie détachée avec la feuille de sauge, parce que la guérison en est plus prompte, et je mets de la térébenthine avec un plumasseau, sur la sole de chair; je fais des onctions sur la circonférence des sabots, avec du sain-doux, pour assouplir la corne, afin que les feuillets de l'os du pied ne soient pas trop comprimés: ce qui feroit éprouver une grande douleur à l'animal.

Comme les ulcères de la bouche empêchent les animaux de manger du foin, je leur fais donner de l'herbe de la meilleure qualité; s'ils refusent cet aliment; je leur fais présenter du seigle ou de l'orge. Je donne la préférence à la dernière substance, que l'on fait bouillir jusqu'à ce qu'elle soit bien gonflée. On la leur donne pour nourriture; et l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir leur sert de boisson: on y ajoute un peu de miel.

On tient les étables bien propres, et les pieds des animaux bien secs. On leur donne un ou deux lavements par jour, pour leur tenir le ventre libre;

©ENVA

et l'on fait, dans les étables, des fumigations d'acide muriatique oxigéné.

Des divers traitements que j'ai mis en usage, tel est celui qui m'a le mieux réussi.

Mais cette maladie, livrée à elle-même, n'est point mortelle. Des empyriques l'ont prise à tort pour le charbon à la langue; et certains animaux ont été victimes d'une pareille méprise.

Note sur la Pousse dans les animaux ruminants.

Nos Correspondants sont priés de nous adresser leurs remarques sur la Pousse des Bœufs et des Vaches. F. D.

DENT MOLAIRE,

Extraite d'une tumeur à l'oreille d'une Pouliche;

Par M. Mage-Grouillé, Vétérinaire à Mainbaste, département des Landes.

Le 20 décembre 1810, le métayer de Berthoumilien, près Dax, m'amena une pouliche de trois ans et demi : elle étoit triste; depuis quelques jours elle mangeoit peu, et se couchoit souvent pour se frotter l'oreille gauche contre terre. Ayant aperçu au-dessus de la *salière*, du côté gauche, une tumeur avec collection de pus qui gagnoit jusque dans l'oreille, je fis dans cet endroit une incision par où j'aperçus

©ENVA

un os flottant : alors j'assujétis la bête avec plus de précaution, et j'achevai de découvrir tout le foyer du pus qui se montra avec une dent molaire. Ayant cherché inutilement à obtenir cette dent avec des pinces, je fus obligé de la saisir avec des tenailles; et d'un tour de bras exécuté avec force, je rompis les adhérents qui retenoient la dent, et je l'arrachai tout-à-fait. Elle est longue de 6 centimètres (2 pouces) environ, et porte 9 centimètres de circonférence. On y distingue parfaitement l'émail, la couronne et les cannelures. La bête s'est parfaitement rétablie au moyen d'un pansement approprié.

RÉSULTAT

De deux Expériences pour faire naître des mâles ou des femelles à volonté;

Par M. FROMAGE-DEFEUGRÉ.

Le 18 de septembre 1811, j'amputai l'ovaire gauche à deux truies âgées de cinq mois, chez M. Haller, propriétaire à Villemomble, département de Seine-et-Oise; et depuis lors elles ont été livrées au mâle. M. Haller prend la peine de m'annoncer, le 21 mars 1812, que ces deux coches ont mis bas à dix jours de distance, et qu'elles ont donné des

©ENVA

mâles et des femelles, l'une et l'autre en nombre égal.

Ce résultat est donc contraire à l'opinion de ceux qui prétendent que les germes mâles sont contenus dans l'ovaire droit, et les germes femelles dans l'ovaire gauche. *Voyez le tome 1^er^. de notre* CORRESPONDANCE, *pages* 40, 116 *et* 263.

Néanmoins les personnes qui ont des occasions, nous feront plaisir de faire les expériences proposées, et de vouloir bien nous en communiquer les circonstances ainsi que les résultats.

LA MÉDECINE

DES ANIMAUX DOMESTIQUES,

Le Cheval, le Bœuf, le Mouton, le Cochon, le Chien, etc.;

Suivant l'Observation des principaux Hommes de l'Art, Français ou Étrangers, Anciens ou Modernes;

Par M. FROMAGE-DEFOUGRÉ.

MONTRER, dans les maladies des animaux, leurs caractères distinctifs essentiels, afin de leur appliquer les secours les plus efficaces, tel est le but de la branche importante de la médecine, à laquelle cet ouvrage est consacré.

©ENVA

On doit y considérer les lésions auxquelles l'économie animale est sujette, soit dans son ensemble, soit dans ses parties, en scrutant les signes qui accompagnent leur naissance, leurs progrès et leur déclin; en déterminant leurs causes et leur durée; en ayant égard tantôt à leur terminaison promptement funeste, tantôt aux altérations avec lesquelles la vie subsiste long-temps : enfin, il convient d'y établir les secours préservatifs ou curatifs qu'il est à propos d'apporter dans leurs diverses périodes, soit par les aliments, et les autres parties du régime, soit par les médicaments et par les opérations. Pour donner une base plus solide aux connoissances d'application, l'observateur judicieux aime à pénétrer la structure intime des pièces compliquées qui constituent l'animal, la nature des substances qui les composent, leurs actions et leurs réactions, ainsi que les choses qui peuvent les modifier, soit dans la santé, soit dans la maladie, et même les degrés des diverses influences : étude extrêmement vaste, puisqu'elle embrasse presque tous les corps de la nature, dont l'animal réunit un si grand nombre des éléments! L'embarras augmente encore quand on veut approfondir les désordres, qui ne s'offrent qu'à mesure que des circonstances fortuites les font naître, qui présentent des nuances variées, et dont l'aspect est quelquefois trompeur. Or pendant que le mal continue sa marche, à quoi se décidera l'homme qui, par état ou par bienveillance, s'intéresse à ce qu'il ait une

©ENVA

heureuse issue? Souvent la précipitation peut lui faire faire un cruel faux-pas; ou tandis qu'il donne à sa pénétration le temps de s'exercer avec plus de lenteur, la maladie s'aggrave, et l'occasion d'agir avec avantage finit par lui échapper sans retour. Il court des risques, s'il tente des choses qu'on n'a pas éprouvées; et comment connoîtra-t-il le parti sage qu'il lui importe de prendre, s'il n'a pas eu de fréquentes occasions d'observer, s'il n'est pas pourvu d'un tact fin, et d'un jugement sûr; en un mot, s'il n'est pas tout-à-fait habile? Mais quelle proportion y a-t-il entre la nécessité d'un talent aussi difficile, et le peu d'années qu'il nous est donné de vivre, parmi lesquelles il ne faut compter, pour la science, que celles de l'âge mûr et de la vigueur, et dont encore une grande portion est enlevée par les affaires et par les besoins de la vie?

Nous n'avons qu'un moyen de suppléer à la briéveté de ces moments si précieux: c'est de mettre une attention soutenue aux choses les plus essentielles que l'art embrasse, et de profiter de tout ce qui peut favoriser nos succès. La nature est certes le meilleur guide à consulter! Cependant ne devons-nous pas considérer comme une puissante ressource la participation aux remarques faites par autrui sur notre objet? Les personnes qui prennent la peine de les tracer avec soin rendent service, en fournissant des faits comparables; mais que de tra-

©ENVA

vaux sont ignorés faute d'un ouvrage qui pût leur servir de dépôt; et combien de bonnes choses sont perdues, en dépit des zélateurs et des martyrs de la sience!

Il ne nous suffira point d'avoir pensé à publier périodiquement les faits les plus marquants. Il est vrai que la médecine des animaux est encore à son berceau, que la pénurie des observations s'y fait sentir beaucoup plus que dans la médecine de l'homme, où pourtant on s'en plaint: cependant, comme nous possédons une foule de remarques déterminées; qu'elles sont multipliées au point d'embrasser les maladies de toute espèce, nous oserons les fondre dans un ensemble méthodique, de manière qu'il en résulte une *Pathologie vétérinaire*.

Nous avons aussi un Hippocrate qui, ainsi que d'autres Grecs, ne dédaigna pas de faire des essais pour appliquer aux chevaux l'art de guérir; mais chez les anciens, comme parmi les modernes, dans la foule des choses que les auteurs ont accueillies, on rencontre bien peu de bonnes pratiques, avec beaucoup d'erreurs. N'est-ce pas ainsi qu'il convient de regarder les chapitres qu'Aristote et Pline ont écrits sur la médecine des animaux, dans leurs ouvrages immenses, comme ce qu'on en trouve dans Caton, Varron, Columelle et Végèce, de même que dans notre Olivier de Serre? Comment en effet ces illustres écrivains auroient-ils pu mettre dans des choses de ce genre, l'exactitude qu'elles exigent, puisque

©ENVA

ni eux, ni d'autres ne s'étoient encore exercés à les bien observer? D'un autre côté, en considérant Solleysel comme le premier parmi nous qui ait tenté de faire sur le cheval l'application de quelques parties des connoissances médicales de son temps, ne doit-on pas lui reprocher d'avoir adopté beaucoup de bizarreries, et d'avoir donné de la vogue à des pratiques aussi barbares que mal conçues?

C'est aux hommes de nos jours qu'il étoit réservé de constater les faits pathologiques essentiels, en appréciant leurs circonstances et leur suite, afin d'en déduire les principes de l'art. Bourgelat en jeta les fondements, il est vrai, en créant des Ecoles vétérinaires, en publiant des traités propres à inspirer le goût de l'observation, en montrant généralement un mérite, dont il semble que la mémoire devroit faire rejaillir plus d'intérêt sur sa veuve, et sur ses trois petits enfants orphelins. Cependant ses établissements n'eussent-ils pas eu des succès plus rapides et plus marqués, si l'on eût admis Vitet à y mûrir d'heureuses dispositions, qu'il ne put perfectionner dans cette partie, et Lafosse des efforts pratiques, que M. Lafosse fils, lui-même, a renoncé à continuer, faute d'encouragement; quoiqu'il soit peut-être le seul de son temps qui ait reçu une instruction préliminaire convenable pour un sujet appelé à devenir professeur vétérinaire?

On doit regretter que Daubenton n'ait pas eu plus d'occasions de signaler son zèle sur les ma-

©ENVA

ladies des animaux, et que la mort ait surpris Flandrin au milieu de ses recherches opiniâtres. Il fut enlevé presqu'à la fleur de l'âge, ainsi que Gilbert, homme aimable et instruit, alors membre du corps-législatif, qui avoit fait paroître quelques élans en faveur de l'art. Eh! que ne voyons-nous à sa place, de membre vétérinaire de l'institut impérial, M. Chabert son maître, que le vœu public y appeloit depuis long-temps, et qui s'étoit proposé d'entreprendre avec nous l'ouvrage que nous annonçons! Déjà il en a publié des fragments très-estimables, qui cependant ne sont, pour lui et pour sa famille, qu'une partie des titres à la reconnoissance et au respect qui leur sont dus.

C'est ainsi que de l'ensemble de nos articles il résultera un tableau de ce que chacun aura fait pour la science. Notre estime y offrira M. Paulet, recueillant des morceaux intéressants sur les épizooties, et Vicq-d'Azir faisant, sur le même objet, des observations revêtues d'un grand caractère.

Notre considération y placera aussi Messieurs Abildgaard et Viborg; Nawmann, Tennecker, Waldinger, Knoblock et Wolstein; Bonzi, Toggia, Volpi et Brugnone; Rodriguez et Malatz; Moorcraf, Labère-Blaine et Coleman; ainsi que plusieurs autres étrangers recommandables: puissent-ils tous nous fournir de nouvelles occasions de faire jouir le public français de leurs importants travaux!

©ENVA

On y verra figurer, avec M. Gohier, avec M. Verrier et leurs collégues, tant de nos vétérinaires distingués, que nous avons déjà cités, au nombre de plus de deux cents, dans nos différents articles, ainsi que beaucoup d'autres qui nous adressent chaque jour des mémoires. Ce soin, bien juste envers nos confrères, laisse assez apercevoir, d'une part, combien notre sentiment s'éloigne de ceux qui, en colportant le mépris, croient prendre une excellente voie pour se faire honorer; et de l'autre que nous avons l'assurance de présenter la médecine des animaux établie sur des progrès marqués, dont notre époque est redevable au bon esprit des gens de l'art, à la force de l'opinion des personnes éclairées, non moins qu'à la protection croissante d'un Gouvernement libéral et majestueux, qui sait que les animaux sont une grande moitié de la vraie richesse de l'état.

On trouvera sans doute notre entreprise téméraire, parce qu'il s'agit d'un travail complet sur une branche étendue de la médecine, qui suppose des notions suffisantes de toutes les sciences naturelles, et qui elle-même est une science de plus à leur ajouter. Cependant, le succès ne dépendra-t-il pas du choix des matériaux et de la manière de les mettre en œuvre? Or, nous ne prenons pour base de notre travail que les phénomènes perceptibles aux sens; et, si nous ne pouvons atteindre à pénétrer la nature des modifications de leur cause, s'il nous est même

©ENVA

impossible de suivre toutes les diversités apparentes, nous ne nous attachons qu'à celles qui ont le plus haut degré d'importance, et qui sont les plus fécondes en résultats. Dans les modes pathologiques généraux, on grouppera les maladies qui se ressemblent essentiellement par leurs signes et par leur marche, et qui en même temps comportent un traitement analogue : d'ailleurs ces genres seront considérés dans leurs rapports entre eux, ainsi que dans leurs conversions.

A cet exposé de la partie profonde de la science succédera la description de chaque maladie, où l'on tracera son caractère le plus constant, en renvoyant ses nuances diverses aux autres genres dont elles dépendent. Ainsi nous élaguons les détails prolixes, à peine curieux, quand les choses principales ont été bien déterminées, et nous coordonnons les faits, sans les lier par des suppositions spécieuses dont il ne peut résulter qu'une fausse route.

Tous nos tableaux de maladies ne peuvent pas être des portraits : nous entreprenons seulement de signaler chaque personnage pathologique, tellement que l'observateur attentif ne manque pas de le reconnoître, et de le traiter suivant la convenance du bon usage. Différents en cela des auteurs qui affectent des idées souverainement fixes, d'une part nous traçons des caractères immuables comme la nature, et de l'autre nous ne mettons pas moins de prix à

©ENVA

rapporter ceux qui sont mobiles et variés comme elle.

Sans entreprendre de décrire les complications, nous désignerons celles qui sont les plus graves, les plus fréquentes et les mieux observées; et quoique nous rejetions les hypothèses, qui retardent la science dans la proportion qu'elles s'écartent des faits, nous croyons devoir en faire mention, afin qu'on les évite. A plus forte raison, ne passons-nous point sous silence les phénomènes accessoires, non-seulement parce qu'ils fixent l'attention de quelques personnes, mais surtout, pour en prendre l'occasion d'un renvoi aux choses plus essentielles. Cependant, afin de ne pas rendre ces renvois trop nombreux et trop embarrassants, nous répétons quelquefois les caractères qui doivent intéresser le plus les lecteurs.

Ainsi les objets se trouvent exposés dans leurs rapports entre eux, et avec l'ensemble : la multiplication des choses, quoique toute entière en faveur de la vérité, n'est cependant qu'apparente; et les distinctions ne sont pas nombreuses, quand il s'agit de s'arrêter à celles qui sont pour l'avantage de l'art, et qu'il importe surtout au praticien de bien connoître.

En ayant soin d'écarter les mots trop techniques ou barbares, nous adopterons un langage pathologique choisi; nous n'admettrons point de mots essentiels sous plusieurs acceptions; et nous accueillerons de préférence ceux qui sont les plus

©ENVA

courts et les mieux sonnants. Au reste on ne doit pas s'attendre à trouver dans notre ouvrage, comme dans les rudiments de la science, ni l'explication des termes, ni des définitions sèches qui arrêtent la marche de l'esprit; seulement elles y seront fondues dans la pensée même sur l'objet qu'elles concernent.

Des effets il faut remonter aux causes le plus qu'il est possible, afin de raisonner le choix et l'application des moyens préservatifs et curatifs admis par les gens heureux, dont le tact trop souvent ne s'explique pas. Car, tout-à-fait différente des sciences qui s'enorgueillissent d'être purement spéculatives, la médecine est un art, puisqu'elle ne contemple que pour produire; et le public, ainsi que l'administration, ne doivent pas rechercher en cela l'homme qui a le plus de connoissances curieuses, mais celui qui possède à un plus haut degré le don important de réussir. Pour fonder une méthode, adopterons-nous, comme base, les nouveaux progrès des sciences physiques? L'espoir d'en faire profiter la médecine est un attrait pour les étudier: mais ils sont encore insuffisants, et en outre elles peuvent voir d'autres oscillations: nous nous attacherons seulement à ne pas déroger à ce qu'elles ont de bien constaté. Nos efforts tendront surtout à imiter la marche favorable que suit quelquefois la nature, dont les ressources sont moins en défaut que notre discernement; et nous ne vanterons des procédés que quand ils auront été confirmés par l'usage.

©ENVA

Nous nous arrêterons aux médicaments les plus simples et les plus efficaces. Un autre résultat non moins important de notre travail, sur les maladies des animaux, sera d'établir des soins raisonnés, pour prévenir, à leur égard, les dangers de la consommation de divers aliments, pour rendre leur engraissement moins hazardeux, leurs logements plus salubres, leurs travaux plus profitables; en un mot, nous nous efforcerons de réunir toutes les connoissances de la médecine pour empêcher leurs maladies de naître, et pour s'opposer à la communication de celles qui sont contagieuses.

En ne nous fondant que sur des faits certains, nous tâcherons de n'en déduire que des principes conformes à l'observation de tous les hommes d'une expérience consommée, et dignes d'être avoués par eux, pour servir de guides aux jeunes praticiens: et tel sera notre contingent en faveur d'une doctrine médicale franche et raisonnable, pour laquelle tant de beaux génies ont fait de si louables efforts.

Malgré le besoin généralement reconnu d'un pareil ouvrage, malgré les soins que nous apportons à sa composition, si quelqu'un trouve sa publication précoce, en y signalant des imperfections, nous ferons remarquer que ce reproche doit être commun aux traités généraux, non seulement de médecine, mais encore de toutes les sciences dont la nature est de marcher vers un perfectionnement indéfini; et nous nous contenterons de rapporter, pour

©ENVA

notre excuse, que nous nous étions appliqué sérieusement aux lettres et à la philosophie, avant d'étudier la Médecine et l'Art vétérinaire ; que depuis long-temps, nous étant attaché à tout ce qui concerne la santé des animaux, nous observons, nous écrivons, nous méditons sur cette matière, sans nous être laissé rebuter par aucune circonstance ; que nous avons renoncé à tout ce qui n'est que curieux, évitant aussi le soin des affaires et la recherche des plaisirs, afin de ne pas nous détourner de l'objet auquel nous nous sommes voué ; que nous avons mis à contribution les auteurs anciens ; que nous avons visité les hommes de l'art chez l'étranger, et que nous avons extrait leurs ouvrages, autant qu'il nous a été possible ; que nous nous sommes occupé de profiter avec nos français qui possèdent un fonds de mérite sur cette partie, négligeant volontiers ceux qui n'ont que l'habileté d'en faire valoir l'apparence ; que nous sommes en relation de science et d'amitié avec nos praticiens les plus estimables ; que nous avons le dépouillement de ce qu'offre de marquant la pratique d'un grand nombre ; qu'enfin, si l'on nous reproche des lacunes ou des erreurs, ce ne sera ni faute d'intention, ni faute de recherches. Encore aujourd'hui, voulant toujours perfectionner notre travail, nous réclamons les remarques de quiconque nous fera l'honneur de vouloir y prendre part, en assurant chacun que, s'il a quelque chose de bon à proposer

©ENVA

d'y joindre, il ne tient qu'à lui de le faire parvenir.

Nous ne nous dissimulons pas qu'un plus grand nombre de gens de l'art nous enverroit des mémoires, si leur position étoit plus encourageante; car beaucoup d'entr'eux ont à se plaindre de l'indifférence du public qui souffre que des charlatans se mettent à leur niveau. Cependant il en est aussi qui jouissent d'une aisance honnête, ainsi que de la considération de leurs concitoyens, et qui donnent, à correspondre avec nous, des moments précieux pour les progrès d'un art auquel d'autres ne peuvent s'intéresser sans un courage extraordinaire.

Au reste ils ont tous des droits à figurer dans notre ouvrage; ils n'ignorent pas que nous ne cherchons point à faire valoir outre mesure ce qui nous est personnel; que ce n'est point par des compliments que nous répondons à la confiance qu'ils nous accordent; mais que nous pensons nous acquitter envers eux d'une manière plus digne de leur zèle et du nôtre, en publiant les remarques importantes dont nous leur sommes redevables, et en y attachant leurs noms.

Il en est qui, avant de prendre la plume, voudroient que le Gouvernement eût fait, disent-ils, quelque chose pour eux. Cependant quelle circonstance fut jamais plus favorable? L'Empereur, par un décret, a créé, près du Ministre de l'intérieur, un comité dont une partie spéciale de la tâche est d'améliorer l'art vétérinaire : un autre décret de S. M. accorde

©ENVA

aux vétérinaires, dans les troupes à cheval, un uniforme particulier, des appointements et une retraite honnêtes : enfin le conseil d'état s'occupe d'un travail pour régulariser l'enseignement et l'administration dans les Ecoles vétérinaires, et pour donner un meilleur sort aux hommes de l'art fixés dans les départements: tout porte à croire que l'organisation trop négligée de cet art, datera des jours actuels de notre incomparable Empereur. Mais n'est-il pas à propos que les vétérinaires montrent, pour établir et pour avancer la science, des efforts dignes de ceux que témoignent les hommes d'état pour la protéger et la faire honorer ?

Elle ne peut être bien intéressante que dans un ouvrage régulier où les matières soient suffisamment étendues : et les observations de chacun ne gagnent-elles pas à être placées dans un ensemble dont le mérite résulte de la vérité, de l'ordre autant que de l'agrément des détails ?

Cet ouvrage, nous pouvons l'entreprendre sans nous lier par des cabales contraires à la personne de qui que ce soit, sans compter sur des sollicitations importunes, et presque sans dépenses. La crainte de paroître au grand jour ne doit point atteindre des hommes de l'art qui cherchent leur honneur dans l'observation et dans la méditation : et en sauvant leurs noms de l'oubli, ils seront comptés parmi ceux qui auront signalé leur zèle et leurs lumières, en faveur d'une des branches les plus utiles

©ENVA

et les plus difficiles des connoissances humaines.

Leur concours a déjà mis en nos mains une infinité de matériaux intéressants : nous en réclamons de nouveaux et le plus prochainement possible, en leur annonçant que le travail général est préparé, et que chaque partie va se clore.

Sans nous flatter d'offrir un ouvrage parfait qui passe la puissance de l'homme, n'aurons-nous pas cependant rendu service si nous réunissons dans notre livre tout ce qui est connu sur son objet, et si nous y traçons la marche de la bonne pratique, en y consignant les recherches exactes et les conceptions judicieuses des hommes zélés et profonds qui ont enrichi l'art de distinctions et de moyens utiles ? Quiconque voudra ensuite avancer la science, n'aura plus qu'à rapporter chaque chose à son véritable article : à l'aide d'une comparaison simple, il pourra confirmer ce qui est vrai, écarter ce qui est mauvais, étendre ce qui est bon ; et par là éclaircir et fixer l'art dont l'accès sera devenu beaucoup plus facile.

Nous n'avons donc pas la prétention de montrer dans cet ouvrage un génie extraordinaire : d'autres auroient pu l'exécuter mieux sans doute, avec les mêmes occasions ; mais nous y avons consacré tous nos moments de travail, et l'on y trouvera la justification de l'emploi que nous faisons de notre temps. Si ce livre est plein de choses ; si elles y sont exposées avec clarté, dans un bon ordre, avec tous les dé-

©ENVA

tails utiles, et sans un mot qui ne soit indispensable; enfin s'il mérite d'être accueilli par le bon goût, nous serons satisfait. C'est encore une perfection dont nous ne pouvons nous flatter. Au reste nos efforts pour l'atteindre font le charme de notre vie, et nous nous féliciterons de ne pas les avoir interrompus, s'ils nous méritent la continuation de la bienveillance de nos supérieurs et des hommes de notre art, ainsi que de l'estime des personnes qui s'intéressent franchement à ses progrès.

Cet Ouvrage formera un gros volume in-8°. caractère petit-romain, grande justification. Il sera livré au commencement de 1813, successivement, par cahiers de deux feuilles, aux personnes qui voudront les recevoir à mesure de l'impression. En conséquence elles peuvent se faire inscrire au domicile de l'auteur, chez M. Bivot, Propriétaire, rue de Lesdiguière, n°. 3, près la porte Saint-Antoine, à Paris.

On leur donnera avis de l'époque et du montant de la souscription.

Une liste alphabétique offrira les noms, les titres et la résidence des hommes de l'art cités dans cet ouvrage, avec des renvois aux articles qu'ils auront fournis.

Les Mémoires, Consultations et Observations doivent toujours être adressés, francs de port, à M. Fromage-Defrugné, Vétérinaire en chef de la Gendarmerie d'Elite, aux Célestins, à Paris.

Les Lettres d'avis ou Paquets non affranchis ne seront pas reçus.

©ENVA

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième Volume.

Lettre concernant la CORRESPONDANCE SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES ; *par M.* Vollet. Page 5

Mémoire sur la police relative aux Animaux malades, et principalement aux débris de leurs corps, afin d'établir une voirie régulière pour le service de la ville de Bordeaux ; par M. Fromage-Defeugré. 6

— *Précis historique sur la voirie.* 8

— *Mesures admises contre la contagion.* 14

— *Moyens d'arrêter le débit des chairs insalubres.* 15

— *Des écarrisseurs.* 16

— *Voirie pour les maladies non contagieuses.* 18

— *Atteliers.* 19

— *Voirie pour les maladies contagieuses.* 22

— *Mesures à établir contre la contagion.* 26

— *Conclusion.* 27

Fièvre intermittente observée sur un étalon ; par M. Damoiseau, *vétérinaire au haras du Pin.* 28

Sur la fièvre muqueuse dans les chevaux, par le même. 31

Prix des principaux médicaments employés pour les Animaux Domestiques, chez M. Lebas, *pharmacien vétérinaire de S. M. l'Empereur, à Paris.* 33

Décret impérial qui porte à cent francs par mois le traitement des vétérinaires des régiments, et qui leur accorde un uniforme particulier, etc. 38

Histoire d'une maladie catarrhale sur les étalons du haras de Pompadour ; par M. De Moussy, *vétérinaire de cet établissement.* 39

©ENVA

Mémoire sur l'avantage et les moyens de disposer d'une manière salubre les bâtiments, les fumiers, les égoûts et l'abreuvoir d'une ferme; par M. Fromage-Defeugré. 70

Ouvrage d'architecture, où l'on trouve un plan gravé suivant ce Mémoire. 198

Observation sur le farcin dans le bœuf; par M. Nébout. 76

Faits pathologiques recueillis à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, depuis le printemps de 1810, *suivant le rapport de* M. Girard, *professeur.* 79

Compte rendu des observations sur les maladies des animaux domestiques, recueillies à l'Ecole impériale vétérinaire de Lyon, depuis le 1^er^. *mai* 1810, *jusqu'au* 1^er^. *mai* 1811; *par* M. Gohier, *professeur.* 92

Mémoire sur un catarrhe gangréneux dans les bêtes à cornes; par M. Gauthier. 111

Observation sur une catalepsie dans un cheval; par M. Dorfeuille. 116

Moyen de faire parvenir dans l'estomac les racines et les fruits, qui engorgent les chevaux et les bœufs; rapporté par M. Périer. 119

Observations faites à l'armée d'Espagne; par MM. Poulet *et* Giraud. 121

Accidents occasionnés par les sangsues, observés et guéris par M. Blavette. 133

De la castration par arrachement; par M. Delaguette. 138

De l'hydrorachitis des agneaux; par M. Toggia, 145

Observation sur un catarrhe particulier, appelé gourme dans le bœuf; par M. Nébout. 149

Remarque sur la fécondation des juments poussives; rapportée par M. Rigot. 152

Amputation d'un sur-pied, à un poulain; par M. Allard. 153

Observation sur un sarcocèle d'un étalon, opéré

avec succès au haras impérial de Deux-Ponts ; par M. Taillard. 154
Note sur une jument qui rendoit les crottins par la vulve ; suivant le rapport de M. Diguet. 156
Langue d'une jument coupée par accident, recousue avec succès ; par M. Gellé. 157
Observation sur un cheval qui devoroit de la viande par M. Thuilier-Maugis. 159
Rapport sur une maladie causée par du pain moisi donné à des chevaux de l'armée d'Espagne, par M. ***. 160
Observations et expériences sur le pain moisi ; par M. Gohier. 162
Expériences sur la vacination des bêtes à laine ; par le même. 168
Rapport de MM. Desplas, Huzard et Tessier, sur un moyen de guérir la morve. 241
Cure de quarante chevaux morveux ; par M. Gaugain. 173
Expériences ordonnées par S. Ex. le Ministre de la Guerre, pour la guérison de la morve des chevaux ; exécutées par MM. les vétérinaires de la garde impériale, et rapportées sommairement par M. Fromage-Defeugré. 175
Rapport par M. Tardieu, *sur un mulet qui éprouva une échauboulure extraordinaire.* 182
Observation sur la fracture et la réunion de l'os frontal d'une jument ; par M. Gougis. 188
Mémoire sur les chevaux espagnols, et coup-d'œil général sur les haras ; par M. de Moussy. 192
Remarques pratiques de M. Tuillet. 193
Plainte sur les empyriques, par M. Saintin. 196
Notice historique sur l'Ecole vétérinaire d'Alfort, par MM. Langlois *et* Levêque. 199
Ecoles impériales d'économie rurale vétérinaire en 1812. — *Ecole d'Alfort.* 208
— *Ecole de Lyon.* 212
Pharmacie vétérinaire, par M. Lebas ; *Extrait*

©ENVA

précédé de quelques recherches sur l'art vétérinaire, sur Bourgelat, et particulièrement sur son ouvrage concernant les Eléments de matière médicale, par M. Calvel. 214

Réflexions sur l'organisation convenable à l'art vétérinaire. 234

Considérations sur les abeilles; par M. de Buchepot. 240

Lit-Muraille-à-bascule, pour assujétir les chevaux dans les opérations; par M. Fromage-Defeugré. 247

Extrait du rapport fait, le 28 février 1812, à l'Athénée des Arts de Paris, sur ce Lit-Muraille à-bascule, etc. 257

Maladie de la bouche et des pieds, principalement des ruminants; par M. Saintin. 265

Dent molaire extraite d'une tumeur à l'oreille d'une pouliche; par M. Mage-Grouillé. 267

Note sur la Pousse dans les animaux ruminants. 267

Résultat de deux expériences pour faire naître des mâles ou des femelles à volonté; par M. Fromage-Defeugré. 268

La Médecine des animaux domestiques, le cheval, le bœuf, le mouton, le cochon, le chien, etc., suivant l'observation des principaux hommes de l'art, français ou étrangers, anciens ou modernes; par M. Fromage-Defeugré. 269

De l'Imprimerie de la Veuve Delaguette, rue Saint-Merry, N°. 22, à Paris.